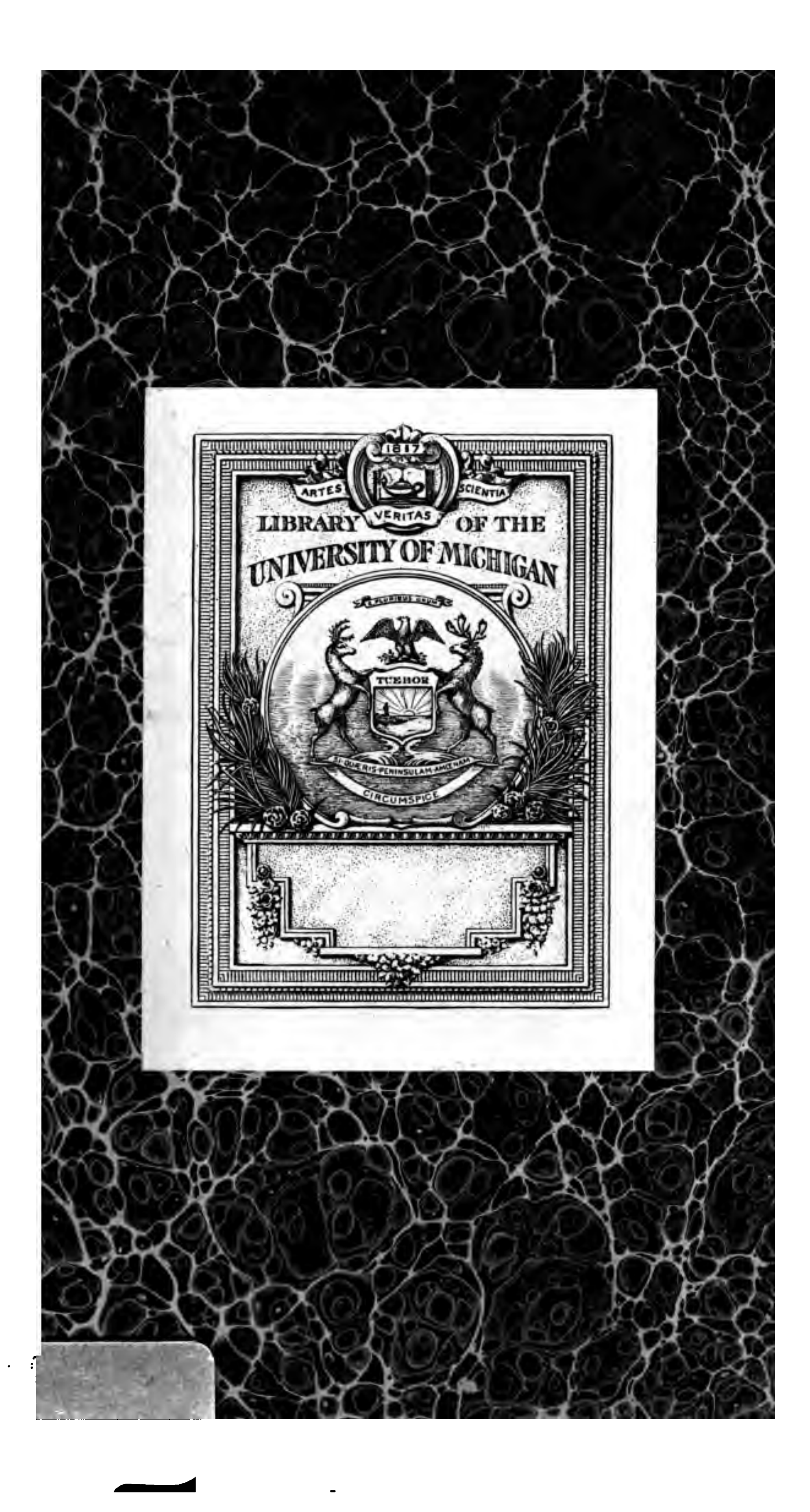
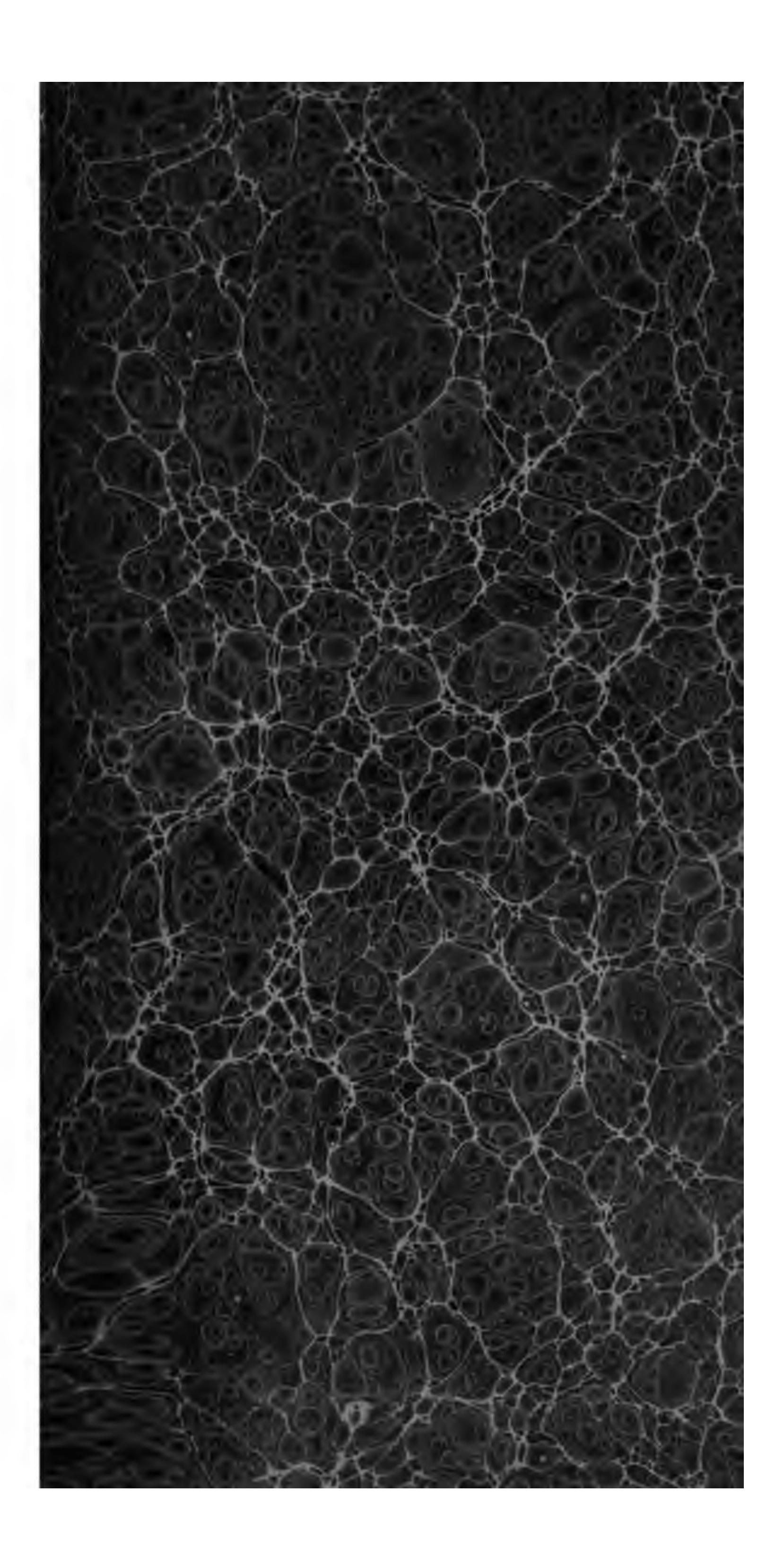

1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



HISTOIRE

DES

ROIS ET DES DUCS

DE BRETAGNE.

TOME PREMIER.

IMPRIMERIE D'AMÉDÉE SAINTIN,

RUE SAINT-JACQUES, N. 38.

HISTOIRE

DES

ROIS ET DES DUCS

DE BRETAGNE,

PAR

M. DE ROUJOUX, Paris, rue Guillaume

Ha me ive, me aso eun den a galoun Breizad
Et moi aussi, je suis une âme forte de l'Armorique!

NOUVELLE ÉDITION.

TOME PREMIER.

PARIS.

DUFÉY, ÉDITEUR, RUE DES MARAIS S.-G. 17.

1839.



Monsieur

Le Baron

DE ROUJOUX,

Ancien Préfet,

Officier de la Légion-d'Honneur.

Mon Père,

Inscrire votre nom au frontispice de mon livre, c'est le dédier à la vertu.

Vous me l'avez permis ; et, toutefois, je ne le fais qu'avec hésitation, tant je crois mon ouvrage peu digne de vous être offert.

C'est à vous qu'il eût appartenu d'écrire

l'histoire de l'antique Bretagne, notre patrie. Personne, mieux que vous, n'eût rendu vive et animée la peinture de ses anciens usages, de sa curieuse mythologie, de ses guerres, et de ses malheurs.

Vous m'avez laissé cette tâche difficile. Si quelques parties de mon travail ne sont pas totalement dénuées de coloris, de grâce, ou d'énergie, elles méritaient de sortir de vos mains; votre souvenir les a inspirées.

Heureux, si, dans ce faible hommage, votre indulgence voit une preuve de ma tendresse et de mon profond respect!

Votre Fils,

Chᵉʳ. de Roujoux.

PRÉFACE.

C'EST une grande témérité que d'entreprendre d'écrire l'histoire. Les travaux qui tendent à produire une narration suivie et complète exigent autant d'activité que de constance; et, cependant, lorsque par de longues et fastidieuses recherches, on s'est rendu maître des matériaux nécessaires, et que l'on croit les avoir disposés convenablement, on ne donne encore au public qu'une vérité d'emprunt. On engage envers lui sa parole, sur celle d'un auteur qui, peut-

être, ne méritait aucune confiance, sur des faits rapportés par des gens inconnus ; on devient le garant de leurs pensées, de leurs conjectures ; tandis qu'à peine oserait-on soi-même rendre témoignage des événemens dont on est contemporain. L'historien est forcé de publier des jugemens qui ne sont pas les siens, des opinions qu'il ne saurait embrasser ; et, s'il lui est loisible de le faire pressentir au lecteur, il ne le peut encore qu'en mettant une extrême adresse dans ses insinuations. On lui saurait le plus mauvais gré du monde de se placer dans ses tableaux comme une figure principale. Il doit agir et ne jamais paraître.

Si les limites du mensonge et de la vérité sont difficiles à saisir, c'est princi-

palement dans l'histoire ; non quand elle s'occupe des siècles reculés, car il n'existe alors aucun choix à faire ; souvent un seul historien sert de guide durant de longues périodes d'années, et l'on est forcé de l'adopter ou de le rejeter tout entier. Qu'importe d'ailleurs, après mille ans, une erreur de quelques jours, si, de l'exposé dramatique d'un fait, il peut surgir d'utiles et grandes leçons? Qu'importe même le nom du héros qui les donne? La Grèce fabuleuse, délivrée des monstres qui la désolaient, confondit Hercule et Thésée dans les mêmes actions de grâces. Elle avait recueilli le bienfait; le récit en pouvait servir d'instruction à la postérité; que fallait-il de plus?

Il n'en est pas ainsi des temps moder-

nes. A mesure que l'on avance, le nombre des historiens s'accroît, les mémoires particuliers apparaissent, les rapports contradictoires se multiplient. Il faut choisir; et l'écrivain consciencieux tombe dans une étrange perplexité. Parmi les plus recommandables annalistes, il en est beaucoup qui, sans considérer que les actions des hommes et même leurs raisonnemens portent constamment l'empreinte des préjugés d'enfance, et que les usages dont ils sont entourés, qui les pressent de toutes parts, leur font, pour ainsi dire, une nature spéciale, représentent les peuples des temps passés comme ceux de l'époque où ils vivent. Ils ne les décrivent pas tels qu'ils étaient, mais tels qu'ils sont eux-mêmes; on croirait qu'aucune modi-

fication ne s'est opérée dans les relations, les habitudes, les idées. « Pour eux, dit « Montaigne, ce qui est hors les gonds « de la coutume est hors les gonds de la « raison. »

Il existe des historiens habiles dont tout le talent s'épuise à donner une haute importance à de petits intérêts. Ils n'ont vu que la cour de leur maître; ils ne connaissent que dix familles qui méritent d'attirer les regards de la postérité, encore sont-elles de leur province. Tout est là. Le train du monde doit se régler d'après les discussions de leur parlement. Toutefois, ces discussions peuvent être graves; des guerres en sont les résultats, et ces guerres, si leurs causes paraissent frivoles, n'en touchent pas moins aux premiers in-

térêts des peuples. Il en découle de précieuses leçons, qu'il convient d'enregistrer, pour l'enseignement des nations.

Une erreur trop fréquente chez de grands historiens, est de croire les peuples plus formés que leur siècle ne le comporte; ils jugent des masses militantes par quelques sentinelles avancées. Le mot de peuple est, sans contredit, celui que l'on rencontre le moins souvent dans les anciens écrits. Les améliorations ne marchent que pas à pas, et si lentement, et si peu à la fois, et sont sujettes à tant de mouvemens rétrogrades, que les actes des princes, et les besoins généraux, et la volonté même des peuples, ne produisent de changemens réels et profitables qu'après des siècles de persévérance dont

la physionomie est presque la même. L'imperfection du jugement populaire est si grande, la faiblesse publique est si naturelle, qu'on ne doit pas s'étonner de voir les nations mettre une sorte d'opiniâtreté à refuser des avantages à venir, et renoncer même à ceux qu'elles ont obtenus, mais qu'elles ne sauraient apprécier. Il faut du temps, de la réflexion, des connaissances acquises, pour distinguer entre l'empire de la justice et celui de la force, qui sait s'en approprier les formes ; entre la servitude et l'obéissance légale ; entre la licence et la liberté.

Le style, qui donne la facilité de fixer l'attention et de persuader, est quelquefois un tort de l'écrivain moderne. Il substitue la pureté, les formes élégantes de son

langage exact, à la naïveté du chroniqueur. C'est le sculpteur qui fait une belle statue, c'est le peintre qui termine un charmant portrait; mais ni l'un ni l'autre n'ont reproduit l'homme qu'ils voulaient représenter. Je dois en faire l'aveu, ma conscience ne me reproche aucune falsification; je n'en dirai pas autant de ma faconde. Il m'est, parfois, arrivé de mettre en action ce que je n'ai vu qu'en récit. Je l'ai fait, parce que je crois que la manière de décrire un événement amène à réfléchir sur ses causes autant que sa propre importance. Mais, en adoptant une forme plus agréable, plus frappante, qui fasse mieux ressortir un fait, j'ai mis le soin le plus minutieux à lui conserver son exacti-

tude ; je suis allé jusqu'au scrupule.

Il est probable qu'au milieu de tant d'écueils, je me suis heurté contre tous. Je serai satisfait cependant, et ne regretterai point mes pénibles travaux, si les hommes qui apprécient les difficultés de ce genre d'ouvrage veulent reconnaître que, bien que j'aie dit des choses semblables à celles que l'on a déjà dites, je n'ai pourtant copié personne; que je n'ai point donné des réflexions sur l'histoire pour l'histoire elle-même ; que je n'ai pas rabaissé les grandes choses et n'ai pas trop exalté les petites ; que j'ai, peut-être, inspiré le désir de mieux connaître la Bretagne, partie bien oubliée de notre belle France, et digne, selon mon cœur, d'être placée à l'un des premiers rangs.

Dans mes rêves patriotiques, j'ai vu quelquefois les couches sablonneuses des ruines druidiques de Carnac foulées aux pieds légers de l'une de nos augustes princesses, qui, semblable à la beauté majestueuse de l'île de Sène, venait répandre dans ces contrées des grâces et des bienfaits. Le dolmen, ou la tribune des Druides, était orné de fleurs; la fontaine Azeuladour, ou du Sacrifice, coulait argentée sous le frais ombrage qui l'entoure; la lune, brillante, frappait ces monumens séculaires; et des torches lointaines figuraient les danses nocturnes des génies qui gardent les trésors enfouis sous les pierres pyramidales. J'ai cru voir la noble princesse parcourir les sombres allées de la forêt de Brocéliande, demandant aux

échos du Val sans Retour le tombeau de Merlin; je l'ai aperçue au sommet de la roche de Penmarc'h, défiant ses épouvantables tonnerres, comme la chanteuse des mers au sein de la tempête; je l'ai suivie à Saint-Pol-de-Léon sur la tombe de Tristan et d'Iseult; je l'ai retrouvée à Brest même où, parmi l'attirail de la guerre, elle s'attendrissait au souvenir du bel Artur, jeune victime des fureurs de Jean-sans-Terre. Mais ces pensées, où je rattachais le bonheur du plus ancien des peuples de la France, n'ont eu que la durée d'un rêve. La Bretagne n'a point encore attiré les regards des fées tutélaires du trône.

Jadis, et lorsque plein de jeunesse et d'espoir, les souvenirs des ingénieux travaux des peuples apparaissaient à ma mé-

moire revêtus de tous les charmes de la science et de la poésie, je les recueillis avec enthousiasme, et, confiant dans mes forces, je les livrai inconsidérément au jugement du public [1]. Ils me valurent une grande et haute récompense. Plus imprudent peut-être, aujourd'hui que l'âge a mûri ma pensée, j'entre dans une carrière où m'ont devancé de redoutables athlètes, et cependant je ne prétends lutter avec aucun adversaire. Ce que je désire, ce que j'attends du produit de mes veilles, ce n'est point une vaine gloire. L'estime de ma patrie est le noble but où j'aspire. J'ai voulu soumettre ses mérites à son propre jugement. L'orgueil du nom

[1] *Histoire des révolutions arrivées dans les Sciences et les Beaux-Arts*. 3 vol. in-8°.

français, dont s'honorent aujourd'hui les fils de la Bretagne, n'a point à s'offenser du récit de leur vaillance, de leur magnanimité, de leurs franchise, de leurs antiques vertus.

INTRODUCTION.

La physionomie antique de la Bretagne ne s'est pas totalement effacée par le mélange de ses races indigènes avec les races étrangères : des traits larges et originaux la signalent encore à l'attention des hommes.

Trois siècles se sont écoulés depuis que cette contrée a vu tomber la dernière barrière qui défendait son individualité. Réunie à l'héritage des Bourbons, elle a vu ses lois particulières s'abaisser successivement devant le système des lois générales; ses vieilles coutumes ont disparu, ses mœurs sont changées; c'est

aujourd'hui la France, avec son brillant idiome, sa politesse, son savoir, son industrie et sa gloire. Mais sous le bord de ce voile éclatant, de ce tissu partout si semblable à lui-même, l'œil distingue encore avec surprise un reste des Gaulois, de ces hommes durs de l'Armorique, derniers dépositaires du langage et des souvenirs du Celte.

L'uniformité des sables du désert répand un plus vif intérêt sur le roc de l'Oasis, sa fontaine solitaire, et l'unique palmier qui l'ombrage.

Les Gaules; envahies par les légions romaines, adoptèrent promptement la jurisprudence, les usages, le langage même des vainqueurs. Les autels de Jupiter et de Vesta s'élevèrent sous le chêne de Teutatès ou de Belen; le grand chef des Druides se couvrit des ornemens du flamine; et bientôt, l'un et l'autre disparurent devant l'ardente prière et l'active charité du vieil-

lard qui annonçait hautement l'unité d'un Dieu de paix et l'égalité des hommes, au pied de la croix de Jésus-Christ. Des peuplades guerrières qui fuyaient le Nord, ses frimas et ses misères, succédèrent aux Romains désunis ou dégénérés; elles se partagèrent les Gaules, et leurs chefs, en courbant le front sous la main qui versait l'eau du baptême, portèrent une dernière atteinte au fantôme expirant du polythéisme. La piété des rois et des peuples multiplia et enrichit les prélats et les cloîtres. La plupart des hommes lettrés de ces siècles barbares se réfugièrent dans les monastères; et là, sous la protection des princes de l'Église, ils préparèrent ou rétablirent ces chroniques, ces titres, ces chartres, ces légendes où d'infatigables écrivains ont puisé les matériaux de l'histoire de France.

La Bretagne armoricaine n'eut pas une destinée pareille. Attaquée par les Ro-

mains, avec cette savante tactique qui les rendit maîtres du monde, elle céda sans doute à leur ascendant, comme toutes les nations Gauloises ; mais elle ne céda que la dernière. Ses peuples n'adorèrent ni Jupiter, ni Vesta, ni Mercure; et ils continuèrent à porter leurs offrandes aux prêtresses de l'île de Sène, aux vieillards des îles Nésiades et de la forêt de Brocéliande. On a écrit que des temples avaient été construits, en l'honneur des déités latines, dans les cités occupées par les légions stationnaires ; mais il n'en reste aucun vestige, et l'on ne découvre nulle part, en Bretagne, de ces médailles que les Romains ont répandues avec tant de profusion en Bourgogne, en Provence, en Guienne et même en Normandie. Le combat qui s'éleva entre la religion de Jésus-Christ et celle des Druides fut immédiat; et la transition de l'une à l'autre fut d'autant plus prolongée, que l'amour

de la solitude, la retraite au fond des bois et près des fontaines, l'usage de la prédication publique, et l'annonce d'un Dieu vengeur et rémunérateur, appartenant également aux apôtres chrétiens et à leurs adversaires, laissèrent plus long-temps dans l'indécision un peuple ignorant et superstitieux. Au septième siècle, il existait encore des Druides en Bretagne. A cette époque aussi, les monastères chrétiens étaient devenus nombreux; mais les Druides avaient été les dépositaires des annales nationales; et comme ils n'écrivaient rien, l'histoire armoricaine mise en vers, et confiée à la mémoire des Bardes, s'évanouit avec le dernier des adorateurs de Hy-ar-bras. Il n'en est resté que des faits isolés, recueillis par des moines, souvent dénaturés, et noyés dans un océan de fables.

Si l'on ajoute à cet exposé que, dans aucune province, l'art de la lecture et ce-

lui de l'écriture n'ont pénétré plus difficilement que dans la Bretagne, dont l'idiome était un obstacle presqu'insurmontable à leurs progrès; si l'on veut considérer que les rois de France ont été constamment en guerre avec les rois de Bretagne; et que les chroniqueurs français des premiers âges, indépendamment du préjugé national, avaient encore, au fond du cloître, un intérêt direct à représenter sous un faux jour, ou à laisser dans l'ombre la nation bretonne, dont les audacieux évêques se refusaient à reconnaître la suprématie de la métropole de Tours, on ne sera pas surpris des difficultés sans nombre qui ont effrayé les historiens modernes, quand ils ont voulu montrer à la France une des plus intéressantes parties d'elle-même.

Il est bizarre, mais il est réel, que toutes les fois que des hommes, dignes du nom d'historien, ont voulu replacer la Bretagne

au rang qu'elle mérite d'occuper, il s'est élevé contre eux des orages auxquels ils ont eu rarement la force de résister. Le vieux Bertrand d'Argentré se vit obligé, dans son épître dédicatoire au roi Henri III, de se plaindre des calomniateurs, de rappeler quarante années de fidèles services, et de s'excuser d'avoir dit la vérité, en attestant des magistrats irréprochables et l'autorité des arrêts des cours souveraines. Il ne rétracta aucune de ses paroles, mais il mourut de douleur dans la disgrâce. Toute la sagesse, toute l'exactitude des pères de Saint-Benoît ne purent les garantir de la persécution ; et si dom Lobineau ne fut pas renfermé dans une étroite prison, il ne dut sa liberté qu'à la modération du premier magistrat du royaume, qui ne voulut pas attacher aux crimes d'Etat dont l'abbé de Vertot accusait le savant religieux, toute l'importance que le rhéteur prétendait y décou-

vrir. Toutefois dom Lobineau, réduit au silence, brisa sa plume désormais inutile.

Ces rigueurs étranges envers des historiens dont toute la vie semblait vouée au culte de la vérité, sont aujourd'hui difficiles à comprendre. Elles provenaient, en général, de l'orgueil d'un trône que de lâches adulateurs tenaient pour offensé, parce que les antiques annales bretonnes n'en reconnaissaient pas la suzeraineté; mais un intérêt plus grave se rattachait à cette question. La Bretagne, apportée en dot aux rois de France, par les mariages successifs de la duchesse Anne avec Charles VIII et Louis XII, et par celui de madame Claude avec François I[er], avait conservé des priviléges, des droits, des libertés, qu'elle faisait valoir énergiquement toutes les fois qu'on y portait atteinte. Elle s'expliquait si hautement et avec tant de constance, que les ministres

absolus, dont ses réclamations troublaient le repos et contrariaient les desseins, cherchèrent à rabaisser la valeur de ses titres, ou même à les anéantir. Il s'agissait de prouver que jamais la Bretagne n'avait formé un État indépendant; que les rois dont elle se vantait n'avaient été que des comtes, ou tout au plus des ducs, relevant de la couronne de France; et que ses prétentions à des franchises sans exemple s'écroulaient toutes devant le pouvoir plus réel que conférait la suzeraineté. Une foule de plumes vénales, suscitées par les intendans, se hâtèrent de proscrire la Bretagne; on ne voulut la considérer que comme un arrière-fief, tenu par la Normandie; on nia les faits les plus authentiques; et l'on persécuta les écrivains qui, fidèles à l'ordre des événemens écoulés, respectaient dans l'histoire un monument sacré, semblable à l'arche du seigneur.

La question de la mouvance de Bretagne, celle de la conquête de cette contrée par Clovis, n'ont plus d'intérêt de nos jours. Des savans du premier ordre les ont épuisées ; ils ont porté la lumière dans ce dédale de chartres et d'actes où sont égarées les preuves de l'histoire ; et s'il est indispensable que chaque historien en parcoure comme eux tous les détours, il est également important qu'il sauve à ses lecteurs la discussion fastidieuse des dates et des récits contradictoires à laquelle il a dû se livrer. Telle est la première loi que je me suis imposée.

La génération nouvelle, celle qui tient aujourd'hui le sceptre de l'opinion, a manifesté hautement l'intime conviction que la narration historique doit reproduire l'image fidèle des temps qu'elle décrit ; et le succès de quelques bons ouvrages a démontré l'absurdité du système qui faisait parler, agir et penser les hommes du

neuvième siècle comme ceux du dix-neuvième, ou qui coupait sans cesse le récit, pour introduire des réflexions sur les mœurs et sur l'esprit général. La conduite des événemens est l'expression même des mœurs publiques et du mouvement imprimé au corps social. Il n'est pas nécessaire d'en faire des croquis séparés, pour les signaler à l'attention du lecteur. Ce sont des conséquences qu'il saura bien déduire de lui-même, si la couleur du tableau est vraie, si les personnages sont groupés comme la nature les avait placés, si le costume est fidèlement observé. Je me suis fortement attaché à ce costume, à cette couleur, à ce mouvement dans l'ouvrage que je me hasarde à publier. Si je n'ai pas réussi, ce n'est pas la faute de l'histoire de Bretagne.

Tous les peuples ont la singulière vanité de faire remonter leur origine à des temps fabuleux. Si l'on en veut

croire nos vieux chroniqueurs, la France doit la sienne à quelque fils d'Hector, échappé au grand désastre de Troie. La Bretagne n'est pas restée en arrière. Elle fut peuplée, ainsi que l'Angleterre, par un descendant du pieux Énée ; et j'ai sous les yeux la série chronologique de tous les rois qui se succédèrent depuis Ascagne jusqu'à Conan Mériadech, qui favorisa l'usurpation de l'empereur Maxime, et qui fonda la domination de sa propre race dans l'Armorique péninsulaire. La plupart des historiens modernes ont dédaigneusement rejeté ce qu'ils nommaient des fables, sans songer qu'à ces fables mêmes se mêlaient des vérités, et qu'ils enlevaient à la physionomie bretonne le trait distinctif qui pouvait servir à la caractériser. L'histoire, sans doute, ne repose que sur des faits prouvés; mais il existe des époques où l'absence d'autorités incontestables ne doit pas réduire au silence

l'écrivain consciencieux. En rapportant les faits comme les ont vus les anciens chroniqueurs, à travers leurs préjugés et leurs intérêts, il décrit au moins la physionomie des temps; il donne à réfléchir sur l'esprit des peuples et des gouvernans; et je crois qu'il lui suffit de prévenir une fois ses lecteurs, pour être à l'abri de tout reproche de crédulité ou d'affectation. Les avertir à chaque fait, autrement que par le récit lui-même, serait douter de leurs lumières, et il s'en ferait scrupule. Je soumettrai brièvement aux miens une partie des notions qui nous restent sur les événemens dont fut précédée la conquête de Conan. Ces notions serviront de prolégomènes à l'histoire de la petite Bretagne.

La Bretagne armoricaine, ou la Péninsule occidentale de la Gaule celtique, se composait jadis de six cantons principaux, habités par des peuples de même origine,

parlant le même langage, constamment unis par la similitude des intérêts, mais administrés par des gouvernemens indépendans les uns des autres. Les Romains donnaient à ces peuples les noms de Diablinthes, de Rhedones, de Nannètes, de Curiosolites, de Venètes et d'Ossismiens. Les territoires qu'ils occupaient étaient divisés en districts, dont les limites ont fort embarrassé les géographes. Mais la circonscription qui fut la suite de l'établissement du christianisme en Bretagne, et de la création des évêchés, vers la fin du quatrième siècle, peut résoudre la plupart des difficultés. Les Diablinthes, réunis aux Unelles et aux Aulerciens, prirent le nom de Maclovienses ou Malouins. Les Rhedones ou Rennais, les Nannètes ou Nantais, les Dolenses ou Dolois, conservèrent leurs anciennes dénominations. Les Lexobiens et les Biducenses se séparèrent

des Curiosolites qui disparurent, et devinrent les Trécorenses ou gens de Tréguier, et les Briocenses ou gens de Saint-Brieuc. La portion la plus occidentale du pays des Venètes, jointe aux débris des Curiosolites, forma le diocèse des Corisopitenses ou Quimpérois; et les Ossismiens continuèrent à s'appeler Légionenses ou Léonais, d'après l'expression que les Romains avaient employée pour les désigner. Le diocèse de Quimper fut aussi connu, à cette époque, sous le nom de *Cornu-Galliæ* ou Cornouaille, et la division septentrionale de la Bretagne armoricaine, qui comprenait les diocèses de Léon, de Saint-Brieuc et de Dol, sous celui de Donnonée. Ces dénominations avaient remplacé celles de *Letania prima* et de *Letania secunda*, par lesquelles les Romains indiquaient les deux parties tributaires de l'Armorique péninsulaire.

Je supplie de me pardonner ces détails; ils sont nécessaires à l'intelligence du récit.

Il est assez remarquable qu'on ne puisse écrire l'histoire ancienne d'une partie quelconque de la France, sans être forcé de recourir à des auteurs étrangers. Mille ans après avoir passé le Rhin, les Français ne comptaient d'autre historien que Grégoire de Tours, « saint évêque, « sans doute, dit Bertrand d'Argentré, « mais pauvre et mal appris en tel sujet, « et encore un moine Aymoin, légendaire « sans discernement, et n'écrivant qu'à « versets rompus. » Cette disette d'autorités nationales a donné du crédit à certains préjugés, qui se sont établis parce qu'ils n'avaient pas de contradicteurs. Ainsi l'on a publié que la Bretagne armoricaine devait son nom à la conquête de Conan Mériadech, et cependant Strabon, qui vivait au siècle d'Auguste, dit positivement qu'à l'em-

bouchure de la Loire existait, dès le temps de Scipion l'africain, une grande ville qu'il appelle *Britannica*. Pline, en décrivant les peuples de la Gaule, voisins des rivages de la mer, parle des Bretons du littoral gallique, *Britannos in gallico littore*. Martial se sert des mots *veteres braccœ britonis pauperis*, pour désigner certain vêtement nécessaire, en usage de nos jours parmi les paysans bretons, sous le nom de *bragou bras*. Juvénal dit encore :

> Quà nec terribiles Cimbri nec Britones unquam.
>
> SAT. XV.

et tous ces écrivains vivaient plusieurs siècles avant que le séjour des compagnons de Conan se fût assez prolongé pour parvenir à imposer un nom nouveau à l'Armorique péninsulaire.

Les hommes ne naissent pas spontanément, et nous ne connaissons pas de

peuples autochtones. Il est extrêmement probable que les habitans des îles sont originaires des continens voisins. Tacite, dans la vie d'Agricola, fait entendre que l'île de Bretagne avait été peuplée par des familles gauloises; et le vénérable Bède, qui écrivait au commencement du huitième siècle, qui fut l'un des hommes les plus instruits de son âge, que l'Angleterre s'honore d'avoir produit, affirme dans son *Histoire ecclésiastique*, que les premiers habitans de la Grande-Bretagne sont venus de l'Armorique, et qu'ils se sont établis d'abord dans la partie méridionale de l'île. Le témoignage de Bède est presque irrécusable, et vaut la plupart des autres. Mais si l'on veut connaître le système que beaucoup d'érudits ont adopté, je dirai que lorsque les trois fils de Noé, Sem, Cham et Japhet, départirent la terre à leurs familles, la Gaule que l'on a de-

puis nommée Celtique, échut à Gomer, fils de Japhet. Ce patriarche se fixa dans l'Armorique; il engendra les Celtes gomérites ou gombrites, dont la langue, le gomérac'h, le gombrac'h ou le breton, s'est conservée dans la petite Bretagne, aux pays de Léon, de Cornouaille, de Vannes et de Tréguier, et dans la grande Bretagne, aux pays de Galles, de Cambrie et de Montgomery. Telle est l'opinion formelle du savant recteur de Bishopton, Edward Davies.

Ce fut également celle du célèbre La Tour-d'Auvergne, aussi passionné, comme écrivain, pour les antiquités bretonnes, qu'il le parut, comme soldat, pour la gloire de la France. Je n'oserai me prononcer, après lui, pour ou contre Gomer et ses descendans; mais il me semble que, sans jeter un regard profane sur les mystères de l'arche, il est facile d'établir que la langue, aujourd'hui parlée en Basse-

Bretagne, est un débris assez pur de la langue gauloise celtique. Cette portion de l'Armorique était l'extrémité du monde, *finis terræ*. Si les Romains pénétrèrent jusqu'à ses limites occidentales, ils se contentèrent d'y placer des garnisons isolées, qui n'eurent aucune influence sur l'idiome populaire. Les hordes venues du Nord, les Visigoths, les Bourguignons, les Francs, touchèrent à peine à ses frontières, et n'y fondèrent aucune colonie. Les rois, les princes de Bretagne, ne furent jamais choisis dans un sang étranger. Les guerriers qui accompagnèrent Conan étaient de la même race que les indigènes, et ils avaient un même langage. On les accueillit comme des libérateurs ; et ces vainqueurs, peu nombreux, se trouvèrent trop heureux d'adopter les mœurs des vaincus qui les admirent dans leurs familles. Peut-on douter que la langue qu'ils parlaient ne fût, avec

de légères modifications, celle que l'on y parle encore de nos jours ? Peut-on douter que celle-ci ne soit un reste de la langue celtique ? Bien des probabilités, au moins, se réunissent en faveur de cette assertion.

J'ai nommé Conan Mériadech. C'est le fondateur du royaume de Bretagne, une de ces figures héroïques autour desquelles nos ancêtres ont groupé de nobles actions, de hauts faits d'armes, de grandes vertus. Conquérant et législateur, il eut la gloire d'effacer les dernières traces du polythéisme, de renverser les derniers autels de la religion druidique, et d'élever sur leurs débris la croix généreuse de Jésus-Christ et l'épiscopat. Son règne, fécond en événemens, commencera mon histoire : non, toutefois, celle qu'il est impossible de contester; elle ne peut dater que de Noménoé, chef de la seconde dynastie, et tout ce qui le précède, écrit par des moines ou des romanciers, a subi l'influence de

leur position et de leurs préjugés; mais la partie de l'histoire de la petite Bretagne, liée pendant plusieurs siècles, et sous neuf rois consécutifs, à l'histoire de la grande Bretagne. Les chroniqueurs donnent une origine commune à ces deux états. Ces chroniqueurs sont nombreux, et leurs récits ne diffèrent que par de légers détails [1]. Voici l'abrégé des temps qui précédèrent la conquête de Conan.

Le pieux Enée avait laissé le trône des Latins à son fils Ascagne [2], qui remit, en

[1] Si le lecteur voulait s'assurer de mon exactitude, je l'engagerais à parcourir les ouvrages de Gildas le Sage; Geoffroy ab Artur, évêque de Montmouth; Guillaume de Malmesbury; Henry, archidiacre de Huntingdon; Robert de Thorigné, moine de l'abbaye du Bec; Vincent, évêque de Beauvais; Aymoin, Sigebert, Bartholomœus Anglicus, Jacques de Bergame, Trithème, Raphaël Volaterran, Blondus, Paul Jove, Gérard de Cambrie, Naucler, Et. Pasquier, Alain Bouchard, Le Baud, Toussaint de Saint-Luc, etc.

[2] Eutrop., lib. I, *Chron.*

mourant, la couronne à son frère Sylvius, unique enfant de Lavinie. Un rejeton d'Ascagne, qui portait aussi le nom de Sylvius, épousa une seconde Lavinie, qui combla tous ses vœux en lui donnant un fils; mais la naissance de cet enfant coûta la vie à sa mère; et bientôt les Augures lui prédirent une destinée funeste. En effet, ce malheureux prince que l'on nommait Brutus, tua son père à la chasse par une méprise cruelle; et, chargé de la haine publique, il s'enfuit en Grèce, où il trouva un asile près du vieil Hélénus que Pyrrhus avait emmené en esclavage, et qui vivait encore à la cour de Pandrase. Brutus saisit diverses occasions de déployer sa valeur. Il se fit des amis parmi les princes de l'Epire, et il devint l'espoir des Troyens prisonniers et de leurs descendans, qui se réunirent au nombre d'environ sept mille et le reconnurent pour chef. Brutus ne répudia pas un

titre qui lui imposait de si grandes obligations. Il se retira dans les bois avec ses nouveaux compagnons, plaça des garnisons sur des hauteurs fortifiées, qui lui furent livrées par un jeune prince grec, fils d'une Troyenne; et après avoir pourvu aux besoins de ses amis, il envoya des messagers à Pandrase pour le supplier de prendre en pitié les derniers débris de Troye, et de leur accorder la liberté, avec la permission d'habiter les cantons qu'ils occupaient, ou de quitter la Grèce et d'aller aux terres étrangères demander l'hospitalité. Pandrase, loin de se rendre à ces humbles sollicitations, rassembla une armée et marcha contre les Troyens révoltés; mais il tomba dans une embuscade. Tandis qu'il assiégeait la forteresse de Spartanum, Brutus vint attaquer les derrières de son armée avec trois mille hommes déterminés. Les troupes de Pandrase furent défaites; et lui-même, arrêté

dans sa fuite par une rivière, resta au pouvoir des Troyens. Un traité favorable à ces infortunés fut le résultat de cet événement. Pandrase leur donna la liberté, et leur fit présent de plusieurs vaisseaux pour se retirer où les dieux les conduiraient. Brutus épousa la princesse Inogène, l'une des filles de Pandrase [1].

Ce chef et ses compagnons mirent à la voile dans le dessein de chercher une terre propice et d'y fonder une colonie. Ils s'élancèrent dans la Méditerranée, et débarquèrent dans une petite île que des pirates avaient dévastée. Ces malfaiteurs n'avaient respecté qu'un temple de Diane, dont la déesse se manifestait aux hommes durant leur sommeil. Brutus la supplia de lui montrer la terre qu'il devait habiter; et la déité lui désigna une

[1] Vincent de Beauvais, *Miroir hystorial*, liv. XVI, ch. 5.

île occidentale, très éloignée, qu'il devait reconnaître à sa couleur blanchâtre [1]. Les aventuriers reprirent la mer, atteignirent les côtes de l'Afrique, et les prolongèrent, en se dirigeant toujours à l'Ouest. Ils passèrent les sables de Lybie, le promontoire d'Hermès [2], le golfe de Rusticade [3], les montagnes Numidiques [4], le fleuve de Maulue [5], la Mauritanie tingitane [6], et se trouvèrent enfin dans la mer Tyrienne [7], où ils rencontrèrent les restes des Troyens qui avaient suivi An-

[1] Albion.

[2] Le cap Bon.

[3] Le golfe de Stora, entre le Ras-Haddid et le cap Bugarone.

[4] Les côtes algériennes.

[5] Le fleuve Melluya, au fond du golfe de Melille.

[6] Le royaume de Fez, dont la pointe occidentale forme la côte méridionale du détroit de Gibraltar.

[7] La mer Tyrienne est la portion de l'Océan qui baigne les côtes de l'Europe, nommée jadis *Tyria*. Voyez Théocrite et Lamartinière, tom. II, p. 846.

thénor, commandés alors par Corinée. Ces illustres proscrits versèrent des larmes en se rejoignant; ils se décidèrent à courir les mêmes hasards, et ils parvinrent ensemble à l'embouchure de la Loire. Ils débarquèrent à Ratiate, aujourd'hui Retz, près Saint-Nazaire, et ils y élevèrent leurs tentes. (836 ans av. J.-C.)

Les habitans de la contrée, mécontens de cet étrange voisinage, accoururent bientôt sous la conduite d'un de leurs rois, et attaquèrent les Troyens, qui les mirent en fuite et les poursuivirent, en remontant le fleuve, jusqu'au lieu où se trouve aujourd'hui la ville de Tours. Mais ce n'était pas là que les dieux réservaient de paisibles destinées à Brutus. Il redescendit la Loire, suivit les côtes de l'Armorique péninsulaire et parvint à l'extrémité de cette région maritime. Il y prit terre. La situation lui parut agréable. De belles forêts, de vertes prairies, des sources

d'eau vive, lui annoncèrent la fertilité du sol; mais il parcourut en vain ce beau pays, il n'y rencontra aucun habitant. La plupart des Troyens, las de tant de courses inutiles, voulurent borner leur voyage, et sollicitèrent Brutus de se fixer sur cette terre que personne ne leur disputait. Brutus répondit qu'il tenterait encore les mers pour obéir à l'ordre des dieux, mais qu'il ne s'opposait point à ce qu'une partie de ses compagnons se déterminâssent à rester sur ce rivage. Ils y jetèrent en effet les fondemens d'une ville qu'ils appelèrent *Occismor* [1], et donnèrent à la contrée le nom de *Britannia*. Le prince Troyen remonta sur ses vaisseaux, afin de chercher cette île qui semblait fuir devant lui. Il l'aperçut deux jours après son départ; les vents lui furent favorables et il aborda au port de

[1] Saint-Pol de Léon.

Totonésie [1]. La conquête coûta peu d'efforts aux Troyens. Brutus leur partagea cette terre tant désirée ; la charrue bientôt la rendit productive ; des habitations s'élevèrent de toutes parts ; et sur les rives de la Tamise, Brutus édifia une ville qu'il nomma Troye-Nouvelle, ou Trinovante. Elle s'appela ensuite Kaerlud [2] ; c'est aujourd'hui la ville de Londres. Corinée donna son nom à la province de Corinwall ou Cornwall, qui lui échut en partage ; et l'île entière, comme la péninsule gauloise, reçut la dénomination de Bretagne.

[1] Aujourd'hui Totness, bourg du comté de Devon, sur la rivière de Dart, à trois lieues au-dessus de Darmouth. Ce bourg envoie des députés au parlement.

[2] Le mot celtique *kaer*, dont on a fait *ker* ou *car*, signifie ville. Ce monosyllabe précède une foule de noms de lieux en Bretagne, et même en Angleterre, où l'on retrouve les villes de Caermarthen, de Caernarvon, de Cardigan, de Cardiffe, etc.

La série de ses souverains va nous conduire à Conan Mériadech.

Brutus eut trois fils de sa femme Inogène, Locrius, Albanatus et Kember. Après vingt-quatre ans de règne, il mourut et fut inhumé à Trinovante. Ses fils se partagèrent l'héritage de leur père, Locrius gouverna quelques provinces centrales, qui prirent le nom de Logrie ; Kember, les provinces occidentales sous celui de Cambrie, c'est actuellement le pays de Galles ; Albanatus se contenta d'une partie de l'Ecosse, ou Albanie.

Ils vivaient en paix, lorsque Humber, l'un des rois de la Chersonèse cimbrique, descendit en Albanie, combattit Albanatus et le tua. Locrius et Kember, prompts à venger la mort de leur frère, poursuivirent le pirate jusqu'aux rives d'un fleuve immense où il se noya, et qui prit le nom de cet aventurier. Les princes s'emparèrent des vaisseaux de Humber et de trois

jeunes pucelles, dont l'une, la belle Astrilde, fille d'un roi des Germains, avait été arrachée à son père par les soldats du pirate. Locrius en devint épris et voulut l'épouser; mais Corinée, dont il avait recherché la fille, lui rappela la foi jurée, et Locrius, fidèle à sa parole, épousa Guendolen. Cette princesse lui donna un fils nommé Madan. Cependant Locrius n'avait point abandonné Astrilde; elle était cachée à Trinovante; et une fille qu'elle appela Savren, lui fit connaître dans sa solitude les douceurs de l'amour maternel. Après la mort de Corinée, Locrius répudia Guendolen et fit monter Astrilde sur le trône. Guendolen, à la tête des troupes de Cornwall, réclama le rang qui lui appartenait, et combattit son infidèle, qui périt dans une bataille. La fille de Corinée s'empara de la couronne, et se vengea, en faisant précipiter Astrilde et sa fille dans une rivière que,

depuis cette époque, on nomme la Saverne.

Madan régna quarante années. Après sa mort, ses deux fils, Memprice et Malin, se disputèrent l'empire. Memprice assassina Malin au conseil même où il l'avait appelé. Il proscrivit tous les grands dont il redoutait le pouvoir, et, couvert de leur sang, il se livra aux plus infâmes voluptés.

Mais les plus méchans rois n'ont, comme les meilleurs, que des années dont le nombre est limité. Memprice fut dévoré des loups dans la vingtième année de son règne. Ebranch son fils lui succéda. Il avait une haute stature, une force extrême et un caractère aventureux. Ce fut le premier des princes bretons qui songèrent à faire des descentes dans les Gaules. Il se lassa bientôt des ravages inutiles, et il s'occupa de bâtir des villes dans ses propres états. On lui dut la ville de Kaerbranch

au delà du Humber, la cité d'Asclud [1], la forteresse de Montaguen, aujourd'hui le château des Pucelles [2], et celle du Mont-Douloureux. Ce prince épousa vingt femmes, qui lui donnèrent une nombreuse postérité. On cite parmi ses fils, Brutus au-vert-escu, Margadud, Bladud, Bod, Loan, Kincar, etc. Ebranch laissa le trône à Brutus au-vert-escu, qui le transmit à son fils Leir, homme juste et pacifique; des guerres civiles affligèrent cependant sa vieillesse, mais elles cédèrent aux sages dispositions du prince Rudhudibras, qui édifia aussi les villes de Kaerleir [3], et de Guitonie [4].

Rudhudibras fut remplacé par Bladud. Ce monarque posa les fondemens de Kaerbarum ou Bath, et fut l'un des hommes

[1] Dumbarton.
[2] Maidstone.
[3] Carlisle.
[4] Wightown.

les plus ingénieux de son siècle. On lui doit le premier établissement public des bains thermaux. Il était grand magicien, et ses enchantemens créèrent ces feux inextinguibles, retenus dans le sein de la terre, et qui transmettent aux eaux de Bath leur chaleur bienfaisante. Bladud voulut enseigner la nécromancie à ses sujets. Cette science consiste à interroger sur l'avenir des cadavres qui semblent un moment ressuscités, et qui répondent aux questions qu'on leur adresse. Il suffit, pour obtenir ce résultat, de mélanger d'eau pure un peu de sang humain, et d'écrire avec cette liqueur les propositions auxquelles on désire une solution. La couleur de l'eau, teinte de sang, attire les mauvais esprits, les engage à entrer dans les corps privés de la vie, et leur confère la puissance de rendre un instant la parole à ces froides reliques. Bladud reçut la punition de son impiété: il se fabriqua des

ailes artificielles, mais elles ne purent le soutenir, et il tomba du haut des airs sur le temple d'Apollon, à Trinovante.

Le trône appartint à son fils Leir (Lear), qui, durant soixante années, se fit adorer de ses sujets, et qui fixa son séjour dans la ville de Leicester. Ce prince avait trois filles, Gonérille, Régane et Cordélia, qu'il aimait avec une extrême tendresse. Il conçut le projet de leur partager ses états, et les interrogea sur les sentimens qu'elles avaient pour lui, afin de les récompenser en proportion de l'énergie de leur amour filial. Les deux aînées cherchèrent à le flatter, en l'assurant qu'elles l'aimaient plus que toute chose au monde; Cordélia répondit avec simplicité qu'elle l'aimait comme son père. Le roi Leir, se croyant dédaigné par sa fille, l'exclut du partage de ses biens. Il donna les provinces australes à Gonérille, en la mariant au duc de Cornwall, les provinces du

nord à Régane, qui reçut la main d'Ennin, duc d'Albanie; et il se réserva la moitié du royaume. La belle Cordélia, déshéritée, épousa cependant un roi de Neustrie nommé Agamp, qui ne lui demanda que son cœur. Mais bientôt les deux duchesses parvinrent, en excitant l'ambition de leurs maris, à les armer contre leur père. Le malheureux Leir se réfugia dans les Gaules, près de Cordélia, qui déposa en pleurant la couronne de Neustrie à ses pieds. Agamp embrassa la cause du monarque détrôné. Cordélia prit elle-même le commandement de l'armée de son époux; elle passa dans l'île britannique, défit les troupes que les deux ducs lui opposèrent, et rétablit son père dans tous ses droits. Agamp recueillit la succession du roi Leir; mais il mourut peu de mois après, et Cordélia gouverna pendant cinq années des peuples qui l'adoraient. Cependant les fils de Goné-

rille et de Régane, Morgan et Cymédage, s'allièrent à des guerriers qui s'indignaient de voir le sceptre dans les mains d'une femme. Ils fomentèrent un soulèvement, parvinrent à se saisir de Cordélia, et la plongèrent dans un affreux cachot. La noble princesse, pour se soustraire à l'infortune et aux outrages qui la menaçaient, s'arracha courageusement la vie. Morgan et Cymédage se disputèrent alors la couronne. Ils combattirent en bataille rangée sur les confins de la Kambrie; Cymédage succomba, et Morgan, devenu roi, maintint ses états en paix durant l'espace de trente années. Le beau jouvenceau Riowal lui succéda. Le trône fut ensuite occupé par Gurgusc, par Sicilius, par Lago, par Cymmer, par Gorboduc qui, de sa femme Indora, eut deux fils, Fterrex et Porrex, nouveaux frères ennemis. Porrex ayant voulu faire assassiner Fterrex, celui-ci passa dans la pe-

tite Bretagne, d'où bientôt il revint avec un secours formidable; mais il ne put éviter son sort, et il périt sous les coups de son frère. Leur mère Indora qui préférait Fterrex, indignée et furieuse, pénétra la nuit près de la couche de son fils Porrex, lui plongea un poignard dans le cœur, et, nouvelle Médée, dispersa ses membres palpitans. Le peuple, exaspéré par tant d'horreurs, s'empara de cette mère dénaturée et la mit à mort à son tour. La Bretagne, alors, se trouva livrée à tous les maux qui accompagnent la guerre civile. Cinq chefs prirent à la fois le titre de rois. Mais Dowalo Molmith, fils de Cloteu, duc de Cornwall, parvint à se défaire de ses rivaux. Il tua de sa propre main, dans un combat, Rudanc, roi de Kambrie, Pugnor, roi de Logrie, et Staler, roi d'Albanie, qui s'étaient réunis contre lui. Il subjugua l'île entière, décora son front du diadème d'or, et, d'in-

trépide soldat devenu sage législateur, il gratifia ses peuples d'un code de lois qui, de son nom, s'appelèrent les lois Molmithines, et dont plusieurs étaient encore observées, en Angleterre, au douzième siècle. Ce fut lui qui, le premier, voulut que les cités, les villes, les voies publiques, fussent des lieux de sûreté pour tous, et que les temples servissent d'asile aux fugitifs. Ce héros fut enseveli à Trinovante, près du temple de la Concorde, érigé par ses soins, et dans lequel il avait obtenu de ses grands et du peuple le serment de veiller à l'exécution de ses lois.

Dowalo laissa deux fils, Belinus et le célèbre Brennus. Leur premier mouvement fut de se disputer la couronne; mais les sages conseillers qui avaient entouré leur père parvinrent à les apaiser. Belinus eut la Logrie, la Kambrie et le Cornwall; Brennus le reconnut pour su-

zerain et gouverna la Northumbrie, depuis le Humber jusqu'à Cathnesie (Caithness). Après quelques années de repos, ce prince s'embarqua pour la Norwége, afin de solliciter la main d'Elfrige, fille du roi de cette contrée. Il l'obtint en effet; mais il ne revint avec elle vers la Bretagne, que dans le dessein de combattre son frère et de le détrôner. Ses vaisseaux rencontrèrent en pleine mer ceux du roi de Danie, Wilter, dès longtemps épris de la princesse de Norwége. Wilter ne laissa pas échapper une si belle occasion; il s'empara du vaisseau qui portait la pucelle, et, désertant le combat, il fit force de voiles pour échapper avec sa proie. Les vents lui refusèrent leurs faveurs et le jetèrent sur les côtes de Bretagne, où Belinus, instruit des projets de Brennus, attendait, sous les armes, l'arrivée de son frère. Wilter, entouré par les troupes de Belinus, offrit à ce prince

le secours de ses soldats. La bataille fut terrible, mais Wilter combattait pour l'amour et la liberté, il fit des prodiges de valeur, et Brennus fut défait. Le roi Danois ayant fait hommage de ses états au roi Breton, en reçut des vaisseaux qui le ramenèrent en triomphe à ses sujets, avec sa belle épouse.

Cependant les jeunes guerriers de la petite Bretagne et de la Neustrie accouraient en foule sous les drapeaux de Brennus repoussé, mais non vaincu; et Belinus augmentait incessamment ses cohortes. La reine Towina, leur mère, leur inspira des sentimens plus généreux. Les deux frères passèrent ensemble dans les Gaules, réunirent d'innombrables bataillons, s'élancèrent au sommet des Alpes, retombèrent comme un torrent sur la molle Italie, subjuguèrent les Toscans et les Étrusques, et pénétrèrent dans la ville de Rome.

Après ce mémorable événement, Belinus reprit la route de ses états. Brennus resta dans la contrée qu'il avait conquise, fit la paix avec les Romains, marcha vers la Macédoine, et forma le projet d'aller à Delphes spolier le temple d'Apollon; mais il périt misérablement. La plupart des Gaulois qui avaient suivi ce chef aventureux passèrent dans l'Asie mineure, s'y fixèrent, et leurs descendans furent connus sous le nom de Galates Tectosages.

Belinus mourut après un règne glorieux et fut inhumé à Trinovante. Gurgunit Bardut, son fils, déclara la guerre au roi de Danie, qui refusait le tribut auquel il s'était engagé; il le vainquit et le tua. Guthelin, qui porta ensuite le sceptre de la grande Bretagne, gouverna ses peuples avec sagesse, et leur donna pour reine la belle Marcia, princesse d'une haute vertu et d'un rare savoir, qui rédigea un code de lois qu'on nomma marcianes, et que,

long-temps après, le grand Alfred traduisit en langue saxonne, sous le nom de marcelage. Sicilius, Rimer, Danius, le féroce Mornid, le sage Gorbonien, le fourbe Arthagalo, se succédèrent sur le trône. Cet Arthagalo fut déposé par les barons, qui couronnèrent son frère Élidure, modèle de douceur et de piété. Trois fois détrôné par ses frères, livré aux tortures, plongé dans des cachots infects, trois fois rétabli par la volonté du peuple, Elidure refusa constamment la vengeance qui lui était offerte, et combla de bienfaits jusqu'à ses bourreaux. Après lui, la puissance royale appartint successivement à Morgan, à Idwalo, à Euman, à Rimo, à Seroncius, à Coïllus, à une série de princes dont les noms ne rappellent aucune action éclatante. Leurs batailles, leurs triomphes, leurs magnificences, sont effacés de la mémoire des hommes, et n'ont été déposés que dans des archives qui ont disparu

comme eux. Belgabred, cependant, fut un moment célèbre par son extrême courtoisie et l'étonnante beauté de sa voix. Orphée ne produisit pas plus de merveilles chez les Thraces [1]; Néron n'obtint pas plus de succès chez les Romains, que le roi Belgabred parmi les Bretons enthousiasmés.

Hély, l'un des derniers rois de cette longue dynastie, engendra trois fils, Lud, Cassibelan et Nennius. Lud fut roi de la Grande-Bretagne. Il environna Trinovante de tours et la nomma Kaerlud; elle s'est appelée depuis Kaerlondon, puis simplement London (Londres). Lud fut enseveli près de l'une des portes de la ville, que l'on désigna sous le nom de Porthlud, et qui devint Ludegate [2] en Saxon. Il

[1] Henry de Huntingdon, archidiacre de Canterbury, *Epist. ad Warinum*.

[2] Une des rues de Londres porte encore ce nom.

laissa deux fils, Androgée, duc de Kent, et Teunancius, duc de Cornwall; mais ce fut Cassibelan, son frère, qui lui succéda.

Ici l'histoire des deux Bretagnes prend un nouveau caractère; la scène s'ouvre, les Romains apparaissent. La petite Bretagne, aperçue par les légions de César, sort de son obscurité. Les deux contrées sont dévouées à la conquête. C'est une proie nouvelle, offerte à la cupidité du peuple qui veut porter jusqu'aux bornes du monde les limites de sa domination. Attaquées avec l'immense supériorité de l'expérience, de la civilisation et des arts, elles seront vaincues; mais elles devront le secret de leur force à leurs propres malheurs.

Le récit de la conquête des Gaules armoricaines peut se lire dans les Commentaires de César. Je me garderai de le répéter. Je ne puis, toutefois, résister au besoin de faire connaître le caractère que

déployèrent les Bretons péninsulaires, dans une lutte sanglante où le bon droit, le patriotisme et le courage, succombèrent sous les forces immenses et l'impitoyable habileté des Romains.

Jules César venait de pacifier les Gaules après une longue, mais inutile résistance. Il avait placé des légions en quartier d'hiver à Chartres, à Tours et à Angers. La septième légion, sous le commandement de Publius Crassus, gardait ses aigles dans cette dernière ville. Les subsistances étaient rares, et Crassus avait envoyé des tribuns équestres dans les principales provinces de la Bretagne, afin de hâter le paiement du tribut et de veiller à l'envoi des approvisionnemens. Trébius et Terracidius s'étaient rendus chez les Eusébiens, dont la ville de Dol était la capitale; Marcus Trébius et Gallus chez les Curiosolites, à Tréguier; Quintus Vélanius et Titurius Gillius chez les Vénètes

ou les habitans de Vannes. Ces derniers s'imaginèrent qu'en retenant Gillius et Vélanius, ils parviendraient à se faire rendre les otages que Crassus avait choisis dans les familles les plus honorables.

Les Eusébiens, à leur exemple, s'opposèrent au départ de Trébius et de Terracidius. Les princes, les chefs des sénateurs, s'envoyèrent réciproquement des ambassadeurs, s'engagèrent à ne rien entreprendre que d'un commun accord, se promirent de s'exposer aux mêmes dangers et de subir ensemble les conséquences rigoureuses des événemens qui se préparaient; et ils sollicitèrent les autres cités de repousser la servitude que leur avaient apportée les Romains, et de ressaisir la liberté qu'ils tenaient de leurs pères. Toute la région maritime accéda sans balancer à cette proposition, et dès qu'on fut assuré de son adhésion, les Vénètes et les Eusébiens députèrent vers

Publius Crassus pour lui proposer l'échange des otages.

Crassus se hâta d'informer César de cet événement. Le général romain fit construire des navires sur la Loire et la côte Pictavienne, et donna l'ordre de réunir des mariniers et des pilotes, qui devaient se trouver prêts à l'époque où lui-même aurait rassemblé son armée.

Les Vénètes ne doutaient pas que César ne leur fît un grand crime d'avoir jeté dans les prisons, d'avoir mis aux fers les envoyés de Rome, dont le nom seul était alors la terreur des nations. Le péril leur apparut dans toute sa grandeur, et ils résolurent de l'affronter. A cet effet, ils préparèrent tous les objets nécessaires à l'armement de leurs vaisseaux. Ils n'ignoraient pas que les Romains n'avaient que des connaissances imparfaites sur la topographie de leur pays et la situation de leurs ports, que leurs chemins étaient

âpres et difficiles, et que les armées ennemies ne pouvaient, à défaut de vivres, rester long-temps sur leur territoire. Il est bien vrai qu'ils avaient été déjà victimes d'accidens qu'ils n'avaient ni prévus, ni supposés. Mais ils se confiaient en la bonté de leur cause; ils possédaient de meilleurs navires que les Romains; ceux-ci n'avaient jamais pratiqué les plages, les îles, les retraites où l'on se proposait de les attirer et de les combattre; la navigation de l'Océan était tout autre que celle des fleuves ou de la Méditerranée; ils s'armèrent donc de courage, approvisionnèrent leurs forteresses maritimes, assemblèrent leur armée navale à Vannes, dans le golfe du Morbihan [1], point vers lequel ils pensaient que César dirigerait ses efforts; s'adjoignirent les Léonais, les Trécoreuses, les Nantais, les

[1] Mor-bihan, la Petite-Mer.

Diablinthes, et envoyèrent des messagers dans la grande Bretagne pour solliciter des secours.

César pesa toutes les difficultés de l'opération qu'il allait entreprendre. Il jugea que, dans l'état des choses, il serait imprudent de pardonner l'injure faite à Rome, ou à lui-même, dans la personne de ses chevaliers, la rebellion après la foi jurée, et surtout la conjuration de tant de villes. Toutes les Gaules avaient les yeux fixés sur l'Armorique péninsulaire. Le plus insignifiant des événemens pourrait attirer au combat des hommes qui aimaient encore la liberté, et qui ne sentaient qu'en frémissant les liens de la servitude. S'il différait un instant sa vengeance, le feu de la révolte, en se propageant, allait le plonger dans un embarras inextricable.

César songea donc à frapper des coups décisifs, avant qu'un plus grand nombre

de cités entrevissent la possibilité de lui échapper. Il chargea Titus Labiénus, à la tête d'une cavalerie éprouvée, de contenir Reims, les Belges et les Germains; il confia la défense de l'Aquitaine à Publius Crassus, avec douze cohortes; il envoya trois légions, sous les ordres de Quintus Titurius Sabinus, contre les Unelles ou Dinanais, les Trécorenses et les Corisopitenses; il donna le commandement de l'armée navale à Décius Brutus, en lui ordonnant de suivre les côtes méridionales de la péninsule et d'aller combattre les Vénètes; et lui-même, suivi de ses légions d'élite, s'avança, par terre, contre ce peuple infortuné. Les Diablinthes ou Macloviens coururent au secours des Vénètes.

Viridonix défendait les frontières des Unelles. Il commandait l'armée confédérée, que de nouvelles troupes accroissaient journellement. La cause des Vé-

nètes et des Eusébiens était devenue celle de tous les cœurs généreux. Les chefs des Aulerciens, ayant émis le vœu de recourir à la clémence de César, n'avaient réussi qu'à provoquer l'indignation du peuple de Ploërmel, qui, dans sa fureur, avait massacré plusieurs sénateurs, avait fermé les portes de la ville et s'était joint en masse aux cohortes de Viridonix. Ce qui nourrissait encore la passion désespérée des Armoricains, c'est que les Romains se faisaient accompagner d'une multitude de brigands, de lâches sans aveu, appelés de toutes les parties des Gaules, et dont l'unique occupation était le pillage, le meurtre et l'incendie; l'exaspération était au comble.

Parvenu près du territoire des Unelles, Sabinus choisit une position favorable, traça un camp, s'y fortifia et se renferma dans ses tentes, comme s'il eût redouté son ennemi. L'ardent Viridonix fit de

vains efforts pour l'attirer au combat. Les Armoricains insultaient chaque jour les clôtures des Romains qui se gardèrent de se commettre avec eux, et dont la patience devint bientôt un sujet de risée. Sabinus fit répandre adroitement le bruit qu'il était frappé de crainte. Il envoya même à ses adversaires un transfuge gaulois qui leur parla de la frayeur extrême des Romains, leur apprit que les légions de César étaient vivement pressées par les Vénètes, et que Sabinus faisait secrètement ses dispositions pour évacuer son camp la nuit suivante, et voler avec son armée au secours de César. A cette nouvelle, Viridonix et les chefs s'assemblèrent et formèrent le projet d'aller combler les fossés du camp des Romains et de les attaquer dans le désordre du départ. Les Unelles employèrent la journée à fabriquer des fascines, et, chargés de ce fardeau, ils arrivèrent, au milieu de la nuit,

jusqu'aux clôtures; mais Sabinus et les siens les attendaient en bon ordre. Ils prirent les Armoricains en face et de flanc. Les assaillans surpris, s'embarrassèrent dans leurs fascines. Le courage était égal de part et d'autre, mais les Romains avaient l'avantage du lieu, celui du sang-froid, celui de l'habileté; les Armoricains refusèrent d'écouter leurs chefs, qui voulaient en sauver une partie, en ordonnant la retraite; et le carnage ne cessa que lorsque les Romains furent fatigués de tuer.

Pendant que ces événemens se passaient, César marchait contre les Vénètes, et son armée s'avançait à la fois par mer et par terre. Les forteresses des Vénètes étaient placées sur des rochers que la mer entourait quand elle était haute, c'est-à-dire deux fois le jour; et les vaisseaux qui eussent porté des soldats au pied des murailles, seraient infailliblement devenus

la proie de l'ennemi, à marée basse. Les ingénieurs romains parvinrent à élever des digues et des chaussées, afin de donner l'assaut; mais quand les Vénètes se voyaient trop pressés dans un lieu, leurs navires les transportaient sur un autre rocher, où ils se défendaient de nouveau. César éprouva d'assez grandes pertes; les vents avaient retardé ses vaisseaux : ils n'arrivèrent que par divisions successives, et ils se trouvèrent, pendant quelque temps, inférieurs en nombre à ceux des Vénètes.

Les vaisseaux des Armoricains bretons, plus larges, construits avec plus de science que ceux des Romains, supportaient aussi beaucoup mieux l'effort des vagues. Les proues et les poupes étaient fort élevées au-dessus des eaux; des bordages de chêne d'une grande épaisseur adhéraient aux flancs par d'énormes boulons de fer; les ancres étaient attachées par des chaînes au lieu de cables; et pour

voiles, ils avaient des peaux flexibles, bien tannées, bien corroyées, dont la solidité pouvait affronter les tempêtes de l'Océan [1]. Il parait que les Bretons avaient déjà renoncé à l'usage des avirons.

La flotte romaine, plus légère, n'était au contraire servie que par des rames; elle devait se briser contre les masses ennemies, ou sur les rochers qui bordaient les rivages. César renonça bientôt au système d'attaque qu'il avait adopté; il voulut tenter la fortune qui, jusqu'à ce jour, l'avait si bien secondé, et il donna l'ordre à Brutus de défier au combat les Armoricains. Les Vénètes ne doutèrent pas de la victoire; et leur armée navale, sortant des ports où elle était en sûreté, vint se placer devant celle des Romains.

[1] On a repris depuis peu, dans la marine française, l'usage de fixer les grosses ancres avec des chaînes; et l'on fait, en Angleterre, des expériences sur des voilures en peau substituées aux voilures en toile.

Ni Brutus, qui commandait la flotte romaine, ni les tribuns des chevaliers, ni les centurions à qui les vaisseaux étaient confiés, ne songèrent d'abord à la possibilité du succès. Les traits que leur lançaient les vaisseaux bretons, les frappaient de haut en bas avec une force extrême, tandis que les leurs, tirés de bas en haut, manquaient tout leur effet.

Mais le vent venant à faiblir, les Romains s'aperçurent que leurs ennemis perdaient les moyens de manœuvrer avec facilité. l'aspect d'un inévitable danger leur suggéra un merveilleux expédient; ils préparèrent de grandes faulx, semblables à celles dont on se servait pour la défense des remparts, se placèrent côte à côte des navires armoricains, et déployant une rare intrépidité, ils parvinrent à couper les cordages qui servaient à la manœuvre des voiles. Les Vénètes se trouvèrent bientôt dans l'impossibilité de se mouvoir. Il ne restait

qu'à se battre corps à corps, et les Romains montrèrent une ardeur d'autant plus vive que la bataille se donnait sous les yeux de César, en présence de l'armée de terre qui occupait tous les postes élevés du rivage, et qu'aucune action glorieuse ne pouvait rester inaperçue.

Le sort de la malheureuse Armorique fut décidé. Les Romains escaladèrent ses navires; ils en prirent un grand nombre; les vaisseaux même qui avaient évité l'atteinte des faux tranchantes, se virent attaqués, au milieu d'un calme absolu, par des forces supérieures. Quelques uns s'échappèrent à la faveur des ténèbres.

Un peuple tout entier tomba dans un seul jour. Cette défaite fut d'autant plus désastreuse, que la jeunesse et l'âge mûr étaient accourus de toutes parts, afin de défendre l'indépendance et la liberté bretonnes. La plupart des guerriers préférèrent la mort aux fers que leur présentaient les

Romains. Les forteresses, privées de défenseurs et de subsistances, se rendirent successivement à César, qui se vengea d'une manière barbare. Il ordonna, de sang-froid, le massacre du sénat des Vénètes, et fit vendre à l'encan toutes les familles qui peuplaient la contrée.

Il paraît que les habitans de la Grande-Bretagne n'avaient pas été sourds à l'appel des Vénètes, et que plusieurs de leurs vaisseaux avaient combattu avec la flotte qui succomba sur les côtes du Morbihan. Ce fut pour Jules César un prétexte de guerre; et, le 26 du mois d'août de la cinquante-cinquième année avant l'ère chrétienne, il traversa la Manche avec deux légions. Ses premiers succès furent douteux, si l'on en croit Lucain faisant parler Pompée :

Territà quæsitis ostendit terga Britannis [1].

[1] Lucan. II, 572.

Il revint, l'année suivante, avec cinq légions et plus de deux mille chevaux, et trouva un adversaire digne de lui dans Cassibelan, qui, suivi de plusieurs rois, ses sujets, repoussa les Romains à Dorobern [1], et les força d'ajourner encore leurs projets. Mais tandis que Cassibelan célébrait sa victoire par des réjouissances, il était trahi par Androgée, son neveu, qui livrait Trinovante à César. L'armée de Cassibelan, divisée, fut facilement défaite; et l'infortuné capitaine se soumit à payer aux Romains un tribut annuel de trois mille livres d'argent.

La grande Bretagne, après la mort de Cassibelan, ne tenta que des efforts partiels pour se soustraire au joug des Romains, qui s'appesantissait sur elle. Son histoire, jusqu'à l'époque où le premier des Constantins monta sur le trône des Césars, ne

[1] Canterbury.

serait ici qu'un tableau sans intérêt des nombreuses misères infligées aux peuples par les passions des grands.

Les diverses provinces bretonnes étoient gouvernées, sous la domination suzeraine de l'empire de Rome, par des princes qui prenaient le titre de rois ou de ducs, et qui reconnaissaient encore la suprématie du roi de Trinovante. L'un des derniers, nommé Cohel, d'abord duc de Kaereolum ou Glocester, fut père de la célèbre et pieuse Hélène, la première impératrice que les fidèles aient placée au rang des saints, la mère du grand Constantin [1]. A la mort de Cohel, Octavius, son frère, duc de Windisilore ou Windsor, s'empara du trône

[1] Quelques historiens prétendent qu'elle naquit à Drapane, en Bithynie, et dans une des plus basses conditions; ils en font une servante d'auberge. Existait-il des auberges au troisième siècle? Les anciens chroniqueurs anglais n'hésitent pas à revendiquer Hélène pour leur patrie, et le fait ne me semble pas improbable.

de Bretagne. Constantin avait disposé de cette couronne en faveur d'un autre frère de Cohel, et il lui donna des troupes pour combattre Octavius, qui se vit forcé de chercher un asile en Norwége. Mais son antagoniste ayant péri par un accident imprévu, Octavius remonta sur le trône, et vécut en paix jusqu'au règne de l'empereur Gratien.

Octavius, accablé de vieillesse, et désirant pourvoir au soin de son gouvernement, rassembla les grands de ses Etats, et leur demanda conseil sur le choix de son successeur. Il n'avait qu'une fille; mais il lui restait un neveu, et ce neveu était Conan Mériadech. Les conseillers furent d'opinions diverses. Quelques uns pensèrent qu'il serait convenable de marier la princesse à quelque souverain étranger, en lui remettant une dot en numéraire, et de réserver le trône à Conan qui le méritait. D'autres parurent s'étonner

que l'on cherchât un héritier quand il existait une héritière. Le duc de Cornwall, Caradoc, ouvrit un avis différent. La Bretagne, disait-il, avait apprécié les talens et les vertus de Maxime, fils d'un oncle d'Hélène, romain de nation, et tout à la fois du sang royal de Bretagne et de celui de l'Empire[1]. Il proposait de l'appeler à Trinovante, et de lui confier la couronne et la fille d'Octavius. Cet heureux hymen devait être le gage d'une paix éternelle avec les Romains. Le conseil se sépara sans rien conclure. Conan sortit indigné.

Tandis que les princes étaient divisés, qu'une rumeur croissante se propageait de

[1] Des historiens le font naître en Espagne, et de basse extraction : ils ne désignent pas le lieu de sa naissance. Maxime se vantait, suivant eux, d'être issu de sang royal, et ils ne disent pas quelle est la race dont il sortait ou prétendait sortir. Ils écrivent qu'il vint en Bretagne pour la première

province en province, et que des partis se formaient, Caradoc, sans perdre de temps, avait envoyé à Rome son fils Maurice, avec un message pressant pour Maxime. Le vieux breton connaissait l'ambition du général romain et son génie entreprenant. Il savait combien ce cœur énergique s'était trouvé blessé lorsque Théodose avait reçu la pourpre romaine. Il devinait son avenir, et il l'engageait à venir épouser la fille d'Octavius, qui mettrait sous ses ordres une foule de braves chevaliers, tandis que son nom, que son rang, que sa valeur détermineraient les légions romaines, fatiguées du ciel brumeux des îles britanniques, à le suivre en Italie, et à faire valoir ses droits le glaive en main. Maurice persuada facilement Maxime, qui fut bientôt

fois, à la suite de Théodose. Nos chroniqueurs affirment que Théodose l'y trouva et lui conféra le grade de général.

sur les côtes de la Grande-Bretagne avec de nombreux amis.

L'arrivée du général romain étonna le vieil Octavius, qui penchait pour son neveu Conan. Sa première pensée fut que les avares dominateurs du monde lui demandaient de nouveaux tributs. Il appela Conan et lui ordonna de réunir ses chevaliers et de marcher à la rencontre de l'étranger. Conan vit bientôt accourir près de lui la plus brillante jeunesse, et il se présenta au Port-Hamon où Maxime était campé.

Ce guerrier songeait aux suites probables de sa témérité, et s'indignait d'avoir accédé si légèrement aux insinuations de Maurice. Les hommes qui l'accompagnaient, bien que ce fussent des gens d'élite, étaient hors d'état de se mesurer contre une armée dix fois plus forte. Maurice, qui connaissait les mœurs de ses compatriotes et les

adroites menées de son père, lui conseilla de faire sortir de son camp douze personnes d'un âge vénérable, élevant des branches vertes en signe de paix, et chargées d'annoncer que Maxime n'avait d'autre mission que de porter à Octavius des mandemens impériaux. Les chevaliers bretons les accueillirent et leur demandèrent par quel motif ils étaient si nombreux, car ils avaient plutôt l'air de chercheurs de querelles que de pacifiques envoyés. Maurice porta la parole; il répondit qu'il n'eût pas été séant qu'un si grand monarque se fût présenté seul et sans armée, d'autant qu'il n'ignorait pas que plusieurs chefs le haïssaient à raison des actions éclatantes de ses aïeux, et de la puissance de Rome qu'il représentait.

Conan voulait la guerre; Caradoc et d'autres hauts seigneurs l'en dissuadèrent. Le glaive rentra dans le fourreau, et le chef breton escorta Maxime jusqu'à Tri-

novante, et l'introduisit près de son oncle.

Mais Octavius se survivait à lui-même; et le titre de gouverneur de la Grande-Bretagne, dont l'empereur Gratien avait décoré Maxime à son départ, valut à ce général un parti formidable; il épousa la fille d'Octavius, et devint héritier de la couronne (an 381 de J.-C.). Conan se rendit en Albanie, arma des Pictes et des Ecossais, et déclara la guerre à Maxime[1]. La lutte fut sanglante; le sort des combats parut long-temps indécis; mais les légions romaines, ébranlées par les promesses de Maxime, l'ayant proclamé empereur, il demanda une entrevue à Conan, lui dévoila tous ses projets, et offrit à son ambition une partie de l'empire que sa nouvelle position lui ordonnait de conquérir.

[1] Vincent de Beauvais, *Miroir hystorial*, 17[e] chap., 17[e] liv.

Il ne mettait à ses largesses d'autre condition que l'amitié du prince breton et le secours de son bras. Conan se donna sans réserve à l'usurpateur.

Les historiens ont raconté diversement l'événement qui plaça le diadème impérial sur le front de Maxime. Selon Sulpice Sévère, les vieilles bandes romaines, reléguées dans la Bretagne, regrettaient le séjour de l'Orient, ses vins, ses fruits, ses mœurs polies, et se plaignaient d'être bannies sous un climat glacial, loin du beau soleil de leur patrie, au milieu des marécages et des forêts, chez un peuple de sauvages; l'armée en tumulte se donna un empereur dans l'espoir de retourner à Rome; Maxime ne pouvait refuser la pourpre sans péril, et l'ayant reçue, il devait la défendre par les armes. Sigebert prétend que le soulèvement des soldats ne fut que la conséquence de ses intrigues. Paulin sur Eutrope assure qu'il

repoussa d'abord avec indignation les propositions qui lui furent faites, mais qu'il se vit contraint de les accepter. Prosper déclare qu'il fut choisi par les chevaliers romains, et confirmé par les soldats. Quoi qu'il en soit, il vit que sa destinée l'entraînait inévitablement vers l'empire ou à la mort : il n'était plus temps de réfléchir.

Le vaillant, le hardi, le généreux Conan rassembla ses amis, ses alliés, ses serviteurs, tout ce que la jeunesse de l'île comptait de brillant, de brave et d'aventureux. L'air martial des cohortes qui se formèrent sous sa bannière, anima les légions romaines d'une nouvelle ardeur. Elles se promirent la conquête du monde, s'embarquèrent suivies de plus de douze mille Bretons, et firent voile vers la péninsule Armoricaine (an de J.-C. 383.)

Je m'arrête. L'histoire que j'entre-

prends de donner au public commence au moment où la flotte de Maxime toucha le rivage de la Péninsule. Je ne quitterai désormais son territoire que lorsqu'il sera nécessaire d'expliquer, par des événemens étrangers, ceux qui décidèrent de son sort. En rappelant mes souvenirs, je vais évoquer de grandes ombres. Je montrerai une nation simple, ignorante de fraude, laborieuse, patiente dans l'adversité; dans la prospérité, généreuse; forte d'ame et de courage; loyale surtout, et d'amitié franche et bonne. Je la montrerai dans toutes les situations où l'ambition des grands jette les peuples, ses instrumens; tourmentée par les guerres, les superstitions, la misère, les mauvaises lois; repoussant les unes par la bravoure, les autres par la morale, le travail, la constance dans la poursuite des améliorations sociales. Si je parviens à conquérir pour elle l'intérêt qui s'attache à

l'originalité des faits, le respect que sollicite la peinture naïve des vertus publiques et privées, l'admiration qui s'éveille au récit des grandes et nobles actions, j'aurai fait connaître la Bretagne, ma patrie, plus belle encore à mes yeux que je ne saurais le dire.

HISTOIRE

DES ROIS ET DES DUCS

DE BRETAGNE.

CONAN MÉRIADECH.

383 à 421.

LIVRE PREMIER.

Conquête de la Bretagne armoricaine par Conan Mériadech. — Distribution des gouvernemens et charges principales de l'État à ses capitaines. — Mariage de Conan. — Établissement de la foi chrétienne. — Druides. — Assemblée des États-Généraux. — Amélioration dans l'assiette des impôts et dans la distribution de la justice. — Abolition des Druides. — Mort des Druidesses. — Mort de Conan.

Malo mori quam fœdari. [1]

Le trône de l'Orient était occupé par Théodose, et Gratien portait le sceptre de l'Occident,

[1] *Voy.* la note A, à la fin du volume.

lorsque Maximus Magnus, général romain, à la tête de quelques légions qui l'avaient revêtu de la pourpre impériale, quitta les rivages de la Grande-Bretagne [1]. Il rêvait la conquête du monde. Il parcourut les Gaules en vainqueur, et durant cinq années les nations l'admirèrent au faîte de la gloire. Il tomba sous les murs d'Aquilée; et l'inexorable histoire l'a placé parmi les tyrans.

Douze mille guerriers bretons, sous le commandement de Conan Mériadech, ou Murdoch, leur prince [2], composaient la portion de son armée sur laquelle il fondait ses plus grandes espérances [3]. Maxime avait épousé l'héritière d'un royaume de Bretagne, parente de Conan Mériadech [4], et les nouveaux droits du Romain au trône de Trinovante [5] nuisaient seuls à ceux

[1] Ammian. Marcellin. l. 20, 26, 27. — Zozim. p. 760.

[2] Le nom de Conan signifie *Roi;* c'est le même mot que *Cyning*, *Koning* et *King*.

[3] Gildas, *de Excidio Britanniæ*, p. 117.

[4] Vincent de Beauvais, *Miroir hystorial*, liv. 17, ch. 95. — Le Baud, *Histoire de Bretagne*.

[5] Londres.

du chef Breton. Mais le cauteleux Maxime, dont les vœux ne se bornaient pas à régner sur un peuple à demi sauvage, n'avait désiré la puissance souveraine dans l'île Britannique, qu'afin de l'employer à former des cohortes auxiliaires de ses légions romaines. Après avoir combattu Conan, dont il avait admiré la valeur, il était parvenu à l'attirer dans ses rangs avec les princes ses amis, et leurs créatures. Il lui avait confié ses vastes projets; l'ambition du Breton s'était éveillée; et, dans la nef d'où les deux guerriers voyaient se dérouler devant eux les côtes Armoricaines, Maxime disait encore à Conan : « Oublie à jamais ce pays froid et « chétif que tu quittes; je te ferai si bonne part « de mes conquêtes, que tu n'auras nul regret à « ta malplaisante patrie[1]. » Peu d'heures après, la flotte impériale se rangeait dans le hâvre d'Occismor, ou *Legionenses*, aujourd'hui Saint-Pol de Léon, à l'extrémité septentrionale de la péninsule Armoricaine, ou de la petite Bretagne.

D'importantes considérations avaient déter-

[1] Le Baud, *Hist. de Bret.*, pag. 44.

miné Maxime à choisir ce point de débarquement sur les côtes gauloises. Il savait que des troupes nombreuses occupaient la Neustrie, tandis qu'une seule légion était répartie sur tout le territoire de la Létanie seconde, la moitié la plus occidentale de la petite Bretagne[1]. Il n'ignorait pas que les peuples de cette contrée ne portaient qu'avec impatience le joug des Romains; que la plupart des communautés ou des villes, associées pour la défense, mais indépendantes les unes des autres sous tout autre rapport, se rangeraient sans peine au parti du chef puissant qui viendrait diminuer la quotité du tribut qu'elles ne payaient qu'à regret; et que les cités, fatiguées du séjour continuel des étrangers, saisiraient avec ardeur l'occasion de s'en délivrer. Maxime était né chrétien; mais si l'ambition est parfois superstitieuse, elle est le plus souvent athée. La religion des Druides paraissait encore toute-puissante dans la Bretagne gauloise, bien que de saints personnages y prêchassent l'Evangile et sa morale salutaire; et le nouvel empereur s'était promis

[1] P. Orosius, lib. 7. — Gildas, *de Excidio Britanniæ*.

de favoriser l'une ou l'autre croyance, selon qu'il trouverait plus de secours et de partisans dans les disciples des apôtres, ou parmi les fauteurs du druidisme. Le polythéisme n'était défendu que par le petit nombre d'hommes qui avaient adopté les mœurs et les opinions des anciens Romains; leur puissance n'était point redoutable, elle diminuait de jour en jour, et Maxime se trouvait disposé à les sacrifier entièrement. Ses vues se portaient plus loin que la Bretagne armoricaine.

Le premier pas de Conan Mériadech sur le territoire breton fut un succès. La ville d'Occismor était défendue par une forteresse où se trouvaient placées des troupes romaines; il en fit le siége, et elle se rendit [1]. Maxime, maître de cette clef de l'Armorique, en augmenta la force par de nouvelles fortifications, afin de se préparer une place de retraite, s'il éprouvait un revers. Mais déjà son nom avait été répété dans toutes les garnisons qui défendaient la côte. Gratien et Théodose n'étaient,

[1] Le Baud, *Hist. de Bret.*, pag. 44. — D'Argentré. — Touss. de Saint-Luc, *Hist. de Conan*, p. 20.

pour des soldats si éloignés du siége de leur empire, que des fantômes de souverains dont ils connaissaient à peine l'existence. Les grâces ni les faveurs ne venaient les chercher à cette extrémité du monde. Maxime était près d'eux; il portait la pourpre impériale; ses compagnons n'en parlaient qu'avec enthousiasme; la fortune accourait au devant de ce grand capitaine qui promettait de la partager; que fallait-il de plus? Les légions ne balancèrent qu'un instant; elles remirent les places fortes à Maxime, et joignirent leurs aigles à celles qui le suivaient depuis Trinovante.

Gratien, toutefois, n'était pas resté dans l'inaction. Instruit de la révolte des légions britanniques, il avait adressé à tous les gouverneurs du littoral des Gaules occidentales, ou provinces Armoricaines, l'ordre de réunir leurs troupes, afin de s'opposer au débarquement de l'usurpateur. Jubaldus, préfet de ces contrées, reçut le commandement en chef de l'armée, et Gratien, qui se rendit à Lyon, en assembla une autre dans cette ville[1].

[1] *Hist. rom.* Tillemont. — Zozim. — Socrate, *Hist. eccles.* lib. 5, cap. 11.

Jubaldus pressa la marche de ses légions. Inquiet du résultat des mesures que Maxime avait prises, et informé que ce capitaine s'avançait rapidement sur Rennes, il espéra le surprendre. Sans attendre de renforts, il se hâta d'aller à sa rencontre avec vingt mille hommes, et les deux armées se joignirent à Guy-d'Aleth, entre Rennes et Saint-Malo. Le combat fut terrible : on usa largement, de part et d'autre, de l'affreux droit du glaive. Les flammes dévorèrent la plupart des villages voisins; et quand le sort du combat fut décidé, quand les Romains eurent abandonné leurs aigles, abattues sous des aigles qui se disaient aussi romaines, une fureur sauvage s'empara des vainqueurs; ils massacrèrent sans pitié le soldat qui s'était défendu et l'inoffensif paysan qui l'avait accueilli dans sa chaumiere. Jubaldus perdit quinze mille hommes dans cette bataille, et lui-même fut compté au nombre des morts. Les débris échappés au carnage reconnurent l'empereur Maxime, et grossirent les rangs de son armée. De ce moment, il regarda le diadème impérial comme fixé sur sa tête.

Le destin des batailles les mieux combinées tient souvent, on le sait, à des événemens inattendus. Les Romains de Maxime et les Gaulois qui combattaient pour lui avaient déjà plié, lorsque le corps des Bretons, commandé par Mériadech, s'avança en bon ordre contre une masse d'ennemis qui semblait indestructible. La cavalerie de Maxime, qui n'avait pu l'entamer, se trouvait hors d'état de tenter une nouvelle attaque. Conan et ses Bretons choisirent chacun leur adversaire, et par des prodiges de valeur pénétrèrent jusqu'au centre des légions romaines; la cavalerie, ralliée par Maxime, acheva de les mettre en désordre, et la victoire cessa d'être indécise. L'empereur déclara qu'on la devait à Conan [1].

« Tu vois, Conan, lui dit-il après la bataille, « que mon estime te place au-dessus de tous « mes guerriers. Tu m'as sacrifié le royaume « qui devait être ton héritage; ce que tu as « perdu pour moi, je veux te le rendre ici. « Cette contrée avec ses belles prairies, ses fo-

[1] *Hist. de Bret.* par d'Argentré. — Gildas. — Henri de Huntingdon.

«rêts, ses fleuves, sera la tienne. Mais hâtons-«nous de prendre et d'occuper les cités et «forteresses, avant que la rumeur du péril où «mon entreprise va mettre les Gaules ait pro-«voqué les peuples à courir aux armes [1].»

Le lendemain, ils mirent le siége devant la ville de Rennes. Sulpicius qui commandait sa garnison, apprenant la défaite de Jubaldus et la défection des troupes romaines échappées à la mort, se rendit sans résister. Le nom de l'empereur qu'il fallait servir ne lui importait guère. Maxime confia la ville de Rennes à Conan Mériadech, et, lui laissant assez de soldats pour soumettre les châteaux et les villes voisines, il marcha sur Nantes qu'il réduisit en peu de jours. Ce prince, que précédait le bruit de sa clémence, était partout accueilli comme un libérateur; car il accordait sans peine aux habitans, écrasés de charges et d'impôts par les préfets de l'empire, la punition des exacteurs. Il favorisait le culte des chrétiens qui commençaient à être nombreux et qui l'emportaient, dans sa politique, sur les aus-

[1] *Hist. de Bret.* par le Baud.

tères partisans du druidisme; et il fermait les yeux sur les persécutions dont le peuple accablait les derniers sectateurs du polythéisme[1]. La ville de Nantes devint le lieu de sa résidence.

Incertain du résultat de son entreprise, Maxime n'ignorait pas combien il lui importait de se faire des créatures à la fois puissantes et dévouées. Il existait dans la péninsule Armoricaine des places fortes, des ports nombreux, dont il appréciait toute l'utilité, si, pour lui, l'avenir se chargeait de nuages. Mais il craignait que les insulaires, qui combattaient sous ses enseignes, ne voulussent retourner dans leur île, après s'être partagé quelque butin. Il avait déjà songé à les attacher au sol même qu'ils avaient conquis, et pour y parvenir, il se hâta de couronner Conan.

[1] On les nommait *Pen goet* ou *Têtes-de-Bois*. L'historien de Saint-Goueznou rapporte qu'on les tua tous, et qu'on ne fit d'exception que pour les femmes. Cela n'est ni vrai ni vraisemblable. Mais on voit que la coutume de désigner les partis par des surnoms presque toujours insignifians, ou sans rapport réel à leurs opinions, n'est pas nouvelle.

« Cette terre, dit-il aux chefs bretons qu'il « avait réunis, a servi de théâtre à vos exploits ; « elle a vu grandir votre gloire. Je proclame « Conan Mériadech roi de cette terre ; c'est « vous récompenser tous. Le prix de vos « nobles travaux est le sol de cette contrée ; « mais ils ne sont pas achevés. Nous en trou- « verons le terme aux rivages du Rhin [1]. »

La portion des Armoriques dont la souveraineté fut conférée à Conan par Maxime, comprenait non seulement celle que l'on a depuis nommée spécialement la Bretagne, mais encore une partie de l'Anjou, du Poitou, de la Touraine et du Berri [2].

Ces dispositions faites, Maxime quitta Nantes à la tête de quarante mille hommes. Après deux mois de séjour dans cette ville, il suivit les bords de la Loire, sans rencontrer d'ennemis. Conan le soutenait avec un autre corps d'armée, assurait ses derrières, lui procurait

[1] *Hist. de Conan*, par le P. Toussaint de Saint-Luc, p. 28.

[2] Sidon. Apollin., epist. 7, lib. 1. — *Vita Oudocei*, *apud Usserium*, p. 291.

des subsistances, avisait à tous les accidens qui auraient pu troubler sa marche, et s'occupait, en chef prévoyant, de s'attacher par des bienfaits les chefs placés sous ses ordres.

Gratien apprit à Trèves la marche triomphale de son ennemi; il envoya des troupes afin de le harceler et d'arrêter son mouvement, et il se jeta lui-même dans Paris. Des combats partiels affaiblirent, en effet, l'armée de Maxime; mais Gratien n'était pas aimé des chefs qui commandaient ses légions. Les soldats se révoltèrent, ils allèrent grossir les rangs de l'ennemi, et Gratien, pressé, se trouva trop heureux d'échapper avec trois cents cavaliers, et de se réfugier dans la ville de Lyon. Maxime prit sous ses ordres immédiats une partie des troupes bretonnes de Conan, permit à ce prince de se retirer dans ses nouveaux états, pour y veiller à l'affermissement de sa domination, et se hâta de poursuivre son adversaire. Le malheureux Gratien fut assassiné à Lyon par Andragaste. Maxime se fit reconnaître dans cette capitale des Gaules, associa son fils Victor à l'empire, et se rendit à Trèves, où il prit les rênes du gouvernement

qu'avait abandonné Gratien pour courir au devant de sa destinée. Théodose confirma le titre d'empereur au général que justifiait la victoire [1].

Conan revint en Bretagne dont la totalité n'avait pu être conquise à la première apparition. Les Gaulois armoricains défendirent pied à pied la terre de leurs ancêtres, s'animant à la vue des cadavres sans sépulture de leurs frères, et s'efforçant de ressaisir leurs biens et leur liberté. Mais le glaive de Conan, son glaive d'horrible puissance [1] s'abreuva de leur sang ; et les Bretons insulaires, résistant à toutes les attaques, forcèrent les Gaulois à se contenter des manoirs qu'ils leur laissaient, et de la terre qu'ils leur permettaient de labourer.

Peu de mois suffirent, toutefois, pour pacifier la péninsule ; et Conan, aussi sage administrateur qu'intrépide guerrier, pensa qu'un de ses premiers devoirs était de visiter toutes les parties de son royaume, afin de

[1] *Hist. rom.*, règne de Théodose.

[2] Le Baud, *Hist. de Bret.*

s'assurer des besoins de ses peuples. Il se rendit d'abord vers le pays de Léon, et fit entourer de murs et fortifier les principaux hâvres de la côte, trop souvent visités par les pirates [1]. Il posa les fondemens d'un château près d'Occismor et de la mer, et, lui imposant son nom, il se proposa d'en faire une de ses résidences [2]. Il se dirigea vers la cité des Légions [3], ainsi nommée, parce que le territoire qui en dépendait pouvait fournir une légion complète, composée de six mille six cent soixante-six hommes. Il admira son port naturel, le golfe avec lequel il communique, le mulgul [4] ou le détroit qui conduit à la mer, et la rivière de

[1] *Hist. de Conan Mériadech*, par le P. Toussaint de Saint-Luc, p. 51.

[2] On voit encore les restes du castel Mériadech, dans la commune de Landunvez, près Saint-Pol de Léon. Il était jadis compris dans la paroisse de Plourin. Tanneguy du Châtel en fit sa demeure habituelle. On le connaît aujourd'hui sous le nom de château de Tremazan, près du petit havre de Porsal.

[3] Brest. On verra plus loin pourquoi cette ville perdit le nom que lui avaient donné les Romains.

[4] Le Goulet.

Landélorn [1], dont les rivages étaient couronnés de forêts. Il trouva cette situation si belle, qu'il ordonna de terminer les fortifications et les travaux du port, commencés par les Romains. Il parcourut ensuite la côte méridionale, visita Kemper et Vannes, reconnut avec satisfaction que les prés étaient arrosés par des eaux courantes, les champs chargés de moissons, et les vergers pleins de fruits; et il remercia le ciel, car il était chrétien. La ville de Vannes fixa surtout son attention; il la trouva parfaitement défendue, peuplée d'hommes sages et instruits, de philosophes et de poètes [2]. La plupart des ces derniers étaient des bardes attachés aux Druides. Conan les fit venir, écouta leurs chants, et les engagea vivement à se rendre à la foi de Jésus-Christ.

Après avoir quitté Vannes, il passa le fleuve Doenna [3], parut successivement à Dol, Dinan, Trecor [4], Montroulèz [5], et revint à Nantes,

[1] Landerneau.
[2] *Hist. de Saint-Goueznou.*
[3] La Villaine.
[4] Tréguier.
[5] Morlaix.

qu'il disposa de manière à résister aux plus vigoureuses attaques, et dont il fit sa principale résidence.

Conan, dans ses voyages, avait entendu les plaintes de ses sujets, et s'était empressé de remédier aux abus qu'il avait découverts. Après deux ans d'examen et de réflexion, il se crut suffisamment informé pour fixer, par des lois et des ordonnances, le sort des peuples qui lui étaient confiés.

L'Armorique gauloise ou bretonne était libre. Aucun prince indigène ou étranger n'y avait établi sa domination absolue; et elle se divisait en cantons, en villes, en communautés qui se gouvernaient indépendamment l'une de l'autre, au moyen de magistrats temporairement élus par le peuple. Ces magistrats jugeaient les procès entre les citoyens selon les coutumes locales, et réglaient toutes les affaires particulières de la communauté. Liés entr'eux par leur simple parole, ces petits états élisaient annuellement des députés qui se réunissaient dans une cité désignée, et discutaient les intérêts communs à toutes les villes de la Bretagne. Ils choisissaient, à leur

tour, des espèces d'intendans généraux dont l'autorité ne durait qu'une année, et qui formaient un conseil exécutif simplement chargé de surveiller les levées d'hommes, d'argent et d'approvisionnemens, que l'assemblée des députés avait réparties entre les districts, selon leur importance territoriale et leur population. Un petit nombre de cantons, régis par des chefs ou seigneurs dont le pouvoir était fort limité, recevaient, comme les villes libres, les ordres de l'assemblée générale. Il paraît que trois classes d'hommes étaient représentées dans ces réunions, le peuple ou les communautés de villes, la noblesse ou les seigneurs de la terre, et les prêtres, c'est-à-dire les colléges de Druides [1].

Les empereurs romains avaient défendu aux villes les assemblées de députés; s'ils le permettaient quelquefois, ce n'était que pour faciliter la répartition d'un impôt, l'établissement d'une charge nouvelle, ou la levée de ces cohortes destinées à ne revoir jamais leur patrie,

[1] *Hist. de Conan*, par le P. Toussaint de Saint-Luc pag. 47 et suiv.

et qu'ils envoyaient périr en Asie ou en Afrique. Des préfets étaient chargés de présider à ces insignifiantes réunions, de surveiller et de diriger leurs délibérations ; et ils avaient le pouvoir de les transférer d'une ville à l'autre, suivant leur bon plaisir.

Le droit judiciaire n'avait pas été plus respecté que le droit administratif. Les officiers de l'empire avaient aboli toutes les coutumes anciennes ; et ils jugeaient eux-mêmes en matière civile comme dans les affaires criminelles[1], non pas selon les usages et les lois du pays, non pas selon la jurisprudence romaine, qui peut-être, en beaucoup de points, eût semblé tutélaire aux Bretons, mais selon leur libre arbitre et leur caprice.

Les Bretons, à plusieurs reprises, avaient voulu secouer le joug rigoureux des Romains. Conan ne l'ignorait pas; et, pour éviter le retour de pareils efforts contre lui-même, il prit la résolution de rétablir une partie de leurs lois et des coutumes qu'ils regrettaient. Élevé parmi des peuples dont les rois n'étaient que les pre-

[1] *Hist. de Conan*, par le P. Toussaint de Saint-Luc.

miers guerriers, il ne se croyait pas institué pour commander à des esclaves, mais pour diriger des hommes soumis aux lois de leurs ancêtres, modifiées par le temps et ses soins[1]. Peut-être même ces usages, ces essais grossiers de législation, qu'il avait appris à respecter dans sa patrie, lui apparaissaient-ils comme le chef-d'œuvre de la sagesse humaine. Il fut conseillé dans ses travaux par un philosophe du nom de Sylvius[2], qui avait été chargé de son éducation.

Ce prince commença par distribuer les gouvernemens et les premières charges de l'État aux capitaines qui l'avaient le mieux servi, aux conseillers qui avaient le mieux deviné sa politique[3]. Il assigna des revenus, des terres, des districts à chacun d'eux, selon son mérite et sa condition, et leur donna des titres de ducs

[1] *Hist. de Conan*, par Toussaint de Saint-Luc, p. 45.

[2] Sylvius, surnommé Bonus, avait écrit plusieurs ouvrages sur la Bretagne; ils sont malheureusement perdus. Ausone l'a souvent nommé dans ses épigrammes.

[3] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré. — Le Baud. — Alain Bouchard. — Geoffroy ab Artur. — Henry de Huntingdon.

et de comtes. Ces titres ne conféraient alors que des distinctions personnelles. Les comtes accompagnaient constamment le prince et composaient son conseil [1]; les ducs étaient chargés de conduire les armées. Conan prescrivit à ces nouveaux seigneurs la condition d'entretenir, sur les terres qu'il venait de leur donner, un certain nombre de soldats, choisis parmi ceux qu'ils avaient commandés, ou parmi leurs descendans, afin d'avoir toujours une armée disposée à se présenter au premier appel.

Ces mesures n'eurent pas d'abord tout le succès qu'en attendait Conan. Il s'éleva, entre les anciens possesseurs de la terre et les nouveaux, des querelles qui menacèrent de devenir sanglantes. Cependant, comme le nombre des dotations n'avait pas été considérable, et que celui des insulaires ne formait qu'une très faible partie de la population, on parvint à calmer les esprits et à satisfaire les compagnons de Conan. Ils se contentèrent de redevances proportionnées à l'étendue des terres dont ils de-

[1] *Consules dicebantur comites quia comitabantur principem in consiliis.*

venaient les maîtres, et que continuèrent à cultiver les anciens propriétaires. Ces redevances en argent, en nature, en services personnels, constituèrent le principe de la féodalité, et, quelques siècles plus tard, amenèrent la mainmorte et l'esclavage de la glèbe.

Conan avait été marié, mais sa femme n'existait plus. Quelques uns de ses capitaines étaient engagés dans les liens de l'hymen; il leur permit de faire venir de la Grande-Bretagne leurs femmes et leurs enfans, et mit, à cet effet, des vaisseaux de transport à leur disposition. Il se chargea même de solliciter des compagnes bretonnes pour tous ceux qui ne jugeaient pas convenable de s'allier aux familles armoricaines, et il les destina, dans sa pensée, à servir de cour à la princesse dont il se proposait lui-même de demander la main.

Dionote gouvernait alors le royaume de Trinovante. Il avait succédé à Caradoc son frère, que Maxime avait désigné pour remplacer Octavius. Conan lui envoya des messagers [1] avec une lettre conçue en ces termes :

[1] *Hist. de Bret.*, d'Argentré, pag. 20, ch. 11.

« *Conan d'Armorique à Dionote, conservateur* « *des Bretons* [1] : Je te mande salut, et t'expose que « la terre de la moindre Bretagne où je règne, « possède air serein, champs fructifères, belles « forêts, eaux et poissons, chasse plantureuse « et terre convenable à labour. N'y a défaut « maintenant, fors de sexe féminin pour les « nobles.... Pourquoi, je te prie, que tu me « veuilles donner, en alliance de sacré mariage, « ta fille Ursule, qui surpasse en beauté les « autres pucelles de Bretagne, à laquelle je dé- « sire être époux, et que tu pourvoyes d'autres « femmes Brètes mes autres chers compagnons, « et convenables à leur lignage ; car ils refusent « user des Gauloises, de maison peu insigne, « et ignorantes de notre langage. »

Dionote accorda sa fille à Conan, et fit réunir un grand nombre de jeunes pucelles de noble famille qu'il donna pour compagnes à la belle Ursule. Cette princesse, parée de vêtemens de soie, de joyaux d'or, de fermaux, de gemmes et de saphirs, comme il convenait à sa naissance, fut embarquée à Trinovante, avec sa

[1] *Hist. de Bret.*, le Baud, pag. 41.

suite, sur les vaisseaux envoyés par Conan. Si le départ souriait à quelques unes de ces jeunes filles, il en affligeait beaucoup d'autres qui versèrent des larmes amères en quittant la terre qui les avait vues naître. Ce fut un jour de tristesse pour la Grande-Bretagne, et l'événement qui le suivit en fit un jour de deuil éternel.

A peine les vents eurent-ils enflé les voiles, qu'une tempête affreuse se déclara, et bientôt fut perdu tout espoir de salut. Les pauvres jeunes filles épouvantées implorèrent à genoux l'assistance du ciel; mais leurs prières ne furent point entendues. Plusieurs nefs se brisèrent sur les rochers, d'autres furent submergées; et le vaisseau qui portait la princesse et ses nobles amies, long-temps balotté par les vagues, fut jeté, après quelques jours, sur les rivages de la Hollande, vers l'embouchure du Rhin. Ces jeunes vierges, sauvées des flots, tombèrent bientôt après au pouvoir d'une horde de Pictes et de Huns, dont les chefs, furieux de n'en obtenir que des dédains, les massacrèrent sans pitié [1]. L'Église a mis au rang des

[1] *Hist. de Conan Mériad.*, par le P. T. de S. Luc, p. 37.

saintes la belle Ursule et ses compagnes [1].

Conan, privé par cet événement de l'épouse qu'il avait choisie, offrit, quelques mois après, sa main et sa couronne à Daréréa, sœur de Saint-Patrice, née sur les rives de la Clyde. La mère de Daréréa avait vu le jour dans les Gaules, et se trouvait proche parente de Saint-Martin [2]

[1] *Vita Tripart. S. Patricii, apud Colgan. n.* 21.

[2] Les légendaires rapportent que Dionote rassembla onze mille jeunes filles de noble lignage et soixante mille de plus basse extraction : ces soixante mille périrent sur les rochers ; mais les onze mille vierges nobles qui accompagnaient Ursule arrivèrent saines et sauves sur les bords du Rhin. Elles se rendirent à Tyella (Thiel), puis à Cologne, puis à Bâle, et trouvèrent dans cette ville la princesse Gérasine, reine de Sicile, sœur de l'évêque Macrisius, et de Daria, mère d'Ursule. Daria, instruite du séjour de sa fille à Bâle, quitta la grande Bretagne avec quatre autres princesses ses filles, Babille, Juliane, Victorie et Aurée, et un petit-fils nommé Adrien. Toute cette réunion partit pour Rome en grand appareil, accompagnée de Pantulus, évêque de Bâle. Le pape Cyriaque, breton d'origine, les reçut avec les plus grands honneurs. Il fut si touché de leurs vertus chrétiennes, qu'il abdiqua la papauté et se joignit à cette multitude de vierges, ainsi que le cardinal prêtre Vincent; Maurice, évêque de Lucanie; Ftolavius, évêque de Lucques ; Sulpitius, évêque de Ravennes; Martullus, évêque de Grèce, et sa nièce Cons-

que Maxime avait appelé à son conseil. Les compagnons de Conan s'allièrent presque tous à des familles armoricaines [1].

Ce fut vers cette époque que l'empereur Maxime, qui régnait à Trèves avec gloire, et qui s'était rendu redoutable aux Allemands, qu'il avait soumis à un tribut annuel, passa en Italie

tance, fille du roi Dorothée : elle avait voué sa virginité au Seigneur. Cette pieuse compagnie, retournant à Cologne, trouva cette ville assiégée par les Huns, qui prirent pour une armée cette nombreuse réunion de femmes et de prêtres, et qui les massacrèrent sans pitié. Ursule tomba au pouvoir de Melga, chef des Huns, qui, la voyant si belle, fit tous ses efforts pour la consoler de la mort de ses compagnes, et lui proposa de l'épouser; mais elle le repoussa avec horreur, et quand il s'en vit ainsi dédaigné, il la perça de son javelot.

Tel est le récit de la Légende. Il est si romanesque, que j'ai long-temps hésité à conserver dans l'histoire de Conan le fait qui y a donné lieu. Ce fait, cependant, se trouve rapporté, sans tous ces incidens bizarres, dans les plus anciens chroniqueurs, et il n'a rien, à mon sens, que de naturel. Il est assez simple que Conan ait cherché une épouse dans sa patrie, et très possible qu'une tempête ait fait périr le vaisseau qui la portait. Quant au texte des légendaires, je prie d'observer qu'il n'a point existé à cette époque de pape Cyriaque.

[1] Voyez la note B, à la fin du volume.

sous le prétexte de délivrer les chrétiens de la persécution que leur faisait éprouver Justine, mère de Valentinien; mais, dans le dessein plus réel de s'emparer des États de ce jeune prince, que Théodose reconnaissait comme empereur d'Occident. Il se rendit maître de Milan, et acheva en peu de mois la conquête de l'Italie. Théodose, alors, vint l'attaquer avec toutes les forces de l'Orient. Il remporta sur Maxime deux victoires consécutives, qui décidèrent de sa destinée. Livré par des soldats et conduit devant Théodose [1], il fut massacré sous les yeux de cet empereur, non loin des remparts d'Aquilée.

La politique de Théodose lui conseilla de ne pas opérer de trop grands changemens dans les provinces des Gaules, où Maxime avait établi ses partisans. Quelques uns d'entre eux reconnurent la suprématie de l'empereur d'Orient; d'autres se tinrent sur la défensive, et attendirent les événemens. Conan, qui reconnut toute l'étendue de la perte qu'il venait de faire, obtint, par des soumissions de peu d'importance, le retour des corps bretons qui avaient suivi son

[1] Zozim, liv. 4.

malheureux ami [1]. Ils revinrent par détachemens dans la péninsule Armoricaine; et le roi de Bretagne, redoublant d'activité, s'en servit pour augmenter les garnisons qui défendaient les frontières de ses États.

Un projet, de difficile exécution, se mûrissait depuis long-temps dans la pensée de Conan, et il fondait, sur ses conséquences, l'affermissement de sa puissance et de sa religion. Il ne s'agissait de rien moins que de renverser à jamais le polythéisme et le druidisme. Il se crut assez fort pour le tenter; et il y réussit en convoquant les états-généraux de la Bretagne, dans la ville de Rennes, selon les formes que les Armoricains avaient jadis affectionnées.

La foi chrétienne avait été prêchée en Bretagne dès l'année 67 par saint Maximin, disciple de l'apôtre Philippe. L'Église de Rennes le tient pour son premier évêque, bien que de doctes écrivains aient reculé l'établissement de l'épiscopat dans cette ville, à l'époque où

[1] Le traité fut signé par Exupérance, préfet du prétoire des Gaules, pour les Romains. Claud. Rutil. *Num. in Itinerario.*

Conan dota de revenus et de terres les titulaires de cette haute fonction ecclésiastique [1]. Ils oubliaient que, dans l'origine, le titre d'évêque ne différait pas de celui de prêtre; que ceux qui le portaient n'avaient ni diocèse déterminé, ni temple; et que les assemblées de chrétiens se tenaient, en secret, dans un lieu caché. Ce fut seulement à l'époque où les empereurs embrassèrent la foi de Jésus-Christ, que les fidèles commencèrent à pourvoir les prêtres ou évêques de domiciles fixes, qu'on leur fit part des biens temporels, qu'on leur concéda autorité sur le peuple, que l'on détermina l'étendue et les limites de leurs diocèses, et que l'on éleva des églises magnifiquement ornées.

Saint Lin, successeur de saint Pierre, envoya en Bretagne saint Clair et saint Adéodat. Le premier fonda l'Église de Nantes, et le second annonça l'Évangile aux habitans de Vannes. Les Druides, dont la doctrine avait jusqu'à ce jour prévalu dans toute la con-

[1] *Hist. de Conan Mériadech*, par le P. Touss. de Saint-Luc, p. 55. — *Notices des évêques de Rennes*, par Albert-le-Grand.

trée, ne reçurent pas ces saints missionnaires avec faveur. Cependant, comme ils étaient eux-mêmes persécutés par les prêtres de Jupiter, de Mercure et de Vesta, dont les efforts, soutenus par la puissance des armes, tendaient à les détruire; que, d'ailleurs, ils croyaient voir, dans les dogmes nouveaux, des principes qui se rapprochaient de la simplicité des leurs; et qu'ils trouvaient dans la Trinité des rapports indirects aux Triades, ils tolérèrent les prédications des chrétiens [1]. Il arriva même, qu'éclairés par la lumière qui leur venait de l'Orient, plusieurs Druides adoptèrent, avec ardeur, une religion si favorable à l'esprit d'indépendance qui animait les Armoricains. Les Romains idolâtres comprirent dans la même proscription les prédicateurs et leurs prosélytes; ils opposèrent le glaive à la propagation des doctrines nouvelles; et les malheureux Bretons, qui périrent dans les émeutes que l'abus de la force publique excita trop souvent, furent regardés par le peuple comme des

[1] Ed. Davies. *The Mythology and rites of the British Druids.*

martyrs. Il se trouvait à Nantes un temple dédié à Janus [1] ou à quelque divinité topique dont le nom rappelle celui du vieillard aux quatre fronts. Deux frères, d'une famille illustre, Donatien et Rogatien, fils du préfet de Nantes, renversèrent cette idole. Condamnés comme contempteurs des dieux, ils subirent la mort avec courage. Leur constance dans les tortures, la noblesse de leur naissance, l'immense autorité du nom de leur père, la haine que l'on portait aux Romains, tout concourut à pousser, jusqu'à l'exaltation, le sentiment qui entraînait les esprits vers la religion de Jésus-Christ; et le sang des deux martyrs engendra des légions de chrétiens [2].

Les druides, toutefois, avaient conservé sur le peuple en général une influence d'autant plus grande, que la plupart des doctes personnages qui adoptaient la foi chrétienne se

[1] Boul-Janus, Belen, Belatukader, était une divinité adorée, dit-on, dans la ville de Nantes. Il est probable que cette divinité, admise par les Romains, et desservie par leurs prêtres, était une de celles qu'ils croyaient adorées par les druides.

[2] *Hist. de Conan Mériad.*, par T. de Saint-Luc, p. 56.

vouaient, comme eux, à la vie solitaire, et se créaient des ermitages à l'ombre des bois antiques, aux bord des fontaines sacrées. Si, dans les heures silencieuses de la nuit, où la superstition exerce son plus grand empire sur le cœur de l'homme, les Bretons ne se rappelaient qu'avec terreur les mystères de la forêt profonde où reposait l'autel druidique, aucun d'eux cependant ne pouvait affirmer que ces mystères, dont tout profane était écarté, eussent exigé de sanglans sacrifices, comme le publiaient les Romains [1]. La vie des druides était austère et uniforme. Ils composaient des congrégations ou colléges, dans lesquels ils formaient des disciples destinés à les remplacer. Les deux plus célèbres établissemens de ce genre étaient placés dans l'île de Calonèse [2] et dans celle d'Uxantis [3]. Il en existait un troisième dans l'île de Sena [4]; mais celui-ci était

[1] *Religion des Gaulois*, par le P. Martin, de la Congrégation de Saint-Maur.

[2] Belle-Isle.

[3] Ouessant.

[4] Ile de Sène ou des Saints.

exclusivement réservé à des prêtresses que les marins consultaient sur le succès de leurs voyages, et qui se chargeaient d'adresser constamment au Ciel des prières pour leur prompt retour. Les prêtres de l'île Calonèse avaient un collége dans la presqu'île de Quiberon, à peu de distance de laquelle on voit encore le monument gigantesque où ils accomplissaient annuellement une de leurs plus saintes cérémonies. A une époque fixée, les Druides de toute la Bretagne, ceux de Belle-Ile, d'Ouessant, de Douarnenez, de l'île de Batz ou Barsa, de la pointe du Raz ou du promontoire de Gobée, se réunissaient à Carnac; il y venait des députations des Cassitérides ou Sorlingues, des îles de Mona et d'Anglesey, des Hébrides, des Orcades et des côtes de l'Irlande. Là, les prêtresses de l'île de Sène, vêtues de blanc, la tête ornée d'une couronne de verveine, la faucille sacrée suspendue à leur ceinture d'or, les pieds nus, l'air inspiré, apportaient en pompe, dans un voile éclatant de blancheur, le Sélage [1] qu'elles avaient cueilli au sixième jour

[1] Pulsatille, plante sacrée comme le gui de chêne.

de la lune. Le voile qui contenait cette plante salutaire était déposé dans une arche d'or portée par deux taureaux sans tache, liés l'un à l'autre par les cornes. Les Bardes, archives vivantes de l'histoire, racontaient les actions récentes des princes et des guerriers, qu'ils avaient mises en vers; et dans ces récits, ils dispensaient sans crainte le blâme comme la louange. Le grand chef des Druides prononçait des paroles que le vulgaire n'a jamais entendues, et accomplissait des actions qu'aucun regard profane n'a pu souiller. En mémoire de cette fête solennelle, une pierre, un rocher, tel que, de nos jours, il semblerait impossible que la main des hommes l'ébranlât, était élevé sur le sol, et devait attester à la postérité la piété du peuple et des ministres de la religion. La tradition rapportait que, dans les temps anciens, lorsque des flottes armoricaines trafiquaient avec l'Égypte, la Perse, la Phénicie, les Druides se réunissaient, au retour des vaisseaux, pour rendre grâce au ciel de leur heureux

[1] *Mythology and rites of the British Druids*, by Ed. Davies, rector of Bishopton.

voyage; et que le chef du navire, qui avait dirigé la flotte, érigeait une de ces pierres immenses qui ont bravé les siècles [1]. La Bretagne avait perdu son indépendance; les voyages avaient cessé; mais les druides continuaient à augmenter chaque année le nombre de ces pierres de souvenir [2]. On en compte près de quatre mille dans la plaine de Carnac.

Indépendamment de ce monument extraordinaire, il en existait d'autres composés de plusieurs pierres élevées, surmontées d'une pierre plate et transversale; de plus simples encore n'avaient qu'une seule pierre pyramidale, souvent située près d'une fontaine. Ces monumens n'étaient pas des autels; les premiers servaient de tribunes aux druides pour adresser la parole à de nombreux disciples, les seconds servaient de points de ralliement à l'auditoire choisi, dont les réunions étaient

[1] Latour-d'Auvergne-Corret. *Origin. gauloises.*

[2] De savans antiquaires regardent les pierres de Carnac comme des tombeaux. Cette opinion est, sans contredit, l'une des plus vraisemblables; mais elle ne change rien au fait de la cérémonie annuelle. (Voyez les notes, à la fin du volume.)

journalières. C'était toujours la tombe d'un homme cher à la patrie [1].

Depuis long-temps les druides ne se mêlaient plus de faire la paix ou la guerre. Sous ce rapport, les Romains leur avaient enlevé toute leur influence sur l'esprit des Armoricains. Elle avait été immense ; car l'éducation de la jeunesse leur était confiée ; et parmi les maximes qu'ils enseignaient, on retrouvait toujours l'injonction d'être braves, et de sacrifier tout ce qui peut attacher à l'existence, pour défendre la patrie du joug de l'étranger [2]. Ils étaient exempts de service militaire et d'impôts ; mais ils ne manquaient jamais de suivre les armées pour inspirer aux guerriers l'énergie qui aurait pu les abandonner dans les revers ; et quand ils voulaient terminer un combat, il leur suffisait de paraître sur le champ de bataille. A l'instant même les deux partis déposaient les armes [3].

[1] *Antiquités de la Bretagne*, par M. le chevalier de Fréminville, capitaine de frégate.

[2] *Religion des Gaulois*, par le P. Martin.

[3] Voyez la note C, à la fin du volume.

De ces prérogatives et de beaucoup d'autres, il ne restait que ce que les Romains n'avaient pu leur disputer : le respect des peuples, une grande réputation de vertus et d'austérité, une instruction assez profonde dans les sciences exactes et l'astronomie, le talent de l'éloquence qu'ils cultivaient avec soin, et des connaissances médicales dont les bienfaits étaient attribués à une puissance magique. A cet égard, ils secondaient parfaitement l'erreur populaire, en mêlant à leurs prescriptions une foule de pratiques superstitieuses.

Mais ce qui contribuait le plus à perpétuer leur pouvoir sur l'esprit des Bretons, c'est que l'éducation publique leur était totalement abandonnée[1]. Il est bien vrai que les édits des empereurs avaient prescrit de la leur retirer, en ordonnant la fermeture de tous les temples païens. Mais ces édits étaient restés sans exécution, ou n'avaient atteint que les sectateurs du polythéisme, puisque les Druides

[1] *Hist. de Conan Mériad.*, par T. de Saint-Luc, p. 59. — Ausone.

n'avaient ni temples, ni statues, ni représentation de leurs divinités [1]. Symmaque, d'ailleurs, partisan de l'idolatrie, assez puissant à la cour des empereurs et près des patrices de Rome, usait de toute son influence pour retarder, au moins, s'il ne parvenait à l'empêcher, la chute des temples condamnés; et la plupart des gouverneurs et commandans de cités étaient païens ou disposés à les soutenir, dans l'intérêt de leur ambition. Cet état de choses avait, pour un moment, laissé dans l'ombre les Druides, et ils s'étaient gardés d'en sortir en s'attaquant trop vivement à la religion nouvelle; mais leurs destinées étaient accomplies.

La volonté de Conan n'était pas indécise. Il avait la ferme résolution de renverser à jamais les temples païens, de briser leurs idoles, de confondre sous leurs débris toutes les institutions druidiques; et sa politique était d'accord avec ses idées religieuses, car il ne pouvait oublier que les Druides n'avaient semblé favoriser son établissement en Bre-

[1] Latour-d'Auvergne, *Origines gauloises*.

tagne que par amour pour les anciennes libertés. L'époque où toutes les divisions de l'Armorique formaient autant de républiques dont les chefs étaient éligibles, et dont l'association, qui semblait n'avoir d'autre principe qu'une égalité parfaite, voyait cependant son action soumise à leur autorité, ne s'était pas effacée de la mémoire de ces prêtres. C'étaient eux alors qui veillaient à la conservation des lois, qui réformaient les mœurs, qui punissaient le vice; ils donnaient des conseils aux capitaines; les magistrats leur en demandaient; et quelquefois même, leur volonté prévalant sur les services et sur la sainteté des élections, ils déposaient les généraux et forçaient les assemblées de citoyens à revenir sur des choix que leur désapprobation frappait de nullité [1]. Ils ne s'étaient pliés qu'avec peine aux usages des Romains. Ceux-ci avaient pour habitude d'accepter tous les dieux étrangers, et d'en augmenter la cour de leur Jupiter en changeant quelques formes extérieures. Les druides s'étaient prêtés à ce caprice; ils avaient

[1] *Religion des Gaulois*, par le P. Martin.

déguisé leur culte véritable, et s'étaient astreints à suivre publiquement les rites des sacrifices idolâtres et ceux de leur divination; mais ils les avaient abandonnés, au moment où le christianisme s'était introduit dans les légions qui gardaient la péninsule Armoricaine. Si l'arrivée de Conan avait un instant fait briller à leurs yeux l'espoir de reconquérir leur ancienne prépondérance, trompés dans leurs conjectures, ils étaient devenus dangereux, et il convenait à Conan de les anéantir.

Mais Conan redoutait les suites des mesures rigoureuses qu'il était disposé à employer. Le sort de Gratien lui apparaissait dans toute son horreur. Cet empereur, dans son enthousiasme religieux, avait répudié le titre et la dignité de souverain pontife, transmis par César-Auguste à tous ses successeurs. Bientôt après, il avait ordonné la fermeture des temples et prescrit aux gouverneurs des provinces de surveiller la conduite des païens. Le peuple, indigné, s'était éloigné de lui; et Maxime, se servant habilement de l'aversion qu'on marquait à ce prince, lui avait à la fois

enlevé le trône et la vie. Conan résolut de se mettre à l'abri, sous l'égide du clergé catholique.

Les états-généraux furent convoqués dans la ville de Rennes [1]. Comme autrefois, il fut permis aux communautés de villes de se réunir et d'élire des députés. Mais près de trois siècles s'étaient écoulés depuis les dernières assemblées, et l'on avait perdu jusqu'à la tradition des règles usitées dans les élections. On consulta les Druides. Ils répondirent que tous les suffrages étaient égaux et libres ; que le vote du plus simple défenseur de la patrie avait autant de poids que celui d'un comte, d'un duc, du roi lui-même [2], et que trois classes d'hommes devaient composer les états-généraux, le peuple, les guerriers ou les nobles, et les prêtres. Il était évident que par le mot de prêtres ils entendaient les Druides. Conan déclara qu'on suivrait exactement leur avis; et, l'adoptant à la lettre, il ordonna que les prêtres chrétiens seraient éligibles, et que les

[1] *Hist. de Conan Mériad.*, par le P. T. de Saint-Luc, pag. 61.

[2] *Relig. des Gaul.*, par le P. Martin.

évêques paraîtraient de droit dans l'assemblée comme le grand chef des Druides. Les prêtresses de l'île de Sène réclamèrent le même privilége, et il leur fut accordé [1].

Les ducs, les comtes, les gouverneurs de Conan réunirent partout la majorité des suffrages. Ils avaient formé dans leurs terres une sorte de cour, composée de Bretons dévoués à leurs intérêts, épousant leurs querelles et leurs amitiés, liés par serment à combattre et à vivre et mourir pour eux. Ces vassaux recevaient une part dans les domaines du suzerain, qui, de son côté, s'engageait à les protéger en toute circonstance, à les défendre envers et contre tous. Leur grand nombre établissait sa prépondérance [2], et l'on s'en aperçut aux élections : soit conviction, soit obéissance aux invitations secrètes de Conan, ils nommèrent, pour représenter les opinions religieuses, tous les prêtres chrétiens qui se trouvaient alors dans la Bretagne. Les Druides se virent réduits à quelques chefs de communauté.

[1] Voyez la note D, à la fin du volume.

[2] *Religion des Gaul.*, par le P. Martin.

Les états-généraux s'ouvrirent, présidés par Conan, qui s'y montra revêtu de ses armes, ceint de l'épée, et tenant à la main une longue baguette blanche, dont l'extrémité était ornée d'une fleur d'argent semblable à celle du lotus. Un cercle d'or entourait son casque. On lui avait préparé un trône sous un dais; il s'assit, et ses plus vaillans capitaines prirent place à ses côtés.

La Bretagne n'avait alors que deux évêques: Modéran, qui gouvernait l'église de Rennes, et Arise, que ses vertus avaient mis à la tête de l'église de Nantes [1]; mais ils étaient accompagnés de plusieurs savans personnages, tels que Judicaël; Didier, archidiacre de Nantes, qui, peu d'années après, reçut l'onction épiscopale des mains de saint Martin; Alethius, dont saint Jérôme nous a laissé un touchant éloge [2]; Riotime, que l'Église compte au nombre des saints; Elleran, Jean l'abbé, et d'autres doctes prédicateurs de l'Évangile. Modéran et Arise se pré-

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré. — Le Baud. — *Hist. ecclés. de Bret.*, par D. Morice.

[2] S. Hieronym., ep. 42, lib. 1.

sentèrent revêtus des insignes pompeux de l'épiscopat, la mitre en tête et la crosse en main; un acolyte les précédait, avec une croix de buis curieusement sculptée. Conan se leva quand ils parurent dans la salle. Ils allèrent jusqu'au pied du trône, où ils firent trois génuflexions, en prononçant à voix basse une courte prière, puis ils se rendirent aux stalles qu'on leur avait réservées.

Les Druides furent alors introduits. Leur chef, Eal-hirr-bad [1], était couvert d'une tunique de laine blanche d'une extrême finesse; sa ceinture était d'or, et il portait des bracelets du même métal : une couronne de chêne ceignait sa tête vénérable; de longs cheveux blancs retombaient sur ses épaules, et leurs anneaux venaient se mêler à la barbe argentée qui couvrait sa poitrine; il avait les pieds nus, et cachait modestement ses mains sous les plis d'un manteau de même étoffe que sa tunique [2]. Comme lui, ses compagnons étaient vêtus de laine blanche, mais ils n'avaient ni bracelets, ni

[1] Eal-hirr-bad, l'éternel génie.

[2] *Relig. des Gaul.*, par le P. Martin.

couronne de chêne. Ils paraissaient plongés dans le recueillement; et quand ils s'arrêtèrent devant Conan, quand leur chef leva lès mains au ciel en suppliant le dieu de leurs pères, l'être inconnu, d'accorder au roi de longs jours et des prospérités sans fin, ils joignirent leurs voix à la sienne, et firent entendre une hymne sacrée, que leur bouche depuis long-temps n'avait osé prononcer. Conan n'accueillit qu'avec une légère salutation ce chant patriotique.

Les vierges de l'île de Sène parurent les dernières : elles étaient au nombre de neuf. Uhelldeda [1], la grande-prêtresse, couronnée de verveine, une faucille d'or à la main, parée, comme le chef des Druides, de la ceinture et des bracelets d'or, s'avança, suivie de ses huit compagnes, dont quatre portaient avec respect l'arche précieuse qui contenait le gui sacré [2]. Leurs vêtemens étaient blancs; et leurs voiles, d'un tissu transparent et léger, rejetés avec grâce sur leurs épaules, laissaient aperce-

[1] Uhelded, sublimité.

[2] *Mythology and Rites of the British Druids*, by Ed. Davies.

voir des charmes qui, pour la première fois, se trouvaient exposés à des regards profanes. Un murmure flatteur les accueillit, et, sans doute, elles en tirèrent un heureux présage. Les Bardes, qui formaient leur cortége, se rangèrent, la hache à la main, derrière les siéges qu'on leur avait préparés.

La discussion fut vive et imposante. Il est probable que les bases des lois fondamentales du royaume, et de l'administration générale, y furent posées. La tradition n'a conservé qu'un faible souvenir de la plupart des points que l'on y traita [1].

On commença par examiner la nature des impôts, ou tributs, qu'on levait sur le peuple. Conan voulut que l'on détruisît ceux qui semblaient les plus odieux, et que la répartition des taxes que l'on conservait, se fît avec plus d'équité que par le passé [2]. Les communes furent autorisées à imposer elles-mêmes leurs citoyens, et les seigneurs de la terre à se rendre garans de leurs vassaux, sauf à se faire rem-

[1] *Hist. de Conan. Mériad.*, par le P. Toussaint de Saint-Luc, pag. 61.

[2] *Ibid.*, pag. 68.

bourser par eux à leur convenance. Cette dernière mesure n'eut d'autre résultat que d'attacher irrévocablement le paysan à la glèbe et d'assurer son esclavage pour l'avenir.

Déjà Conan avait essayé de fixer la juridiction civile, en ordonnant que les gouverneurs des cités rendissent eux-mêmes la justice, ou la fissent rendre par des délégués instruits et probes; et les seigneurs avaient obtenu la prérogative importante de juger eux-mêmes les sujets de leurs terres. Cependant les évêques prétendaient que ce droit leur appartenait, comme ayant été concédé à l'Église par les empereurs chrétiens. Des querelles s'étaient élevées entre eux et les juges laïques; et des prêtres ayant fait enlever plusieurs prisonniers des mains des magistrats, ces derniers avaient usé de représailles. L'assemblée décida que les juges séculiers continueraient à connaître des causes civiles et criminelles, mais qu'on pourrait appeler de leurs sentences à deux chefs souverains de justice, institués l'un à Rennes et l'autre à Nantes, et choisis parmi les ecclésiastiques [1]. Arise fut chargé de ces hautes

[1] *Hist. de Conan Mér.*, par le P. T. de S. Luc, p. 69.

fonctions pour le comté de Nantes; et Riotime, qui devait résider dans la ville de Rennes, dont il devint évêque l'année suivante, eut sous sa juridiction le reste de la Bretagne.

Les Druides, forcés de prendre part à des délibérations qui leur étaient si étrangères, virent avec douleur que leur règne était passé. Ils tentèrent de vains efforts pour soustraire leurs partisans à la juridiction des chrétiens. Leurs observations ne furent accueillies que par des murmures, et Modéran vint achever leur défaite.

Ce saint personnage commença par réclamer la stricte exécution des édits impériaux contre les païens. Il accusa les Druides de s'être opposés, par de ténébreuses intrigues, à la fermeture des temples des polythéistes, à la destruction de leurs statues et à la suppression des établissemens idolâtres où l'on entraînait encore quelques jeunes gens séduits, sous prétexte de les instruire. Leurs motifs n'apparaissaient pas aux yeux du public, mais ils étaient faciles à reconnaître. Si les Druides avaient été tolérés jusqu'à ce jour, ils ne devaient cet excès d'indulgence qu'à l'espoir que l'on avait

conçu de leur conversion à la foi de Jésus-Christ[1]. Ils apportaient sans cesse de nouvelles lenteurs à cette régénération, qui ne s'opérait que partiellement; et, dans l'intention de retarder indéfiniment l'époque où il deviendrait nécessaire de s'expliquer, ils usaient en secret de tout leur crédit pour maintenir les restes d'une secte odieuse aux vrais chrétiens et à eux-mêmes, mais dont la chute devait forcément entraîner la leur. « Car, ajouta Modéran, « ne sont-ils pas aussi des idolâtres, ces im« posteurs qui présentent à l'adoration des « hommes, Esus, Taranis, Teutatès, Belenus, « Nehalennia, que les autres nomment Mars, « Jupiter, Mercure, Apollon et Diane[2] ? Ils « n'ont pas de temples, il est vrai; mais ils « réunissent à des temps marqués, dans des « lieux désignés, la foule infortunée qu'ils dé« çoivent; et là, devant ces malheureux, mais « favorisés par les ténèbres, ils se livrent à des « opérations magiques, ils parcourent les airs,

[1] *Hist. de Conan Mériad.*, par le P. Toussaint de Saint-Luc. — *Mythology and Rites of the British Druids*, by E. Davies.

[2] *Relig. des Gaul.*, par le P. Martin.

« portés par des êtres fantastiques, évoqués du « sein de l'abîme, et, si l'on en croit des bruits « trop répétés, ils versent le sang des hommes « dans une exécrable cérémonie! Ce sont des « calomnies peut-être? leurs mains sont pures « et ils n'adorent qu'un seul Dieu comme nous? « Que ce moment soit donc celui de la réconci- « liation avec le ciel comme avec la terre! Qu'ils « tombent à genoux, l'eau sainte du baptême « les attend. »

Un mouvement indéfinissable se fit remarquer au banc des Druides, mais ils gardèrent le silence.

Modéran continua. Il les représenta comme des séditieux, ennemis de toute autorité légale, et disposés à conspirer contre la domination récente du roi de la petite Bretagne. Il se plaignit de l'ignorance du peuple, qui n'était si générale que parce que l'éducation leur était abandonnée, et qu'ils imprégnaient de préjugés la jeunesse élevée dans leurs colléges. Il tonna contre les prêtresses de l'île de Sène, qui se servaient de charmes pour exciter des tempêtes sur la mer, qui prenaient à volonté la figure d'animaux malfai-

sans, et qui se vantaient de prédire l'avenir[1]. Il demanda que les ordonnances qui proscrivaient les idoles et leurs prêtres, fussent appliquées aux druides dans toute leur rigueur.

Eal-hirr-bad se leva. « Le dieu que les druides adoraient, dit-il, n'était pas tel que l'avait annoncé Modéran : il était unique et tout-puissant; source de vie et de vertu, mais inconnu aux mortels, il ne se manifestait que par ses œuvres, et si l'œil de l'homme n'avait pas reçu le don de le contempler dans sa gloire, la main de l'homme n'avait pu lui donner une figure et des dimensions[2]. Afin d'obéir aux injonctions des Romains, il était vrai que les Druides avaient caché sous des emblèmes les qualités inhérentes à sa sublimité[3]; Esus était sa force; Taranis, sa vengeance; Teutatès, sa providence; Belenus, le pouvoir de sa parole; Nehalen, le symbole de sa lumière éternelle; mais, jamais les grottes sacrées, les bois

[1] Pomponius Mela, lib. III, cap. 8.

[2] *Religion des Gaulois*, par le P. Martin. — *Mythology and Rites of the British Druids.*

[3] Strab. lib. 4.

mystérieux, la pierre de l'instruction, n'avaient entendu ces dénominations impures que les prêtres de Hy-ar-bras, le dieu inconnu, ne regardaient que comme des sacriléges. Que pouvait-on opposer à l'austérité de leur vie? Leurs nobles et saintes maximes ne tendaient-elles pas à rendre l'homme bon, équitable, religieux et vaillant? Adorer Dieu et l'honorer par le respect et le silence, plus que par les sacrifices; ne pas faire le mal, obéir aux lois, et tout immoler à la patrie, voilà les préceptes qu'ils développaient à la jeunesse, à l'ombre des forêts et dans les lieux solitaires, si favorables à la méditation [1]. Si quelquefois leurs récits, les exemples qu'ils citaient, semblaient obscurs et métaphoriques, c'est qu'ils jugeaient important d'exercer la mémoire et les facultés intellectuelles de leurs candides auditeurs. Les Druides n'ignoraient pas qu'ils ne devaient la paix actuelle de leurs colléges qu'à l'impossibilité de pourvoir sans eux à l'instruction des jeunes Bretons, et qu'ils n'existaient que par une tolérance intéressée.

[1] *Clem. Alex. in Protrept.*, p. 43. — Plin., lib. 30, cap. 1.

Toutefois, aucune injonction, aucune menace, pas même la persécution, ne les engagerait à renoncer à ce saint privilége. Eal-hirr-Bad combattit alors la partie de l'accusation qui représentait les Druides comme des imposteurs et des séditieux. Il s'exprimait avec énergie, mais avec prudence et circonspection, et les chrétiens semblaient entrevoir dans ses paroles des moyens de conciliation qui eussent conquis de nombreux disciples à l'Église évangélique, lorsque la grande prêtresse l'interrompit, et d'une voix animée par la colère : « Qui donc a conduit tes vaisseaux « dans le port, roi Murdoch, s'écria-t-elle? qui « t'a donné puissance sur tes ennemis? qui « t'a élevé sous ce dais orgueilleux? qui? si ce « ne sont les prières des vierges de Sène? Elles « ont veillé neuf nuits durant, près de la pierre « pyramidale du rivage, interrogeant le cours « des astres, cherchant des paroles salutaires « dans le murmure des vagues, saisissant le « premier et le dernier cri des oiseaux, au lever « comme au coucher du soleil[1]. Pour fléchir

[1] *Mythology and Rites of the British Druids*, by Ed. Davies.

« Hy-ar-bras en ta faveur, elles ont, à l'heure « de minuit, malgré la terreur qui les poursui- « vait, enfoncé le fer d'une hache dans le chêne « du bosquet où jamais n'a pénétré la lumière. « Hier encore, je cueillais pour toi le gui de « l'arbre de Carnac; je puisais dans ce vase « d'or l'eau vivifiante de la fontaine Azeula- « dour [1]. Cependant, que fais-tu? Le culte que « professaient tes pères est menacé; et c'est ta « main sacrilége qui lui porte des atteintes mor- « telles! Va! puisses-tu périr comme cette « plante fragile que je détruis! puisse ta vie « s'écouler comme cette eau que je répands! » Et d'une main forcenée, saisissant la branche légère qui reposait dans l'arche, et le vase qui contenait l'eau lustrale, l'insensée prêtresse réduisit l'une en poussière, et versa l'autre sur le pavé de la salle [2].

Un cri d'indignation s'éleva de toutes les parties de l'assemblée, et des paroles menaçantes se firent entendre. Le vénérable Eal-hir-

[1] La fontaine du Sacrifice.

[2] *Mythology and Rites, of the British Druids.* — *Relig. des Gaulois.* — *Hist. de Conan.*

bad, qui n'avait pu s'opposer au mouvement rapide de la prêtresse, se couvrit la tête de son manteau, et fut imité par tous les Druides. Uheldeda, debout, l'œil fixe, le visage enflammé, semblait braver la puissance de Conan; ses compagnes avaient abaissé leurs voiles.

« Sortez, dit Conan aux Druides; la patrie « vous rejette: je vous retire ma protection. « J'ai trop long-temps balancé entre des inté« rêts humains et ceux du dieu que je sers. »

Les Druides se retirèrent en silence. Les prêtresses, entourées de leurs bardes, traversèrent la foule du peuple, qui s'inclina partout sur leur passage, et elles partirent à l'instant pour l'île de Sène.

L'assemblée des états continua ses travaux, qui n'éprouvèrent désormais aucune interruption. Des décrets ordonnèrent la fermeture des colléges de Druides comme celle des temples païens, et leur firent défense expresse de s'immiscer en rien dans l'éducation de la jeunesse [1]. Les prêtres chrétiens reçurent l'in-

[1] *Hist. de Conan Mériad.*, par le P. T. de Saint-Luc, p. 62.

jonction de s'occuper spécialement de l'instruction publique. Il fut résolu qu'on appellerait dans les villes des hommes savans, auxquels on assigna quelque rétribution pour subvenir à leur existence et récompenser leurs peines; et l'on chargea les supérieurs des monastères, qui s'élevaient en grand nombre, de prescrire à leurs religieux l'enseignement gratuit des sciences qu'ils pouvaient posséder, comme une action agréable à Dieu, et utile à la propagation de la foi catholique [1]. Cette partie des décrets de Conan ne reçut d'exécution que long-temps après.

Ce prince confirma dans cette assemblée la distribution des titres et des gouvernemens qu'il avait faite précédemment. Il créa les comtés de Léon, de Cornouaille et de Vannes [2]; il nomma Judicaël à l'évêché de cette dernière ville, dont le pape Siricius lui accorda l'érection en siége épiscopal; et tout parut ainsi

[1] *Hist. de Conan Mériad.*, par le P. T. de Saint-Luc, p. 63.

[2] *Ibid.*, p. 65. — *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, pag. 18.

concourir à l'accomplissement des volontés qu'il avait manifestées.

Mais la Gaule était en feu, et la faiblesse des empereurs d'Orient et d'Occident avait enhardi les habitans de plusieurs provinces à prendre les armes. Ceux du Poitou et de l'Aquitaine réunis résolurent de venir combattre le roi de Bretagne, et de lui enlever les territoires qu'il possédait au-delà des rives de la Loire, en vertu de la conquête de Maxime. Mais Conan, chef expérimenté, nouveau dominateur, s'était préparé à tout événement. Son armée, sans cesse exercée, était facile à rassembler; ses places frontières étaient bien approvisionnées; et quoique l'ennemi eût pénétré jusqu'aux portes de Nantes, il passa la Loire au-dessus de cette ville avec vingt mille hommes commandés par d'habiles capitaines. Il pénétra sans peine dans le Poitou, rencontra ses adversaires, les défit en bataille rangée, poursuivit les fuyards, fit faire main-basse sur ceux que l'on put saisir, et frappa de terreur toutes les populations qui auraient été tentées de suivre leur exemple. Il parcourut en vainqueur une partie de la Saintonge et du Limou-

sin, revint dans le Berry, s'empara de la ville de Bourges [1], y plaça une garnison, et rentra dans la Bretagne, où désormais il vécut en paix avec ses voisins.

Malgré son amour pour les armes, Conan saisissait toutes les occasions de montrer une extrême piété. Il fit de riches donations aux églises et aux monastères qu'il ordonna de construire dans la plupart des villes de la Bretagne. Les seigneurs les plus puissans l'imitèrent. Celui de Goetlo, qui fonda l'abbaye de Quimperlé, fit à ses religieux la collation de quinze villages ou paroisses, sans en rien réserver. D'autres consacrèrent à ces pieux établissemens des propriétés plus étendues encore [2].

La plupart des chefs qui avaient suivi la fortune de Conan se convertirent à la foi catholique. Les indigènes n'eurent pas besoin de cet exemple; le nombre des chrétiens Armoricains surpassait déjà, dans les villes, celui des idolâtres et des païens, à l'époque de l'in-

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, p. 17.

[2] *Ibid.*, p. 19.

vasion de Maxime. Il était plus difficile d'introduire le culte de l'Évangile dans les campagnes, où l'ignorance était générale, et que la superstition et ses préjugés avaient choisies pour retraite; des hommes, touchés de la grâce divine, se dévouèrent à combattre ces funestes adversaires. Ils établirent leurs demeures dans les bois, y construisirent des ermitages; et la sagesse de leurs prédications, comme la sainteté de leur vie, leur valut de prompts et durables succès [1].

Les Druides ne furent pas les derniers à reconnaître la futilité de leurs doctrines; soit conviction, soit amour des honneurs et ambition, la plupart quittèrent les cavernes de Hy-ar-bras pour les temples de Jésus-Christ, et Conan les en récompensa par des dignités et des places [2]. On en vit plusieurs qui, véritablement touchés, se consacrèrent au service des autels, et achevèrent dans la retraite des jours sanctifiés par la prière. Un monastère, qui prit

[1] Bolland. — Albert-le-Grand, *Vies de saint Corentin, saint Renan, etc.*

[2] *Histoire de Conan Mériadech*, par le P. T. de Saint-Luc.

plus tard le nom de Saint-Gildas, s'éleva sur les ruines du collége païen de la presqu'île Druis [1].

Les vierges de Sène semblaient, seules, braver, dans leur île, la puissance de Conan. Elles donnaient asile à tous les mécontens ; et l'on disait que des Druides, réfugiés près d'elles, instruisaient en secret de jeunes sectaires, et se proposaient de rétablir en Bretagne, par la force des armes et l'influence des opérations magiques [2], le culte de leurs dieux proscrits. Le vase étrange que les Druidesses nommaient la fontaine Azeuladour ou du Sacrifice, avait été placé sur un autel cubique; et toutes les nuits, à la clarté de la lune, elles accomplissaient des rites mystérieux [3]. Il paraissait certain que des évocations funestes avaient troublé les échos des dangereux rochers de Penmarc'h. Les bruits qui grondaient dans leurs

[1] Aujourd'hui la presqu'île de *Ruis*. On y remarque encore des monumens druidiques.

[2] *Hist. de Conan Mériadech*, par le P. Toussaint de Saint-Luc, p. 87 et 88.

[3] *Mythology and Rites of the British Druids*, by Ed. Davies.

sombres cavernes, avaient redoublé d'intensité, et les paysans ne s'entretenaient que des tonnerres continus qui s'en échappaient et qui venaient les effrayer à des distances inaccoutumées. Enfin, un orage terrible éclata : jamais les vagues n'avaient déployé tant de fureur ; jamais le ciel n'avait été sillonné par des éclats de foudre si rapides ; jamais les vents n'avaient causé tant de ravages. Il ne resta pas une habitation sur la côte méridionale de la Péninsule. La mer, qui semblait avoir rompu ses barrières, porta au loin les débris des chaumières mêlés à ceux des navires qu'elle avait engloutis ; les moissons disparurent, et les bestiaux périrent sous des grêlons d'une grosseur inouïe jusqu'à ce jour.

Qui pouvait attirer de semblables calamités sur les pauvres habitans des campagnes ? Le cri général n'accusa que les prêtresses de l'île de Sène. On les avait vues, au plus fort de la tempête, commander aux nuages et diriger la foudre [1] ; elles avaient évoqué les démons et

[1] *Religion des Gaulois.* — Pomp. Mela. — *Myth. and Rit. of the Druids.*

leur avaient livré la Bretagne avec une horrible joie. L'évêque de Rennes les déclara sacriléges, et Conan, pour se rendre au vœu du peuple, prononça leur arrêt de mort. Il envoya des troupes dans l'île de Sène, et ordonna de les amener devant lui[1].

La mer alors était calme, et les bateaux qui portaient les soldats de Conan abordèrent avec facilité. Un spectacle imposant frappa bientôt leurs regards. Les vierges de Sène, échevelées, revêtues d'une simple tunique noire, environnaient le vase mystique où elles avaient déposé les plantes salutaires qui devaient composer l'eau de l'inspiration[2]. Leurs visages amaigris portaient les traces de leurs austérités. Elles avaient les bras nus; et chacune d'elles tenait une torche allumée qu'elle ranimait de de temps à autre par une vive secousse, en figurant, autour de la pierre cubique, une sorte de danse qu'accompagnait un chant plaintif et

[1] *Hist. de Conan Mériadech*, par le P. Toussaint de Saint-Luc, p. 88.

[2] *Mythology and Rites of the British Druids*, by Ed. Davies.

lent [1]. A quelque distance, un petit nombre de Druides prosternés, priaient silencieusement, et des bardes, armés de la hache, semblaient placés entr'eux et le peuple qui partageait leur recueillement, bien moins pour les défendre que pour ajouter à la pompe de cette fatale cérémonie. A peine les Druides eurent-ils aperçu les envoyés de Conan, qu'ils pressentirent le sort qui leur était réservé. Ils levèrent les mains au ciel, et, les accablant d'imprécations, ils appelèrent sur eux la colère du dieu des vengeances. Le peuple, alors, poussa des hurlemens terribles; et quelques hommes s'élancèrent sur les soldats, dont l'imagination déjà ébranlée ne vit d'autre moyen de salut, qu'une fuite précipitée vers les bateaux qui les avaient apportés. Ils se rembarquaient peut-être, et les vierges étaient sauvées, si les bardes n'eussent imprudemment fait usage de leur hache de combat. Un instinct irréfléchi mit en défense les soldats qui fuyaient; mais alors ils reconnurent la faiblesse de leurs adversaires; ils les comptèrent; et, saisis de honte et de rage, ils

[1] *Relig. des Gaulois*, par le P. Martin, p. 196, t. Ier.

se jetèrent sur les bardes, le peuple, les Druides et les prêtresses. Armés des torches abandonnées, ils portèrent l'incendie dans le bois sacré, impuissant asile de ces infortunés, dont les derniers cris répétèrent encore le nom du dieu qu'ils adoraient. Trois des vierges de Sène périrent avec les Druides au milieu des flammes ; trois autres, parmi lesquelles on comptait Uheldeda, se poignardèrent en chantant leur hymne de mort; les trois dernières avaient cherché leur délivrance au sein des flots ; mais on parvint à les en arracher vivantes, et conduites devant le trône de Conan, il les dévoua au supplice, sans pitié ni remords [1].

Une fièvre violente vint, peu de jours après, tarir les sources de la vie dans le sein du conquérant de la Bretagne. Il mourut, regretté du clergé, des guerriers qui lui devaient leur fortune, et du peuple dont il avait flatté les passions. Les partisans des Druides affirmèrent que la justice du ciel se manifestait dans une mort si prompte. Leurs ennemis prétendirent

[1] *Hist. de Conan Mériadech*, par le P. Toussaint de Saint-Luc, p. 88.

que les malheureuses prêtresses de Sène avaient jeté sur lui un sort infernal [1].

Conan fut inhumé à Saint-Pol-de-Léon. On lui éleva un simple monument de pièrre qui portait pour inscription :

Hic jacet Conanus, Britonum rex.

Tous les souverains et les ducs de Bretagne se sont fait honneur de descendre de Conan Mériadech, ou Cyning Murdoch. La généalogie de la princesse Anne, deux fois reine de France, commençait à cette souche héroïque.

[1] *Histoire de Conan Mériadech*, par le P. Toussaint de Saint-Luc, p: 89.

SALOMON Ier.

421 à 554.

LIVRE SECOND.

ègne de Salomon Ier. — Leçon qui lui est donnée par les grands de l'État. —Grallon ou Galaor.—Destruction de la ville d'Is. — Audren ou Aldroën. — Constantin, son frère, monte sur le trône de la Grande-Bretagne. — Budic. — Guerre des Anglo-Saxons et des Bretons. Vortigern ; Myrddin ; Uter-Pandragon. — Hoël-le-Grand ; Artur. — Hoël II. — Invasion des Frisons en Bretagne. — Droits de bris et de sauvetage.

Conan Mériadech laissait une postérité nom-reuse. Il avait eu quatre fils de sa première mme Huéline ; deux d'entre eux portaient le tre de comtes de Cornouaille; mais ils mouru-nt dans la première jeunesse. Un troisième, ommé Urbien, qui avait été désigné par son ère pour lui succéder, laissa le trône à son fils

Salomon; et ce fut ce descendant du conquérant de la Bretagne qui ceignit le diadème armoricain. La plupart des fils de Daréréa, sœur de Saint-Patrice, suivirent, en Irlande, leur mère et le prècheur évangélique, arraché à un long esclavage [1]; ils y devinrent évêques, et contribuèrent puissamment à la conversion des habitans de l'île. L'Église irlandaise les compte au rang des saints.

Salomon respecta les institutions de son aïeul. Il renouvela le traité fait avec l'empereur Honorius, et employa toute sa sagesse à conserver la bonne intelligence qui existait entre ses sujets et les Romains. Ce monarque épousa la fille de Flavius, patrice de Rome [2], qui lui ménagea la considération de Placidie, mère du troisième Valentinien, et lui valut une alliance avec cet empereur encore enfant. Toutefois son règne ne fut pas exempt de trouble. Les débris des Visigoths et des Alains se réunirent pour

[1] *Anonymus vitæ S. Gildæ scriptor, apud Usserium*, p. 354. — *Jocelin, in vitâ Patricii, nu.* 50, *quæ est sexta apud Colgan*, pag. 76.

[2] *Bollandus, de S.-Paulo Leon. ad diem* 12 *martii*, pag. 110.

lui enlever les places qu'il possédait dans le Poitou; ils parcoururent la marche Nantaise, et la ravagèrent jusqu'à la Loire : mais Salomon parvint à les atteindre, et ils furent défaits dans toutes les occasions. A cette époque, une foule de hordes étrangères se précipitèrent sur l'Occident. Ces peuples portaient le nom de Goths, de Huns, d'Alains, de Vandales, de Gépides, d'Hérules, d'Ostrogoths; et plusieurs parvinrent à s'établir dans les Gaules, jusqu'au temps où les Francs, plus heureux et plus puissans, les soumirent à leur tour, et fondèrent la monarchie française. Mais Clovis n'avait point encore paru, et Salomon sut défendre ses frontières, et maintenir en paix le peuple qu'il gouvernait [1].

Le monarque breton donnait de grandes preuves de piété, faisant aux églises des largesses multipliées, érigeant des monastères et les dotant; mais il s'occupait assez peu de rendre la justice, de surveiller l'administration, de soulager ses sujets des charges dont la guerre les avait accablés. Les anciennes et bonnes coutumes tom-

[1] *Hist. de Bretagne*, par B. d'Argentré, p. 95.

baient en désuétude, tandis que les mauvaises n'étaient point abrogées. Le peuple gémissait et commençait à murmurer, lorsqu'un événement, qui parut extraordinaire [1], vint offrir aux grands, qui composaient le conseil de Salomon, la possibilité de lui donner des avis salutaires, dont, par malheur, il ne sut pas long-temps faire usage.

Le saint apôtre Mathieu, après avoir prêché l'Évangile au peuple juif, avait subi le martyre, et son corps avait été inhumé au Caire, sous le règne de Galba. Long-temps après, des marins bretons [2], qui trafiquaient en Égypte selon leur usage, se rendirent dans la capitale de cette contrée; et l'un d'eux, qui menait une vie exemplaire, raconta, le lendemain de son arrivée, à ses camarades, que saint Mathieu lui était apparu. Ils en doutèrent d'abord; mais ils se mirent en prière avec lui, et ils eurent tous la même vision. Saint Mathieu en obtint facilement la promesse d'honorer ses restes, et leur fit connaître le lieu où ils étaient déposés.

[1] *Annal. Benedict.*, tom. 1, liv. 6. — *Prosper. in chronico, part. posteriori. Theod.* 17 *etc. festo coss.*

[2] *Hist. de Bret.*, par Le Baud, p. 47.

Ils trouvèrent le corps de l'apôtre encore sain èt entier, le transportèrent avec respect sur leur vaisseau, et se hâtèrent de revenir en Bretagne, où ils prirent terre au port d'Aber-vrac'h en Léonais, alors nommé *Queinven*, non loin du lieu où l'on a construit l'abbaye de Saint-Mathieu. Ils étaient à l'ancre depuis plusieurs semaines, et la foule venait religieusement s'agenouiller et prier au rivage, lorsque le bruit de cet événement parviut à Salomon, qui, suivi dè ses barons et de son clergé, se hâta d'aller au devant du saint corps qu'il avait l'intention de faire apporter en sa cité royale. Mais ce fut en vain que l'on essaya de faire sortir le cercueil de la nef où il était déposé: une résistance plus qu'humaine rendait nuls les plus vigoureux efforts. L'étonnement était au comble; et comme le roi faisait appeler chacun pour donner son avis, Grallon, duc de Cornouaille et beau-frère de Conan, s'approcha et prit la parole: « Roi Salomon, lui dit-il, as-tu « rempli envers tes peuples tes devoirs de souverain? As-tu écouté la plainte du pauvre? « As-tu essuyé les larmes que font couler les « exactions de tes argentiers? Sais-tu que dans

« le Léonais, ils ont l'exécrable coutume de « vendre comme esclaves, à des étrangers pas- « sant la mer [1], les enfans des malheureux qui « ne peuvent parfaire leur contingent dans « les tributs que tu imposes? Sais-tu que ce « lieu même, où je te vois assis sous un dais « tout brillant d'or et de pourpre, est celui « qu'ils ont choisi pour cet horrible trafic? C'est « ici qu'ils traînent comme un vil bétail les en- « fans ravis à leurs mères; c'est ici qu'elles les « embrassent pour la dernière fois, au milieu « des cris et des gémissemens. Ce lieu ne s'ap- « pelle plus Abervrac'h, mais Queinven, Lamen- « tation! Ne sois donc pas surpris si le Ciel « témoigne sa colère de ta coupable insou- « ciance. »

Le roi Salomon descendit du trône sans répondre; il prit Grallon par la main et s'achemina vers le navire, où il entra. Là, il leva son sceptre, posa la main sur le cercueil, et prononça ces paroles : « Glorieux apôtre Ma- « thieu, je te donne, par concession de mon « privilége, que cette coutume, laquelle a tou-

[1] Salvien. liv. 4, *de la Providence*, nu. 5.

« jours été exercée dans mon royaume, soit, « d'ores en avant, ostée, pour la révérence de « toi ; et, afin que moy ne mes successeurs ne « puissent enfreindre ma présente volonté, je te « confirme ce privilége par l'impression de mon « anneau. C'est à savoir, que ceux qui, pour ac- « croître le trésor du prince, étoient vendus « aux étrangers, soient et demeurent sujets à « ta seigneurie et à l'église en laquelle reposera « ton corps [1]. »

A peine le roi eut-il achevé, que la résistance éprouvée par les porteurs cessa tout à coup. La nef s'approcha d'elle-même du rivage, et l'on transporta les saintes reliques à Occismor. Salomon racheta de ses deniers tous les enfans qui avaient été vendus, et les attacha au service de l'apôtre, à qui l'on édifia une chapelle à colonnes dorées, dans la cathédrale même de Saint-Pol.

Le cruel abus que venait de détruire le roi de Bretagne n'était pas le seul dont ses peuples désirassent l'abolition. Les réclamations par-

[1] Paulin, év. de Léon, *Histoire de la translation du corps de saint Mathieu.*

vinrent jusqu'à lui; mais il négligea d'y apporter le remède nécessaire.

Les mécontentemens s'accrurent; les grands qui osèrent lui dire la vérité se virent accablés de vexations; et leurs révoltes partielles vinrent bientôt lui faire pressentir le sort qu'on lui réservait [1]. Des ordonnances qui blessaient la justice, qui compromettaient de nombreux intérêts, soulevèrent la totalité de la Bretagne, et le malheureux Salomon, cherchant un asile dans une des églises de la ville de Légionenses [2], fut massacré sur les marches de l'autel.

Ce fut Grallon, ou Galaor, duc de Cornouaille, qui lui succéda. L'extrême rigidité du caractère de ce prince effrayait d'abord ses sujets, qui craignirent de n'avoir obtenu par un crime que la substitution d'un tyran à un autre. Mais bientôt il déploya les éminentes qualités d'un chef de guerre, et montra, dans toutes les circonstances, autant d'équité que de bravoure. Le patrice Flavius, indigné de la mort de son

[1] Paulin, évêque de Léon, *Hist. de la transl. du corps de saint Mathieu.*

[2] Brest.

gendre, parvint à inspirer ses haines à Valentinien, qui envoya des troupes, commandées par Litorius, pour venger Salomon [1]. Litorius remporta quelques avantages sur les Bretons; mais Grallon fit alliance avec les Gaulois mécontens, que l'on nommait *Bagaudes*, et même avec les Francs, qui commençaient à s'établir dans les Gaules [2]. Il repoussa les troupes romaines, défit en un seul jour vingt mille hommes, et rendit la paix à ses états. Il entretint long-temps des intelligences avec les princes francs, qu'il aida dans leurs entreprises, et dont il reçut des subsides. Mérovée même lui céda

[1] L'évêque Paulin rapporte que Flavius, beau-père de Salomon, arma, pour le venger, une flotte qui parvint sur les côtes de l'Armorique, traversa le Mulgul ou Goulet, et pénétra dans la ville de Légionenses, qu'elle réduisit à l'état d'un misérable village. Depuis lors, privée de son nom et des priviléges de cité, cette ville prit celui de *Penfel* (tête fendue), dénomination qui rappelait le crime et la blessure qui l'avait consommé. Le nom de Légionenses fut transmis à Occismor, qui devint la ville de Léon, puis de St.-Pol de Léon. Penfel se nomma par la suite Brest sur Caprelle ou sur Chevrette; B*ritannorum* R*egum* E*quorea* ST*atio*.

[2] *Act. de Bret.*, tom. I, col. 177 et suiv.

une partie des hordes qu'il commandait. Grallon s'engagea à leur donner des terres; il les établit à Rennes et dans les environs, et prit alors le titre de roi des Bretons et d'une partie des Francs [1].

Grallon, ayant défendu les frontières de son royaume contre les Gaulois mêlés aux Romains et aux Visigoths, se vit encore assailli par des Danois. Une grande révolution jetait alors les nations de l'orient et du nord sur l'occident de l'Europe, comme des torrens successifs. Les Danois commençaient à suivre par mer le mouvement qui s'opérait sur le continent. Montés sur des vaisseaux légers, ils parcouraient les côtes de l'Océan, se livraient au meurtre et au pillage, et ne se retiraient que lorsqu'ils avaient tout ravagé. Si l'on se défendait, et qu'ils se vissent trop pressés, ils se hâtaient de retourner à leurs vaisseaux, et couraient au loin porter leur criminelle audace. Ils firent une descente sur les côtes de l'Armorique péninsulaire; mais le roi les chargea, les

[1] *Cartul. Lantevenech, apud Lobineum*, tom. II. *Hist. Brit.*, col. 17 et 18.

en fuite, et les força de reprendre la mer [1].
.heureusement, ils n'apprirent que trop bien
hemin de la Bretagne, et nous les verrons,
ıs les siècles suivans, la couvrir de sang et
lésoler par leurs rapines.

tendu à l'administration de son royaume,
ıllon se fit respecter par des ordonnances
ines de sagesse, s'occupa de la punition des
lfaiteurs, et dispensa la justice à tous, en
ueillant avec bonté ceux qui la réclamaient.
fut émerveillé de voir plier ainsi cet esprit
r et hautain; mais l'étonnement cessa quand
connut les trois hommes dont il avait com-
sé son conseil intime. Ils se nommaient
rentin, Ronan et Wingaloc.

Corentin [2] avait reçu dans son enfance des
;ons du grand Druide Eal-hirr-bad, qui lui
ait appris à mépriser les idoles, et lui avait
it connaître l'inanité des symboles honteux
ue des hypocrites offraient au respect des

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, pag. 94. — Le Baud,
ıge 47.

[2] *Vie des Saints de Bret.*, *S. Corentin*; par Albert-le-
rand.

humains. Mais il s'était arrêté à un point que l'esprit de l'homme, abandonné à lui-même, ne saurait franchir.

Afin de se livrer à la recherche du vrai Dieu, Corentin, retiré dans un lieu nommé Ploumodiern, construisit un ermitage près d'une fontaine : il y fut souvent visité par un autre solitaire, que l'on appelait Primaël; et tous les deux, ayant reçu les eaux du baptême, menèrent une si sainte vie, que le bruit courut que Dieu renouvelait pour eux le miracle de la manne du désert, ou celui des corbeaux qui nourrissaient Élie. On disait que les prières de Corentin avaient obtenu du Ciel qu'une fontaine surgît près de l'ermitage de Primaël; et que ce bon vieillard, qni venait partager le repas de Corentin, avait, après son oraison, reconnu que la simple portion, préparée pour son ami, s'était suffisamment accrue pour les rassasier tous deux.

Ronan [1] était né en Irlande. Envoyé par ses parens aux écoles druidiques de l'île de Man, et devenu fort docte en sciences profanes, il

[1] *Vie des Saints de Bret.; St. Ronan;* par Albert-le-Grand.

s'aperçut promptement de tout ce qu'il y avait de faux et d'indigne de l'homme dans les superstitions dont on avait abreuvé son enfance. Il prit la résolution de passer dans la petite Bretagne; et s'étant fait catéchiser, il mérita par ses vertus de parvenir au sacerdoce. Mais ses vertus mêmes, et les nombreux services qu'il rendait aux paysans voisins de la cellule qu'il avait bâtie dans la forêt de Nevet, près Quimper, ne le mirent point à l'abri de la calomnie. Il avait dit qu'un ange lui était apparu en Hybernie, et lui servant de guide à travers le Léonais et le golfe de Brest, l'avait conduit jusqu'au pied du chêne, à l'ombre duquel était placée sa cabane. On l'entendait quelquefois parler seul dans la forêt, quand il priait le ciel avec ardeur. Il n'en fallut pas davantage pour engager des méchants à l'accuser, devant le roi Grallon, de nécromancie et de sorcellerie [1]. Dès que la nuit paraissait, disait-on, il mettait en usage les préceptes de l'art magique, que les Druidesses de son pays lui avaient enseignés: il se changeait en loup,

[1] D'Argentré. — Le Baud. — Alain Bouchard.

transformait en bêtes brutes toutes les personnes sur lesquelles se fixait son regard ; et, suivi de cette troupe de misérables, il parcourait la contrée et commettait des crimes épouvantables, jusqu'à ce que l'apparition du soleil le forçât à rentrer dans sa chaumière, où il reprenait la figure humaine. Une femme nommée Keban se jeta aux pieds du trône de Grallon, et déclara que Ronan, par ses sortiléges, avait détourné son fils de la maison maternelle et avait fini par lui ôter la vie. Le corps de l'enfant fût apporté devant le roi.

Ronan, conduit par les sbires royaux, raconta sa vie entière, et dissipa facilement les nuages dont on s'efforçait de couvrir son innocence : « O Dieu, dit-il en tombant à genoux « près de l'enfant, il t'a plu de reprendre cette « créature que tu avais formée ; qui peut s'op- « poser à tes décrets ? J'aurais donné la moitié « des jours que tu me laisses pour le rendre « à sa malheureuse mère ; mais qui oserait te « proposer de revenir sur ce que tu as une « fois jugé ? » En prononçant ces mots, Ronan se courba vers l'enfant pour lui donner un dernier baiser. Il sentit que son cœur battait

encore : « Dieu, s'écria-t-il, Dieu ne veut pas « que l'œuvre des méchans s'accomplisse ! Re- « prends ton fils, femme séduite et trompée, « il peut adorer encore long-temps l'éternel « qui lui conserve la vie. » Il prit l'enfant par la main, et l'enfant se leva. Il était faible à la vérité, mais Grallon le fit porter dans son palais, où tous les soins lui furent prodigués.

Wingaloc [1], issu de la race de Conan Mériadech, était parent de saint Martin et neveu de saint Patrice, qui l'avait élevé. Ses vertus religieuses jetaient un si vif éclat, qu'on n'hésitait point à croire qu'à l'époque où il avait quitté son oncle, afin de venir, avec un certain nombre de disciples, fonder un monastère dans la petite Bretagne, Dieu avait permis que la mer s'ouvrît pour lui, comme autrefois pour Moïse, et qu'il l'avait traversée depuis l'Irlande jusqu'à la péninsule Armoricaine, en chantant des hymnes, et rendant des actions de grâce à la majesté divine.

Tels étaient les conseillers qu'avait choisis Grallon. Il venait lui-même les consulter et

[1] *Vie des Saints de Bret.*; *S. Guingalois* ou *Guignolé*; par Albert-le-Grand.

leur soumettre les plus importantes affaires du royaume ; et comme il aimait la vérité, il lui fut facile de persévérer dans la route de la droiture et des vertus. Il fit présent à Corentin de sa salle royale[1], nommée Kemper, de la terre et des bois qui l'environnaient; et Corentin, qui venait alors d'être promu à l'épiscopat, et sacré par saint Martin, y établit le siége de son évêché. Il dit un jour à Wingaloc, en s'agenouillant devant lui : « Tu sais « que j'ai nombre de châteaux et puissance « de choses, grand espace de terres, abon- « dance d'or, d'argent, de vêtemens et autres; « que puis-je t'offrir pour te satisfaire? parle; « mes présens te resteront francs et quittes; « nul n'a le pouvoir de retirer les dons du « prince. » Wingaloc releva le roi et le pria d'employer ses richesses à réparer les maux que pouvaient avoir causés son grand amour pour la guerre, ou trop de précipitation dans ses jugemens. Grallon mit ce conseil à profit: il devint meilleur; il se fit un devoir de secourir la veuve et l'orphelin; il embrassa cons-

[1] Son palais, où il rendait la justice.

tamment le parti des opprimés contre les grands qui abusaient de leurs richesses et de leur puissance ; il rechercha les indigens qu'il combla de largesses ; il accomplit une foule de bonnes œuvres, et consacra ses loisirs à servir Dieu, à honorer ses ministres, et à ériger et doter des monastères.

Ni ses vertus, ni les prières de ses conseillers, ne fléchirent entièrement le Ciel en sa faveur. Une catastrophe épouvantable remplit ses derniers jours d'amertume; et quoique les admirateurs de Grallon se soient entendus pour jeter un voile officieux sur les causes qui la décidèrent, ils n'ont pu dérober entièrement à la postérité les désordres et le dernier crime de sa fille. A travers les nuages dont les siècles les ont couverts, on en reconnaît encore les traces; et le respect que les peuples ont voué à la mémoire de Grallon, n'a point influé sur les souvenirs qu'a laissés la princesse. Elle se nommait Ahès; et près du château qu'elle habitait s'était élevée une ville qui s'appelait Ker-Ahès, aujourd'hui Carhaix [1]. Grallon rési-

[1] Ville d'Ahès.

dait ordinairement dans la ville d'Is ou Ker-is, située sur le bord de la mer, entre la pointe de Crozon et le cap Fontenai[1]. Cette cité, qui occupait une plage sablonneuse très basse, était une conquête de l'industrie sur les flots de la mer, dont les irruptions la menaçaient. Des digues et des écluses, artistement construites, la garantissaient des inondations. Ces écluses étaient, en outre, disposées de manière à préserver la ville des approches d'un ennemi. On les ouvrait alors avec prudence, et l'on ne laissait pénétrer aux environs de la cité qu'une faible portion des eaux de l'Océan. Les clefs de ces terribles écluses étaient déposées dans une cassette de fer dont la serrure ne s'ouvrait qu'au moyen d'une clef d'or que le roi portait constamment au cou.

Grallon, si sévère dans les commencemens de son règne, si pieux vers la fin de ses jours, aidé des lumières de tant de saint personnages, ne s'aperçut pas des désordres de sa fille Ahès, ou n'eut pas le courage d'y porter un remède efficace. Le bruit des honteuses amours de

[1] Dans la baie de Douarnenez.

la princesse, ne l'arracha point à sa sécurité. Les rives du ruisseau d'Hière retentissaient des accens de ses joyeux ébats; les indiscrets échos des montagnes Noires [1] racontaient vainement des actions qu'un silence éternel devait vouer à l'oubli; il fallut la destruction complète de la ville royale, pour éclairer le malheureux Grallon.

Une obscure tradition a répété que la princesse Ahès, livrée à d'infames liaisons avec un ennemi de son père, s'était engagée à donner la couronne à son amant. Afin d'accomplir cette criminelle entreprise, elle se rendit dans la cité de Ker-is, accabla son père de caresses, lui rendit des soins qu'une fille pieuse compte parmi les plus chers de ses devoirs, et lui déroba la clef d'où dépendait les destinées d'un peuple. Peu d'instans après, l'Océan tout entier roulait en fureur sur la cité. Grallon, réveillé par un bruit affreux, vit entrer Wingaloc, qui, sans perdre un moment, l'entraîna vers une des portes de la ville, où il espérait trouver encore un passage. La chaussée, en effet, n'était pas entièrement cachée sous les eaux; et le monarque

[1] Montagnes centrales de la petite Bretagne.

parvint à gagner une éminence, d'où sa vue plongea sur l'immense désastre que son imagination ne saisissait pas encore dans toute son étendue [1].

On assure qu'une voix céleste lui fit connaître le nom de l'auteur de ce grand crime, et que les dernières vagues, en atteignant le lieu qui leur était marqué, engloutirent la princesse, et cessèrent d'envahir le rivage. Un petit havre, entre des rochers, tous les jours baigné par la mer [2], s'appelle encore le tombeau

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré. — Le Baud. — *Mém. crit. de Gallet.* — *Orig. gaul. de* Latour-d'Auvergne. — *Voyage dans le Finistère*, par Cambry.

[2] Pouldahut. On voit, dans la baie de Douarnenez, quand la mer est tranquille, des accidens de rochers qu'il est facile de prendre pour les ruines d'une ville. Les pêcheurs donnent à leurs divers embranchemens des noms de rues ; tous affirment que ce sont les restes de la ville d'Is. « Il est évident qu'il a existé une ville de ce nom ; « c'est le *Corisopitum* de la petite *Notice des provinces* ou le « *Keris* de l'anonyme de Ravenne. *Kaer* ou *Ker* veut « dire *ville; opitum* n'est qu'une corruption d'*oppidum*. « Une tradition populaire est néanmoins une base trop « faible pour établir suffisamment un fait aussi singulier. » *Mémoires de Gallet*, chap. XXIV. *Hist. de Bret.*, de don Morice, tom. 1er, pag. 635.

d'Ahès, il n'est pas loin de Douarnenez [1].

Grallon revint à Quimper pleurer sa fille et la ville d'Is. Il y fixa désormais sa résidence, consacra le reste de sa vie à la prière, combla Wingaloc de ses dons et lui fit ériger un monastère à Landevenech; il fonda également une abbaye près de Saint-Malo, pour le frère de ce saint homme, que l'on nommait Jacut.

Grallon mourut très regretté de ses sujets, qui lui donnèrent le surnom de Grand. Il fut inhumé à l'abbaye de Landevenech. L'Église a placé Corentin, Ronan, Wingaloc, Primaël et Jacut, au rang des saints qu'elle prescrit d'honorer [1].

Grallon laissait un fils, de sa femme Tigride; mais il était en bas âge, et les états décernèrent la couronne à Audren ou Aldroen, l'un des enfans de Salomon.

Audren s'était distingué dans la guerre que Grallon avait eue à soutenir contre les troupes romaines, commandées par Litorius. La mort de Salomon avait servi de prétexte à cette guerre; mais Audren, s'apercevant que Litorius songeait beaucoup moins à le venger qu'à

[1] Voyez la note E, à la fin du volume.

préparer sa propre élévation, réserva pour sa patrie le secours de son bras et l'assistance de ses nombreux amis. A peine assis sur le trône, il se vit forcé de repousser les nouvelles incursions des Alains et des Gaulois du Poitou; mais il parvint à les vaincre, et il obtint la paix après avoir courageusement combattu.

La Grande-Bretagne était alors ravagée par les Pictes et les Écossais. Deux fois ces ennemis des Bretons et des Romains avaient été rejetés au delà de leurs frontières; mais ils reparaissaient plus cruels que jamais, aussitôt que les légions étaient rappelées par les empereurs. Les princes bretons, au lieu de se rallier contre l'ennemi commun, semblaient jaloux les uns des autres, et consumaient dans leurs querelles particulières des forces qui, réunies, auraient suffi pour garantir l'intégrité du territoire. La victoire de l'alleluia [1] n'avait

[1] La bataille de l'*alleluia* a pris son nom du cri d'*alleluia* que poussèrent à la fois tous les Bretons, lorsqu'en 446 ils combattirent les Pictes et les Saxons, sous les yeux de saint Germain d'Auxerre et de saint Sevère de Troyes. *Histoire d'Anglet.*, par Lingard, tom. 1[er], p. 96. — Bede. — Huntingdon, etc.

eu d'autre résultat que d'humilier un moment les barbares, sans rien changer à leurs inclinations. Les peuples, accablés de misère, se retiraient dans les cavernes et dans les forêts, où ils vivaient de la chasse. Ils supplièrent vainement les Romains de leur accorder du secours : « Les barbares, disaient-ils, nous repoussent vers la mer; la mer nous renvoie « aux barbares. Pour éviter d'être égorgés, « nous nous exposons à être engloutis par les « flots ; et pour nous sauver des abîmes, nous « nous précipitons sous le glaive de nos ennemis [1]. »

N'ayant rien obtenu des Romains, qui ne voyaient plus qu'un sacrifice inutile à faire dans l'occupation de la Grande-Bretagne, les Bretons insulaires, après leur avoir déclaré qu'ils renonçaient à les reconnaître comme suzerains, prirent la résolution de s'adresser à leurs frères les Bretons de l'Armorique, et députèrent vers Audren l'archevêque de Londres, Guethelin, accompagné de quelques sages vieillards. Les envoyés trouvèrent le monarque dans un châ-

[1] Gildas, *De excidio*, cap. 16 *et seq*.

teau [1], qu'il venait de faire construire dans une vallée nommée Hérile, au centre de la région de Trécor ou Tréguier. Le roi les accueillit favorablement, et Guethelin, appelé devant son conseil, exposa le sujet de son voyage [2].

« Les misères que nous, qui sommes Bretons « comme toy, dit-il, avons souffertes depuis « que Maxime dépouilla notre île de ses plus « braves défenseurs, et qu'il leur commanda « d'habiter ce royaume que tu gouvernes, peu« vent bien te mouvoir à larmes; car contre « nous se sont élevées toutes les nations voi« sines, et n'y a eu qui leur résistât. Nul homme « puissant et belliqueux n'y est demeuré des « nôtres, et nos pauvres habitans n'ont soulas « de pâture, fors ce qu'ils peuvent prendre par « art de vénerie. Les Romains, tournés à ennuy « de nous, nous ont, du tout, dénié envoyer « secours. Pour ce, nous, reboutés de toute « autre espérance, requérons ta miséricorde et « te prions que tu nous veuilles donner aide « et que tu défendes des assaults des étrangers

[1] C'est aujourd'hui la ville de Châtelaudren.

[2] *Hist. de Bret.*, Le Baud, p. 51.

« le royaume de Bretagne insulaire, lequel t'est « dû par droit successif; car nul, fors toy, « n'est qui doive être couronné du diadème de « Maxime. Appareille donc tes navires et t'en « viens avec nous, et je baillerai le dit royau- « me de l'île entre tes mains ». Guethelin peignit ensuite en détail, et sous les couleurs les plus vives, les misères du peuple, et déploya toute son éloquence pour toucher le cœur d'Audren et de ses conseillers, qu'il supplia, ne fut-ce que par pitié, d'intervenir afin d'arrêter l'effusion du sang des Bretons.

Audren parut embarrassé. Il s'accoutumait à la paix, et se souciait peu d'échanger l'heureuse tranquillité dont il jouissait contre les travaux et les peines où l'entraînerait une entreprise d'autant plus épineuse, qu'il aurait à combattre des ennemis nourris dans la guerre, qui sortaient de leurs tannières par myriades, et disparaissaient sans qu'on pût les rejoindre, quand ils avaient commis leurs déprédations. Il chercha donc à éviter dans sa réponse de prendre un engagement positif. Il dit aux envoyés qu'il reconnaissait par leurs discours et par d'autres rapports qui lui étaient parvenus,

combien leurs ennemis les avaient maltraités, et toutes les raisons qu'ils avaient de se plaindre; qu'il leur portait une entière compassion, et prenait part à leur malheur, bien que l'on pût dire qu'il n'était arrivé que par la division qui existait entre leurs princes et dont les ennemis avaient fait leur profit; qu'il avait été un temps où, sans doute, il n'eût pas hésité à recevoir la couronne qu'on lui offrait, car il estimait que l'île de Bretagne serait un pays fertile, si la paix y régnait, et dans lequel on pourrait vivre heureux, s'il était libre; mais que la puissance romaine l'avait tellement abaissé, que ses plus hauts dignitaires n'étaient plus que des esclaves, et que tout homme sage préférerait de moindres possessions avec la liberté, au plus riche royaume sous le joug de la servitude. D'ailleurs, ajouta-t-il, les affaires étaient si gâtées, qu'il ne pourrait essayer de les rétablir sans mettre en grand danger ses propres états. Il ne s'agissait pas d'une guerre dont un seul combat déciderait la fortune, il fallait se mesurer avec des gens qui n'entraient sur le territoire breton que tout à leur aise, et qui en ressortaient après avoir commis leurs ravages,

pour se mettre à l'abri dans les marais et les forts naturels de l'Écosse, lieux inaccessibles, d'où, chaque jour, ils s'élançaient de nouveau et se gorgeaient de sang et de pillage. Il n'était pas lui-même sans ennemi. Des voisins jaloux n'attendaient peut-être que son absence pour traverser la Loire et s'emparer des villes qu'ils convoitaient, ce dont il avait à se garder. Toutefois, les malheurs des Bretons insulaires l'avaient atteint jusqu'au fond du cœur; il n'oubliait pas que les deux nations étaient alliées et parentes, et, ne pouvant y passer de sa personne, il allait prendre conseil avec ses bons serviteurs et aviser à ce qu'il serait possible de faire, sans négliger le soin de sa propre sûreté.

Les députés supplièrent humblement le roi de vouloir bien abréger les délibérations du conseil. Ils avaient hâte de retourner dans leur pays, où ils étaient impatiemment attendus, et ils voulaient, au moins, mourir avec leurs frères, s'ils ne pouvaient leur amener le secours qu'ils s'étaient flattés d'obtenir.

Peu de jours après, Audren les manda, et d'un ton pénétré leur annonça que ses sujets

s'opposaient absolument à ce qu'il les quittât. Les malheureux envoyés fondirent en larmes. « Partons, s'écria Guethelin, et puisse notre « mort ne pas retomber sur toy et ta postérité! « —Mais, dit Audren, considérez donc ma vieil- « lesse et mes cheveux blancs, et ce bras énervé « et travaillé par les batailles, qui me prohibent, « triste chevalier que je suis, d'entreprendre à « gouverner un aussi grand royaume. Le cou- « rage désire plus que la main ne permet. Tou- « tefois, véez cy un homme légier, lequel sera « moult soigneux de dompter les rebelles, et « de compatier avec le pauvre peuple. C'est « mon frère très cher, Constantin-le-Hardi. « Prenez-le, s'il vous plaît, auxiliateur avec « deux mille hommes, et il y aura espoir en « meilleure fortune ».

Guethelin et les députés se jetèrent aux pieds du jeune guerrier : « Le ciel soit loué, dirent- « ils, tu es Constantin, roi des Bretons, et par « toi la Bretagne reprendra ses forces et sera « relevée ».

Constantin accepta la charge et le titre de roi. On lui prépara un équipage convenable; on assembla de toutes parts des hommes et des

capitaines, et l'on fréta des vaisseaux pour les transporter dans l'île britannique. Constantin s'embarqua sur le même navire que les députés, dont l'impatience comptait les jours et les heures, mais qui entretenaient une correspondance active avec leurs commettans, et qui les avaient prévenus de leur arrivée prochaine, en les engageant à réunir tout ce que l'île renfermait encore de jeunesse guerrière et patriotique. La flotte appareilla, et parvint au port de Totonésie [1], où se trouvèrent quatre mille hommes et quelque peu de cavalerie qui l'attendaient. Constantin, reçu avec enthousiasme, vit bientôt accourir les princes, les chefs et leurs partisans. Son armée devint formidable. Les Écossais, effrayés, se retirèrent au sein de leurs marais après les premiers engagemens, et furent forcés de renoncer aux excursions pendant lesquelles ils enlevaient les bestiaux et les femmes. Constantin, pour les mieux contenir, releva la muraille qui séparait l'Écosse de la partie que l'on a depuis nommée l'Angleterre, y fit construire des tours, et y plaça de bonnes

[1] Totness, à 3 lieues de Dartmouth.

gardes et des garnisons. Les chefs n'avaient reconnu ce prince que sous le titre de duc, à son arrivée; mais, après que la victoire eût couronné ses drapeaux, ils s'assemblèrent dans la cité de Cirestrie[1]; et, par le vouloir des comtes et barons, le noble duc Armoricain fut élu roi de la Grande-Bretagne[2]. L'armée le conduisit alors dans la cité de Londres, où une fête royale était préparée, et Constantin y ceignit le diadème, qu'il avait conquis en pacifiant la contrée sur laquelle il allait régner.

Aëtius, général des Romains dans la Gaule, avait témoigné du mécontentement aux insulaires bretons, lorsque leurs députés, au nom de la patrie, avaient renoncé à la suzeraineté de Rome qui lui refusait des défenseurs. Il apprit, avec plus de regret encore, que les habitans de la petite Bretagne avaient envoyé des troupes dans l'île; et, pour s'en venger, il donna l'ordre à Eocharic, roi des Alains, de déclarer la guerre aux Armoricains. Les premiers événemens de cette injuste agression ne furent pas

[1] Cirencester ou Circester.

[2] *Usserius antiq. eccl. brit.*

favorables à l'armée bretonne; mais saint Germain d'Auxerre, qui revenait de combattre l'hérésie pélagienne dans la Grande-Bretagne, et qui fut, à son passage, respectueusement accueilli par Audren, saisit avec joie, malgré son âge avancé, l'occasion de servir la cause de l'humanité, et d'ajouter une bonne œuvre à toutes celles qui sanctifiaient sa vie [1]. Le bon vieillard se rendit lui-même près d'Eocharic, en obtint la suppression des hostilités, et partit pour la résidence de l'empereur à Ravenne, où il espérait conclure une paix définitive. Mais, durant ce long voyage, Audren avait appelé près de lui ses fils, Erech et Eusèbe, le premier, duc de la petite Bretagne et comte de Vannes; le second, également duc, et comte de Cornouaille. Les nombreux vassaux qu'ils lui amenèrent, lui permirent de reprendre l'offensive, et de se refuser aux dures conditions qu'on prétendait lui imposer. Les Romains, que la perte de plusieurs provinces avait affaiblis, n'osèrent presser les Alains d'attaquer de nouveau les Bretons, qui conservèrent, à la

[1] *Vie de saint Germain d'Auxerre*, liv. 2.

faveur d'événemens étrangers à leur patrie, une indépendance entière. Trois années après, Aëtius se trouva trop heureux de les avoir pour auxiliaires et pour alliés. Ce fut à l'aide des Bretons armoricains, des Francs, des Sarmates, des Bourguignons, des Celtes, etc., que ce grand général parvint à vaincre Attila sous les murs d'Orléans et dans les plaines Catalauniennes.

Les Bretons profitèrent d'une circonstance de cette guerre de désolation, pour se venger des Alains, et ils se rendirent maîtres d'une partie des villes que ces peuples occupaient au delà de la Loire [1]. Les Alains avaient encouru l'indignation des Romains, qui les accusaient d'avoir livré la cité d'Orléans au terrible Attila : poursuivis de toutes parts, ils commirent de grands ravages, et furent enfin exterminés dans les neiges et les défilés des Alpes, qu'ils cherchaient à traverser pour se rendre en Italie. Mais, tandis que les Armoricains se félicitaient d'être délivrés de ces cruels ennemis, Euric, roi des Visigoths, formait le projet de

[1] Jornandès, p. 665.

s'emparer du comté de Nantes, de refouler les Bretons à l'extrémité de la péninsule, et de partager les Gaules avec les Bourguignons. Une dépêche interceptée apprit à l'empereur Anthémius le complot qui menaçait sa puissance; il se hâta d'en prévenir Erech, qu'il croyait roi des Bretons parce qu'il commandait l'armée, et l'engagea à poursuivre Euric, en lui annonçant qu'il se proposait de le combattre lui-même. Le prince Erech marcha contre les Goths à la tête de douze mille hommes, et parvint jusqu'à Bourges. Il s'avança ensuite vers Bourg-Déols, en Berry, dans l'espérance de faire sa jonction avec les cohortes romaines; mais, entouré par l'armée entière d'Euric, il se vit forcé d'abandonner le champ de bataille, après avoir long-temps combattu. Il rallia le reste de ses troupes sur les bords de la Loire, en avant de la cité de Nantes, et y fut rejoint par son frère Eusèbe que lui envoyait Audren. Erech ne survécut pas long-temps à sa défaite : ce prince, qui entretenait une correspondance avec Sidoine-Apollinaire, évêque de Clermont [1], était un homme de grande mo-

[1] Sidon. Apoll., l. 3, epist. 9; l. 7, epist. 1.

destie et de beaucoup de piété. Un jour qu'il poursuivait vivement un cerf près d'un monastère, il fut surpris de voir sa meute s'arrêter et remplir l'air d'aboiemens. Il entra dans l'église, et reconnut son cerf tranquillement couché aux pieds de la supérieure du monastère. Cette sainte fille, douée de la plus rare beauté, se nommait Nennock. Erech, après avoir ouï l'office, congédia ses domestiques, et passa huit jours entiers dans ce lieu vénérable, conférant avec la sainte, à laquelle il fit donation de plusieurs belles terres et revenus de son héritage [1]. En foi de cette donation, il offrit sur l'autel un calice d'or plein de vin pur et sa patène, et frappa d'éternel anathème quiconque tenterait de violer ce don, ou d'en diminuer la quantité [2].

[1] Il donna la terre dite Landt-Nennock ; la paroisse de Ploumeur, avec toutes ses terres, cultivées ou non ; l'église de sainte Julite et toute la terre qui l'environne ; et pour l'entretien de ce lieu, trois cents mesures de froment, de seigle et de vin, et de plus, trois cents animaux, chevaux, cavalles, bœufs, vaches et autres.

[2] *Vie de sainte Nennock*, par Albert-le-Grand, p. 249 ; l'acte y est rapporté en entier.

Eusèbe, second fils d'Audren, et l'un des ducs de la petite Bretagne, était loin de posséder les talens et les vertus de son frère ; il mourut jeune encore, ne laissant à la postérité d'autre souvenir que celui d'une cruauté sans bornes, et de plusieurs crimes dont les présens qu'il fit à saint Melaine ne sauraient racheter l'atrocité.

Le troisième fils d'Audren se nommait Budic. Le monarque son père l'avait confié à Constantin, sous lequel il faisait ses premières armes. Rappelé dans l'Armorique après la mort d'Eusèbe, il n'y arriva que pour recueillir le dernier soupir et les bénédictions d'Audren [1].

Neuf ans s'étaient alors écoulés depuis le couronnement de Constantin ; et Budic, en âge de régner, ne trouva que des serviteurs fidèles parmi les Bretons péninsulaires. Ses premières années cependant furent pénibles, quoique glorieuses. Il alla prendre possession des cités que son père avait conquises sur les Alains, et fut obligé de confirmer encore ses droits par celui de l'épée. Childéric avait déjà

[1] Voyez la note *F*, à la fin du volume.

porté ses armes jusqu'aux îles de la Loire; Clovis qui lui succédait, et qui ne perdait pas de vue le dessein de se rendre maître de toutes les Gaules [1], envoya ses troupes sous les murs de Nantes; mais Marchil, qui les commandait, voulut en vain faire le siége de cette place importante, il en fut toujours repoussé [2]. Les Bretons montrèrent, dans cette guerre, autant de valeur que de persévérance et de fidélité à leurs alliés romains. Quelle que fût l'inquiète jalousie de Clovis, qui jugeait dangereux le voisinage d'une nation si belliqueuse, il prit le sage parti de traiter avec un souverain qu'il ne pouvait abattre. Les Bretons accédèrent à cette alliance, d'autant plus volontiers que Clovis et la plupart de ses guerriers venaient d'embrasser la religion chrétienne. Les garnisons romaines, qui conservaient encore quelques places sur les limites des deux états [3], ne pouvant retourner à Rome sans tomber entre

[1] Hincmar, *in Vita sancti Remigii.*

[2] *Actes de Bret.*, tom. 1, col. 174.

[3] *Hist. eccl. et civ. de Bret.*, par dom Morice, p. 13, tom. 1.

les mains des Goths leurs ennemis, se donnèrent, avec tous le pays qu'elles gardaient, aux Francs et aux Bretons armoricains.

Tandis que le roi Budic défendait son indépendance contre cette masse d'envahisseurs, que le Nord refoulait jusque sur l'Armorique; et que, seul, il parvenait à préserver sa patrie du destin de la Gaule entière, Constantin, roi de la Grande-Bretague, périssait sous les coups d'un assassin. Ce monarque, redouté des Pictes, avait, près de son trône et dans sa plus intime confiance, un homme de leur nation, que, par des promesses, ils induisirent à entreprendre de le tuer, de quelque façon que ce fût. Cet homme, qui avait un accès journalier près du roi, épia l'heure où Constantin se promenait seul en un verger, près du palais; il feignit d'avoir été demandé par le prince, afin de pénétrer dans le verger; et, se glissant d'arbre en arbre, il arriva près de lui à l'improviste, le frappa d'un coup mortel, et parvint à s'échapper [1]. Constantin laissait trois fils; l'aîné, Constans, avait vu le jour dans la petite Bre-

[1] *Hist. de Bret.*, d'Argentré, p. 78. — Sigebert.

tagne, avant le couronnement de son père; les deux autres, Aurèle-Ambroise et Uter, étaient nés d'un second mariage de Constantin, avec une noble princesse du lignage des empereurs romains, et que Guethelin avait élevée. La politique de Constantin l'avait engagé à consacrer son fils aîné, Constans, au culte des autels, et ce prince vivait depuis son enfance dans un couvent de religieux, dont il portait l'habit. L'extrême jeunesse de ses deux frères amena des divisions parmi les grands, qui, tous, prétendaient au droit de les gouverner, ou plutôt de régner en leur nom. Mais Vortigern, l'un des principaux seigneurs de la cour, homme considéré, vaillant, et dévoré d'ambition, chercha dans cette circonstance même les moyens de s'élever au trône. Il ne pouvait s'emparer ouvertement de la couronne; s'il eût paru la convoiter, vingt rivaux la lui eussent disputée, et sa bravoure ne pouvait suppléer au petit nombre de ses amis dévoués et de ses partisans. Il imagina de se servir de la faveur qui entourait les enfans du roi, pour arriver à son but. Il quitta le conseil, où tous les chefs énonçaient des avis différens, prit un cheval rapide, se

rendit sans perdre un moment au monastère où Constans était religieux, le trouva au milieu des moines, parvint à lui parler en secret, lui représenta qu'il était le fils aîné du feu roi, l'engagea à montrer le noble caractère d'un prince et à s'armer du courage que devait lui inspirer sa haute naissance. Il le supplia de quitter à l'instant le monastère, et lui promit de placer la couronne sur sa tête et de le faire roi, s'il voulait le suivre à la capitale, et se confier en lui pour toute chose. Il ne lui demandait qu'un peu de reconnaissance, et le priait de ne pas mettre en oubli ses services et de l'employer au gouvernement de ses États. Constans consentit à tout ce que voulut Vortigern, qui se hâta de le dépouiller de ses habits claustraux, le couvrit de vêtemens qu'il avait apportés, convenables à son nouvel état, lui ceignit une épée, le fit monter à cheval, et marcha droit à Londres [1].

Le peuple et les chefs, en grand émoi, ne s'accordaient ni sur la personne d'un roi, ni

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré. — Le Baud. — Sigebert. — Geoffroy de Monmouth.

sur les formes à donner à son gouvernement. Personne ne songeait à Constans. Il était fort jeune, et hors d'état de rien entreprendre par lui-même. On savait que son père avait voulu qu'il fût profès, à cause de son peu de jugement, et l'on ne supposait pas qu'il eût acquis du sens au fond d'un cloître, nourri parmi des moines, et plié à leurs pratiques minutieuses.

Constans entra dans la salle où les grands étaient réunis, et, conduit par Vortigern, il alla s'asseoir sur le trône que la mort de son père avait laissé vacant. Les princes bretons crurent à peine ce qu'ils voyaient. La surprise paralysa tout esprit d'opposition. Vortigern fit reconnaître son pupille, fils de roi, et roi lui-même, sans éprouver d'obstacle ; il le couronna, l'entoura de gardes, lui créa un conseil, se déclara gouverneur de sa personne et intendant de toutes les affaires du roi, s'empara des trésors du monarque décédé, prit en main la disposition générale de l'État, et reçut le serment des vassaux de la couronne et des capitaines, qu'il se hâta d'établir à sa dévotion, dans toutes les places importantes de la grande Bretagne.

C'était beaucoup pour Vortigern. Ce n'était cependant qu'un moyen d'accoutumer les peuples à son administration, afin qu'on ne vît rien d'étrange à ce qu'il occupât le trône, quand le moment de s'y asseoir serait arrivé. Il était roi de fait; mais, sous le nom d'un autre, il préparait de loin l'événement qui devait le servir, et sa victime était marquée.

Vortigern remplit la maison du roi d'officiers dévoués à sa propre fortune, et principalement de Pictes et d'Écossais, en insinuant au jeune monarque que c'était un sûr moyen de se faire des amis à toute épreuve, qui se sacrifieraient pour sa personne, si l'on tramait quelque attentat contre lui. Le faible Constans n'avait rien à objecter à celui qu'il regardait comme son bienfaiteur ou comme un second père. Vortigern, qui disposait du trésor, combla ces gardes de largesses, leur donna des récompenses, des présens, les invita à ses festins, les flatta si bien, qu'il n'était bruit entre eux que de ce seigneur, si vertueux, si vaillant, si libéral, et bien plus digne de régner qu'un jeune évaporé, sans savoir ni intelligence. Vortigern, alors, changea de conduite; il feignit d'abord

de la tristesse, puis du mécontentement, leur refusa le paiement de leur solde, et enfin leur confia qu'elle était retenue, par exprès commandement du roi. Il leur envoya des gens dont il était sûr, et qui les excitaient en secret. Ces vils agens les entretenaient des prodigalités du malheureux Constans, de son ardeur pour les plaisirs, de son ingratitude envers ses serviteurs. Vortigern, suivant eux, allait quitter la cour, afin de fuir le cruel spectacle des injustices journalières dont un prince inconsidéré ne craignait point d'accabler ses braves défenseurs. La ruse eut du succès. Le roi ne vit rien de ce qui se passait sous ses yeux; et quand il l'eût appris, il se serait trouvé dans l'impossibilité de prendre lui-même une résolution, et d'y porter remède. Une absence que feignit Vortigern, décida de la destinée de Constans. Les soldats résolurent de se défaire du prince qu'ils regardaient comme un obstacle à l'amélioration de leur sort; ils entrèrent, un matin, dans ses appartemens, repoussèrent les domestiques qui voulurent prendre sa défense, pénétrèrent dans un oratoire où il s'était retiré, et le tuèrent, sans qu'il leur opposât d'autre résistance que

ses larmes. Ainsi périt ce roi fait à la hâte, qui regretta souvent la paix du cloître, dans son règne de courte durée. Vortigern parut accablé de douleur; mais il profita de la surprise et de la terreur générales pour s'emparer du trône et se faire couronner. Cependant le peuple murmurait de cet étrange incident; et quoiqu'il ne refusât pas d'obéir, on s'apercevait assez combien les cœurs étaient offensés. Vortigern, inquiet, se vit forcé de nier la part qu'il avait prise à cette odieuse action. Il se composa, en peu de jours, une garde nouvelle; et quand il se crut assez fort, il prétendit prouver son innocence, en dévouant aux tortures et condamnant au bûcher les Pictes qui avaient trempé leurs mains dans le sang de Constans. Il parvint, au moins, à inspirer des doutes sur sa participation au crime. L'attention du peuple fut détournée par d'autres événemens; et Vortigern conserva le sceptre, sans contradicteurs apparens.

L'histoire des descendans de Constantin est liée à celle de la petite Bretagne, non seulement à raison de la parenté des familles, mais parce que leurs guerres avec Vortigern déterminèrent

une catastrophe qui ravit à la Grande-Bretagne jusqu'à son nom, et qui peupla la péninsule Armoricaine d'une nouvelle émigration des antiques races bretonnes, dépossédées par les Angles et les Saxons.

Les anciens serviteurs de Constantin, redoutant la perfidie de Vortigern, enlevèrent les deux frères de Constans, Aurèle-Ambroise et Uter, et les conduisirent à la cour de Budic, qui reçut ses cousins avec de grands honneurs, et les fit instruire dans tous les exercices guerriers, en attendant qu'ils fussent d'âge à réclamer leur héritage.

Il serait difficile de peindre l'état de misère dans lequel était tombée la Grande-Bretagne. Les champs restaient sans culture, les paysans avaient abandonné leurs chaumières. De nouvelles incursions des Écossais, qui ne marchaient que la torche à la main, et auxquels on n'opposait qu'une faible défense, causaient des maux incalculables. La famine et les maladies contagieuses vinrent ajouter à tant de malheurs. Le découragement et la peur s'emparèrent de tous les esprits. Vortigern perdit deux batailles contre les Pictes; et une grande

nation s'anéantissait tout entière, lorsque le hasard amena sur les côtes de l'île bretonne trois navires Anglo-saxons, chargés de gens de guerre qui cherchaient aventure.

Le vaste édifice de la puissance romaine achevait de s'écrouler. L'empire, assailli par les Huns, les Hérules, les Visigoths, les Francs, les Vandales, tombait en dissolution; et la contrée saxonne ne pouvait plus nourrir la population qui refluait sur ses côtes. Il existait, dans cette partie de la Germanie, une coutume singulière : elle consistait à réunir annuellement les jeunes gens qui venaient d'atteindre leur vingtième année; on consultait les besoins du pays ou son opulence; et les vieillards arrêtaient qu'une portion de la jeunesse s'exilerait à jamais, et qu'elle irait fonder au loin des colonies, ou grossir les armées des puissances belligérantes. Le sort désignait les bannis; une cérémonie sainte les recommandait à la protection des dieux; et la jeune cohorte, à laquelle on donnait des chefs d'un âge mûr et que l'on nommait le *ver sacré* [1],

[1] Le printemps sacré; parce que cette expulsion avait lieu au printemps.

était conduite en pompe aux vaisseaux qu'on lui avait préparés, et d'où elle envoyait un dernier adieu à la patrie.

Telle était la destinée de Hengist et de Horsa qui commandaient les navires saxons abordés à Ebbsfleet. Ils apprirent à Vortigern qu'ils étaient frères, issus de guerriers célèbres qui portaient le titre de ducs; et qu'eux-mêmes, élus pour diriger leurs jeunes compagnons, étaient ducs, ou chefs de guerre. La volonté des dieux les avait amenés sur les côtes de la Grande-Bretagne; ils étaient prêts à tirer l'épée pour le service de Vortigern, ou à continuer leur course aventureuse, s'il refusait leurs services. « Mais, dit Vortigern, de quelle reli« gion êtes-vous? — Nous honorons les dieux « de notre pays, Taranis et Fréya; ils gouver« nent le monde, et nous n'avons pas entendu « dire qu'il y en eût d'autres. — J'en suis très « fâché, reprit Vortigern; toutefois, soyez les « bien-venus dans mon royaume. » Il leur offrit alors des terres et des gages; et les Anglo-Saxons se vouèrent à son service [1].

[1] *Histoire des Rois, Princes, Ducs, etc. de Bret.*, par Alain Bouchard.

Ils étaient braves, et, peu de jours après, les Pictes ayant pénétré dans la Grande-Bretagne, se virent forcés de reculer devant les compagnons de Hengist. D'autres combats accrurent la réputation des Anglo-Saxons, que Vortigern combla de faveurs. Il leur accorda des places de sûreté, et leur permit de construire une forteresse que l'on nomma le château de la Courroie[1].

L'érection singulière de ce fort éclaira Vortimer, fils de Vortigern, sur les projets que pouvaient nourrir les Saxons. Ils n'avaient demandé, et le roi ne leur avait concédé que la portion de terrain qu'enfermerait un cuir de bœuf; mais en découpant ce cuir en lanières extrêmement minces, toute une colline en avait été entourée. Ce fut en vain que Vortimer et plusieurs seigneurs bretons communiquèrent leurs craintes au monarque, Vortigern leur répondit qu'il obéissait à la nécessité; et il s'abandonna aux conseils de Hengist, qui lui proposa de demander un nouveau corps d'auxiliaires, dans son pays. Autorisé par Vortigern,

[1] *Histoire de Bret.*, par Alain Bouchard.

le chef Anglo-saxon se hâta de faire venir des troupes que dix-huit grands navires débarquèrent bientôt dans l'île de Thanet [1].

Sur ces vaisseaux arrivait en même temps Rovina, fille aînée de Hengist, accompagnée des femmes qui avaient dirigé son éducation. Hengist invita Vortigern à visiter les troupes qui venaient augmenter le nombre des défenseurs de la Grande-Bretagne, et lui fit préparer un splendide repas. Lorsque les têtes furent échauffées, on vit paraître Rovina, parée comme une déesse, et belle de toute perfection : elle s'avança vers le roi avec grâce, s'inclina, et, lui présentant une coupe de vin, elle lui dit en son langage : *Wach hail* [2]. Vortigern enchanté se hâta de la demander en mariage à Hengist, qui n'hésita point à la lui accorder. Le chef saxon, devenu beau-père du monarque breton, fut introduit dans le gouvernement de l'État; et Vortigern, ajoutant au territoire qu'il lui avait déjà concédé, lui fit présent du royaume de Kent.

[1] *Hist. de Bret.*, Bert. d'Argentré. — Le Baud. —Alain Bouchard.

[2] Alain Bouchard. — Ce mot signifie : Je te salue, Roi!

Le mécontentement des Bretons était alors à son comble. Les plus puissans se retirèrent de la cour, abjurèrent les sermens qu'ils avaient faits à Vortigern, élurent roi son fils Vortimer, et réunirent des forces suffisantes pour combattre et vaincre les Saxons. Après quatre engagemens meurtriers, Hengist obtint, par un traité, la liberté de retourner en Germanie avec ses compagnons. Ils laissèrent leurs femmes et leurs enfans sous la protection de Vortigern et de Rovina; et Vortimer rendit aux seigneurs, dépossédés par son père, les terres et les châteaux dont ce monarque avait disposé en faveur des Saxons.

Mais Rovina valait seule une armée. Elle forma le projet de se défaire de Vortimer. Vortimer fut frappé d'un mal subit; et elle osa se vanter de l'avoir fait empoisonner. Le généreux prince, mourant, rassembla les seigneurs et les braves chevaliers qu'il avait conduits à la victoire contre les Saxons; il leur distribua ses biens, ses armes, ses vêtemens; leur fit jurer de défendre leur pays contre les Pictes, les Angles, les Saxons, gens infidèles et barbares; et en exigea qu'ils élevassent sa sépulture sur

des colonnes au bord de la mer, afin que, frappés à sa vue, ses ennemis y découvrissent des présages de mort, et que la terreur les repoussât du rivage.

Vortigern, rétabli sur le trône par la mort de son fils, se hâta de rappeler Hengist, qui revint avec une suite considérable, la vengeance dans le cœur. Le monarque, effrayé de la présence d'une armée aussi nombreuse, rassembla des gens de guerre pour s'opposer à la descente de ces funestes amis. Mais Hengist, averti par Rovina, se hâta de déclarer qu'il n'avait amené tant de soldats que parce qu'il ignorait la mort de Vortimer. Il prononça des paroles de paix; on le laissa prendre terre; et il proposa de réunir, dans un festin de réconciliation, les chefs bretons et les saxons. Le festin fut préparé dans l'aire quadrangulaire du temple de Hy ou Hior, célèbre monument druidique près de Salisbury. Ce temple n'était plus desservi par le grand collége de Druides qui en avait fait la gloire, et dont la réputation de savoir et de sainteté appelait des disciples de toutes les parties de la Grande-Bretagne; mais il était encore habité par les bar-

des, dépositaires de l'histoire des guerriers des anciens temps, et chantres de leurs exploits. Les Saxons se présentèrent avec des armes cachées; ils se placèrent entre les Bretons; chacun d'eux se choisit une victime, et, au signal donné par Hengist, *nemeth yure seax !* (saisissez vos poignards [1]), trois cents cadavres roulèrent sur le sol ensanglanté. Le premier qui périt fut le barde Bugdug, le gardien du temple, le poète le plus renommé de la Grande-Bretagne. Sa mort fut long-temps pleurée par les bardes qui survécurent à cette catastrophe, et que les Anglo-Saxons dévouèrent à la persécution. Les corps des malheureux Bretons furent inhumés par les soins du supérieur du monastère d'Abury, l'abbé Eldat, et placés au pied des roches colossales qui composent le monument qu'on appela depuis le Stone-Henge [2].

Vortigern seul avait été épargné. Accablé

[1] *Hist. d'Angleterre*, par le docteur Lingard, tome 1er, page 105.

[2] *Mythology and Rites of the british Druids*, by Ed. Davies. — Alain Bouchard. — *Miroir hystorial*, de Vincent de Beauvais, liv. 21, ch. 34.

de honte et de douleur, il se retira dans la Cambrie, tandis que Hengist s'emparait du royaume de Kent; il y fit construire une forteresse, et s'y renferma.

Mais un orage se dirigeait vers les côtes de la Grande-Bretagne, et contenait la foudre qui devait frapper l'usurpateur. Aurèle-Ambroise et Uter, élevés à la cour de Budic, n'avaient point oublié l'attentat dont ils étaient victimes, ni la mort de leur frère aîné. Ils supplièrent leur cousin Budic de les aider dans leur entreprise, et de leur prêter des troupes pour recouvrer leur héritage. Budic leur permit de faire une levée dans la petite Bretagne, qui depuis long-temps était paisible. Ils parvinrent à rassembler sept mille hommes de pied et trois mille chevaux. Budic leur donna des vaisseaux et des approvisionnemens, et ils passèrent dans l'île où ils allaient chercher un trône ou la mort.

Un homme de haute renommée vivait alors dans la Grande-Bretagne. Élevé par les Druides de l'île de Mona, instruit dans les sciences qu'ils n'enseignaient qu'à leurs plus chers disciples, il était parvenu, disait-on, à comman-

der aux élémens : tout lui obéissait dans la nature, qui n'avait plus de secret pour lui, et il prédisait l'avenir. Sa naissance paraissait aussi extraordinaire que son savoir. Il était né dans la Bretagne armoricaine; mais on assurait qu'il avait été engendré par une *moniale* [1], fille du roi de Bernicie [2], et par un démon incube qui lui avait communiqué des facultés surnaturelles, dans l'espoir qu'il s'en servirait pour renverser la religion chrétienne. Il portait le titre de Juge suprême des régions du Nord, Chef de la doctrine des bardes au-delà des eaux de la Cluyde, Interprète des armées du dieu de la Victoire [3]. Cet homme singulier se nommait Merlin ou Mirddyn; mais la larve infernale qui avait influé sur sa naissance, et qui lui avait conféré d'aussi grands pouvoirs, s'était abusée elle-même. Les eaux du baptême avaient régénéré Merlin; il était chrétien, et ne se ser-

[1] Religieuse.

[2] L'une des divisions qui formèrent ensuite la Northumbrie ou le Northumberland.

[3] *Mythology and rites of the British Druids;* by Ed. Davies.

vait de sa science que pour rendre gloire au Dieu dont il reconnaissait la loi [1].

Vortigern, enfermé dans sa forteresse, fit venir Merlin, et lui demanda quel sort lui était réservé : « Je vois, s'écria le prophète, deux « aigles sortis des rochers de l'Armorique ; un « dragon flamboyant les précède ; il arrive, et « la tour formidable qui te couvre de ses épais- « ses murailles n'est plus qu'un monceau de « cendres ! Quelle gloire ! quel éclat ! mais aussi « quelle douleur et quel crime !... Ces deux ai- « gles brillans sont couchés dans la poussière, « ils dorment et ne se réveillent point !... Leur « sang a produit un superbe guerrier ; il s'a- « vance, le ciel le favorise ; les chevaliers de « toutes les nations lui rendent hommage, « la terre entière l'admire !... il disparaît, et ce « n'est point la mort qui l'a frappé !... Moi-mê- « me... ô savoir... ! ô sagesse ! qu'es-tu donc « si Merlin doit succomber ?... » Le prophète se tut un moment, et reprit : « Fuis, « roi Vortigern, tes destins sont terminés ! « Souviens-toi que l'esprit de Dieu parle et dit

[1] *Vie et Prophéties de Merlin*. 3 vol. in-fol.

« ses mystères par la bouche qui lui plaît [1]. »

Tout enclin à la superstition que fût Vortigern, il ne jugea pas convenable de suivre le conseil de Merlin. Il apprit, peu de jours après, le débarquement d'Aurèle-Ambroise et d'Uter, qu'avaient rejoints un grand nombre de mécontens. Il se hâta de marcher à leur rencontre, après avoir grossi ses troupes des bataillons d'Hengist. Les deux armées se heurtèrent, et l'on combattit de part et d'autre avec un extrême acharnement. Il y allait et de l'état de Vortigern et de celui des jeunes princes, et de la vie de tous. La lutte se renouvela trois jours durant; mais enfin les Bretons l'emportèrent; ils parvinrent à séparer les soldats de Vortigern des compagnons d'Hengist. Aurèle-Ambroise poursuivit le premier, qui se réfugia dans sa forteresse, où l'on mit le feu, et où il périt misérablement. Ainsi fut vengée la mort de Constans. Le second devint le prisonnier d'Uter; et le duc de Glocester, Eldol, l'immola aux mânes des Bretons massacrés au Stone-Henge.

[1] Geoffroy de Montmouth. — Vincent de Beauvais, liv. 21, chap. 30. — Le Baud. — *Proph. de Merlin.*

Octa et Cosa, fils d'Hengist, Pascentius, fils de Vortigern, continuèrent de résister aux deux frères, descendans de Constantin. Mais Pascentius mit en œuvre les leçons qu'il avait reçues de sa mère Rovina, et Aurèle-Ambroise succomba au poison que lui donna son médecin Eopa, créature de Pascentius. Ce traître prépara le breuvage mortel, se munit d'un préservatif, et, suivant l'usage, ayant goûté la potion devant toute la cour, il la remit au roi, qui se trouvait légèrement indisposé. « Il dormira long-temps!.. » dit Eopa; Aurèle-Ambroise ne se réveilla plus : ainsi l'avait prédit Merlin.

Uter, désespéré de la mort de son frère, combattit Pascentius, et le tua dans un combat; il rendit ensuite les plus grands honneurs au corps d'Aurèle-Ambroise, et le fit placer sous la pierre principale du temple druidique d'Abury.

Ce fut dans le combat où périt Pascentius qu'une comète, semblable à un dragon de feu, parut s'élancer dans les airs, de l'armée d'Uter à celle de son ennemi [1]. Merlin, barde d'Aurèle-

[1] Vincent de Beauvais, *Miroir hystorial*, chap. 49 et 50.

Ambroise, combattait alors dans les bataillons du roi, et contribuait à la victoire par ses conseils et la force de ses enchantemens. Uter l'appela près de lui et l'interrogea sur la signification de ce présage. « Il t'annonce un fils « d'une haute et puissante renommée, lui dit « Merlin. La figure de ce dragon doit être dé- « sormais ta bannière. Tu te nommeras Uter- « Pendragon [1], et les princes de Cymri et de « Powis, qui seront tes descendans, s'hono- « reront du titre de Pendragons de Galles. »

Uter Pendragon vainquit encore les fils d'Hengist, Octa et Cosa, les fit prisonniers, et leur donna généreusement la liberté.

Peu de temps après, il épousa Iguerne, veuve de Gorloïs, duc de Cornouaille, et il en eut trois enfans; deux filles, dont l'aînée portait le nom d'Émine, et un fils, qui fut le célèbre Artur ou Artus, le premier des chevaliers de la Table ronde.

Durant ces longs démêlés, Budic n'avait pas constamment maintenu son royaume en paix. Clovis, dans l'insatiable ambition de

[1] Tête de dragon.

régner seul sur les Gaules, viola les traités les plus solennels. Il parvint à se délivrer, par le poison ou l'assassinat, de Sigebert, roi de Cologne, et de Cloderic son fils; de Cararic, autre roi des Francs; de Rignomer, roi du Maine; de Regnacaire, roi de Cambrai; et de plusieurs autres princes dont il usurpa les états [1]. Budic ne fut point à l'abri de ses attentats. Ce beau royaume qu'il possédait sur les bords de l'Océan, et qu'il avait défendu contre les courses des Saxons, les insultes des Goths, les attaques des Francs et des Alains, excita la jalousie de Clovis qui s'occupa de lui susciter de nouveaux ennemis. Les Frisons firent une irruption dans la Bretagne. Ces barbares étaient alliés des Francs, ou soumis à leur domination; et ils se rendirent maîtres de quelques villes, sur les frontières et sur la côte, où ils se maintinrent quatre années. Budic perdit les cités qu'il possédait dans le Maine; mais il défendit avec courage, et conserva jusqu'à sa mort, le territoire intact du royaume Armoricain [2]. Les Français ne purent jamais

[1] *Greg. Turon. hist.*, lib. 2, cap. 4. — Le P. Daniel.

[2] *Hist. de Bret.*, par M. Daru, tom. 1er. liv. 1. p. 133.

forcer les limites que Maxime avait jadis possées; et Clovis ne plaça la Bretagne parmi les terres soumises à sa suzeraineté, que par une fiction que l'impartiale histoire ne saurait confirmer.

Budic avait épousé Adenisa, qui le rendit père d'un prince, connu par les Bretons sous le nom de Hoël-le-Grand; et de cinq autres enfans, parmi lesquels on compte saint Oudocée, évêque de Landaf, Ismaël, évêque de Menevie, et Tiffeï que l'Église honore comme martyr. Budic mourut à l'âge de soixante-cinq ans, et la douleur publique le rangea parmi les victimes secrètement immolées à l'ambition de Clovis[1].

Uter Pendragon ne lui survécut que peu d'années. Octa et Cosa, qu'il avait traités avec tant d'égards, oublièrent ses bontés, et ramenèrent de nouvelles bandes de Saxons sur les côtes de la Grande-Bretagne. Uter, atteint d'un mal passager, se fit porter au combat dans une litière[2]; la bataille eut lieu près de

[1] *Hist. de Bret.*, don Morice, p. 14.

[2] Vincent de Beauvais, *Miroir hyst.*, ch. 49 et 50.

Vérulam, et le succès n'en fut pas douteux. Les deux rebelles y périrent. Les Saxons se retirèrent alors vers l'Écosse, s'y fortifièrent, et préparèrent de nouveaux moyens d'attaque. Le poison leur parut un des plus prompts et des plus assurés pour se défaire de leur redoutable ennemi, et la mort coula bientôt dans les veines d'Uter Pendragon. La plupart des chevaliers, ses commensaux, et la reine Yguerne succombèrent avec lui. On les inhuma près d'Abury, sous la pierre druidique où déjà reposait Aurèle-Ambroise; et cette fois encore se vérifia la prophétie de Merlin [1].

Le prince Hoël monta sur le trône de la Bretagne armoricaine, et, comme la plupart de ses ancêtres, il passa ses premières années dans les combats. Doué d'une extrême vaillance et des plus éminentes qualités, il n'avait pu voir, sans une douleur profonde, le partage d'une partie de ses états entre les peuplades barbares que Clovis avait déchaînées sur ses frontières. Il obtint d'abord, contre les Frisons, quelques succès qui donnèrent de la réputation à ses

[1] Alain Bouchard. — Sigebert. — d'Argentré.

armes. Les seigneurs que la crainte retenait dans leurs foyers, s'empressèrent de le rejoindre. Fort de leur présence, il attaqua successivement les garnisons que le roi des Francs entretenait sur les limites de la Bretagne orientale, il prit les forteresses qu'elles gardaient, les repoussa loin des frontières, et rendit aux princes bretons les terres que les Frisons leur avaient enlevées [1]. Clotaire régnait alors sur la France. Frappé des exploits de Hoël et du noble caractère que déployait ce monarque, il témoigna le désir d'acquérir son amitié. Des négociations s'ouvrirent. Les deux rois eurent une entrevue à Paris, où Hoël se rendit avec une cour brillante. La paix y fut jurée au milieu des fêtes, et les princes ne se séparèrent qu'après s'être faits, l'un à l'autre, de riches présens [2].

Le preux Artur, l'héritier d'Uter Pendragon, n'était pas aussi favorisé du sort dans la Grande-Bretagne, que son cousin Hoël dans l'Armorique. Artur possédait toutes les vertus et les

[1] *Hist. de Bret.*, par Le Baud, ch. 8, p. 56.

[2] *Act. de Bret.*, tom. 1, col. 174, 192 et suiv.

prophète avait préparée à Cramalot[1] s'entoura des preux des deux Bretagnes, présidés par Artur, qui les harangua énergiquement, et en obtint le serment de s'entr'aider et de se défendre mutuellement, à la vie et à la mort[2]. On

[1] Petite ville de la principauté de Galles.

[2] Il n'est personne qui ne connaisse la Table ronde, où s'assirent Artus, Gauvain, Amadis, Galaor, Tristan de Léonais, Méliadus, Lancelot, etc. En dégageant les récits auxquels elle a donné lieu, des contes d'enchanteurs et de fées, il reste le fait positif d'une association de braves chevaliers, qui s'engageaient à défendre les opprimés, à secourir la veuve et l'orphelin, à se prêter un secours mutuel dans leurs entreprises, et toujours à combattre les païens. Dans un temps où les lois étaient sans force, où il n'existait aucune garantie contre les violences des possesseurs de forteresses que l'on nommait châteaux, une semblable institution était une amélioration dans l'ordre social. L'esprit de chevalerie qui s'étendit ensuite dans toute l'Europe, et qui engendra tant de héros, a pris naissance à la Table ronde. Je dois faire remarquer que la plupart de ses chevaliers sont nés dans la petite Bretagne, et qu'il est probable que les romanciers originaux, je ne parle pas de ceux qui n'ont été que de pâles imitateurs, mais des auteurs d'*Amadis de Gaule,* de *Tristan et d'Iseult, etc.*, il est probable, dis-je, qu'ils étaient Bretons. Leurs ouvrages ne nous sont connus que par des traductions de l'espagnol; mais, en les examinant avec attention, on y découvre une telle connaissance de la topographie

déposa les armures des chevaliers sur la table sacrée, où saint Colomban vint les bénir. La tradition a conservé la description des armes d'Artur [1]. Il portait un heaume d'or, dont le cimier représentait un dragon. Un écu richement peint et ciselé lui pendait au cou, et cet

intérieure de la Bretagne, que les auteurs ne peuvent l'avoir acquise que par un long séjour dans cette contrée; et l'on observera qu'à l'époque où ces ouvrages furent écrits, vers le 13e siècle, les romanciers français plaçaient l'océan dans la forêt des Ardennes, et Constantinople à quelques vingt lieues de Blois, comme on peut le voir dans le roman de Parthénopex. Je réclame donc pour la Bretagne la création des premiers ouvrages sur les chevaliers de la Table ronde, que François Ier fit traduire de l'espagnol et dont la vogue fut telle sous Henri II, que si quelqu'un, dit Lanoue *, eût osé en mal parler, *on lui eût craché au visage*. Je prie de remarquer encore que la plupart des trouvères des 12e et 13e siècles, placent en Bretagne la scène de leurs petits poëmes chevaleresques, comme le lay de Lanval, le lay de Gruélan, celui de Gugemer, et ils ajoutent à leurs récits: « Les Bretons croient encore que Lanval réside dans cette « forêt, etc. » C'est dire assez qu'ils n'ont fait que répéter des traditions bretonnes, ou traduire des poëmes bretons en romane française. *V*. à cet égard, Caylus, Le Grand d'Auxi, la Curne de Sainte-Palaye, etc.

* Disc. politiq. et milit.

[1] Alain Bouchard, *Histoire des Rois, Princes, Ducs et Barons de Bret.*, liv. 2, feuillet xliiij.

écu se nommait Pryvein. L'épée avait été forgée dans l'île invisible d'Avalon, c'était la fameuse Escalibor; et sa lance, dont le fer était doré, s'appelait Ron. Lorsque les chevaliers furent armés, ils mirent leur confiance dans la vierge Marie, mère de Dieu, qu'ils appelèrent trois fois à leur aide [1], puis ils marchèrent vers les payens. Cette fois Colgrin et Baldruch payèrent de la vie leur trahison ; et Childéric, qui s'était porté vers la cité d'Asclud, dans l'espoir de s'emparer du roi Hoël, tomba sous les coups de Caudor, duc de Cornwall.

La paix étant rétablie dans les états d'Artur, ce prince employa toutes ses heures à soulager ses peuples, à réparer les maux de la guerre, à récompenser ses guerriers, à reconstruire les églises détruites par les idolâtres. Il épousa, peu de temps après, la belle Guen-a-ran [2], plus connue sous le nom de Genièvre, princesse du sang royal des Romains. Puis, à l'aide de Hoël, il accomplit les merveilles que rapportent les chroniqueurs, mais que l'histoire ne saurait

[1] Vincent de Beauvais, *Miroir hystorial*, liv. 21, ch. 56.

[2] Blanc de neige ; littéralement, blanc il tombe.

confirmer. Il soumit l'Hibernie, les Orcades, la Norwège, le Gothland et la Dacie, parcourut les Gaules, où nous nous garderons de le suivre, et revint dans ses états.

Son retour fut marqué par une fête splendide qu'il donna dans son palais de Windisilore [1]. Il y convoqua ses grands vassaux, et tint cour plénière [2]. Les barons et les chevaliers s'y rendirent de toutes parts, avec une suite si nom-

[1] Windsor, Alain Bouchard, liv. 2, feuill. xlvij.

[2] Les rois, à cette époque, retirés dans des cités ou des châteaux, ne vivaient que du simple revenu de leur propre domaine et ne déployaient leur magnificence que dans certaines occasions d'apparat. C'était ordinairement aux quatre grandes fêtes de l'année. Des hérauts et des messagers allaient annoncer les cours plénières dans les villes et châteaux, et jusque chez les étrangers. Charlemagne, Hugues Capet, saint Louis même, tout modeste, tout économe qu'il était, tinrent des cours plénières. Joinville qualifie de non pareille la cour plénière que saint Louis tint à Saumur, quand son frère Alphonse fut reçu chevalier. Ces fêtes ruineuses cessèrent sous Charles VII, parce que le peuple refusa de se laisser imposer pour en couvrir les frais. Les vassaux, dans ces occasions, étaient tenus d'offrir un présent à leur seigneur; les villes étaient frappées de taxes, et celle qui avait l'insigne honneur d'être choisie pour le lieu de la réunion était presque toujours ruinée.

breuse et une telle magnificence, qu'on ne saurait le décrire. La belle Guénaran y parut brillante de tout l'éclat de sa beauté, qui effaçait celui des ornemens dont elle était parée. Quatre autres reines l'accompagnaient, vêtues de drap d'argent, et suivies d'une foule de princesses et de femmes d'une haute naissance. Le banquet fut servi à la mode du temps, et sur huit cents chevaliers, séans à table, il n'y en eut aucun qui n'eût une dame ou une pucelle *mangeant à son écuelle*[1]. A cette réunion de preux, on renouvela cette cérémonie fameuse qui avait eu lieu à Carlion, et le nombre des chevaliers de la Table ronde fut complété. Les joûtes, les tournois, les danses, les joyeux devis, durèrent l'espace de trente jours.

Mais ce fut en vain que l'on appela Merlin, afin de le récompenser des services qu'il avait

[1] On sentira parfaitement qu'en rapportant ces détails, je n'ai d'autre intention que de faire connaître les mœurs de cette singulière époque. L'usage de manger dans la même assiette, ou la même *écuelle*, s'est prolongé bien des siècles après Artur ; celui de coucher dans un même lit est arrivé jusqu'à Henri IV, et l'on en trouverait encore des exemples sous Louis XIV.

rendus à la chevalerie. Merlin ne devait plus reparaître, ainsi qu'il l'avait prédit lui-même. Plusieurs preux s'engagèrent à le chercher; ils parcoururent, sans succès, la grande et la petite Bretagne. L'un d'eux entendit, une fois, l'écho de sa voix, mais aucun ne le rejoignit; et désormais, il fallut se contenter d'étudier le sens de ses prophéties, pour connaître les événemens qui menaçaient les Bretons, et suppléer à ses sages conseils.

Il courut alors, sur la destinée de ce barde chrétien, des bruits qui s'accréditèrent dans l'opinion des peuples; et douze siècles n'ont pas suffi pour détruire totalement une croyance fondée sur l'idée que l'on avait du grand savoir de Merlin, sur l'ignorance générale et sur la superstition héréditaire qui la suit. Merlin aimait depuis long-temps une jeune fille bretonne, de famille druidique, destinée à devenir prêtresse de Hy-ar-bras, si le temple de cette divinité payenne n'eût été détruit, et ses solennités abolies. La fermeté de son caractère égalait la beauté de ses traits; et son savoir dépassa bientôt celui que les descendans des Druides se transmettaient encore entr'eux: car Merlin se

plut à la former et à lui communiquer tout ce qu'une longue étude et des talens surnaturels lui avaient dévoilé dans les mystères de la nature. Le prophète amoureux, esclave des volontés de la jeune Viviane, lui apprit un secret qui devait plonger ses parens dans le plus profond sommeil, lorsqu'il viendrait la visiter; mais, aussi chaste que belle, Viviane ne s'en servit que pour endormir Merlin lui-même, et se garantir de l'explosion d'un sentiment dont elle redoutait l'énergie. Entraîné par une séduction irrésistible, Merlin lui pardonna sa ruse quand il s'en fut aperçu, et n'en continua pas moins à la combler des dons de la fortune et des trésors de son savoir. Viviane enfin, poussa l'ingratitude jusqu'au crime. Elle engagea le barde à construire un tombeau qui devait contenir leurs dépouilles mortelles, et qu'aucune puissance humaine ne parviendrait à violer. Merlin construisit ce tombeau dans la forêt de Brocéliande, non loin de la ville actuelle de Quintin. Il y conduisit Viviane, qui parut douter que la longueur du monument fût suffisante. L'imprudent eut la faiblesse d'y entrer, et Viviane, abaissant le couvercle,

l'y renferma pour jamais. Merlin cependant avait prédit lui-même le sort qui l'attendait; mais qui peut résister à la voix caressante et flatteuse de la beauté qui supplie ?

Depuis ce temps, Artur, Gauvain, Lancelot, Viviane, ont disparu; mais l'esprit de Merlin, toujours errant dans la forêt de Brocéliande, se dévoile parfois aux mortels qu'il protége, et sa voix leur annonce l'avenir. Le vallon qui renferme son tombeau se nomme le Val sans retour, ou la Vallée des pleurs [1]. Les chroni-

[1] Le barde Merlin ou Mirddyn avait été défenseur de la doctrine druidique avant d'embrasser la religion chrétienne. Sa réputation de prophète a laissé dans l'obscurité ses œuvres poétiques, productions originales dont il reste quelques débris. Le chef d'Asclud, Rydderch-le-Libéral, qui portait le titre de Champion de la foi chrétienne, le poursuivit sans relâche et le força de se retirer dans les forêts de la Calédonie avec d'autres Druides. Ce fut là que S. Colomban leur prêcha l'Évangile. Merlin résista long-temps à la parole divine; il déchira le livre qui lui fut présenté, détruisit l'école qui se formait, et brûla l'édifice où l'on célébrait les saints mystères. Il encourut des peines très graves, dont il se plaint dans ses vers. Elles lui furent remises lorsqu'il reçut le baptême, et il devint barde d'Aurèle-Ambroise. Il était fort savant mathématicien, pour le temps où il vivait, et il s'occupait surtout d'astrologie.—*Mythology and Rites of the British Druids*, by Ed. Davies.

queurs ont également couvert d'une teinte mystérieuse la mort d'Artur. Ils rapportent que Lucius-Iberius, procurateur de Rome, parut à la cour plénière de ce prince, et réclama le tribut que la Grande-Bretagne avait coutume de payer aux empereurs, depuis Jules-César [1]. La colère d'Artur et de Hoël ne peut se décrire; ils rassemblèrent à l'instant leurs chevaliers, et passèrent dans les Gaules, où la victoire fut fidèle au dragon de Cymri. Mais, au milieu des joies du triomphe, Artur apprit que Mordret, son neveu, le frère du loyal Gauvain, s'était emparé de sa couronne, et qu'il avait épousé Guénaran; il se hâta de congédier les chefs qui le suivaient, et revint dans la Grande-Bretagne. Mordret s'était allié aux Saxons. Artur, traîtreusement attaqué par derrière, fut blessé. Gauvain reçut la mort en défendant, contre son frère, le roi son oncle et son ami. Mordret, renversé de son cheval, périt étouffé dans la poussière; Guénaran se retira dans un monastère, où elle prit le voile; et le grand Artur, transporté dans l'île inconnue

[1] *Hist. de Bret.*, par Le Baud, p. 58.

d'Avallon [1], ne reparut jamais parmi les chevaliers, qui pleurèrent son absence, mais non sa mort. Ainsi l'avait annoncé Merlin à Vortigern.

Hoël, rentré dans l'Armorique, donna des marques de sa générosité, en distribuant à ses serviteurs, à ses parens, à ses amis, les trésors qu'il rapportait; il enrichit de dotations importantes les églises de Dol et d'Aleth, et mourut comblé de gloire en 545 [2].

Ce roi guerrier, que ses sujets ont surnommé le Grand, eut plusieurs enfans de la reine Alma Pompéa. Il laissa le trône à son fils aîné, qui portait comme lui le nom de Hoël; mais, avant sa mort, il créa ses autres fils comtes de Nantes, de Vannes et de Léon; disposition qui ne tarda pas à engendrer des guerres civiles.

Hoël II avait suivi son père dans les combats, et les guerriers le considéraient comme un digne général. Mais, au milieu des camps et

[1] Vincent de Beauvais, liv. 22, ch. 75. — Le Baud, page 61.

[2] *Hist. ecclés. et civile de Bretagne*, par dom Morice, page 15.

parmi les soldats, il avait pris des mœurs grossières, qui dégénérèrent en vices. Son impiété surtout se montra bientôt à découvert, et donna lieu d'accuser des mêmes erreurs toute la génération naissante, qui se rattachait à la cour par le rang qu'elle y occupait ou par l'espoir d'en obtenir des faveurs.

Hoël, envieux des riches propriétés que son père avait données à saint Malo, l'engagea vainement à les lui rendre [1]. L'évêque d'Aleth s'y refusa constamment, et le roi ne vit d'autre moyen de venir à bout de ses desseins, que de renverser l'église du saint prêtre, et de le forcer à sortir de la Bretagne. D'autres évêques et leur clergé s'unirent au prince et aux grands du royaume [2]; peut-être étaient-ils jaloux de l'ascendant que saint Malo semblait prendre sur eux, et que confirmait l'assentiment du peuple. Saint Malo ne put résister à tant d'ennemis, il quitta son diocèse et se retira vers le roi de France.

De ce moment, Hoël II ne passa que pour

[1] *Vita S. Maclovii apud Surium, cap.* 17 *et seq.*

[2] Sigebert, *Recueil de Surius*, 15 nov.

un méchant prince. Il avait donné l'espérance d'un meilleur règne; et quoique, en cette occasion, il n'eût fait peut-être que céder aux conseils de ses ministres, qui, selon les chroniqueurs eux-mêmes, eurent la plus grande part aux mesures qu'il prit, toutes les conséquences lui en furent attribuées. On accusa surtout sa faiblesse d'avoir toléré les guerres que les comtes de Nantes, de Vannes, de Cornouaille et de Léon, ses frères, se firent successivement, et qui plongèrent la Bretagne dans le deuil et la désolation.

Hoël II régnait depuis peu de temps, lorsque les Frisons revinrent sur les côtes Armoricaines pour venger les affronts qu'ils avaient reçus sous Hoël-le-Grand. Ils descendirent dans la contrée que l'on nommait Donnonée; c'est la partie de la côte septentrionale de Bretagne qui s'étend de Dol au pays de Léon; et ils soumirent facilement les paysans qui ne furent point secourus[1]. Ils s'y établirent, opprimèrent et ruinèrent les contrées voisines, et s'emparèrent d'une partie du Léonais. Le chef de ces guerriers,

[1] *Hist. de Bret.*, Le Baud, p. 63.

originaires d'une province de la basse Germanie, sur les rivages de l'Océan, se nommait Corsold. Il avait un frère, excellent négociateur et le plus habile de ses marins, que l'on appelait Coarchion. C'était lui qui courait les mers, afin de vendre ou d'échanger le produit des déprédations commises par Corsold, et de lui rapporter des approvisionnemens. Mais, tandis que Corsold était occupé d'une expédition contre les Bretons, Coarchion admira de trop près la beauté d'Alétha, femme de son frère, lui peignit son amour, la persuada, et parvint à l'enlever. Corsold apprit à son retour que sa femme avait disparu; il rassembla les plus braves de ses serviteurs et ses plus nobles compagnons, et se mit, sur ses vaisseaux, à la poursuite de Coarchion et d'Alétha. Le sort ne leur fut pas favorable; aucun d'eux ne regagna les côtes de la Bretagne, ni celles de la Frise; et il eut été facile au roi Hoël de recouvrer la portion de ses états qui n'était plus occupée que par de faibles restes de l'armée de Corsold, si ce monarque n'eût oublié toutes les grandes affaires, au sein de l'oisiveté. Il laissa aux Bretons insulaires les soins de purger

sa patrie du débris des pirates de la Frise.

Après la mort d'Artur, le prince Constantin, qui lui avait succédé, tua dans une bataille les deux fils du traitre Mordred, et repoussa les Saxons. Des événemens tragiques se suivirent rapidement ; un prince Aurèle assassina Constantin, se défit de son oncle, qui devait régner après ce monarque, fit égorger ses deux cousins, dans la crainte qu'ils ne devinssent ses compétiteurs, et mourut dès la première année de son règne. Vortipor, qui tint le sceptre après lui, eut encore à se défendre des Saxons, qui recevaient constamment des renforts de la Germanie. Il ne gouverna que quatre années. Malcolm ou Malgoc ne monta sur le trône que pour voir augmenter encore la puissance des Angles et des Saxons. Cedric, haï de Dieu et des hommes [1], le remplaça ; mais alors les ennemis de la Grande-Bretagne étaient devenus formidables, et une grande extermination commença. D'une mer à l'autre, l'île fut ravagée par les combats qu'ils livrèrent aux Bretons. Des traits de valeur, de magnanimité, de dé-

[1] Le Baud, p. 64.

vouement, honorèrent quelques grands caractères. Le pillage, le meurtre, l'incendie, tous les crimes à la fois semblèrent des jeux pour les barbares. Les Bretons, vaincus et poursuivis de toutes parts, se retirèrent dans les montagnes du pays de Galles ou passèrent en Armorique. Les guerriers, les nobles, les vassaux, suivirent les princes du sang royal; les uns s'établirent en Donnonée, quelques autres débarquèrent dans la Cornouaille, où ils reçurent un accueil hospitalier. La ville de Penoc'h, aujourd'hui Penbœuf[1], fut fondée au-dessous de Nantes, par un chef qui écouta les conseils de saint Armel. Le célèbre chevalier de la Table ronde, Caradoc Brech-bras[2], descendit à Vannes avec saint Paterne, y construisit un palais, et le donna ensuite pour servir d'église cathédrale. Les personnages les plus paisibles et les plus vertueux abandonnèrent une contrée qui cessait, pour eux, d'avoir les charmes d'une patrie.

[1] Ou Paimbœuf Pen-oc'h, Tête-Bœuf.

[2] Caradoc Brech-bras, Caradoc au grand bras; c'est le mot Brech, qui veut dire bras, en français, et l'adjectif bras qui signifie Grand. Les romanciers français de la Table ronde en on fait Caradoc Brise-bras.

On vit arriver successivement l'archevêque d'Eborac [1], saint Samson, qui devint archevêque de Dol; saint Paul, qui gouverna le diocèse de Léon; saint Tugdual, évêque de Tréguier, plus connu sous le nom de saint Pabut [2]; saint Brieuc, qui donna son nom à une ville; saint Magloire, saint Meen, saint Gildas, saint Goulven, saint Colomban, qui fondèrent des monastères; Munnoc'h, Vinoc'h; Félix, qui fut évêque de Nantes; et beaucoup d'autres qui, selon les historiens, prouvèrent la vérité des prophéties de Merlin; car il avait annoncé que le pasteur de l'église d'Eborac passerait en Armorique avec sept évêques; et, en effet, sept des compagnons de saint Samson reçurent l'onction épiscopale [3].

L'émigration était si nombreuse que l'on eût dit que les peuples de la Grande-Bretagne se transportaient en masse dans la péninsule. Ils

[1] York.

[2] Les légendaires le comptent au nombre des papes, et font dériver de cette supposition le nom de Pabut, sous lequel saint Tugdual est connu dans le district de Tréguier.

[3] Le Baud, p. 66.

ne laissèrent pas même le nom qu'ils affectionnaient à la contrée qui ne devait plus être leur patrie. Déjà les Anglo-Saxons avaient appelé, le territoire qu'ils occupaient, Estanglie, West-Anglie, Middle-Anglie ; l'île entière prit la dénomination d'Anglia, England ou Angleterre, qu'elle conserve de nos jours, et la péninsule Armoricaine fut connue sous le nom de Bretagne. On remarquera que la langue bretonne n'a d'autre expression pour désigner les Anglais que le mot Saozon, *Saxons*.

Que faisait Hoël tandis que les chefs aventuriers venaient s'emparer des terres de sa domination, quelques uns en supplians, mais la plupart à main armée? Enfermé dans sa ville de Rennes, il accueillait les premiers et leur confirmait la jouissance des propriétés qu'ils usurpaient, et qu'il ne faisait aucun effort pour recouvrer. Il s'alliait aux autres, et se trouvait heureux de tout ce qu'ils voulaient bien lui laisser. Il épousa la fille de Rhyno, fils lui-même du roi Malcolm [1]. Ce prince s'était fixé

[1] *Hist. de Bret.*, par Le Baud, p. 64. — D'Argentré, p. 3. — *Act. de Bret.*, tom. 1, col. 193 et suiv.

en Cornouaille. Un autre prince, du nom de Riwallo, et surnommé Murmaczon, qui avait régné dans un canton de l'Angleterre, était descendu en Donnonée, avec les familles de tous les hommes qui voulurent le suivre [1]. Il avait appris combien les peuples du Léonais et de Tréguier souffraient de la domination des Frisons, et il s'annonça comme un libérateur. Les habitans se joignirent à lui pour combattre les débris de l'armée de Corsold, qui se défendaient avec un grand courage. Mais les Bretons armoricains avaient en vue l'affranchissement de leurs foyers. Les insulaires étaient animés par l'espoir de se former des établissemens et de retrouver une patrie. Ils vainquirent les Frisons en rase campagne, en détruisirent la majeure partie, et contraignirent le reste à chercher son salut dans ses navires et à quitter pour toujours la Bretagne. Riwallo Murmaczon restitua ensuite aux grands du pays les terres et seigneuries que les Frisons avaient envahies, et, nonobstant quelques réclamations de Hoël, il prit le titre de roi, que le lâche descendant

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, p. 114.

du compagnon d'Artur lui laissa désormais porter paisiblement. La péninsule se trouva dès lors partagée en deux royaumes, celui de Bretagne, proprement dit, et le royaume de Donnonée, ou la division septentrionale, composée d'une portion du Léonais, du diocèse de Tréguier, et de celui de Saint-Brieuc [1]. Le roi de Donnonée reconnut toutefois la suprématie du roi de Bretagne.

Hoël II avait deux enfans de la reine sa femme, fille de Rhyno. Un fils, du nom d'Alain, qui lui succéda [2], et une fille, appelée Aliénor, qu'il donna en mariage à l'héritier du comté de Léon, prince comme lui de la race de Conan. Il lui concéda, en faveur de cet hymen, le droit de délivrer des brefs de sauvetage en sa terre, et les droits de bris [3].

Ces droits lucratifs avaient été établis par Conan lui-même, dans l'intérêt de ses sujets commerçans et navigateurs. Ce monarque législateur, en parcourant les côtes de la Bretagne,

[1] Le Baud, p. 65. — d'Argentré, p. 114 et 115.

[2] Le Baud, p. 67.

[3] *Hist. de Bret.*, d'Argentré, p. 112 et 113.

avait reconnu que de nombreux rochers, épars le long du rivage, rendaient l'abord de la terre difficile et dangereux. Les uns sont constamment sous les eaux, les autres ne sont couverts qu'aux heures des marées, d'autres encore, élevés au-dessus des flots, n'en sont pas moins à redouter dans les tempêtes, parce qu'ils sont placés sur la route que doivent suivre les vaisseaux pour entrer au port. Afin d'obvier aux malheurs fréquens, causés par l'ignorance ou l'imprudence des marins, Conan et ses successeurs défendirent à leurs sujets de sortir des ports, soit pour suivre les côtes, soit pour gagner la haute mer, sans être conduits par des pilotes expérimentés, bien au fait des dangers qu'il fallait éviter. Le roi entretenait à cet effet des prud'hommes, qui visitaient les navires, leur fournissaient les vivres, munitions et armes dont ils avaient besoin, et les convoyaient jusqu'à ce que le lieu du danger fût dépassé. Les marchands et les voyageurs payaient de certains droits, proportionnés à la grandeur du vaisseau et aux difficultés du pilotage. Cette utile institution dégénéra bientôt en abus, et il sembla que la terre et la mer fussent liguées

contre les malheureux qui confiaient leurs jours et leur fortune à l'inconstance des flots On perdit la coutume de donner des pilotes aux vaisseaux, mais on n'en exigea pas moins le paiement des droits royaux avec une extrême rigueur. Si les vaisseaux étaient jetés à la côte et que les possesseurs ne fussent pas munis d'un bref de conduite et de sauvetage, les navires et leurs cargaisons étaient confisqués au profit du roi. S'ils avaient rempli ces formalités, les voleurs s'emparaient des marchandises et les pillaient, sous prétexte de les sauver, parce qu'il était accordé à tous venans, comme salaire de sauvetage, une partie des objets qu'ils étaient censés arracher à une destruction certaine. Tels étaient les droits que Hoël II concéda à son gendre dans tout le comté de Léon. Depuis cette époque, et lorsque la Bretagne devint française, les rois de France les rétablirent à leur profit, nonobstant l'énergique opposition des États, qui représentèrent inutilement le tort que de pareilles entraves causaient au commerce, et les vexations qu'éprouvaient les navires marchands, quand ils voulaient mettre en mer. Plusieurs seigneurs prétendirent à la

propriété du droit de bris sur leurs terres, et abusèrent cruellement du malheur des naufragés. Les paysans, nourris dans une grossière ignorance, adoptèrent sans difficulté l'opinion manifestée par leurs seigneurs. Ils n'attendirent pas toujours le naufrage; mais ils le déterminèrent souvent, en attachant, la nuit, des torches allumées aux cornes d'un taureau, et attirant ainsi sur les rochers les marins, qui croyaient reconnaître une terre hospitalière. On a vu des paroisses entières faire dire des messes, ordonner des jeûnes, pour amener des vaisseaux à la côte. De nos jours, celle de Saint-Jean-du-doigt, près de Morlaix, avait acquis, en ce genre, une triste célébrité [1].

[1] *Voyage dans le Finistère*, par M. de Cambry.

ALAIN Ier.

554 à 825.

LIVRE TROISIÈME.

Alain Ier ou Alwen. — Comtes de Vannes; Conao, Macliave. — Comtes de Nantes; Conobert. — Mort de Chramne. — Comtes de Cornouaille; Budic, Théodoric. — Guerre des Bretons contre Chilpéric et Gontran. — Royaume de Donnonée. — Comtes de Léon; Conamor. — Saint Gildas; Judhaël; l'archevêque Samson. — Hoël III. — Salomon II. — Judicaël. — Concile de Nantes. — Extinction de la première race des rois de Bretagne.

ALWEN, ou Alain, fils de Hoël II, lui succéda sur le trône; mais ce monarque n'eut pas assez d'énergie pour maintenir son autorité sur les comtes que son aïeul avait créés, et le sceptre ne fut dans sa main qu'un jouet inutile. Les guerriers qui avaient combattu sous Hoël-

le-Grand, les seigneurs, qui avaient composé sa cour, portaient encore quelque respect à Hoël II, par souvenir et reconnaissance; mais ils dédaignèrent le pusillanime Alain, méprisèrent ses ordres, et, s'éloignant de sa personne, s'emparèrent de la puissance royale dans leurs comtés respectifs, qu'ils gouvernèrent comme des souverains. Leurs querelles, les guerres qu'ils soutinrent, les crimes qu'ils commirent, occupèrent seuls les voix de la renommée. Ainsi la Bretagne eut ses rois fainéans, comme la France depuis Dagobert II jusqu'à Pepin.

Conao, comte de Vannes, l'un des princes les plus puissans, ayant fait assassiner trois de ses frères, dans la crainte qu'ils ne réclamassent une portion de l'héritage qu'il tenait de son père, voulut se défaire du quatrième, nommé Macliave. Ses émissaires parvinrent à l'arrêter, et le chargèrent de chaînes; mais Conao se rendit aux prières de Félix, évêque de Nantes, et mit son frère en liberté, après lui avoir fait jurer sur les saints évangiles qu'il n'entreprendrait rien contre son autorité[1]. A peine

[1] *Greg. tur., lib. 4, cap. 4.*

Macliave fut-il relâché, qu'il éluda ses sermens, sous prétexte que la violence les lui avait arrachés. L'éloquence persuasive de Félix intercéda vainement en sa faveur; Conao poursuivit son frère avec acharnement; et Macliave, ne trouvant plus d'asile, même parmi ses vassaux, dans les terres de son patrimoine, implora un refuge chez le comte de Léon, Conamor, qui consentit à lui accorder l'hospitalité. La voix publique en instruisit le comte de Vannes, qui fit partir des messagers pour le comté de Léon, en réclamant son frère avec hauteur. Conamor, touché de l'infortune de Macliave, essaya de fléchir le comte de Vannes, et lui envoya des paroles de conciliation; mais il apprit bientôt que de nouveaux messagers se dirigeaient vers ses terres, et qu'ils lui apportaient une déclaration de guerre. Le comte de Léon ne se trouvait pas en état de résister à main armée au prince qui le menaçait; et cependant, sa générosité ne lui permettant pas de livrer à des bourreaux un infortuné qui lui avait confié sa vie, il s'avisa d'un stratagème, bien digne de ces temps barbares. Il supposa le décès de Macliave, et lui fit rendre

les honneurs funèbres. On célébra un service mortuaire sur son cercueil; et, pour achever les obsèques du proscrit, on construisit un tombeau dans lequel on le plaça. Le tombeau fut publiquement scellé, selon la coutume; mais on y avait réservé un passage secret, au moyen duquel on portait des vivres au prisonnier. Les messagers du comte de Vannes arrivèrent. Ils avaient appris que Macliave s'était fait voir au palais de Conamor; ils exigèrent qu'on le leur remît. Le comte de Léon les introduisit dans le lieu de la sépulture, et leur dit, en montrant le tombeau : « Macliave n'est « plus; voilà sa dernière demeure; je ne sau« rais vous le remettre : dites à Conao qu'il n'a « plus rien à redouter de la part de son frère. » Les messagers en crurent sa parole; ils se firent porter un repas sur le tombeau; ils y burent et mangèrent, ce qu'on ne regardait pas encore comme un sacrilége, et se hâtèrent d'annoncer cette nouvelle au comte de Vannes, qui se mit en possession de toutes les terres qu'il n'avait pu jusqu'à ce jour ravir à son frère. Échappé à ce danger, Macliave quitta la cour du prince de Léon, se retira dans un monas-

tère, y renonça, en apparence, au monde, se fit raser les cheveux, entra dans les ordres sacrés, et parvint à l'épiscopat en peu d'années. Il affecta un tel extérieur de piété, qu'il s'attira la vénération du peuple et les suffrages du clergé, et qu'il occupa le siége même de Vannes, sans craindre désormais l'autorité de son frère. Sa conduite parut régulière, et la pureté de ses mœurs en faisait un objet d'admiration, lorsque Conao vint à mourir. Un changement complet s'opéra dès lors dans le caractère de Macliave. Il s'empara du comté de Vannes, joignit le titre de prince temporel à celui de prince spirituel; ceignit l'épée sans déposer la mître; reprit la femme qu'il avait abandonnée quand il embrassa l'état ecclésiastique, et se montra désormais ce qu'il avait sans doute été de tout temps, fourbe, ambitieux, violent et dissimulé. Les évêques de la province l'excommunièrent; mais il fit peu de cas des foudres de l'Église, et n'en continua pas moins à gouverner son peuple et son clergé, levant des troupes, et disposant des sacremens, prêtre dans sa cathédrale, et général sous la tente. L'histoire rapporte que la comtesse de Vannes

s'énorgueillissait bien plus des honneurs qu'on lui rendait comme femme d'évêque, que de ceux qu'elle devait au rang héréditaire de son époux[1].

Le comte de Nantes, Conobert, avait eu quelque peine à se défendre des entreprises de l'ambitieux Conao; mais il y était parvenu, et il s'était allié à Vilicaire, duc d'Aquitaine, dont il avait épousé la seconde fille nommée Caltée[2]. La première avait donné sa main au prince Chramne, fils de Clotaire et petit-fils de Clovis. L'hymen de Conobert et de Caltée s'était conclu à Nantes, avec une pompe toute royale; et il n'avait pas tenu au prince breton, que sa belle épouse ne le jugeât égal, en puissance et en richesses, aux plus grands monarques du monde; aussi s'empressa-t-elle d'offrir un asile à sa sœur et à son beau-frère, lorsque Clotaire poursuivit son fils Chramne et sa famille.

Clotaire, qui avait partagé les Gaules avec

[1] Grég. de Tours, liv. 5, ch. 16. — Le Baud. — D'Argentré. — Dom Morice, p. 18.

[2] *Hist. de Bret.*, par Le Baud, page 68. — D'Argentré. page 116.

ses frères, Théodoric, Clodomir et Childebert, avait confié le gouvernement d'Aquitaine à son fils Chramne ou Cramire, qui s'était révolté plusieurs fois contre lui. Ce prince rebelle, réfugié à la cour de son oncle Childebert, en avait reçu des secours pour combattre son père; mais Childebert mourut; la France tout entière se trouva soumise à Clotaire, et Chramne fut vaincu dans les combats qu'il osa lui livrer, soutenu par Vilicaire. Celui-ci périt dans le monastère de Saint-Martin de Tours, que Clotaire, animé par la vengeance, dévoua, sans pitié, aux horreurs de l'incendie, avec toutes les personnes qu'il contenait.

Ce fut alors que Caltée, dans la douleur que lui causa la mort de son père, appela près d'elle la princesse sa sœur, et fit promettre à Conobert de sacrifier, s'il le fallait, sa vie et ses états, pour dérober Chramne et sa famille au sort que leur préparait la fureur de Clotaire.

Le caractère passionné du roi de France ne laissait au malheureux Chramne aucun espoir de pardon. Si le prince s'était montré superbe, dédaigneux et désobéissant, le roi son

père était outrageux, dur et vindicatif[1]. Il somma de nouveau son fils de comparaître aux pieds du trône; mais Chramne ne voulut pas courir au devant d'une mort qu'il jugeait certaine et ignominieuse : il aima mieux la recevoir, en guerrier, dans les combats. Conobert l'accueillit à Nantes avec les plus grands égards.

Quatre années, cependant, s'écoulèrent. Chramne et sa jeune famille, sous la protection de Conobert, étaient parvenus à déjouer quelques trames honteuses, ourdies pour s'emparer traitreusement de leurs personnes. On commençait à croire que Clotaire, occupé des soins du gouvernement, avait oublié sa colère, lorsque des hérauts arrivèrent. Ils réclamaient, en son nom, Chramne et ses enfans, avec menace de chasser Conobert de sa terre, s'il ne s'empressait de les remettre en leurs mains. « Qui, moi! s'écria Conobert, que je manque « à la foi jurée! que, pour satisfaire à la haine « insensée du roi de Paris, j'abandonne un « prince aux bourreaux qui l'attendent! Votre

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, p. 117.

« roi s'est mépris. Dites-lui que les Bretons « n'ont jamais violé les lois de l'hospitalité : « quand ils ont des amis, ils meurent pour les « défendre. »

Les hérauts ne reçurent pas d'autre réponse. Ils retournèrent au roi de France, et l'on se prépara à la guerre.

La fureur de Clotaire ne se peut décrire ; il en perdit le boire et le manger. Avec une armée nombreuse, il traversa le Maine, et alla prendre logement au monastère de Javron, dont l'abbé s'occupa de remettre un peu de calme dans son ame ; il lui prédit la victoire, le consola, lui fit prendre quelques alimens [1]. Clotaire continua sa route ; il entra en Bretagne par l'extrêmité du territoire de Rennes, et bientôt les Français et les Bretons se trouvèrent en présence.

Conobert était un vaillant chevalier, et digne, selon l'opinion du peuple, de se mesurer avec Clotaire, tout roi qu'il était [2]. Il le lui apprit dans la journée suivante. La bataille fut sanglante, et la nuit seule put séparer les combat-

[1] Duchesne : *Acta Constantiani*, t. 1.

[2] *Hist. de Bret.*, d'Argentré, p. 117.

tans. Les troupes françaises avaient plié sur plusieurs points, mais la victoire ne s'était cependant rangée d'aucun parti. Durant cette nuit, qui fut la dernière pour tant de braves, bien étrangers aux querelles de Chramne et de Clotaire, le comte de Nantes, agité par un pressentiment funeste, se rendit sous la tente du prince français et lui dit : « Je t'ai regardé « comme un frère, et je suis toujours à toi, à « la vie et à la mort. Mais tu ne dois point « combattre contre ton père ; ta cause est in- « juste, elle blesse les lois de la nature. La « mienne, au contraire, est approuvée de Dieu. « Clotaire s'est fait mon ennemi sans motif; « dans l'excès de son animosité, il a envahi « ma terre, il a tué plusieurs de mes sujets, il « en a réduit à l'esclavage, et il a méchamment « mis à ruines le monastère de Taurac. Si je le « combats seul, Dieu l'abandonnera. Retire-toi « donc à quartier. Je vais, avec mes chevaliers, « l'attaquer cette nuit ; ils sont armés, prêts à « bien faire, et demain Clotaire et ses gens « seront morts ou prisonniers [1]. » En écoutant

[1] *Vie de saint Etbin, Recueil de Surius*, tom. 5. — D'Argentré, p. 118. — Le Baud, p. 68.

ces paroles, Chramne pensa que Conobert voulait lui ravir l'honneur de la victoire ; et, sans doute par la volonté de Dieu, comme on le croit, il rejeta la proposition du prince Breton. Le lendemain, au lever du soleil, les deux armées retournèrent sur le champ de bataille, prirent leurs rangs, et le combat recommença plus terrible que jamais. Entourés de l'élite de leurs guerriers, Chramne et Conobert s'avancèrent vers Clotaire, qui avait appelé tout ce que sa puissance pouvait lui fournir de soldats, et qui recevait à chaque moment de nouveaux renforts. Le danger qui grossissait montra bientôt combien ces grands cœurs avaient de courage. Il mourut des milliers d'hommes, et des plus vaillans. Les Bretons qui défendaient la cause de l'hospitalité ne manquèrent point à leur foi[1] ; les Français combattaient avec fureur, animés de l'esprit que Clotaire avait su leur inspirer ; et, de part et d'autre, on vit bien que le différend serait jugé dans cette bataille. Le roi de France, incertain du succès, répandit des larmes amères;

[1] *Aymonius, lib.* 2, *cap.* 39. *Chron.*

il se fit absoudre par son évêque-chapelain, devant les deux armées, et, se mettant en oraison, il prononça hautement ces paroles [1] : « Dieu « Jésus-Christ, qui seul connois les cœurs des « hommes, sois présent à mes prières, et exerce « en cet endroit juste examen de juge. Je suis « certain que tu connois toutes choses ; je te « prie que tu veuilles entendre la félonie de « mon fils Chramne. Ce qu'il n'a pu faire par « fraude et machination, il s'efforce actuelle- « ment à l'accomplir par bataille, et n'a pas « hésité d'exposer à la mort d'innumérables « gens, quiérant hâter celle d'un vieillard dé- « crépit. Et, certes, je lui avois donné grande « espérance, car de mon vivant je lui eusse « baillé la sollicitude de gouverner Aquitaine, « mais il n'a pas attendu le règne, s'il ne l'y « prenait par parricide. Regarde-moi donc, « Seigneur du ciel, et juge justement selon le « jugement que jadis tu fis contre Absalon. Je « ne suis pas David, je le confesse, mais aussi « ne suis-je pas dégénéré de foy. Il crut que le « rédempteur du monde viendroit, et moy je

[1] *Hist. de Bret.*, Le Baud, p. 69.—*Greg. tur.*, l. 4, c. 20.

« crois qu'il est jà venu! » Dieu qui réservait à Clotaire la punition de ses crimes, la commença, disent les historiens, en exauçant sa prière impie. Une partie des troupes de Chramne ayant été forcée, le vaillant Conobert s'élança pour la soutenir et rallier ses hommes. Mais, atteint d'un javelot, il fut tué à la tête des siens [1]. Ce coup décida de la bataille. Quelques détachemens de l'armée bretonne se retirèrent sur Nantes pour défendre leurs foyers, d'autres se dirigèrent vers les vaisseaux préparés le long du rivage pour assurer la retraite en cas de revers, et Clotaire, qui les poursuivait avec acharnement, en fit périr un grand nombre.

Une éternelle pitié se rattache au sort de l'infortuné Chramne. Ce prince, toujours combattant, touchait aux vaisseaux qui devaient le sauver, lorsqu'un murmure s'éleva parmi les troupes, qui se rallièrent et firent face aux ennemis. De nouveaux coups sont portés, des cris d'horreur se font entendre, le prince s'élance ; il arrive, ses derniers défenseurs succombaient; mais des accens trop connus ont pénétré

[1] *Gesta reg. Franc.* — D'Argentré. — Le Baud.

jusqu'à son cœur, qu'ils ont brisé. C'est sa femme, ce sont ses enfans qui l'appellent! En vain ses amis, ses serviteurs, ses guerriers, s'opposent aux résolutions de son désespoir, il les repousse, il les écarte l'épée à la main, il les fuit, il presse les flancs de son coursier, il brave des nuées de flèches et de javelots, il traverse des bataillons, et, couvert de sang et de poussière, il tombe devant une tente, en criant : « me voilà ! » C'était la tente de son père!

« Épuisez sur moi votre vengeance, sauvez ma « femme et mes enfans » disait le malheureux prince! « Meurs, répondit Clotaire, et périsse « avec toi la race impie que tu procréas ! »

Les soldats avisèrent une chaumière près du camp. Toute une pauvre famille l'habitait. Encore effrayée du bruit des combats, elle priait, agenouillée, n'opposant à la force que l'inertie et des larmes. Chramne fut attaché sur un banc; sa femme, ses quatre enfans, furent chargés de liens, près de lui. « Sauvez-les, sauvez « mes enfans! » s'écriait-il encore dans les angoisses du sort affreux qu'on lui préparait; et les fils du pauvre embrassaient ceux du prince, pour les consoler! Mais déjà la chaumière,

entourée de fascines, était livrée aux flammes; et les derniers pétillemens de l'incendie apprirent au roi de France que sa vengeance était consommée.

Ainsi périt le fils de Clotaire. Ce monarque avait commencé son règne par le meurtre de ses neveux; il acheva, dit-on, son horrible vie, une année après, bourrelé de remords et demandant à Dieu pardon de sa victoire [1].

La mort de Conobert avait laissé les débris de son armée sans chefs, et la ville de Nantes sans défenseurs. Ses principaux citoyens avaient péri. Clotaire parut, et la cité n'essaya pas de se soustraire à son autorité. La comtesse et son fils cherchèrent un asile à la cour de Macliave, comte-évêque de Vannes. Le roi des Francs mit une garnison dans la tour de Nantes, et confia l'administration de la ville et de la contrée à l'évêque Félix. Il se retira ensuite

[1] Cette affaire, selon d'Argentré, est la première que les Bretons aient eue avec les Francs, après le passage du Rhin. En vain Grégoire de Tours a écrit que, depuis le décès de Clovis, la Bretagne était sous l'obéissance du roi de France: « s'ils m'opposent un évêque, s'écrie l'historien breton, je « leur réponds par tout un couvent. » *Hist de Bret.*, par d'Argentré, pag. 119 et 120.

sur Rennes, où végétait l'indolent Alain, qui se retira dans la partie occidentale de la Cornouaille. Les citoyens remirent la ville à Clotaire, par les conseils de saint Melaine, leur évêque. Le roi de France donna des gouverneurs à cette cité, et plaça saint Melaine, qui voulut bien le suivre, au nombre de ses conseillers.

Durant cette guerre impie, Macliave, comte de Vannes, et Budic, comte de Cornouaille, s'étaient engagés, par un pacte solennel, à défendre réciproquement leurs états, et s'étaient mutuellement promis la tutèle de leurs enfans. Budic vint à mourir, et Théodoric son fils, qui connaissait le caractère perfide de Macliave, jugea convenable de prendre la fuite. Macliave s'empara de ses états; mais Théodoric, après avoir long-temps erré, trouva des Bretons fidèles, qui lui vouèrent leurs services; il attaqua Macliave, le combattit personnellement, et le tua, ainsi que son fils aîné Jacob [1]. Théodoric se contenta de reprendre le comté de Cornouaille, et laissa celui de Van-

[1] *Greg. tur.*, *lib.* 5, cap. 16.

nes à Guérec'h[1], ou Waroch, second fils de l'évêque Macliave.

La vie de ce comte Théodoric est peu chargée d'événemens. Il apprit un jour que Wig-Nial[2], fils de Clyddon, l'un des rois de l'Irlande, se présentait sur les côtes de Cornouaille, suivi d'un grand nombre d'hommes, et qu'il opérait son débarquement. Redoutant des étrangers qui ne se faisaient précéder d'aucun message, Théodoric assembla ses chevaliers, se précipita sur cette troupe d'infortunés, qui ne firent aucune résistance, et les massacra jusqu'au dernier. Il ne tarda point à savoir que les Irlandais qu'il avoit détruits ne se réfugiaient en Bretagne, que pour y pratiquer en paix la religion de Jésus-Christ; qu'ils avaient été baptisés par saint Patrice, et que l'on comptait parmi eux sept évêques. Le peuple les honora comme des martyrs. Théodoric en mourut de douleur; et son fils Junoc, renonçant à son noble héritage, consacra ses jours à Dieu dans un monastère[3].

[1] Guerc'h, vierge.

[2] Saint Viguier ou saint Guigné.

[3] Le Baud, page 71.

Théodoric laissait deux frères, Melanius et Rinode. La succession appartenait de droit à Melanius; mais Rinode parvint à s'en défaire par un assassinat, et s'empara de ses états, au préjudice de Melaire son fils, dont l'existence ne tarda pas à faire naître ses craintes, et à exciter sa haine. Rinode, afin de rendre ce jeune prince inhabile à gouverner, lui fit trancher le pied gauche et la main droite. Le malheureux enfant ne succomba point à cet horrible attentat; et sa mère, ayant invoqué les états particuliers du comté de Cornouaille, obtint, par l'intermédiaire de l'évêque de Quimper-Corentin, et de quelques uns des seigneurs qui s'assemblèrent, que le jeune Melaire fût placé sous la tutèle de Kyoltan, l'un des anciens serviteurs de Melanius. La compassion qu'excitait le sort du prince agita violemment le tyran, qui voulut en prévenir les résultats. Il fit venir Kyoltan, et lui promit de grandes richesses, s'il parvenait à donner secrètement la mort à son pupille. L'avare tuteur y consentit, et confia son projet à son épouse Arisia, qui feignit de l'approuver; mais qui profita du retour des ténèbres, pour s'enfuir avec l'inno-

cente victime dans les forêts qui couvraient alors les montagnes d'Arèz, d'où elle espérait arriver sûrement au château de Conamor, comte de Léon ; mais Kyoltan les atteignit. Il tua, dans un accès de rage, la généreuse Arisia, et coupa la tête du prince Melaire, qu'il se hâta d'aller offrir à l'usurpateur Rinode. De ce moment, la vengeance divine s'appesantit sur ces infames. Austin, fils de Kyoltan et son complice, ne put éviter, au milieu de la nuit, un précipice au fond duquel il périt. Kyoltan, frappé d'aveuglement, tomba du haut d'un rocher dans la mer, qui l'engloutit; et Rinode, saisi de terreur, en apprenant le châtiment de ses sicaires, mourut, le même jour, dans les plus insupportables douleurs. Le prince Melaire et son père Melanius furent bientôt invoqués comme des saints [1]. Les peuples, à cette époque, se vengeaient ainsi des tyrans qui les opprimaient, et cette vengeance devenait souvent terrible; car, au bruit des miracles opérés sur la tombe des victimes, ils

[1] *Vie des Saints de Bret.; saint Melaire* ou *Meloir*, par Albert-le-Grand.

s'armaient, se donnaient de nouveaux chefs, et, selon l'opinion du temps, Dieu même combattait avec eux pour la cause qu'ils embrassaient.

Mais déjà Duvalc'h, ou Doualc'h, fils de Conobert [1], avait atteint l'âge où l'on connaît sa position, où l'on pressent son avenir. Guérec'h, fils de Macliave, et comte de Vannes, vaillant et généreux chevalier, avait protégé le jeune Doualc'h, son cousin, et lui avait donné l'éducation qui convenait à l'héritier des comtes de Nantes. Chilpéric, successeur de Clotaire, occupait encore les villes de Nantes et de Rennes, et l'on assurait qu'il avait manifesté l'intention d'exiger des tributs et des actes de soumission du comte de Vannes. Doualc'h, à l'aide de Guérec'h, trouva des partisans parmi les habitans des territoires de Rennes et de Nantes. Il eut bientôt une armée, et vint ravager tous les lieux occupés par des garnisons françaises. Il espérait les faire sortir des murs qui les couvraient, et les combattre en rase campagne, ou les affamer et les obliger à

[1] Voyez la note G, à la fin du volume.

se rendre. Chilpéric, averti, se hâta de réunir des Tourangeaux, des Manceaux, des Poitevins, des Angevins et des Bajocasses ou Bagasses, restes d'une tribu saxonne fixée à Bayeux [1]. On se donna rendez-vous pour une bataille générale, vers les marches de Bretagne; et, à jour déterminé, l'armée de Chilpéric, au nombre de plus de vingt mille hommes, commença le ravage et le pillage des terres bretonnes, sans considération d'amis ou d'ennemis. Guérec'h, ayant eu connaissance du point par lequel Chilpéric avait pénétré, chevaucha toute la nuit, et attaqua les Français au point du jour, comme ils étaient campés au delà de la Vilaine, près de Messac. Satisfaits des dépouilles qu'ils avaient arrachées aux malheureux paysans, ils étaient occupés à les partager, ne songeant ni à l'ennemi ni à la possibilité d'une résistance. Guérec'h les repoussa en désordre sur la rivière, en détruisit un grand nombre, et rejeta le reste dans les marais, qui engloutirent des bataillons entiers. Cinq mille hommes au plus repassèrent la Vi-

[1] *Greg. tur., Hist.*, lib. 5, cap. 27.

laine, à la nage ou sur de mauvais bateaux. L'avantage remporté par Guérec'h était de telle nature, que, le lendemain, les généraux de Chilpéric proposèrent une trève : les préliminaires de la paix furent arrêtés; on se donna de part et d'autre des otages, et les Français se retirèrent [1].

Guérec'h, vainqueur, dépêcha près de Chilpéric, Ennius, évêque de Vannes, afin de trai-

[1] Grégoire de Tours et le moine Aymoin affirment que la paix fut signée dans cette première réunion; que Guérec'h se hâta de proposer le paiement d'un tribut, sans attendre qu'on le lui demandât; qu'il se soumit par serment à tout ce que Chilpéric pourrait ensuite exiger de lui, et qu'il manqua, peu de jours après, à sa parole. Il y a dans ces assertions autant d'invraisemblance que de mots. Dom Morice et dom Lobineau, dont le grand sens s'en étonnait nécessairement, mais qui n'osaient en dire toute leur opinion, ont été forcés de prêter à Guérec'h des réflexions philosophiques, pour pallier au moins ce qu'il y aurait d'étrange au vainqueur à s'abaisser aux pieds du vaincu. Ils disent que le succès n'aveugla point Guérec'h, parce qu'il était persuadé que les avantages remportés par un petit prince sur un grand roi, sont des piéges que la fortune lui tend pour le perdre. Avec de pareils sentimens, il eût été bien plus simple de ne pas faire la guerre à Chilpéric. *Hist. eccl. et civ. de Bret.*, p. 18.

ter des conditions d'une paix définitive; mais Chilpéric, après avoir essayé de corrompre Ennius, le traita comme un ecclésiastique rebelle, et l'envoya en exil dans la ville d'Angers, afin d'y vivre aux dépens de la charité publique, avec défense de retourner jamais en Bretagne. Lorsque Guérec'h connut les procédés du roi de France envers son ambassadeur, rien ne put calmer son ressentiment. Ses troupes, réunies à celles de Doualc'h, parcoururent incessamment les territoires de Rennes et de Nantes, fatiguant les garnisons, surprenant les détachemens, protégeant les récoltes que les soldats de Chilpéric avaient la coutume de ravir aux paysans, et recueillant si bien les fruits de la terre, que la famine réduisit bientôt les Français aux dernières extrémités. Chilpéric expédia, pour les secourir, un de ses ducs nommé Beppolène, qui tenait un des premiers emplois dans sa maison. Beppolène, au lieu de chercher Guérec'h afin de le combattre, porta le fer et la flamme dans la Bretagne, ravagea les campagnes, incendia les bourgs et villes ouvertes, et emmena captifs les paisibles cultivateurs, pour les mettre à rançon. Gué-

rec'h usa de représailles. L'évêque Félix, qui gardait la ville de Nantes pour Chilpéric, envoya au comte de Vannes des députés, qui lui représentèrent combien étaient dignes de pitié les pauvres habitans de son diocèse; mais Guérec'h lui déclara qu'il ne cesserait les hostilités, que lorsque les cités lui seraient restituées. Sur ces entrefaites, Chilpéric vint à mourir, et dès que Guérec'h et Doualc'h en reçurent la nouvelle, ils se hâtèrent de mettre le siége devant Rennes, qui se rendit sans combattre, tant les habitans avaient à cœur de redevenir Bretons[1]. Beppolène les assiégea de nouveau; mais, cette fois, ils se défendirent vaillamment; et comme l'opération traînait en longueur, ce chef partit pour Angers, où il commandait au nom du roi, et laissa son armée et la conduite du siége à l'un de ses fils. Les assiégés, avertis de son absence, firent une sortie: ils trouvèrent leurs adversaires en désordre, pénétrèrent jusqu'au centre du camp, forcèrent les gardes du jeune général, et le tuèrent[2].

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, p. 121.

[2] *Greg. tur.*, lib. 2.

Les assiégeans, épouvantés, s'enfuirent, et la place fut délivrée. Il restait à recouvrer la ville de Nantes. Beppolène, revêtu du titre de référendaire de la reine Frédégonde, veuve de Chilpéric, était revenu en grande hâte, et il avait amené une armée nombreuse; mais un événement, où il prit une part active, le rendit en horreur aux Nantais. Une grande dame, nommée Donnole, fille de Victorius, évêque de Rennes, et femme de Nectaire, frère de Baudegisile, évêque du Mans, possédait des vignes considérables sur le territoire de Nantes. Elle avait l'usage de se rendre, tous les ans, dans ses propriétés, et de surveiller elle-même ses vendanges. Beppolène, dont l'insatiable cupidité prétendait s'emparer de tous les produits qu'il jugeait à sa convenance, lui écrivit pour lui défendre de faire acte de possession. Donnole méprisa des lettres si étranges. Cette terre était la sienne; elle la tenait, par héritage, de son oncle; en conséquence, elle y arriva, et se mit à la tête des vendangeurs. Beppolène, conduisant une troupe de soldats, pénétra dans les vignes, massacra Donnole avec la plupart de ses gens, et s'empara de la

vendange. Un cri général s'éleva contre lui; on refusa partout de lui obéir et de lui rendre les honneurs auxquels son rang lui donnait des droits. Le roi Gontran, informé de cette violence, craignit que la ville de Nantes ne se soulevât, et il se hâta d'envoyer sur les lieux des commissaires chargés de prendre connaissance des faits, et de procéder à la punition des coupables. Antistius se convainquit facilement que Beppolène était l'auteur du désordre; il confisqua ses biens, et se rendit à Nantes, dans l'intention de sévir contre le fils de Nonnechius, évêque de cette ville, successeur de Félix. Le jeune homme, que sa conscience accusait, s'était retiré à la cour du roi Clotaire. Antistius somma l'évêque de se rendre, à jour marqué, par devant le roi Gontran, dans la ville de Saintes, afin de se soumettre à son jugement. Nonnechius comparut en effet; mais il fit au roi des présens considérables; il calma sa colère, et les peuples furent les seuls à souffrir de cette sanglante désunion [1].

Guérec'h et Doualc'h reconnurent tout ce

[1] *Greg. tur.*, lib. 8 et 9. — Le Baud, p. 76.

que la circonstance avait d'avantageux pour leur cause; ils redoublèrent d'activité, parvinrent à grossir leur armée, rencontrèrent souvent des détachemens français qu'ils mirent en fuite, firent beaucoup de prisonniers, et ramenèrent à Vannes de riches dépouilles.

Gontran prit alors la détermination d'envoyer des députés au comte de Vannes et à l'héritier du comté de Nantes. Il choisit, pour ambassadeurs, Namascius, évêque d'Orléans, et Bertran, évêque du Mans. Ils étaient accompagnés de plusieurs comtes, dignitaires de la maison du roi, et de grands seigneurs, suivis d'un train magnifique. Les confins du territoire de Nantes furent désignés comme le lieu de l'entrevue. Les envoyés de Gontran avaient pour instructions, d'obtenir des soumissions de Guérec'h et de Doualc'h; de leur imposer un tribut de mille sous d'argent chacun, et de conserver l'une des deux villes de Rennes ou de Nantes, afin d'avoir un pied dans la Bretagne, et de pouvoir y rentrer avec facilité, si l'occasion s'en présentait.

Les conférences s'ouvrirent avec hauteur de la part des députés de Gontran, avec déférence

de la part de Doualc'h et de Guérec'h. Les évêques Namascius et Bertran prétendirent qu'on devait adopter leurs propositions; qu'ayant passé par leur bouche, et reçu, par cela même, la sanction de l'Église, elles n'étaient susceptibles d'aucune discussion. Les princes bretons répondirent qu'ils respectaient les décisions de l'Église; mais qu'ils avaient combattu pour recouvrer leur patrimoine injustement ravi, et que Dieu les avait rendus vainqueurs, ce qui prouvait qu'il favorisait leur cause; qu'ils étaient prêts à beaucoup de sacrifices pour rétablir une paix ardemment désirée par les peuples et par eux-mêmes, et qu'ils engageaient les ambassadeurs à demander de nouveaux pouvoirs pour traiter sur d'autres bases. Guérec'h alors fit rendre à Namascius de grands biens situés sur le territoire de Nantes, et défendit qu'aucune insulte fût faite à ses fermiers.

Les députés de Gontran retournèrent près de leur maître, et trouvèrent dans la modération des princes de Bretagne des motifs suffisans pour affirmer au roi que Guérec'h et Doualc'h reconnaissaient sa suprématie. Les deux comtes

avaient assuré qu'ils étaient prêts à tous les sacrifices pour obtenir la paix; les envoyés rapportèrent qu'ils avaient dit : « Nous savons, « comme vous, que ces deux villes appartien« nent de droit aux enfans du roi Clotaire, et « nous reconnaissons que nous devons être leurs « sujets; ainsi nous ne tarderons pas à réparer « tout le dommage que nous avons fait sur leur « terre, contre le droit et la raison. » Les députés ajoutèrent que les princes s'étaient engagés à payer chacun mille sous aux rois Gontran et Clotaire[1].

[1] Des historiens français seuls ont raconté ces faits, et affirmé que la paix avait été signée à ces conditions. Il suffit de les examiner attentivement pour reconnaître l'absurdité de ce récit. Guérec'h et Doualc'h, vainqueurs, n'ont certainement pas déclaré que l'héritage pour lequel ils combattaient ne leur appartenait pas. L'ambassadeur de Gontran, Namascius, avait reçu de leurs mains des terres qu'ils avaient confisquées; il ne l'eût pas fait sans doute, s'il n'eût reconnu qu'ils en avaient le droit. Doualc'h, qui n'était alors qu'un prince dépossédé, ne pouvait pas s'engager à payer un tribut de mille sous, somme immense à cette époque, et qu'il n'aurait su où prendre, et à la payer précisément en renonçant à la principauté qu'il était au moment de recouvrer. Ces invraisemblances sautent aux yeux. De nos jours, on fait une pension aux princes que l'on dépos-

Quelles que fussent, en effet, les concessions de Guérec'h et de Doualc'h, ils n'en continuèrent pas moins le siége de Nantes. Gontran s'occupait alors d'apaiser une sédition qui s'était élevée à Tours. Il attendit en vain l'effet des promesses de ses envoyés. Quand il voulut leur en demander compte, Namascius était mort, et Bertran, voué, sans retour vers le monde, au culte des autels, ne se souvenait plus du passé. Le roi français, qui craignait que les Bretons ne donnassent l'assaut à sa ville, et qu'elle ne se rendît, fit faire de nouvelles levées, et nomma pour commander son armée le comte Ebracaire, l'un des premiers hommes de guerre de son royaume, et Beppolène, auquel il rendit toute sa faveur. Il leur conféra les pouvoirs les plus étendus.

Ces deux capitaines, jaloux l'un de l'autre,

sède; et si l'on n'agissait pas ainsi du temps de Gontran et de Frédégonde, c'est qu'on jugeait plus convenable de les priver de la vie. Au reste, on doit être prévenu que Grégoire de Tours, copié par la plupart des historiens modernes, ne perd jamais l'occasion de fausser une vérité quand il est question d'établir la suzeraineté des rois Francs sur tous les princes voisins.

ne songèrent qu'à se nuire mutuellement. Ebracaire craignait que les succès de Beppolène n'engageassent le roi Gontran à lui restituer le duché qu'il lui avait jadis assigné sur le territoire de Nantes. Tous deux s'enviaient réciproquement les fonctions dont ils étaient chargés. Ils discutèrent d'abord avec aigreur, se querellèrent, passèrent des reproches aux injures, puis aux blasphèmes et aux malédictions, et se refusèrent, dans leur marche, les secours que leurs divisions attendaient l'une de l'autre. Enfin ils traversèrent la Vilaine au-dessus de Redon, puis se rendirent sur la rivière d'Aougst [1], qui passe à Josselin et vient se jeter dans la Vilaine ; ils démolirent les maisons des villages voisins, et construisirent des ponts avec leurs débris [2].

La reine Frédégonde, veuve de Chilpéric, n'avait point approuvé la guerre que ses enfans faisaient à la Bretagne. On assure qu'elle nourrissait une haine invétérée contre Beppolène,

[1] L'Oust.

[2] Toutes les maisons, à cette époque, étaient construites en bois.

et qu'elle n'omettait rien de ce qui pouvait amener sa perte. En conséquence, elle prévint Guérec'h de ses intentions; et faisant couper les cheveux de ses Saxons Bajocasses, à la mode des Bretons, elle leur donna des vêtemens semblables à ceux que portaient les Armoricains, des chausses larges et plissées, des vestes tombantes et superposées, et les envoya bien armés à Guérec'h [1]. Si la mémoire de Frédégonde est entachée de cette trahison peu croyable, c'est que les historiens français ont supposé que des Bretons, livrés à eux-mêmes, n'auraient pu, sans doute, combattre avec avantage les troupes de Gontran, et qu'apparemment il était plus glorieux d'être battu par des Saxons que par des Bretons.

Ébracaire, séparé de son collègue, marchait avec sa division directement sur Vannes, et l'ennemi ne s'était montré nulle part, lorsqu'un prêtre se présenta devant Beppolène et lui dit: « Si tu veux me suivre, je te conduirai jusqu'à « Guérec'h, et tu verras le camp des Bretons. » Beppolène en ce moment se trouvait enfermé

[1] *Greg. tur.*, lib. 9 et 10.

entre les deux rivières. Guérec'h avait quitté le siége de Nantes, et, revenant à grandes journées sur ses pas, il avait traversé un gué qu'il connaissait; il s'était avantageusement posté, et n'avait laissé que des marais à son adversaire. Beppolène vit en effet le camp des Bretons; mais sa position était si difficile, qu'il ne put faire usage de sa cavalerie. Il se défendit avec un courage digne d'une meilleure cause. Durant trois jours, les deux partis se chargèrent réciproquement. Les Français se trouvèrent enfin si resserrés, qu'ils ne pouvaient déployer leurs rangs; ils périssaient de faim et de soif, n'échappant à ces misères que pour tomber sous le glaive de leurs ennemis. Le troisième jour, Beppolène, déjà blessé d'un coup de lance, combattit personnellement contre Guérec'h, et succomba. Dès que sa mort fut connue, ses soldats s'enfuirent de toutes parts; les uns périrent dans les marais, d'autres au passage des rivières, et Guérec'h fit un grand nombre de prisonniers.

Ébracaire, voyant ce prince engagé avec Beppolène, poursuivit sa route, sans s'inquiéter du sort de son collègue, et parut devant la ville de

Vannes, dont l'évêque, nommé Regalis, vint à sa rencontre, précédé de la croix et suivi de ses clercs en grande procession. Regalis voulait probablement épargner au peuple de Vannes les horreurs d'un pillage; mais il est impossible de s'expliquer les motifs du discours qu'il tint au général français, au nom du clergé et du peuple. « Nous n'avons jamais manqué, lui « dit-il, à la fidélité que nous devons aux rois, « nos seigneurs, et nous ne nous sommes ja-« mais élevés contre le bien de leur service, « mais nous sommes réduits *dans la captivité* « *des Bretons*, qui ne nous permettent pas de « faire ce que nous souhaiterions. » Ce Regalis n'occupa qu'un instant le siége épiscopal sur lequel il se regardait comme un captif [1].

Ebracaire ne tarda pas à s'apercevoir qu'il

[1] Les catalogues des évêques de Vannes ne comptent point Regalis parmi leurs prélats. On trouve cependant son nom entre ceux de saint Paterne II et de Dominius, année 590, mais simplement comme une annotation; ce qui donne à croire qu'il remplit seulement un interim de quelques mois, entre la mort de saint Paterne II et l'élection de Dominius. L'histoire tout entière dément les paroles que lui prête Grégoire de Tours, et après lui dom Lobineau, dom Morice, Gallet, etc.

s'était imprudemment avancé. Il se fit payer des contributions de guerre, reçut des présens magnifiques, et, menacé par l'armée de Guérec'h, qui s'approchait, il se hâta de repasser la Vilaine. Cette opération fut interrompue par une vive attaque des troupes bretonnes, qui précipitèrent une partie des Français dans la rivière. Les colonnes qui étaient parvenues à traverser, pressèrent leur marche vers la ville d'Angers, où elles espéraient se mettre à l'abri d'une nouvelle atteinte, derrière le pont de la Mayenne; mais un fils de Guérec'h les avait devancées; attaquées à l'improviste, elles furent défaites, dépouillées, et totalement anéanties. Les malheureux qui parvinrent à s'échapper, accusèrent Ebracaire et Viliacaire, leurs chefs, de s'être laissé corrompre par les présens des Bretons. Viliacaire se condamna lui-même, et ne reparut plus à la cour. Ebracaire, qui voulut s'excuser, fut privé de tous ses biens, dont on distribua la valeur, comme le prix du sang, aux familles qui avaient les plus grandes pertes à déplorer [1].

[1] *Aymonius*, lib. 3, cap. 78.

Il paraît que la punition de ses généraux fut suffisante pour calmer la colère de Gontran. La garnison de Nantes, perdant l'espoir d'être secourue, se rendit au comte Doualc'h ; et les habitans accueillirent avec joie ce fils du brave Conobert, qui bientôt devint également gouverneur du comté de Rennes. Le jeune Clotaire tomba dangereusement malade à cette époque. Frédégonde, sa mère, perdant pour lui tout espoir de guérison par les procédés des médecins, supplia le comte Guérec'h de mettre en liberté les prisonniers de l'armée française qui se trouvaient encore en Bretagne, afin d'obtenir du ciel un rétablissement si désiré. Guérec'h hésita, craignant que cette altière princesse ne lui tendît un piége. Mais la comtesse de Vannes, dont le cœur était rempli d'humanité, les délivra, et leur remit à chacun un cierge, avec assez d'argent pour se rendre à l'église de Saint-Martin de Tours [1]. Le vaillant Guérec'h maintint long-temps en paix et en prospérité les peuples sur lesquels il régnait. En mémoire de ses hauts faits, ils donnèrent à la portion

[1] *Greg. tur.*, *lib.* 10. — D'Argentré. — Le Baud.

de la Bretagne qu'il avait si bien défendue, le nom de Bro-Erec'h, terre d'Erec'h ou de Guérec'h, dénomination qu'elle a conservée jusqu'à nos jours. A cette époque mourut l'inutile roi de Bretagne, Alain Ier. Loin d'embrasser la cause des comtes qui reconnaissaient sa suzeraineté, et qui descendaient comme lui de Hoël-le-Grand; loin de s'interposer pour arrêter les envahissemens des rois de France; loin d'ordonner aux comtes de Cornouaille et de Léon de se réunir à ceux de Vannes et de Nantes, afin de montrer une masse de forces, dont le déploiement eût suffi peut-être pour empêcher les incursions des Français, il ne semblait occupé qu'à restreindre l'ardeur des Bretons, qu'à retenir les princes qui lui donnaient asile et qui pouvaient redouter que l'assujétissement de leurs voisins n'amenât sur leur territoire une guerre de conquête. Il les suppliait de concentrer, pour sa garde personnelle, des troupes qui gémissaient de leur inaction, et qui brûlaient de voler à la défense de la commune patrie. Il donna de grands biens aux églises, et fonda des monastères. Mais aucun événement remarquable ne se rattache ni à son nom, ni à sa puissance,

et ce roi, comme Hoël II, son père, n'aurait pas même de rang dans l'histoire, si, par reconnaissance, les saints personnages dont il enrichit les couvens, n'eussent déposé son nom dans leurs archives. Il n'est pas étonnant que des historiens étrangers à la nation bretonne, aient supposé qu'elle n'était alors gouvernée que par des comtes.

Le royaume de Donnonée, fondé sous Hoël II par Riwallo Murmaczon, n'était pas plus heureux que celui qui avait conservé le nom de royaume de Bretagne. Riwallo avait cultivé l'amitié de Clotaire, et brigué son alliance, et il maintint jusqu'à sa mort la paix dans ses états. Son fils Deroc'h lui succéda; il eut quelque peine à conserver l'intégrité de son territoire, que lui disputaient les comtes de Léon, et fut remplacé sur le trône par Ryathan, dont le règne fut court, et qui laissa les rênes de l'État au prince Iona, son fils. Iona périt sous les coups de Conamor, comte de Léon, qui résidait à Ker-Ahès [1], et Conamor reprit la portion de la principauté que les Frisons avaient

[1] Carhaix.

enlevée à ses ancêtres, et que Riwallo s'était appropriée ; il y ajouta bientôt les autres cantons du royaume de Donnonée, que la mort d'Iona laissait sans chef en âge de gouverner. Judhaël, fils d'Iona, trop jeune encore pour se mesurer avec un adversaire aussi formidable, s'enfuit à la cour de Childebert, qui l'accueillit, mais qui ne lui donna aucun secours utile.

La politique du monarque français tendait à obtenir sur la Bretagne des droits qu'il fût impossible de méconnaître dans la suite. Il n'ignorait pas combien Conamor était détesté de ses sujets, à raison de son injustice et de sa cruauté, mais il se garda de fournir à Judhaël les moyens de se former un parti, qui serait devenu redoutable pour lui-même au moment où il eût voulu accomplir ses desseins. Il se déclara tuteur de Judhaël, et en même-temps il avoua Conamor de toutes ses actions. Les légendes rapportent de ce comte de Léon des crimes épouvantables [1]. Il avait épousé plu-

[1] *Vie des Saints de Bret.*, par Albert-le-Grand. *Vie de S. Gildas.*

sieurs femmes, qui toutes étaient mortes dans les premiers mois de leur mariage, et l'on assurait qu'il les avait égorgées. Triphine, fille de Guérec'h, comte de Vannes, était une princesse d'une beauté parfaite. Conamor se rendit à Vannes, admira les charmes de la belle Triphine, en devint éperduement épris, et la demanda à son père, qui jugea prudent de l'éconduire. Mais Conamor, dont la passion s'accrut par le refus même, supplia saint Gildas, qui prêchait alors la foi catholique en Bretagne, d'intercéder auprès de Guérec'h en sa faveur. Le saint abbé, dans le désir de maintenir la paix entre ces deux princes, et de conserver un peu de tranquillité aux peuples, encore fatigués des guerres précédentes, accepta l'ambassade, fut honorablement reçu du comte de Vannes, et lui donna de si bonnes raisons, que Guérec'h accorda sa fille au comte Conamor, sous la condition que l'abbé s'obligerait personnellement à la rendre à son père, dans le cas où la princesse aurait à se plaindre de son mari. Gildas le promit, et l'hymen s'accomplit à Vannes, avec magnificence. La comtesse de Léon suivit son époux dans ses terres, où elle

se vit entourée de soins et de respects. Après quelques mois de mariage, Triphine reconnut qu'elle était enceinte ; et c'était précisément l'époque où toutes les femmes de Conamor avaient successivement expiré. Elle désira se retirer à Vannes, pour y faire ses couches ; et, craignant de n'en pas obtenir la permission, elle quitta le château, avec peu de suite. Mais son mari, furieux de ce départ clandestin, se hâta de la poursuivre, l'atteignit près d'un petit bois, et, fermant l'oreille à ses touchantes supplications et les yeux à ses charmes, il la frappa d'un grand coup d'épée. Cela fait, il reprit le chemin de son château.

Peu d'heures après, Guérec'h pleurait sur le corps de sa fille. Gildas le consola ; et ses ardentes prières obtinrent du ciel le retour de la princesse à la vie. Triphine, dans l'excès de sa reconnaissance, fit vœu de ne jamais abandonner Gildas. « Non pas, dit le comte Guérec'h ; messéant seroit-il voir une fille suivre « un moine ; mais, après vos couches, je vous « consacrerai à Dieu dans un moustier de « vierges. »

La comtesse Triphine eut un fils, qui fut

élevé par l'abbé Gildas, et que l'église bretonne honore sous le nom de saint Tremeur ou Tréver. Le comte de Vannes fit présent à saint Gildas du beau monastère de l'île Druis.

D'après ce trait de Conamor, on peut concevoir facilement l'idée que les peuples de Léon et de Tréguier s'étaient faite de ce tyran. Les évêques se réunirent en un lieu retiré de la montagne de Menez-Bré, car ils n'eussent osé s'assembler en aucune ville, et ils l'excommunièrent. On montre encore aujourd'hui, dans la commune de Pedernec'h, les ruines du château de *Conamor ar Miliguet*, Conamor le maudit: il ne croit, aux environs, que des herbes vénéneuses; les plantes salutaires y perdent leur vertu bienfaisante; les troupeaux, si avides d'ombre et de pâturages, s'en éloignent malgré l'appel du berger, dont le chien n'y fait entendre que des hurlemens lugubres; et le chariot de la mort, *carrikel an ancou*, s'y montre deux fois l'an, dans son appareil terrible. Les laboureurs du voisinage sont avertis de sa présence par le cri rauque de ses roues, et son apparition est toujours d'un mauvais augure pour celui qui l'aperçoit.

L'excommunication de Conamor n'empêcha pas ce prince de vouloir conférer aux évêques et dignitaires de l'Église, les bénéfices et les emplois qui devenaient vacans; mais le clergé refusa de recevoir l'investiture de ses mains; et les impétrans se retirèrent, à cet effet, par devant Childebert, qui les accueillit comme tuteur de Judhaël, et qui s'empressa de les satisfaire. Il faisait des fondations, il octroyait des priviléges aux églises, et délivrait des cédules pour les mettre en possession. [1] Il en arriva, par la suite, que le roi de France, ayant fait une concession de terres, qui ne dépendaient en rien de sa couronne, les rois bretons cassèrent ses actes illégaux, confirmèrent les donations en leur propre nom, et firent rayer de tous les titres celui de Childebert.

La Bretagne insulaire se trouvait alors dans le plus misérable état. Le nom d'Angleterre avait définitivement prévalu, et l'émigration des familles chrétiennes amenait successivement dans la péninsule armoricaine, les pre-

[1] *Histoire de Bret.* — Le Baud. — d'Argentré.

miers et les plus saints personnages de l'île. Tels étaient saint Samson, saint Tugdual, proche parent de Riwallo-Murmaczon, saint Tenenan, fiancé à la comtesse d'Arundel, saint Efflam, prince hybernois, saint Paul ou Paulinien, saint Meen, saint Brieuc, saint Maclove ou Malo. La plupart étaient du sang des rois; et le clergé breton parut si touché de leurs hautes vertus, que tous les siéges épiscopaux leur furent immédiatement offerts. Comme leurs diocèses faisaient partie du royaume de Donnonée, où ils avaient pris terre, ils dépendaient nécessairement de Conamor, qui devait les mettre en possession des propriétés temporelles. Samson, l'archevêque d'Éborac (York), avait trop de sagesse pour ne pas commencer par se faire instruire de la puissance réelle des princes, de leur génération et de leurs droits réels aux trônes qu'ils occupaient; car il était appelé à user près d'eux les jours qui lui étaient comptés. Un vieux Breton, à barbe blanche, dit, en soupirant, au saint archevêque[1] : « O « très révérend père, la contrée où le ciel t'en-

[1] Baldric, archev. de Dol., hist.

« voie, est bonne et fertile; mais elle est affli-
« gée de grande tribulation et tristesse. Nous
« avions un prince assez apte à régner, nommé
« Iona, à qui, par droit patrimonial, revenoit
« la principauté de nos terres; mais il s'est
« élevé un félon, cauteleux et malicieux tyran,
« nommé Conamor, qui, par un abominable
« crime, a tué l'innocent, et n'a pas eu honte
« de s'approprier ses châteaux. Judhaël, fils
« d'Iona, encore enfant, afin d'éviter le sort
« de son père, s'est enfui près du roy de France;
« il est du moins nourri à la table d'un roy. Tu
« vois donc, très révérend père, que nous
« sommes opprimés par un seigneur abusif,
« et que cette terre souffre d'un si estrange
« gouverneur [1]. »

Instruit par ce vieillard de la situation des choses et de l'esprit général du peuple, qui regrettait Judhaël et maudissait Conamor, Samson prit d'abord la résolution de refuser obéissance au tyran, et, en cela, il fut imité par tout le clergé; puis il partit pour la cour de France, d'où il espérait ramener Judhaël, afin

[1] *Hist. de Bret.*, Le Baud, pag. 74.

de l'opposer à Conamor. La réclamation de l'archevêque dérangeait les plans de Childebert; et ce monarque, voulant remettre sa détermination à une autre époque, engagea Samson à séjourner quelque temps à sa cour. Le saint y consentit, et employa ses loisirs à chasser des diables, qui s'étaient mis dans le corps des principaux officiers de la maison de Childebert[1].

La reine Ultrogothe s'était éprise d'un tendre intérêt pour le beau Judhaël, et les inspirations de la politique de Childebert, provenaient, sans qu'il s'en doutât, des volontés secrètes de la princesse. Les ennemis de cette reine l'ont accusée d'avoir voulu se délivrer de la surveillance de Samson, par un crime. Un jour, elle lui fit présenter du poison par un échanson; une autre fois, son grand-écuyer, chargé d'inviter, de sa part, l'archevêque, lui amena un cheval superbe, mais indomptable; enfin, lorsqu'il passait près de la ménagerie royale, elle fit ouvrir la cage d'un lion terri-

[1] *Vie des Saints de Bret.*, par Albert-le-Grand. *Saint Samson.*

ble. Ces attentats n'eurent aucun succès; le vase qui contenait le poison se brisa, le cheval fougueux montra toute la douceur d'un agneau, et le lion affamé tomba mort aux pieds du prélat. Les détracteurs de la reine Ultrogothe rapportent encore que cette princesse, la plus grande magicienne de son siècle, assistant à l'office divin que célébrait Samson, s'y conduisit avec si peu de décence, qu'elle s'attira des réprimandes de la part de l'archevêque; et que, saisie d'une maladie terrible, elle mourut peu de jours après, dans des souffrances intolérables. Il paraît que, sous ce rapport du moins, Ultrogothe fut calomniée; sa magie n'était que l'amour qu'elle inspirait à Judhaël, et qu'elle partageait, tout en rougissant de sa faiblesse. Le prélat lui donna de sages conseils; et ses prières instantes, la sainteté de son caractère, l'autorité qu'il avait su prendre sur les esprits les plus prévenus, obtinrent enfin la liberté de Judhaël. Samson le ramena en Bretagne, le conseilla, l'instruisit, le cacha dans un monastère, tandis qu'il préparait ses partisans, et que l'on s'armait de toutes parts pour sa cause. Le prince enfin se vit entouré

d'un grand nombre de braves chevaliers, et marcha vers Conamor, dans l'intention de recouvrer son héritage ou de périr. Conamor avait rassemblé une armée, et les prétendans se trouvèrent bientôt en présence. Deux combats n'amenèrent aucun résultat; mais, au troisième, Samson leva les mains au ciel, comme autrefois Moïse; Dieu fit aide à justice, et Conamor fut vaincu. Il se sauva du champ de bataille; mais la malédiction des évêques le suivit au fond de sa retraite. Brûlé d'une fièvre ardente, il ne trouva de soulagement ni dans les bois, ni près des fontaines, et il périt de douleur et de désespoir sur le mont Rumba.

Judhaël recouvra le royaume de Donnonée, le territoire de Saint-Brieuc, celui de Tréguier, le comté de Léon, et il y ajouta une partie du comté de Cornouaille, qui avait appartenu à Conamor [1]. Il gouverna ses peuples avec sagesse, et leur laissa un fils nommé Judicaël, que ses vertus apostoliques ont mis au rang des bons rois et des saints.

[1] *Hist. de Bret.* Le Baud. — D'Argentré. — Frédegaire. — Aymoin.

Dans ces temps d'ignorance et de crédulité, les événemens les plus simples prenaient une teinte de merveilleux, qui n'a été nulle part aussi généralement répandue, ni aussi remarquable qu'en Bretagne. Rapporter les faits nus comme les produit la nature, c'est dépouiller l'homme du vêtement qu'il affectionne, et qui donne un caractère à ses formes. Je ne saurais me résoudre à supprimer ces traces curieuses du génie primitif de la nation bretonne; et je raconterai les prodiges qui annoncèrent la naissance de Judicaël, lorsque Dieu voulut le donner à la terre [1].

Judhaël, entraîné par son ardeur, dans une partie de chasse, et séparé de sa suite, alla réclamer l'hospitalité au manoir d'un seigneur châtelain nommé Ausoc'h. Cet Ausoc'h était de race royale, et sa terre s'appelait Landili [2]. Judhaël, accueilli avec tous les égards que méritait son rang, fut servi, au repas du soir, par la jeune Pritelle, fille unique du châtelain Ausoc'h. Les charmes de Pritelle touchèrent le

[1] *Hist. de Bret.*, par Le Baud, p. 81.

[2] Lannilis, bourg situé à trois lieues de Brest.

cœur de Judhaël, auquel advint cette nuit un songe extraordinaire. Il lui sembla qu'il était assis sur un trône d'ivoire, au sommet d'une montagne escarpée et d'un abord difficile. Devant lui s'élevait une colonne d'une merveilleuse grandeur, dont la base sortait de terre, et dont le chapiteau se perdait dans le ciel, en forme de rameaux. La première moitié de la colonne était d'acier poli, et brillait d'un tel éclat, qu'on pouvait à peine la regarder. Tout à l'entour étaient suspendus des heaumes, des hauberts, des glaives, des épées, des lances, des dards bien trempés, et des boucliers. La seconde moitié, celle qui s'élevait au ciel, paraissait entourée d'une auréole angélique : cette partie était d'or, et ornée de calices, d'ostensoirs, de flambeaux, d'étoles, d'évangiles, d'encensoirs couverts de pierres précieuses; des milliers de lumières, qui ressemblaient aux plus belles étoiles, ajoutaient encore à leur beauté. Près de cette colonne se tenait la fille d'Ausoc'h, avec une grâce inimitable. Elle prit la parole, et, d'un ton de voix ravissant, elle dit à Judhaël, qu'elle avait été prédestinée à la garde de cette colonne; mais que le moment était

venu où elle devait la lui rendre. Judhaël, à ces mots, s'éveilla, mais ce fut en vain qu'il chercha l'explication de sa vision. Dans sa perplexité, il chargea l'un de ses serviteurs dont il connaissait la prudence, de se rendre à la presqu'île Druis, où saint Gildas venait de construire un monastère sur les terres du comte Guérec'h. Là, sous les débris d'un temple druidique, vivait le barde Thaliessin, fils d'Onis, exilé d'outre-mer [1], et qui, par une divination miraculeuse, prédisait le bonheur ou l'infortune des hommes. Thaliessin était d'autant plus digne de foi, que Merlin avait bien voulu lui rendre son tombeau visible au milieu de la forêt de Brocéliande, et que les deux bardes s'étaient engagés dans de longs entretiens. Depuis ce temps, le vallon qui renfermait le tombeau de Merlin avait perdu le nom de Val-sans-Retour; mais aucune parole n'était sortie de la bouche de Thaliessin, et les rochers de la presqu'île avaient oublié les chants que le barde se plaisait jadis à leur confier au lever du soleil.

[1] *Mythology and rites of the British Druids*, by Ed. Davies, rector of Bishopton.

Le serviteur de Judhaël n'attendait aucun bon résultat de son voyage. Il se rendit, toutefois, sur la plage sablonneuse où Thaliessin avait fixé son séjour. Le barde l'aperçut; et, sans lui laisser le loisir de s'expliquer, il s'écria : « Judhaël épousera la fille d'Ausoc'h! Un fils « naîtra de cet hymen, qui sera plus heureux et « meilleur que son père, non seulement sur la « terre, mais au royaume céleste; et de lui « sortiront de vaillans rejetons, qui seront Rois, « Comtes royaux, et Prêtres servant le Seigneur; « ce fils aura un commencement séculier; il « conquerra los et renom parmi les chevaliers, « et combattra ensuite pour le ciel, sous le ci- « lice et au pied des autels. » Plus n'en entendit le messager; Thaliessin disparut entre les pierres colossales du Cromlec'h.

Les paroles du barde étaient si favorables aux sentimens secrets de Judhaël, que le roi de Donnonée n'hésita point à faire connaître sa tendresse à la charmante Pritelle; il apprit avec joie qu'elle partageait son amour, et il demanda la main de la pucelle à ses parens. Judhaël et Pritelle reçurent la bénédiction nuptiale, et bientôt la reine conçut un fils,

qui fut baptisé par l'évêque Guesdon, et nommé Judicaël. Pritelle donna encore le jour à un grand nombre de princes, parmi lesquels on distingue saint Eumaël, saint Indganoc, imploré par les habitans du Vimeu en Picardie, où son corps fut inhumé; saint Guennoc ou Vinoc; saint Josse; saint Guemmaël, que Dieu frappa de la lèpre; et beaucoup d'autres, tels que Doethuval, Vorhaël, Larghaël, Indhumored, Haëlon. Les princesses, aussi vertueuses, aussi pieuses que leurs frères, sont connues sous les noms de sainte Eurélie, sainte Onesme, Guen, Breda, Cléore et Pruste.

Hoël III, fils d'Alain Ier, occupait le trône de Bretagne depuis la mort de son père. Les talens de ce prince rappelèrent les beaux jours de Hoël-le-Grand. Il sut se faire respecter des comtes de Vannes, de Cornouaille et de Nantes; et Judhaël ne méconnut point sa suzeraineté. Hoël fixa son séjour à Rennes, et se vit bientôt revêtu d'une autorité que n'avaient eue ni son père ni son aïeul.

Le roi de France, Gontran, qui tenait sa cour à Orléans, vint à mourir, et laissa le trône à Childebert, son neveu. Celui-ci prétendit, à

son avénement, recouvrer les villes de Rennes et de Nantes, et il commença par l'attaque de Nantes, avec une nombreuse armée. Le comte Doualc'h, qui existait encore, appela le roi Hoël à son aide. Hoël convoqua le comte de Vannes, Conao, qui remplaçait dignement Guérec'h, son père; le prince Judhaël, auquel il ne donna d'autre titre que celui de duc de Donnonée; les comtes de Cornouaille et de Léon, et d'autres grands vassaux de Bretagne. De toutes parts, on se rendit vers lui. Hoël eut avis de la route que prenaient les Français: il se plaça dans la forêt de Chevré, à trois lieues de Rennes, et les laissa pénétrer dans la Bretagne, entre Fougères et Vitré. Ils s'avancèrent sans précaution, et vinrent chercher les Bretons, qui les attendaient de pied ferme, protégés par la forêt, sur le ruisseau de Noire-Onde, entre deux collines. Les Français traversaient les landes de Vitré à Rennes, quand les Bretons les aperçurent. Ceux-ci sortirent du bois qui les cachait, se mirent en ordre, et commencèrent à charger l'ennemi, dans un lieu que l'on nomme aujourd'hui le Champ de l'Assaut. Les Français étaient les

plus nombreux; ils attaquèrent droit en tête; et, soutenus par leur cavalerie, qui prit les Bretons en flanc, ils épouvantèrent l'avant-garde bretonne, et la rejetèrent jusqu'aux collines, où se trouvaient les bagages; mais le corps d'armée reçut les fuyards, parvint à les rallier, et les Bretons, faisant face à leur tour, accueillirent si bien les ennemis, qu'ils les forcèrent à reculer, puis les divisèrent, les enveloppèrent partiellement, et en firent un grand massacre. Après un long combat, l'armée française fut complétement défaite. Un prieuré [1], construit sur le champ de bataille, a long-temps marqué la place où périrent tant de braves : on y découvre encore une multitude de tombeaux, et la charrue y met souvent à découvert des casques, des épées et des ossemens humains.

Hoël III régna dix-huit années, et nul ne lui contesta le titre de roi de Bretagne, pas même Judhaël, qui n'en reçut jamais que celui de duc de Donnonée. Son fils, Salomon II, lui succéda. Ce roi passa pour un homme vertueux;

[1] Le prieuré d'Allyon.

il fonda et dota l'abbaye de Saint-Melaine, dans la ville de Rennes; et personne, disent les historiens, n'osa l'attaquer, « parce qu'il « usoit, à la fois, d'armes, d'oraisons et de « prières, et que Dieu, qui l'écoutoit, prenoit « lui-même la direction de ses affaires. »

Deux princes de l'Angleterre avaient été reçus, jeunes encore, à la cour de Salomon. Ils se nommaient Edwin et Ceadwalla. Admis à l'intimité du roi breton, ils acquirent près de lui les connaissances nécessaires à des princes destinés à régner. Ceadwalla se convertit à la foi chrétienne; mais Edwin persista dans son idolâtrie. Une amitié sincère semblait les unir. Cependant ils furent à peine sur le trône, que l'ambitieux Edwin blessa les plus chers intérêts de Ceadwalla, roi de Nord-Galles, et qu'une guerre terrible éclata entre les deux monarques. Ceadwalla, vaincu par le Northumbre [1], se réfugia en Irlande, d'où il essaya, mais en vain, de rentrer dans ses États. Un enchanteur espagnol fixé près d'Edwin [2], donnait connais-

[1] *Hist. d'Anglet.*, par le docteur Lingard, tom. 1er.

[2] Geoffroy de Montmouth. — Le Baud, p. 83.

sance à son maître de toutes les tentatives de Ceadwalla, et ce prince prenait à l'instant les mesures nécessaires pour s'y opposer.

Ceadwalla recourut à Salomon, et vint lui demander aide et conseil. Il était accompagné d'un parent, nommé O'Brien. Salomon les accueillit avec magnificence et crut devoir leur faire des remontrances sur le peu d'union des peuplades anglaises, qui semblaient tenir si faiblement à leur patrie, et qui la défendaient si mal. Il leur promit toutefois de ne pas les abandonner. « Je te rends grâce, noble roy, « répondit Ceadwalla [1], du secours que tu m'oc- « troyes pour recouvrer mon royaume, comme « ont fait jadis les roys tes pères aux miens. « Si ma nation n'a pas gardé la dignité de ses « aïeux, c'est que les meilleurs d'entre nous « sont venus habiter dans ton domaine. Nos « roys aujourd'hui sont sacrés, non pour leur « justice et mansuétude, mais pour le nombre « de leurs crimes, puis ils sont tués par leurs « promoteurs, et d'autres plus cruels élus en « leur lieu. Les séculiers, et même le peuple

[1] *Hist. de Bret.*, Le Baud, pag. 84.

« de Dieu dans les moustiers, et les pasteurs « d'ames, ont souillé le pays de leurs vices, et « des peuples étrangers nous ont exterminés « dans nos champs. Mais Dieu permettra que « les citoyens soient rendus à leurs vertus et « premier honneur. Toy et moy, Salomon, nous « eûmes un même aïeul; tous deux nous des- « cendons de Malcolm par Rhyno, dont la fille « donna le jour à Alain, d'où naquit Hoël ton « père, qui, toute sa vie, se fit redouter de la « France. C'est en leur nom que je reçois l'aide « que franchement je t'ay demandée. »

O'Brien fut chargé de passer dans l'île britannique, et de s'emparer ou de force ou par ruse, de l'enchanteur du bretwalda [1] Edwin; il y parvint; et dès que Ceadwalla l'eut appris, il se rendit dans ses états, avec une armée de dix mille hommes, que lui avait confiée Salomon. Penda, roi des Merciens, joignit ses armées à celles du roi de Nord-Galles. Ils traversèrent le Yorkshire, et rencontrèrent Edwin entre le Don et le Torre, dans un champ nom-

[1] Les rois saxons de la Grande-Bretagne portaient le titre de Bretwalda.

mé Hatfield. Le bretwalda y périt avec la plus grande partie de ses défenseurs. Osfrid, fils d'Edwin, partagea le destin de son père [1].

Oswald, qui devint bretwalda après la mort d'Edwin, poursuivit ses vainqueurs, et parvint à tuer Ceadwalla. Penda se réserva pour le venger un jour.

Judicaël régnait alors en Donnonée. Ce prince avait reçu la meilleure éducation que l'on pût donner à cette époque. Il était robuste, de belle stature, adroit à tous les exercices du corps; il avait le visage agréable, le regard accueillant, le plus doux parler, et il savait l'Oraison dominicale et le Symbole des Apôtres [2].

A peine Judicaël eut-il saisi les rênes de l'État, que le roi de France lui déclara la guerre. Les causes n'en sont pas parfaitement connues. On prétend que Judicaël avait envoyé des secours aux Gascons et Aquitains révoltés contre Dagobert. On dit encore, et ce récit est plus vraisemblable, que les Français et les Bretons

[1] *Histoire d'Anglet.*, par le Dr Lingard, tom. 1er.

[2] *Hist. de Bret.*, Le Baud, pag. 84.

limitrophes commencèrent d'eux-mêmes les hostilités, par le motif que certaines ordonnances, émanées de Dagobert, gênaient le commerce des deux nations[1]. Une famine effrayante décimait alors la France, et l'on ne trouvait dans les champs et sur les routes que des malheureux morts de faim et privés de sépulture. La Bretagne, au contraire, abondait en blés et denrées de toute espèce; et cette contrée avait attiré tout le trafic de la France, et même d'autres pays étrangers, à raison de la supériorité du titre de ses monnaies d'or et d'argent, que l'on recherchait avec soin. Les princes, d'ailleurs, avaient accordé aux commerçans des franchises et des libertés qui leur ouvraient tous les ports des côtes de la Bretagne. Dagobert eut l'imprudence d'élever par un édit la valeur de ses monnaies au taux des monnaies de Bretagne, sans en améliorer le titre. Il prononça des peines graves contre ceux qui favoriseraient l'entrée ou la circulation dans ses États, de pièces d'or ou d'argent de la

[1] *Chronologie de l'abbaye de Marmoutiers*, publiée en 1367, par extrait.

péninsule armoricaine, et il défendit à ses sujets de négocier ou trafiquer avec les Bretons. A l'apparition de ces édits, de grands murmures s'élevèrent en France, et plusieurs marchands mécontens vinrent s'établir en Donnonée, sous la protection de Judicaël. Dagobert, irrité, fit inviter ce prince à lui renvoyer les Français réfugiés et à rappeler ses sujets, à défaut de quoi il le regarderait comme ennemi, donnant asile à des révoltés. Judicaël, blessé de tout l'orgueil qui régnait dans les missives de Dagobert, répondit qu'il s'étonnait fort qu'étant roi lui-même, et ne reconnaissant en rien la suzeraineté du roi de France, ce prince lui parlât avec une telle présomption ; qu'il avait une puissance que Dieu saurait maintenir, autant de titres que Dagobert, et une égale prééminence sur la terre ; et que, tant qu'il vivrait et qu'il aurait les armes à la main, il ne se soumettrait à d'autre souverain qu'au roi du ciel ; qu'au reste, il usait en son pays de ses droits comme bon lui semblait, et croyait n'avoir de compte à rendre à personne, fors à Dieu ; qu'il était chargé de protéger et tenir en sauvegarde tous les hommes qui venaient

dans ses états, en quelque partie du monde qu'ils fussent nés, qu'il engageait le roi de France à se départir de la fantaisie de lui faire la loi, et que, s'il était attaqué, il saurait se défendre, en son pays et au dehors [1].

Dagobert, qui pensait n'avoir affaire qu'à un prince de peu de considération, trouva fort étrange qu'un roi secondaire de Bretagne se permît d'avoir raison contre lui. Il envoya sur ses frontières quelques troupes, qui ravagèrent les campagnes et saccagèrent les villes ouvertes. Judicaël, contraint de prendre les armes, fit courir sus aux fourrageurs, et les ayant atteints, les chargea et les força de fuir à pointe d'éperon, et d'abandonner le butin qu'ils avaient rassemblé. Puis, ayant augmenté son armée, et reçu des auxiliaires que lui envoyait Salomon, il entra dans le Maine et pénétra jusqu'aux portes du Mans. Dagobert confia plusieurs milliers de Français au comte Guy de Chartres, qui fut suivi d'un grand nombre de chevaliers. Ils joignirent leurs adversaires entre le Mans et Laval. Une partie des Bretons s'étaient cachés dans un chemin creux formé par un ravin. Le

[1] *Hist. de Bret.*, d'Argentré, p. 137.

reste de l'armée marcha au devant des Français, sur le haut de la colline, et tout en combattant avec vigueur, entreprit d'attirer les bataillons ennemis jusqu'au point où l'embuscade était disposée. Au signal convenu, les Bretons rompirent leurs rangs, et les Français s'empressèrent d'user de l'avantage qu'ils croyaient avoir obtenu ; mais Budic, comte de Cornouaille, qui menait trois mille hommes de pied, sortit tout à coup d'un petit bois où il s'était placé, recueillit les braves amis dont la retraite donnait tant d'espoir aux Français, et tous ensemble recommencèrent le combat, et firent tête aux ennemis. La lutte fut longue, et il périt de part et d'autre nombre de généreux chevaliers. Mais enfin le comte de Cornouaille voyant ses hommes trop pressés, se jeta au fort de la mêlée avec quelques gens de cheval, et enfonça si bien les Français, qu'il les força de reculer. Au milieu du conflit, Hènri du Pont-l'Abbé, seigneur breton, s'attacha au général ennemi, Guy comte de Chartres, qui d'un grand courage soutenait les siens, les exhortait, et leur enseignait à bien combattre. Henri l'ayant défié comme un noble adversaire,

fournit sa course jusqu'à lui, et lui asséna sur le heaume un coup de hache qui le fit chanceler; mais sa hache étant tombée, le comte de Chartres, sans descendre de cheval, saisit au corps l'assaillant, et tous deux roulèrent à terre, en se débattant. La bataille devint terrible autour de ces vaillans champions. Les Bretons se serrèrent si bien, qu'il fut impossible aux Français de les entamer, et le baron de Pont-l'Abbé ayant enfin saisi le comte de Chartres par son nasal [1], et l'ayant forcé de crier merci, les Bretons se mirent à chanter victoire. Les Français, surpris, hésitèrent d'abord; puis, leurs phalanges éclaircies s'ébranlèrent et prirent la fuite. Judicaël, arrivant avec des troupes fraiches, se mit à leur poursuite et fit un nombre considérable de prisonniers. Le sire du Pont-l'Abbé lui présenta le comte de Chartres, puis il envoya ce capitaine, sous bonne et sûre garde, à Rennes, près de Salomon, en attendant le paiement de sa rançon [2].

[1] Le nasal était une grille de fer, adaptée au casque, et qui permettait la respiration. On conçoit qu'un chevalier pris par le nez fût obligé de se rendre.

[2] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, p. 138.

Après cette victoire signalée, Judicaël pourvut à la sûreté de ses frontières et ramena ses troupes en Bretagne. Dagobert, à cette époque, avait mis un terme à toutes ses querelles avec les Gascons. Ce prince était entouré d'hommes pieux, qui lui inspirèrent des sentimens pacifiques. Il apprit que Judicaël était lui-même très religieux; et, fatigué des lenteurs et des interminables discussions qu'entraînaient les ambassades ordinaires, il imagina d'envoyer au roi de Donnonée l'évêque de Noyon, Eligius, que l'Église honore sous le nom de saint Éloi, et que Dagobert savait assez insinuant pour entrer en peu de temps dans l'intimité de Judicaël, et parvenir à connaître ses véritables intentions [1]. Éloi quitta la cour de Dagobert et parut à celle de Judicaël, où sans affecter aucun langage hautain, mais avec toute l'onction qui caractérisait ses discours, il parla de paix au monarque breton, et l'adjurant par les commandemens de Dieu, il le disposa à la réconciliation. Judicaël prit la plus haute opinion de saint Éloi, et celui-ci pénétra si bien

[1] *Vita S. Eligii*, tom. 5. *Spicilegii*, p. 156.

dans le cœur du prince, qu'aucune demande, même la plus étrange, ne lui eût été refusée. Éloi parvint à lui inspirer le désir de se rendre à la cour de Dagobert; et pour le déterminer plus sûrement, ce que n'eussent jamais fait des considérations politiques, il lui promit la communication de saintes et doctes personnes, qui devaient éclairer son esprit et corroborer sa foi. Judicaël partit avec une armée et un train royal, et l'ambassadeur le conduisit à Creil[1], où les attendait Dagobert. La réception fut des plus magnifiques. Un splendide appartement était préparé pour Judicaël; et les deux rois n'eurent pas conversé tout un jour, qu'ils se trouvèrent d'accord. De part et d'autre, en effet, aucune ville n'avait été prise, aucune province perdue ou usurpée. Le passé leur déplaisait; on le mit en oubli, et l'on se promit une indissoluble amitié. Il ne fut question ni de soumission, ni d'hommage, ni de rien qui y ressemblât, ou qui en dépendît, et le traité de paix, préparé d'avance, fut ratifié sans aucune contradiction[2].

[1] Ou Clichy la Garenne qu'ils nomment Clippi ou Clippichi.

[2] *Hist. de Bret.*, d'Argentré, p. 139 à 144.

Un seul fait pourra peindre les mœurs du temps. Lorsque tout fut réglé, Dagobert invita Judicaël à un repas somptueux qu'il avait fait préparer; mais le bon roi breton le remercia. Il sortit du palais, et s'en alla souper chez le référendaire Dadon, que l'évêque Éloi lui avait représenté comme un homme de sage et sainte conversation [1]; il voulait lui communiquer ses pensées et se nourrir de sa doctrine. Dadon, plus connu sous le nom de saint Ouen, devint, peu de temps après, archevêque de Rouen, et fut ensuite canonisé. Dagobert ne s'étonna nullement du choix de Judicaël. Le lendemain, le roi de Donnonée prit congé du roi de France; ils échangèrent des présens de grand prix, et se quittèrent avec des démonstrations publiques d'estime et d'amitié.

Judicaël vécut désormais en paix avec ses voisins, et rendit ses sujets heureux. Ses inclinations le portaient vers la vie spirituelle. Il honorait les ecclésiastiques, consolait les affligés, donnait aux pauvres, logeait les pélerins,

[1] Vincent de Beauvais, *Miroir hystorial*, liv. 24, ch. 84. — Sigebert. — Aymoin.

protégeait les veuves; c'était enfin le père du peuple, le soutien des malheureux, et le *fracteur* des orgueilleux [1]. Il édifia des monastères, répara ceux qui tombaient en ruine, et s'abstint, pendant sept années, de boire du vin. Son échanson seul était dans le secret; mais il avait donné sa parole de n'en point parler.

Un jour que Judicaël revenait d'une maison de plaisance située dans la forêt de Montfort, il eut une vision, qu'on ne doit point passer sous silence, car elle a servi de motif au Saint-Siége pour canoniser ce bon roi. Il fallait passer devant une église, où beaucoup de peuple était agenouillé. Les gens de Judicaël poursuivirent leur chemin, et se rendirent à un gué de chariot, dans la rivière de Meu, près du château. Le roi s'était arrêté un instant pour prier; et quand il vint à l'entrée du gué, il vit que presque toute sa suite l'avait traversé. Sur les bords de la rivière se tenait un pauvre lépreux, qui, d'une voix enrouée, demandait avec instance qu'on lui accordât le passage; mais tous les gens du roi le repous-

[1] *Hist. de Bret.*, Le Baud, p. 87.

ent et s'en éloignaient avec horreur et abonation; car il n'est pas de maladie plus épouantable que la lèpre. Judicaël retint son chel, et resta le dernier sur la rive, comme s'il t voulu compter les personnes qui l'accomgnaient, puis il fit monter le lépreux derre lui, et le posa sur l'autre bord. A peine pauvre souffreteux eut-il touché du pied la re, qu'il devint tout resplendissant de luière, et que notre Seigneur Jésus-Christ se anifesta, disant à Judicaël : « Pour ce que tu ne m'as pas desprisé en terre, tu y seras exhaulsé, et, en après, le seras en paradis. » quand il eut achevé, il monta au ciel, enuré d'une inestimable clarté [1].

Après un long règne, Judicaël fit raser ses eveux et sa barbe, et, quittant le siècle et s honneurs mondains, il prit la résolution descendre du trône, et de s'ensevelir ins l'obscurité d'un cloître. Mais il fallait ourvoir aux soins du gouvernement, et il roposa la couronne à son frère Judoc, second ls de Judhaël, qui portait le titre de Juvei-

[1] *Hist. de Bret.*, Le Baud, pag. 87.

gneur de Bretagne[1]. Judoc demanda huit jours pour examiner cette proposition. Le Saint-Esprit, qui le conseillait, lui inspira l'idée de s'associer à des pélerins, et de quitter secrètement la cour. Il se rendit dans le comté de Ponthieu, où le duc Aymon le reçut honorablement. Il se fit prêtre, puis ermite, puis il bâtit un monastère, où, après sa mort, on l'a longtemps invoqué sous le nom de saint Josse. Son frère, saint Vinoc, alla l'y trouver et partager ses travaux apostoliques.

La fuite de Judoc dérangea les mesures de Judicaël, mais ne changea rien à ses desseins. Il adopta le mépris de son frère pour les grandeurs mondaines, et se donna tout entier à la pénitence dans le monastère de Gaël. Il ne se distingua des autres religieux que par son humilité, et il fut inhumé sous le portail de l'église, à côté de saint Meen, son premier abbé.

Salomon régnait encore à Rennes à l'époque de la mort de Judicaël, avec lequel finit la race de Riwallo Murmaczon. Celle de Conan re-

[1] *Hist. de Bret.*, Le Baud, p. 88. — *Vita S. Judoci.*

cueillit, sans secousse, sans opposition aucune, la souveraineté générale de la Bretagne, et le royaume de Donnonée disparut pour jamais. Six princes l'avaient successivement gouverné.

Salomon II, roi de Bretagne, ne tarda pas lui-même à payer tribut à la nature. Alain II, surnommé le Long, occupa le trône après lui. Ce fut sous le règne de ce prince que les Bretwaldas anglo-saxons de la Grande-Bretagne, achevèrent l'expulsion ou la destruction des races bretonnes de cette île. La famine et la peste désolaient ce pays, et la plupart des familles qui échappaient à ces fléaux réunis, abandonnaient leur patrie et se réfugiaient dans les Gaules.

Ceadwallader, que les chroniqueurs nomment Cadvaladrus, vint, comme ses prédécesseurs, solliciter des secours dans la Bretagne armoricaine. Il était accompagné de nombreux bâtimens, sur lesquels une foule de malheureux entassés frappaient l'air de gémissemens, en chantant des psaumes, avec les religieux qui cherchaient à les consoler. Ce fut dans cet appareil qu'ils abordèrent à Guy d'Aleth [1]. Les

[1] Saint Malo.

Bretons acquittèrent généreusement envers eux les devoirs de l'hospitalité [1].

Après dix années de séjour en Armorique, Ceadwallader, apprenant que ses anciens sujets reprenaient des forces, et qu'ils désiraient sa présence, demanda des vaisseaux au roi Alain. Il obtint une flotte considérable. Mais tandis qu'on la préparait, Ceadwallader annonça qu'une voix angélique, qui s'était fait entendre pendant la nuit, lui avait ordonné de se désister de son entreprise. Dieu voulait que la race bretonne cessât de régner sur l'île, jusqu'à ce que les temps funestes prédits par Merlin au grand Artur, fussent écoulés. La voix lui recommandait en outre de se rendre à Rome, près du pape Sergius, et d'y consacrer ses jours à la pénitence [2].

Lorsque Ceadwallader eut raconté cette étrange vision au monarque breton, Alain rassembla les évêques et les sages de son royaume, et après leur avoir fait exposer, dans tous ses détails, le récit du prince expatrié, il leur ordonna de rechercher, dans tous les anciens écrits, quels

[1] Bède, lib. 3, *Hist.* cap. 27.
[2] Geoffroy de Monmouth, lib. 12, ch. 14 et 15.

événemens avaient prophétisé les sybilles de Sène et le barde Merlin. Les sentences que les sages rapportèrent, se trouvèrent parfaitement concordantes à la révélation faite à Ceadwallader, et sans nulle différence [1]. Alain l'engagea donc à obéir à la voix de la providence. Quelques Bretons seulement accusèrent de lâcheté Ceadwallader ; et, sous la conduite de son fils et d'Inis, son neveu, ils passèrent dans l'île qui avait cessé de porter le nom de Bretagne. Après plusieurs combats, ils se retirèrent au territoire de Cymri [2], où leurs descendans furent long-temps honorés sous le titre de Pendragons de Galles, selon les paroles de Merlin.

Les libéralités des rois, des seigneurs, et même du peuple, envers les églises et le clergé, avaient accumulé des richesses dont l'usage n'était pas toujours sagement réglé. Quelques personnages irréprochables s'attiraient sans doute l'estime et la considération publiques ; mais en général les mœurs des ecclésiastiques

[1] Bède. — Ingomar. — Vincent de Beauvais, *Miroir hystorial.* — Geoffroy de Montmouth.

[2] La Cambrie, contrée du pays de Galles.

étaient irrégulières; ils montraient peu de désintéressement, et n'observaient aucune discipline. Le désordre devint tel, qu'il fallut un concile pour y porter remède; et ce concile, présidé par l'archevêque de Reims, Nivard, se réunit dans la ville de Nantes, la première année du règne d'Alain-le-Long[1]. Les canons réglementaires de ce concile défendirent aux prêtres toute cohabitation avec des femmes, et leur ordonnèrent de renvoyer celles qui demeuraient dans leurs maisons comme domestiques, ou à quelque titre que ce fût; ils ne firent pas même d'exception pour leurs mères ou leurs sœurs. Ils proscrivirent l'usage abusif d'enterrer certaines personnes dans les églises, et de prendre des rétributions pour réciter les prières des morts. Ils blâmèrent fortement l'esprit de cupidité qui entraînait des curés à desservir plusieurs églises à la fois, et, ce qui était plus détestable encore, à demander ou faire demander ces bénéfices aux collateurs. Un article de ces canons prescrivait de partager les décimes et offrandes en quatre

[1] Flodoard, liv. II. *Hist.*, ch. 7.

ortions, l'une pour la fabrique de l'église, la econde pour les pauvres, la troisième pour es prêtres et leurs clercs, la quatrième pour évêque. On remarquait encore, parmi les caions de discipline intérieure, l'ordre de distriuer des eulogies, ou pain béni, aux personnes ui n'étaient pas en état de communier, et elui de mettre en pénitence les grands pécheurs, avoir : les adultères, pendant sept ans; les ornicateurs, pendant trois ans, les homicides olontaires, pendant quatorze ans; et les hoiicides involontaires, durant cinq années [1].

Après la mort d'Alain-le-Long, la Bretagne levint le partage de quelques seigneurs puisans, qui se lassèrent d'obéir à des fantômes de ois, comme le faisaient en France les maires lu palais, et qui se déclarèrent indépendans. a plupart de ces princes descendaient de la ace de Conan, d'autres de celle de Judicaël. ls étaient comtes de Nantes, de Vannes, de Léon, de Cornouaille. Quelques uns prirent le itre de Roi, mais aucun ne réunit la Bretagne entière sous son autorité. On connaît ceux qui

[1] *Hist. eccl. et civ. de Bret.*, par dom Morice, p. 24.

se distinguèrent par des exploits personnels, ou qui résistèrent avec le plus de persévérance aux attaques des Français, sous les noms de Daniel Drem-ruz ou Face-rouge, de Budic, de Jean Reith, de Vuna, de Grallon-Flam. Les archives ecclésiastiques du comté de Cornouaille les décorent du nom de rois; mais on ne leur attribue en général que des actions peu dignes de croyance. S'ils ont fait quelque chose de notable, tout est retombé dans l'oubli. Les chroniqueurs ont confondu les règnes, ont interverti les dates, et n'ont rapporté que des traditions confuses qu'on tenterait vainement de débrouiller. La seule vérité qui ressorte de leurs récits contradictoires, c'est que les peuples étaient accablés de misère.

La France, incomparablement plus forte que la Bretagne, par son étendue et sa population, ne jouissait pas de plus de prospérité. Ses rois n'étaient que des enfans timides qui obéissaient aux maires du palais; et bientôt les Français, fatigués d'une race d'êtres sans énergie, inutile fardeau du trône [1], « s'avisèrent de

[1] Vincent de Beauvais, liv. 24, chap. 118. — Le Baud, pag. 92. — Sigebert.

« changer l'ordre de succession, tonsurèrent
« en moine Hildéric, le derrain de la lignée
« Clovis; puis fut le prince Pepin, par l'élec-
« tion desdits François et l'autorité apostoli-
« que, oingt et consacré roy de France, par
« saint Boniface, évêque de Magunce, l'an de
« nostre Seigneur sept-cent cinquante. »

Pepin fut promptement instruit de la discorde qui régnait entre les Bretons; il se hâta d'en profiter et s'empara des villes de Nantes, Rennes, Dol et Saint-Malo. Les Comtes qu'il préposa au gouvernement de ses conquêtes accablèrent les peuples de vexations. Des révoltes partielles en furent le résultat, et Pepin accourut lui-même pour les apaiser, avec une armée qui pénétra jusqu'à Vannes.

Le fils de Pepin, Charlemagne, envoya demander aux Bretons le paiement du tribut que son père leur avait imposé. Les Bretons s'y refusèrent; et le comte Astolphe, grand-maître de la maison de l'empereur, et sénéchal des Marches de Bretagne, poursuivit leurs princes jusque dans les forêts et au sommet des rochers, s'empara de plusieurs châteaux et forteresses, prit des otages, et s'empressa d'aller les

présenter à Charles qui tenait alors une diète générale à Worms[1].

Les Bretons reconnaissaient parfois combien leur étaient funestes les dissentions civiles. Ils se rallièrent entr'eux, non pour jurer obéissance à l'empereur, mais pour se secourir et se défendre mutuellement, s'il envoyait encore ses ducs dans leur contrée. Quatorze années s'écoulèrent, pendant lesquelles ils vécurent en paix et ne payèrent aucune imposition à la France, tandis que Charlemagne combattait Hérigius, duc de Bénévent, Tassilon, duc de Bavière, les Abares, les Saxons et les Lombards. Mais, si les animosités, si les ambitions particulières avaient un instant cédé à l'intérêt public, elles reprirent leur cours, plus furieuses que jamais; et le comte Guy, gouverneur des Marches, rentra de nouveau dans la Bretagne, pour en soumettre les habitans révoltés. C'est à tort que l'on assigne pour motif à cette guerre le refus de solder des tributs consentis par les Bretons. Jamais ils n'avaient accédé à des conditions pareilles. On ne saurait y trouver de

[1] *Annal. franç.* — Eginardi ad ann. 786.

cause plus réelle que la désolation de cette nation malheureuse, la destruction de ses chefs, la division de ses peuples, privés de conducteurs, et l'ambition de Charlemagne, qui profitait avec adresse de la discorde que savaient fomenter ses agens, pour attacher à ses états cette belle province occidentale. Les principaux seigneurs, en guerre les uns contre les autres, semblaient alors tellement acharnés, qu'on disait qu'ils se fussent plutôt donnés aux Sarrasins, afin d'augmenter leur parti personnel, que de se réunir contre l'ennemi commun. Le duc Astolphe et le comte Guy ne rencontrèrent d'autre obstacle à leur marche que l'amour indomptable du peuple pour la liberté, et la vaillance généreuse de quelques seigneurs qui n'avaient pas subi la loi du vainqueur, et qui préféraient la mort à la tyrannie. Cette liberté, toujours malheureuse et nourrie au sein des dissensions, dégénéra souvent en fureur indiscrète et sans résultat. Mais en quelque nécessité que fussent réduits les Bretons, ils n'oubliaient pas ce qu'elle valait, et dès qu'une lueur d'espoir brillait à leurs yeux, ils se relevaient de leur abaissement et recommençaient

leur défense avec plus d'énergie que jamais[1]. Charlemagne, que ses historiens ont peint si sage et si juste, n'usa de ces vertus que pour asservir des peuples sur lesquels la nature, l'hérédité, les traités mêmes, ne lui avaient conféré aucun droit. Tel est l'usage des princes absolus; leur volonté, leur caprice, leur ambition, sont leur équité; leurs titres, leur conscience[2]. Toutefois, les Bretons conçurent enfin que leur faiblesse n'était que le résultat de leur division. Charlemagne semblait ignorer les excès de ses lieutenans, ou, du moins, il feignait de ne les considérer que comme un châtiment que la justice divine exerçait envers des rebelles et des parjures[3]. Les grands se réunirent et se choisirent un chef nommé Arastang, qui prit le titre de roi. Ses premiers combats lui furent défavorables; mais l'empereur proposa des conditions de paix qu'il se hâta d'accepter; et le prince breton suivit Charlemagne, avec huit mille hommes, contre les Sarrazins qui menaçaient d'envahir

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, p. 148.

[2] *Ibid.*, pag. 148.

[3] *Act. de Bret.*, tom. I, col. 225.

le midi de la France. Hoël, comte de Nantes, y conduisit deux mille soldats. Leurs faits d'armes furent si beaux, si nombreux, si chevaleresques, dit l'archevêque Turpin, qu'on les chantait partout en belles romances. Ces deux héros à qui Charlemagne avait donné la Navarre et la Biscaye, périrent à Roncevaux avec Roland, Olivier, et la fleur de la chevalerie française.

Le comte de Cornouaille, Grallon-Flam, prenait aussi le titre de roi. Il descendait de Daniel Drem-ruz. Charlemagne lui envoya trois messagers, Médard, Philibert et Florent, très saints hommes, qui le prièrent « en l'honneur de « la Trinité, chrétienté et baptême, » de venir l'aider à venger l'opprobre des Français, leur misère et leur captivité. Ils lui offrirent en retour quatorze cités, du nombre de celles que les Français occupaient en Bretagne par le commandement de l'empereur. Grallon le promit; mais la mort de Charlemagne vint bientôt le dégager de sa parole.

Sous Louis-le-Débonnaire, l'opinion générale de la nation bretonne désigna, comme digne de la gouverner, Morvan, comte de Léon,

issu de la race qui portait ce nom. Il fut élu, couronné roi, et la Bretagne respira. Les talens de Morvan étaient dignes des grandes espérances qu'il avait fait concevoir. Louis-le-Débonnaire lui envoya l'abbé Witchar, sous le titre d'ambassadeur, pour l'exhorter à reconnaître sa suzeraineté [1]. Morvan lui répondit qu'il ne faisait point valoir les domaines de l'empereur; qu'il ne réclamait rien du gouvernement des Français, et qu'il ne céderait pas celui des Bretons; qu'il ne devait d'ailleurs aucun tribut à la France; et qu'il saurait se défendre, si le roi Louis lui déclarait la guerre.

Louis-le-Débonnaire marcha lui-même à la tête de ses troupes; il ordonna de faire main-basse sur tout ce que l'on rencontrerait, et de n'épargner que les églises et les couvens.

Les deux armées se rencontrèrent près de la forêt de Brisiac. Les Français, incertains de la position des ennemis, ne s'avançaient qu'avec précaution. Une nuit, tandis qu'ils étaient campés, Morvan voulut examiner par lui-même comment il pourrait surprendre l'ar-

[1] *Annales franç.*, Eginardi. — *Vita Ludovici Pii.*

mée française, mais il fut aperçu et tué par des gardes avancées. La mort de leur chef consterna les Bretons, qui se séparèrent et rentrèrent dans leurs habitations. Il devint impossible de se défendre. Louis pénétra jusqu'à Vannes. Il y rassembla quelques barons, et le clergé toujours prêt à recevoir la loi du vainqueur. Là, il ordonna ce qu'il voulut, sans trouver de contradicteur [1]; mais, comme il était encore plus religieux qu'homme de guerre, il fit de grands avantages à l'état ecclésiastique. Il reçut ensuite, en son camp, sur la rivière d'Ellé, l'abbé Matmonoc, supérieur de l'abbaye de Landevenech. La forme de la tonsure de cet abbé, celle de son vêtement, surprirent l'empereur, qui lui demanda quelle règle on suivait dans son monastère. L'abbé lui répondit que ses moines tenaient leurs coutumes et leurs rites des anciens Bretons insulaires, et principalement de saint Wingaloc, Écossais, fondateur de son abbaye, sous le roi Grallon. Le roi de France lui témoigna qu'il n'approuvait nullement de tels usages, et lui ordonna d'a-

[1] *Hist. de Bret.*, d'Argentré, p. 149.

dopter la règle de saint Benoît [1]. L'abbé Matmonoc ne trouva rien de mieux à faire que d'obéir à un roi qui se connaissait si bien en tonsure et en vêtemens de moines. Depuis cette époque, Landevenech devint une abbaye de bénédictins, et conserva même sa forme intérieure et ses réglemens, après que les ordonnances de Louis-le-Débonnaire eurent été cassées et anéanties par les Bretons.

Ces points importans arrêtés, Louis-le-Débonnaire reprit le chemin de ses états. En passant à Redon, il admira la discipline et la règle suivies par les moines, les embrassa tendrement, et leur confirma la donation d'un vaste territoire qui leur venait de Ratewills, l'un des petits tyrans que les guerres civiles avaient engendrés.

Deux princes, descendans de l'antique race de Conan, existaient alors en Bretagne; ils se nommaient Riwallo et Noménoé. Ils étaient frères. Riwallo, l'aîné, mourut, et laissa, sous la tutèle de Noménoé, un héritier appelé Sa-

[1] *Actes de Bret.*, tom. 1, col. 228. — *Vie des Saints de Bret.*, *S. Convoyon.*

lomon, que son oncle éleva comme son propre fils. Noménoé avait déployé de grands talens à la guerre et dans le conseil. Il s'était montré l'un des plus redoutables adversaires du roi de France; mais, afin d'éviter de plus grands maux à son pays, il s'était soumis à l'empereur, qui lui avait conféré le titre de gouverneur et grand justicier de Bretagne. Il faut dire que Noménoé, dans ces hautes fonctions, n'oubliait pas le sang qui coulait dans ses veines, et qu'il gouvernait plutôt comme souverain que comme délégué; mais les Bretons, à qui rien ne pouvait arracher le sentiment de leur liberté, incertains de ses vues réelles, ne lui pardonnant pas d'avoir accepté son commandement des mains d'un prince étranger, se réunirent, et, d'un commun accord, élurent un nouveau roi, nommé Guy-ô-Marc'h [1], fils ou neveu de Morvan, et vicomte de Léon. La perte de ce roi fut bientôt décidée. Les lieutenans chargés de garder les Marches de Bretagne entrèrent en armes sur les terres de Guy-ô-Marc'h, qu'ils ravagèrent par le fer et la

[1] Guyomar, Guy-ô-marc'h, *Guy le grand chevalier*.

flamme; puis, ils pénétrèrent dans les propriétés des grands qui l'avaient élu. Louis-le-Débonnaire résolut de venir commander en personne son expédition. Il attendit l'automne, à cause de la famine qui désolait la France; il entra ensuite en Bretagne, et prit la ville de Rennes, qu'il brûla. Il divisa son armée en trois parties, donna le commandement de l'une à Charles, celui de la seconde à Louis, ses deux fils, et se réserva la direction de la troisième. Durant quarante jours, ces trois divisions commirent dans la Bretagne tous les excès imaginables. Les Bretons se virent réduits au désespoir; mais leur soumission ne fut que partielle et momentanée.

Louis-le-Débonnaire se retira riche des dépouilles de quelques malheureux, et traînant à sa suite des otages. Guy-ô-Marc'h et plusieurs représentans des cités bretonnes se trouvèrent aux états que l'empereur tint à Aix-la-Chapelle, et il leur fut permis de retourner dans leurs foyers; mais à peine eurent-ils touché la terre natale, qu'ils reprirent les armes. Guy-ô-Marc'h ne cessa qu'à la mort de combattre les partisans du Débonnaire. Elle lui fut don—

née dans son propre château par le comte Lambert, gouverneur des Marches de Bretagne [1].

[1] *Annal. franç.*, Eginard.

NOMÉNOÉ.

825 à 877.

LIVRE QUATRIÈME.

Noménoé se déclare roi de Bretagne. — Guerre contre Charles-le-Chauve. — Le comte Lambert. — Pirates normands. — Bataille de Ballon. — Noménoé poursuit les évêques simoniaques. — Appel en cour de Rome. — Saint Convoyon. — Institution de nouveaux évêques. Couronnement de Noménoé. — Le Roi de Bretagne résiste au clergé. — Erispoé. — Nouvelle incursion des Normands. — Assassinat d'Erispoé. — Salomon III. — Querelles ecclésiastiques. — Complot d'évêques contre la vie de Salomon. — Assassinat de Salomon III. — Fin de la royauté en Bretagne.

Tous les regards se tournèrent alors vers Noménoé. La fortune abandonnait enfin les empereurs. Le vaste empire de Charlemagne

venait d'échapper aux mains débiles de Louis-le-Débonnaire. Ses fils, ses barons, avaient conspiré contre lui. D'autant plus irrités, que ce prince avait voulu les punir de leurs criminelles entreprises, ils l'avaient jeté dans un cloître et condamné à une honteuse pénitence. Ces dissensions donnaient aux Bretons l'espérance de repousser le joug qu'on s'efforçait de leur imposer, et ils allaient chercher un appui dans le noble caractère et l'esprit de sagesse que montrait Noménoé, lorsque des pirates danois se répandirent en Bretagne, et y jetèrent de nouveau le désordre et la guerre. Noménoé gouvernait encore sous le nom fictif de l'empereur; mais il sentit que le moment était arrivé où le sort de la Bretagne tenait au succès de ses armes, et que la couronne serait le prix de la victoire. Une grande bataille se livra près de la ville de Tréguier. L'action fut sanglante, et le nombre des morts presqu'égal de part et d'autre. Les Danois attendaient de nouveaux renforts, quand Noménoé leur proposa un traité. Ils se bornèrent à demander des vivres. Le chef breton se hâta de leur fournir des approvisionnemens suffisans pour tous leurs

navires, et ils promirent de ne plus insulter les rivages de la Bretagne.

A là nouvelle de la descente des pirates, les Bretons de toutes les parties de la contrée étaient accourus sous la bannière de Noménoé. Ils admirèrent le prince qu'ils avaient méconnu et dédaigné, et bientôt une volonté unanime lui décerna la couronne de Bretagne. Noménoé envoya des messagers à l'empereur, afin de le prévenir de la résolution que le peuple breton venait de prendre [1].

Le premier usage que le roi de Bretagne fit de son pouvoir, fut de destituer et de bannir tous les officiers nommés par l'empereur; d'annuler leurs actes, leurs arrêts, leurs ordonnances; de rendre à son pays ses anciennes et pleines libertés, et de repousser toutes les prétentions des empereurs et rois de France à la suzeraineté, ainsi que pendant plusieurs siècles l'avaient fait ses prédécesseurs. Il détruisit toutes les marques et enseignes qui pouvaient rappeler qu'on leur avait forcément obéi, et il créa des lieutenans, des capitaines

[1] *Hist. de Bret.*, d'Argentré, p. 152.

et des chefs pour la garde de ses villes et châteaux. Ayant ainsi purgé la Bretagne de ses oppresseurs, il se rendit dans la cité de Rennes, que Louis avait démolie, et il ordonna d'en relever les murailles. Une masse d'or d'une grande valeur fut trouvée sous leurs décombres; elle y était ensevelie de temps immémorial, et l'on regarda cette découverte comme un présage des plus heureux pour l'avenir. Elle eut au moins l'avantage immense de remplir le trésor du prince, qui parvint à recouvrer tout le territoire de Rennes et à chasser les Français au delà du Coësnon, de la Mayenne et de la Loire. Il porta ensuite ses armes jusque sous les murs de Nantes; mais cette ville fut vaillamment défendue par le comte Riccouin, l'un des lieutenans de Louis-le-Débonnaire.

Ce malheureux empereur venait de mourir. Ses enfans, Lothaire, Charles et Louis, mécontens des partages qu'il leur avait assignés, s'armèrent les uns contre les autres. Les chevaliers français eurent à choisir entre les trois princes [1]. Lambert, comte des Marches Nan-

[1] Nitard, lib. 2.

taises, homme cauteleux, qui recherchait le désordre et se plaisait à l'exciter au profit de son ambition, celui même qui avait tué Guy-ô-Marc'h et combattu plusieurs autres chefs, se rangea du côté du roi Charles, ainsi que Renaud de Poitiers, seigneur puissant et noble chevalier. La bataille de Fontenai fut défavorable à Lothaire, mais elle éleva Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique. Lambert, après le combat, énuméra au roi Charles tous les services qu'il avait rendus à sa cause, ou dans les batailles, ou pour lui conserver l'obéissance du pays de Bretagne, sa contrée natale, contre ses concitoyens, ses amis, ses plus proches parens, et il le pria de lui donner en récompense le comté de Nantes. Soit que Charles-le-Chauve ne jugeât pas que les services du comte Lambert méritassent un tel prix, soit qu'il craignît de confier de trop grands pouvoirs à un chef breton, nourri dans les mœurs et dans l'amour de son pays, et que de légers mécontentemens pourraient ranger parmi les ennemis de la France, il crut mieux faire en conférant à Renaud le comté que sollicitait Lambert, et il lui confirma de plus le

comté de Poitiers. Lambert, étonné, dit assez froidement : « J'ai cru que ce comté me reve- « noit de droit; je pensois avoir assez fait pour « l'obtenir. » Il quitta la cour de Charles-le-Chauve, et se rendit près de Noménoé [1].

Lambert avait juré de se venger. Il fit connaître au roi de Bretagne la faiblesse de Charles, son ingratitude, l'ambition des hommes qui le gouvernaient, la mésintelligence de ses ministres, le mécontentement des principaux seigneurs qui tenaient son parti. Il n'oublia rien pour déchirer ce prince, et n'eut aucune peine à exciter Noménoé, qui sentait la nécessité de s'assurer par un coup d'éclat la possession du titre qu'il venait de prendre. Lambert lui jura une fidélité à toute épreuve, et se chargea de faire la guerre aux Nantais à ses propres dépens.

Les habitans de cette ville, instruits de ce qui se passait, députèrent au comte Renaud, qui rassembla ses chevaliers poitevins, rejoignit l'armée de Nantes, et arriva sans rencontrer d'ennemis jusqu'à Messac-sur-la-Vilaine.

[1] *Hist. eccl. et civ.*, dom Morice, p. 33. — D'Argentré, page 153.

Noménoé, forcé à l'inaction par une grave maladie, envoya contre l'envahisseur quelques détachemens formés à la hâte, et commandés par son fils Erispoé, qui faisait alors ses premières armes. Renaud les attaqua, tandis qu'ils passaient le fleuve, en tua une partie, mit le reste en déroute, et ne songea pas à profiter de sa victoire, tant il était persuadé qu'il avait détruit toute l'armée bretonne. Après cet exploit, il revint à Blain; et là, tranquille et rassuré contre les menaces de ses ennemis, il reposa ses troupes, que la chaleur accablait, sur les rives de l'Ysac et dans ses prés verdoyans.

Lambert ne lui laissa pas long-temps cette erreur. Il avait attendu des renforts levés dans le diocèse de Saint-Malo. Dès qu'il eut reçu la nouvelle du combat de Messac, il chevaucha rapidement avec toute la cavalerie qu'il put rassembler aux environs de Rennes; il rejoignit Erispoé, qui avait conservé un corps intact, et ils atteignirent ensemble l'ennemi. Les troupes de Renaud, attaquées à l'improviste, n'eurent pas le temps de reprendre les armes. Les chevaliers bretons les chargèrent au galop et les passèrent au tranchant du glaive. Renaud

fut tué l'un des premiers [1]. Lambert revint comblé de gloire près de Noménoé. Il en reçut les éloges qu'il méritait, et sa renommée vola dans toute la Bretagne. Les dépouilles des Poitevins et les rançons des prisonniers lui valurent des sommes considérables [2].

C'était beaucoup pour la fortune de Lambert; ce n'était pas assez pour son ambition. Nantes tenait encore, et il songeait toujours avec convoitise à ce beau comté qu'on lui avait refusé. Ce guerrier, vaillant aux combats, mais peu difficile sur les moyens de réussir, s'avisa d'un exécrable expédient. Des vaisseaux danois et norvégiens ravageaient alors les côtes de la Neustrie. Lambert fit en secret prévenir les chefs normands que la ville de Nantes était remplie de richesses; que le temple de cette cité était tout couvert de lames d'or et d'argent, et que la plupart de ses défenseurs avaient péri [3]. Les Normands réunirent les plus entreprenans de leurs guerriers, et, contournant

[1] Duchesne, *Frag. S. Sergil.*

[2] D'Argentré, p. 154.

[3] *Chron. de Nantes.* —*Actes de Bret.*, tom. Ier, col. 145.

les côtes de la Bretagne, ils atteignirent une île du territoire nantais. Trente jours s'étaient à peine écoulés depuis la bataille de Messac. Poussés par la cupidité, ils se hâtèrent d'entourer la ville; elle était mal gardée; ils la prirent d'assaut et la saccagèrent. Toutes les horreurs qui accompagnent de semblables expéditions furent commises en une seule journée. L'évêque Gohard et ses clercs; les moines d'un moustier voisin, qui s'étaient réfugiés dans la grande église; une foule de peuple, que la solennité de saint Jean-Baptiste avait appelée au pied des autels; tout fut massacré, tout périt au moment où l'on célébrait les saints mystères. Les pirates gardèrent un certain nombre de citoyens, que des traîtres leur désignèrent, pour les mettre à rançon; et, la nuit suivante, ils s'embarquèrent avec leur proie. Gorgés de sang et de rapine, ils se dirigèrent vers Angers et Tours, comme une furieuse tempête, détruisant sur leur passage les villes, les hameaux et les vergers.

Ils rencontrèrent dans leurs courses d'autres pirates aussi cruels qu'eux-mêmes, et ils ravagèrent ensemble les riches territoires de Maul-

ges, Herbaulges et Tiffaulges ; puis, leurs nefs chargées d'or, d'argent, de dépouilles de toute nature et de nombreux captifs, prirent terre en l'île de Hério, aujourd'hui Noirmoutiers. Ils comptaient y partager en paix leurs richesses; mais, à la vue de tant de biens, les inférieurs se révoltèrent contre leurs chefs, et cherchèrent à se ravir les meilleures parts. Ils en vinrent aux mains, et les plus braves y périrent. Les captifs, profitant du conflit, se sauvèrent au centre de l'île; et quand les pirates furent revenus de leur emportement, ils craignirent avec raison d'être attaqués par des forces supérieures. Ils se hâtèrent donc de se rembarquer, sans s'occuper des prisonniers, et ils mirent à la voile dans l'intention de revoir leur patrie. Les vents en disposèrent autrement; une partie de la flotte fut jetée sur les côtes de Galice, où elle périt; trente vaisseaux seulement entrèrent dans la rivière de Bordeaux et pillèrent cette ville. Les pirates passèrent l'hiver sur les rivages de l'Aquitaine [1].

Les malheureux prisonniers des Normands

[1] *Chron. de Nantes.* — Loup. de Ferrare, ép. 32.

parvinrent à quitter Hério et revinrent à Nantes, désolée et sans chef. Leur premier soin fut de réparer leurs maisons et de purifier le temple souillé par tant de crimes. Lambert profita du moment. Il répandit des larmes perfides sur l'état misérable où la ville était réduite; il parut sacrifier ses ressentimens à la pitié; il s'empara sans obstacle du gouvernement; il fit venir des troupes, et se fortifia dans la ville. Puis, afin de mieux attacher à ses intérêts les chevaliers qui avaient combattu sous ses ordres, il leur distribua, à titre d'héritage, les principales villes des Marches de la Bretagne et du Poitou.

Susanus, évêque de Vannes, s'était rendu chez les Nantais, afin de réconcilier leur église; mais Ursmar, archevêque de Tours, leur donna pour évêque un clerc de sa métropole nommé Actard. Noménoé n'apprit cette promotion qu'avec regret. Il ne se trompait point dans le jugement qu'il portait du caractère de ce prêtre actif et turbulent.

Les fils du Débonnaire s'étaient partagé ses états. Charles, surnommé le Chauve, conservait le royaume d'Occident; mais, occupé de dé-

pouiller son neveu Pepin, il songeait assez peu qu'on lui ravissait en ce moment une belle portion de ce qu'il nommait son héritage. Forcé cependant de renoncer à de vains projets, il assembla une armée immense et la dirigea vers la Bretagne, en reprochant à ses habitans de s'être soustraits à la servitude par la rébellion. Noménoé lui répondit qu'une servitude imposée par la violence et la force des armes, se détruisait par la résistance armée [1]. Pleins de confiance dans ses talens militaires et ses promesses, les Bretons se battirent avec courage contre des masses de moitié plus fortes que les leurs. La mêlée fut si rude qu'une grande partie des Français succombèrent. C'était la première fois, depuis Hoël III, que les Armoricains l'emportaient sur ces éternels envahisseurs ; et Noménoé passa bientôt pour le prince le plus vaillant, le chef de guerre le plus aventureux, le plus hardi aux armes, et le plus sage en administration, de tous ceux qui parurent dans le siècle.

Charles-le-Chauve désigna pour remplacer

[1] *Hist. de Bret.*, Le Baud, p. 102.

le comte Renaud, un duc nommé Bego, qui construisit sur la rive gauche de la Loire, et assez près de Nantes, une forteresse à laquelle il imposa son nom. Il attaqua ensuite les chefs à qui Lambert avait donné les territoires de Maulges, d'Herbaulges et de Tiffaulges; mais, après quelques succès douteux, Bego, qui portait le titre de duc d'Aquitaine, fut tué dans une embuscade, au moment où il passait les gués de Bleson [1]. Gunfroy, neveu de Lambert, prit d'assaut le château de Bego, et s'y établit jusqu'à l'époque où les pirates du Nord, dans une nouvelle incursion, s'en emparèrent et le détruisirent.

Le comte Lambert eût voulu ensevelir dans l'oubli le plus profond, l'affreux secret des moyens qui l'avaient rendu maître de Nantes; mais son désir ne s'était pas accompli. Il en avait percé quelque bruit; et les Nantais, voyant en lui le véritable auteur de tous les maux qu'ils avaient soufferts, le regardaient comme un impie et un ennemi de la patrie. L'évêque Actard, loin de s'attacher aux démarches conciliatrices

[1] *Chron. de Nantes*, Mathieu Palmier.

qui pouvaient calmer les esprits et diriger vers un but honorable les talens réels du comte, lança contre lui les foudres ecclésiastiques. Lambert, aussi indifférent aux peines spirituelles qu'à la haine ou à l'affection des Nantais, prit des mesures pour se mettre à couvert de leurs insultes. Il se logea dans la principale tour qui faisait partie des propriétés de la ville; il s'y fortifia, et de ce lieu, qui lui semblait un rempart inexpugnable, il notifia ses ordres à l'évêque Actard, et prétendit faire reconnaître sa puissance par les citoyens, comme prince indépendant. Tous se refusèrent à l'obéissance; et les plus odieuses vexations commencèrent[1].

Actard, qui dédaignait l'autorité de Noménoé, parce qu'il tenait ses bulles d'institution de Charles-le-Chauve, se rendit près du roi de France, lui représenta l'état digne de pitié où le comte Lambert avait réduit la ville de Nantes, et porta plainte en son propre nom, comme en celui des Nantais. Charles, disposé à faire accueil à toutes les propositions qui

[1] *Chron. de Nantes.* — D'Argentré. — Lobineau. — Le Baud.

pouvaient amener une reconnaissance implicite ou directe de ses droits de suzeraineté sur la Bretagne, donna plein pouvoir à l'évêque d'accorder à Noménoé une amnistie générale, s'il chassait le comte Lambert d'une ville où ce rebelle ne s'était établi qu'à l'aide des secours que le prince breton lui avait fournis. L'intrigant Actard ajouta de lui-même, que si Noménoé se refusait à une aussi juste demande, Charles et Lambert se réconcilieraient, et marcheraient ensemble contre lui[1]. Noménoé ne redoutait ni les menaces de Charles, ni l'effet des intelligences qu'il entretenait en Bretagne; mais il avait lui-même des vues sur la ville de Nantes. Le tableau des malheurs de cette cité l'avait vivement ému; et il écrivit à Lambert que s'il ne renonçait à ses prétendus droits sur le comté de Nantes, et s'il ne remettait le gouvernement de la ville à ses envoyés, il lui ferait éprouver tout le poids de sa puissance.

Le caractère violent de Lambert fut fortement excité à la signification de ces ordres souverains. Son irritation passa toutes les bornes;

[1] *Hist. de Bret.*, Le Baud, pag. 103. — *Annal. Bertin.*

mais il fallut se calmer. Nantes ne pouvait plus être défendue. Ses fortifications n'étaient pas encore relevées. La haine de tous le poursuivait. Il jugea prudent de se retirer dans la ville de Craon, qui appartenait à un monastère de femmes, dont sa sœur Doda était abbesse. Ce couvent devint une forteresse. Il fit de nombreuses incursions dans les contrées voisines, s'empara de plusieurs villes et villages qu'il s'assujétit, combattit avec succès plusieurs chevaliers et comtes qui tentèrent de lui résister, édifia le château d'Houdon-sur-Loire, et mourut quelques années après[1]. Le comte Lambert était né avec des talens supérieurs. Moins de cruauté, plus d'équité, quelque franchise, lui eussent valu l'attachement d'un grand nombre d'hommes qui admiraient sa vaillance, sa présence d'esprit, ses nombreuses ressources dans les circonstances désespérées, mais qui détestaient sa fourberie, son ingratitude, et sa turbulence. Il n'avait tenu qu'à lui d'acquérir une meilleure renommée.

[1] Dom Morice le fait vivre beaucoup plus long-temps, et il en fait le compagnon de Noménoé jusqu'aux derniers momens de ce prince. Cela n'est pas vraisemblable.

Après la mort de Lambert, enseveli à Savenières en Anjou, Noménoé, qui depuis quelque temps occupait la cité de Nantes, pourvut à la sûreté de cette ville et de celle de Rennes. Ce prince, par une administration sage et tutélaire, s'était de plus en plus attiré l'amour des Bretons, qui le pressaient de s'asseoir définitivement sur le trône, et de montrer aux Français que rien ne le ramènerait à cette obéissance dont ils semblaient constamment espérer le retour. Il s'empara de quelques territoires dans le Maine et l'Anjou; mais ces occupations partielles ne satisfaisaient pas son grand cœur, et il nourrissait dans sa pensée le dessein de venger, en une seule fois, les violences commises par les ancêtres de Charles sur les Bretons, et sur sa propre famille. Charles, toujours frappé de l'idée de sa suzeraineté, lui fit savoir qu'il allait écraser la Bretagne avec toutes les forces réunies de la France, de l'Allemagne et de l'Italie. Ces menaces déterminèrent Noménoé. Il passa la Loire, et sans pitié, suivant l'usage, pour de malheureux peuples, étrangers au délire de l'ambition, il porta le fer et le feu dans les villes et les campagnes de l'Anjou. Les moi-

nes de l'abbaye de Saint-Florent de Glone avaient placé sur une tour élevée de leur monastère, une statue de Charles, qui, dans l'attitude du commandement, semblait regarder la Bretagne. Noménoé se contenta de la faire remplacer par sa propre statue, tournée vers la France[1]; mais instruit qu'à son départ les moines avaient remis les choses dans leur premier état, il revint au pays de Maulge, pilla l'abbaye de Saint-Florent et la livra aux flammes. Ce monastère avait été fondé par Charlemagne. Saint Florent vengea lui-même ses moines et son abbaye. Il frappa invisiblement Noménoé à la cuisse, et le rendit à l'instant presque boiteux[2]. Le roi de Bretagne répara par la suite le dommage qu'il avait causé, et donna de grandes sommes d'argent. Mais il conserva toute sa vie la marque du coup que le saint lui avait porté.

Charles, enfin, parut en Bretagne avec une armée. Un corps considérable de Saxons formait son avant-garde. Il apprit bientôt à se

[1] *Cartul. nig. et rub. S. Florentii.*

[2] *Chron. du monast. de Saint-Florent-de-Glone.*

dépens combien il est imprudent de fonder son espoir, dans les combats, sur des troupes auxiliaires, qu'aucun honneur ne peut retenir sur le champ de bataille, où l'appât seul du gain les a guidées [1]. Étrangères à la nation qu'elles soutiennent, sans intérêt dans les différends qu'elles doivent décider au prix de leur sang, elles sont disposées à servir le parti qui leur offre le plus d'avantages pécuniaires, et dès les premières attaques, elles songent à leur sûreté et portent le trouble dans tous les rangs. Charles, cependant, était fier de ses Saxons, qui passaient pour les meilleures troupes que l'on connût alors. C'étaient les restes des alliances formées par Charlemagne et Louis-le-Débonnaire. Depuis l'époque où ces peuples avaient été soumis par la force des armes, ils s'étaient engagés à venir au secours des rois de France, dès qu'ils étaient appelés [2]. Vitikind, père de Robert, qui fut depuis comte d'Anjou,

[1] *Hist. ecclés. et civile de Bretagne*, par dom Morice, page 35.

[2] *Annales Fuld. et Metenses.*

les commandait [1]. L'armée française, forte de quarante mille hommes, atteignit l'armée bretonne, qui n'en avait pas vingt mille, près d'un lieu nommé Ballon, entre l'Oust et la Vilaine. Les cavaliers saxons étaient pesamment armés, et montaient de grands et lourds chevaux, sur lesquels ils se tenaient fermes et serrés. Ils se servaient de piques de six pieds de longueur, et de larges épées à deux tranchans [2]. Les Bretons, au contraire, manœuvraient avec facilité de petits chevaux, accoutumés à charger et à se retirer en un moment. L'arc était leur arme favorite, et leurs carquois contenaient environ deux douzaines de flèches acérées, qu'ils tiraient adroitement, avec tant d'ensemble et de vigueur, que l'air en paraissait obscurci, et qu'aucun de leurs coups n'était perdu. Lorsque les Saxons s'ébranlaient pour enfoncer le corps des archers bretons, ceux-ci tournaient bride, se séparaient, et se reformaient sur les flancs et derrière la masse

[1] *Chron., Fontanel, Aquit et Engol.* — Lupus, *epist.* 32. — *Regino ad ann.* 860. — D'Argentré.

[2] *Hist. eccl. et civ. de Bret.*, dom Morice, p. 35.

des ennemis, qui ne pouvaient ni se servir de la lance, ni en venir aux mains. Les petits chevaux du pays semblaient se mouvoir avec la rapidité de l'éclair, et leurs maîtres, ayant de nouveau rempli les carquois, revenaient prendre à dos les guerriers qui les avaient chargés en tête. Cette manière inusitée de combattre jeta la terreur parmi les lanciers, qui, recevant des blessures de toutes parts, sans pouvoir s'attaquer à un corps régulier, firent volte face, après d'inutiles efforts. Les archers bretons les poursuivirent, et blessèrent la plupart de leurs chevaux, qui périrent le lendemain. L'étonnement des Français était au comble; ils perdaient un grand nombre d'hommes, et leurs adversaires ne laissaient sur le champ de bataille que les braves inconsidérés qui s'avisaient de tenir ferme devant l'ennemi, et de faire tête à des gens couverts de fer.

La nuit vint. On sonna la retraite dans les deux armées, et le combat cessa. Les Bretons, retirés dans leur camp, se réjouirent des succès qu'ils avaient obtenus, et qui leur en présageaient d'autres. Les Français s'encouragèrent en vain à se servir de la hache d'armes et

de la masse contre les archers qui les avaient si maltraités. Le lendemain, au point du jour, l'action recommença. Les deux partis, enseignes déployées, se précipitèrent l'un sur l'autre, s'excitant par des cris et des défis à qui mieux ferait. Les archers bretons, à pied et à cheval, forts de l'expérience de la veille, reconnurent que le sang-froid et l'habileté surpassaient en résultats le courage aveugle qui brave le danger. Ils commencèrent par couvrir de flèches les bataillons français, dont la cavalerie était presque détruite. Bientôt les rangs s'éclaircirent, et les Saxons furent les premiers à prendre la fuite. Toute l'armée se vit forcée de suivre ce mouvement rétrograde, et ne s'arrêta que devant les tranchées du camp. La cavalerie bretonne et les gens d'armes exécutèrent alors une charge terrible, et tuèrent des ennemis jusque dans les fossés. La nuit vint encore séparer les combattans, et les destinées de cette importante action furent remises à la troisième journée. Mais le roi Charles, qui avait vu périr la moitié de ses défenseurs, et qui achevait de se convaincre que la plupart des autres étaient tellement blessés qu'on ne pouvait plus raison

sablement espérer la victoire, appela quelques uns de ses plus intimes confidens et leur demanda leur avis. Ils affirmèrent que sa vie était trop précieuse pour qu'il risquât de la sacrifier sans utilité réelle pour ses états. Ils lui firent seller un cheval; et, vers le milieu de la nuit, le roi sortit déguisé de son camp, et piqua vers Paris, sans prévenir aucun de ses officiers. Le matin, ils se présentèrent devant sa tente pour recevoir ses ordres, et, après avoir longtemps attendu sans que personne en sortît, ils se hasardèrent à y pénétrer, persuadés que le roi dormait encore. Ils n'y trouvèrent qu'un valet, qui leur apprit ce qui s'était passé. L'étonnement fut extrême. Bientôt la nouvelle se répandit dans le camp; et chacun cherchant à se sauver, toute obéissance fut détruite, et le désordre parvint à son comble [1]. Les Bretons, qui ne songeaient qu'à combattre, se rendirent sur le champ de bataille et recommencèrent à disposer leurs divisions comme les jours précédens. Surpris de ne voir paraître aucun adversaire, ils s'avancèrent jusqu'aux tranchées

[1] *Hist. de Bretagne*, par B. d'Argentré, p. 165.

du camp, et s'aperçurent que les ennemis en sortaient à la file par l'extrémité opposée. Ils poussèrent alors tous ensemble un cri si formidable, qu'ils frappèrent les fuyards d'une inexprimable terreur; puis, ils se mirent en hâte à combler les fossés. Les flèches des archers tuèrent encore une foule d'ennemis; les gens d'armes pénétrèrent dans le camp, qu'ils trouvèrent rempli de richesses; et la tente du roi fut prise, ainsi que son buffet, tous ses meubles et ses équipages. Cette glorieuse journée acquit à Noménoé une réputation qui franchit les limites de ses États et le fit connaître des nations étrangères. Charles acheta la paix à force d'argent. Noménoé revint dans la capitale de son royaume, et les Français perdirent pour long-temps le désir de porter la guerre en Bretagne.

Tout succédait aux vœux de Noménoé. Il avait donné la paix à ses peuples, dont l'affection le récompensait de ses travaux et lui rendait plus chers les dangers qu'il avait bravés. Son front rayonnait de gloire; mais il y manquait encore l'onction sainte; et, roi de fait, il voulait que l'Église ratifiât par ses cérémonies

e décret que le ciel avait porté en sa faveur. Un grand obstacle semblait s'y opposer. Les évêques de la Bretagne étaient suffragans de la métropole de Tours, et il paraissait peu probable que la puissance ecclésiastique se prêtât à l'abrogation définitive des droits, même douteux, du roi de France, dont l'archevêque de Tours soutenait les intérêts.

Tandis que ces pensées l'agitaient, un saint homme, l'abbé Convoyon, supérieur de l'abbaye de Redon, vint se présenter à lui pour lui faire part de la douleur dont il était saisi, en voyant pulluler dans l'église de Bretagne une horrible hérésie. La simonie avait corrompu tout le clergé, depuis le simple clerc jusqu'à l'évêque. Aucun diacre ne recevait l'imposition des mains sans payer une somme considérable; on vendait l'administration des sacremens; la collation des bénéfices ne se faisait point sans argent [1]. « C'est à vous, ô roy de « Bretagne! s'écria l'abbé Convoyon, à prendre « en main la réformation de ces crimes énor« mes. Dieu vous a établi comme contrôleur

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, p. 114.

« des malvivants. C'est pour cela que vous avez « le sceptre en main ; et, puisque aucun des prin« ces de l'Église, qui sont institués pour entre« tenir ses saints canons, ne s'en déclare pro« tecteur, il faut bien que la puissance politique « y mette sa force et son autorité. »

Noménoé se hâta d'entrer dans la voie que lui ouvrait l'abbé de Redon. Il feignit une grande colère. « J'ai l'amour de Dieu, dit-il, « mais je n'ai point de science. Je réunirai les « doctes de mon royaume. »

Le roi breton fit assembler en effet tous les évêques, docteurs en théologie, légistes, jurisconsultes, dans sa salle royale appelée Coetlouc'h. Il fit d'abord lire les canons qui concernent les ordinations [1], et les écrits des saints pères, que Convoyon avait indiqués ; les docteurs et conseillers du prince interrogèrent ensuite les évêques. On leur demanda par quel motif ils faisaient trafic des ordinations. Ils répondirent qu'ils n'avaient rien reçu de leurs prêtres comme salaire, mais qu'ils avaient accepté et qu'ils continueraient d'accepter des

[1] *Act. de Bret.*, tom. I, col. 288.

dons et présens en reconnaissance de leurs soins, et comme un honoraire dû et convenable. Susanus, évêque de Vannes, le plus habile de tous dans l'art des équivoques et des distinctions qui servent si facilement à éluder les difficultés dont la conscience pourrait être troublée [1], ajouta que, si quelqu'un d'entre eux avait même exigé ces marques de reconnaissance, on devait trouver tout naturel qu'il fît valoir l'autorité que Dieu lui avait donnée. Il discuta les canons avec adresse, et parvint à leur trouver un sens toujours avantageux à sa cause. Les débats terminés, on arrêta que deux des évêques inculpés se rendraient à Rome, et reproduiraient devant le vicaire de saint Pierre l'accusation et la défense, afin que le pape prononçât dans cette cause importante et ordonnât la punition des délinquans.

Les accusés choisirent, pour les représenter à Rome, l'adroit Susanus, et Félix, évêque de Quimper. Noménoé pria le vénérable abbé de Redon de se rendre également dans la capitale du monde chrétien, pour combattre leurs

[1] *Hist. eccl. et civ. de Bret.*, dom Morice, p. 37.

assertions, si la chose était nécessaire. Convoyon était un homme simple et rempli d'innocence de cœur. Le roi le prit à part, et lui peignit, avec toute la chaleur et l'éloquence qu'il savait mettre dans ses paroles, l'antique prospérité du royaume de Bretagne et son existence antérieure à celle du royaume de France; il lui raconta comment les rois français l'avaient attaqué, comment ils étaient parvenus à le détruire contre toute justice, et lui fit entendre qu'il avait le dessein de le reconstituer complétement, si le pape lui en donnait le conseil. Il ajouta, que d'ailleurs, il était du plus haut intérêt pour l'Église, que des évêques ordonnés à prix d'argent et chargés de bien d'autres crimes, fussent déposés, et qu'il convenait encore d'en ordonner qui ne présentassent point à l'autel des mains souillées; mais que, sur tout cela, le consentement du pape était nécessaire. Noménoé chargea l'abbé de Redon de présens magnifiques pour le saint père.

Léon IV occupait alors le trône évangélique. Convoyon arriva le premier, remit à sa sainteté les lettres de Noménoé, lui offrit, au nom de ce

prince, une couronne d'or d'un inestimable travail, et le prévint du voyage des évêques bretons. Il paraît que ces évêques ignoraient la mission du vénérable abbé; ils présentèrent au pape une lettre écrite par leurs commettans, et lui exposèrent de vive voix le sujet qui les amenait à Rome.

Le pape Léon reçut avec grâce les présens du roi de Bretagne; et, dans un consistoire d'évêques, tenu à Saint-Jean-de-Latran, il fit examiner les chefs d'accusation.

Les subtilités de la dialectique, les honteuses équivoques, disparurent devant ce tribunal sacré. L'abbé Convoyon, *Prolocuteur*, dont l'éloquence était énergique et admirablement ornée, combattit avec force et sagesse les raisonnemens de ses adversaires[1], et, quoiqu'ils cherchassent à maintenir que le texte des Écritures avait un sens contraire à celui que l'on alléguait contre eux, ils se virent couverts de confusion, et forcés de confesser que s'ils

[1] Le bonhomme d'abbé les pressa par l'autorité de l'écriture et des saints canons. Il les rappela à la règle primitive, et montra que leur dire n'était que prétexte et vaine capitulation de conscience. *Hist. de Bret.*, d'Argentré.

avaient reçu de l'argent pour les ordinations, c'était par erreur ou ignorance des lois ecclésiastiques.

L'archevêque Arsène, indigné de cette réponse, s'écria : « Quelle honteuse excuse! un « prêtre peut-il ignorer son devoir? [1] »

Cet emportement d'un homme de bien excita quelque rumeur dans l'assemblée; mais le pape Léon prit la parole d'un ton grave et modéré : « L'évêque Arsène a raison, et le Seigneur « l'avait dit avant lui. Il est écrit dans l'Évan« gile : Si le sel perd sa vertu, avec quoi la ré« tablira-t-on? Si l'évêque se trompe, qui l'ins« truira? Ce que l'on a reçu par grâce, il faut « le donner avec grâce. Aucun concile n'a per« mis qu'un évêque demandât des honoraires « pour conférer les ordres sacrés : les canons, « au contraire, prescrivent la déposition de « celui qui aura reçu des présens pour les ordi« nations, et veulent qu'on en mette un autre « à sa place. Je ne changerai point les anciens « canons. »

Léon IV ne prononça cependant contre les

[1] *Act. de Bret.*, tom. 1, col. 289.

évêques bretons qu'une sentence conditionnelle, car ils n'avaient avoué le fait que conditionnellement.

Les accusés n'en furent pas moins effrayés; mais, après quelques paroles sévères et des sermons, qu'ils reçurent avec componction, le pape leur fit dire [1] ; qu'un évêque ne pouvait être déposé que dans une assemblée où se trouveraient douze évêques au moins; que si leur nombre n'était pas complet, il fallait que les juges prononçassent la sentence sur la déposition de soixante-douze témoins dignes de foi; il ordonna qu'on leur lut le texte des lois sur les jugemens des ecclésiastiques, les canons des apôtres, ceux des conciles, les lettres des papes; et pour les rassurer entièrement, il leur fit savoir que l'évêque accusé et convaincu devant un concile, avait encore son recours au saint-siége, et, qu'avant le jugement du pape, aucune sentence n'était définitive. Le saint père ne se contenta pas de donner ces instructions aux deux évêques défenseurs des accusés, mais il les inséra dans la réponse qu'il fit à la lettre

[1] *Hist. eccl. et civ. de Bret.*, tom. 1, col. 289.

que lui avaient écrite leurs confrères. On assure que Charles-le-Chauve [1], instruit de ce qui se passait, et prévoyant les conséquences des démarches de Noménoé, avait supplié le pape de ne point intervenir dans cette querelle, parce que sa décision aurait porté préjudice aux droits qu'il réclamait comme suzerain sur la Bretagne. Léon IV hésita un moment; mais le peuple breton était si loin de Rome, et si peu connu dans la ville éternelle, que le saint père, n'ayant rien à redouter de son mécontentement, accepta la couronne qu'on lui envoyait, et ne donna cependant que des décisions difficiles à interpréter. Il envoya au prince de Bretagne un diadème d'or et les reliques de saint Marcellin, pape et martyr, avec sa bénédiction. Il fit présent à l'abbé de Redon de la chasuble dont il se servait lui-même pour célébrer les saints mystères [1].

Noménoé, peu satisfait du résultat de son ambassade, n'eut pas de peine à reconnaître

[1] D'Argentré, pag. 161.

[2] *Vie des Saints de Bret.*, par Albert-le-Grand. *Saint Convoyon.*

l'influence des pratiques secrètes de Charles-le-Chauve. Il eut regret d'en avoir référé au saint-siége, et il prit la résolution d'agir désormais d'après ses propres inspirations. Suivi de ses barons et accompagné des évêques, il se rendit, à pied, au devant du corps de saint Marcellin, jusqu'aux frontières de la Bretagne. Tous les guerriers, tous les seigneurs y coururent; un peuple immense s'y trouva réuni; et les saintes dépouilles furent déposées dans l'église de Saint-Sauveur de Redon, tandis que les airs retentissaient des chants et des hymnes que répétaient en chœur des milliers de voix bretonnes.

Les cérémonies achevées, Noménoé, qui ne perdait pas de vue ses projets, convoqua pour la seconde fois les principaux ecclésiastiques, évêques, abbés, prieurs, supérieurs de monastères, les chefs militaires, les grands seigneurs terriens, les doctes personnages de son royaume, et les pria de se réunir à Pâques dans son château royal de Coetlouc'h, près de Vannes [1]

[1] *Act. de Bret.*, tom. I, col. 273. — D'Argentré. — Le Baud. — Dom Lobineau.

Dans l'intervalle qui s'écoula entre la convocation et la réunion, le roi de Bretagne usa de ruse, si l'on en croit quelques cartulaires d'abbayes [1]. Ses agens secrets s'introduisirent près des évêques accusés, leur firent entendre que le prince les avait pris en déplaisance, qu'il avait résolu de les priver de leur dignité, et même de les mettre à mort, s'ils n'avouaient les crimes dont ils étaient chargés; et ils insinuèrent qu'au total, il valait mieux se dépouiller soi-même, comme si l'on cédait à une injuste persécution, que d'être honteusement et publiquement dégradé.

Ces assertions sont peu probables : aucun prince, aucune autorité temporelle n'eût osé porter une main sacrilége sur l'oint du Seigneur; et l'innocence n'abandonne jamais le privilége de se défendre, ou celui de garder le noble silence qui sied si bien à la vertu, pour se salir, par un mensonge inutile, des hideuses couleurs du crime.

L'assemblée fut nombreuse. On y donna lecture de la lettre de Léon IV, au clergé de Bre-

[1] *Actes de Bret.*, tom. 1, col. 140.

tagne. Il était facile de voir que le pape l'avait conçue dans des termes qui pouvaient retarder indéfiniment la condamnation des accusés. Mais ils se présentèrent avec un tel embarras, avec une contenance si mal assurée, qu'on lut leur culpabilité dans leur maintien. L'audition des témoins fut loin de leur être favorable ; et le consistoire se fatiguait de cette longue enquête, quand Noménoé s'écria : « Nous avons « entendu plus de témoins qu'il n'en faudroit « pour faire le procès au plus grand prince de « la terre. Toutefois, s'il est nécessaire d'en entendre encore, dût-on convoquer tous les « diocésains, l'assemblée, sans doute, est assez « équitable pour ne repousser aucune voix at« ténuante ou accusatrice. » L'un des évêques se leva et dit aux accusés : « confessez ce que « vous ne pouvez nier désormais, confessez-le « de bon gré ; demain peut-être serez-vous « contraints de le faire avec confusion. »

Les prélats se consultèrent un moment, puis, mettant un genou en terre, ils avouèrent que leurs accusateurs avaient dit la vérité, et qu'ils avaient reçu de l'or et des présens pour faire des ordinations. Ils en demandèrent pardon à

Dieu et à l'Église. Ils se démirent de leurs dignités, déposèrent la verge et l'anneau épiscopal, et sortirent de l'assemblée. Convaincus de simonie par leur propre aveu, les juges les déposèrent. Ces prélats étaient : Susanus, évêque de Vannes; Félix, évêque de Quimper; Libéralis, évêque de Léon, et Salacon, évêque de Dol. Ils n'attendirent pas leur condamnation et se retirèrent à la cour de Charles-le-Chauve, près duquel ils ne cessèrent, toute leur vie, de réclamer leur rétablissement [1].

Noménoé, que cette condamnation délivrait de puissans ennemis, se hâta de nommer aux siéges vacans [2]. Il institua deux nouveaux évêchés, l'un à Saint-Brieuc, l'autre à Tréguier, et conféra la qualité de métropolitain à l'évêque de Dol. Déjà, le siége de Dol avait été archiépiscopal, sous saint Samson, en l'année 556. Mais, durant l'occupation de la Bretagne par les troupes de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire, tous les évêchés bretons étaient devenus suffragans de la métropole de Tours. L'opéra-

[1] *Hist. de Bret.*, par Le Baud, p. 40.

[2] *Act. de Bret.*, tom. 1, col. 140 et 283.

tion que Noménoé avait entreprise, était d'autant plus difficile à exécuter, qu'une lutte avec le clergé pouvait, à cette époque, entraîner la chute d'un prince, et que l'exemple récent de Louis-le-Débonnaire, inspirait de l'effroi au plus hardi. Mais Noménoé se conduisit avec tant d'énergie et d'adresse, qu'il parvint à ranger de son parti la totalité des ecclésiastiques, en frappant les têtes les plus élevées. Aucun obstacle ne s'opposait désormais à son couronnement. Tous les évêques se réunirent à Dol, et cette cérémonie s'accomplit par les mains de l'archevêque Festinian, avec autant de pompe et de magnificence que les rois de France en mettaient à cette solennité.

Elle se fit aux acclamations des gens de guerre et du peuple, qui aimait l'administration d'un prince dont les soins constans avaient tendu à le soulager du fardeau des impositions qu'il payait jadis aux Français [1]. L'onction sainte fut donnée au roi de Bretagne avec un chrême composé d'huile et de baume. On lui

[1] *Chron. Ann. des Rois et Princes*, par Alain Bouchard, feuill. xlij, verso.

remit ensuite l'anneau royal, qui représente la foi qu'un souverain doit garder à la chose publique; les bracelets, symbole des bonnes œuvres qu'il doit accomplir; la verge ou main de justice; le manteau de pourpre, emblême de la pureté et de l'innocence du cœur; le sceptre, signe de puissance et de protection. L'archevêque, enfin, lui posa sur la tête un diadème d'or, enrichi de pierres précieuses. L'église cathédrale retentit des cris de vive à jamais le roi Noménoé, et les chants religieux montèrent au ciel avec des nuages de parfum.

Le seul évêque qui ne se trouva pas présent à la cérémonie du couronnement était celui de Nantes, Actard, quoiqu'il y eût été invité. Trop puissant désormais pour hésiter à venger cette injure, Noménoé le fit déposer par ses évêques, et fit élire à sa place Gislard, qu'il conduisit lui-même à Nantes, et qu'il mit en possession de son église. Actard se retira près de l'archevêque de Tours, qui déjà mécontent de l'érection du siége de Dol en métropole et de la création des évêques sans son aveu, alla se plaindre à la cour de Charles-le-Chauve, et chercha par tous les moyens possibles à émouvoir ses affections

et à exciter sa vengeance. Charles se défendait alors contre Lothaire. Il accueillit avec faveur les évêques destitués, mais il ne leur donna que des espérances pour l'avenir, et renvoya les représailles à d'autres temps.

Les évêques de France imaginèrent, afin de venger ceux de la Bretagne, d'écrire directement à Noménoé. Cette lettre, modèle du style virulent dont l'Église se servait à cette époque, sans respect pour les convenances, n'attribuait au roi de Bretagne que le titre de chef des Bretons. Elle portait vingt-deux signatures de prélats, parmi lesquels on remarquait quatre archevêques [1].

« Le seigneur, disoient-ils, a permis par un « secret jugement, que vous eussiez le gouver- « nement d'une nation; mais, comment vous « êtes-vous acquitté de vos devoirs? Pensez « aux effets de votre cupidité. Vous avez porté « la désolation partout. Les temples n'ont pas « échappé à votre fureur; vous avez envahi le « bien des églises; vous avez réduit d'illustres « familles à la mendicité; vous avez fait un

[1] Sirmond, tom. 3, page 69.

gnie de saint Convoyon, écoutait ses conseils et ses sermons, et faisait des donations aux moustiers [1]. Il fonda même le monastère de Lehon, sur la rivière de Rance, aux environs de Dinan. Un jour, à la chasse, il rencontra six moines sur la rive du fleuve. Ils étaient pâles et décharnés; mais ils lui parurent dévots et religieux. Noménoé leur demanda d'où ils venaient, et par quel motif ils habitaient un lieu si sauvage. Les moines reconnurent au grand nombre des chevaliers qui l'accompagnaient et à ses ornemens royaux, qu'il occupait le rang le plus distingué dans la Bretagne. Ils le saluèrent, en l'appelant Père de la Patrie, et embrassèrent ses genoux, en disant qu'ils désiraient se consacrer à la vie monastique et prier Dieu incessamment pour lui et ses féaux, mais qu'ils n'avaient point de terre convenable pour se sustenter et nourrir, et qu'ils le suppliaient de leur en octroyer. Le roi leur concéda sur-le-champ l'objet de leur requête; mais il leur demanda de quelles reliques ils étaient les heureux possesseurs, afin de savoir à quel

[1] *Act. de Bret.*, tom. 1, col. 276.

saint ils voulaient se vouer, et de pouvoir lui-même se recommander à son intercession. Les moines se virent forcés de confesser la vérité, et de répondre que, pour le moment, ils n'avaient aucunes reliques. Le roi leur donna de l'argent, et leur dit que, si Dieu permettait qu'un bon saint leur accordât son patronage, ils n'avaient qu'à venir le trouver et qu'il les mettrait alors en possession de fermes et terres.

Sur cette parole du roi, les moines songèrent à se procurer des reliques [1]. L'un d'eux, nommé Condan, passa dans l'île de Jersey, où le corps de saint Magloire [2] était inhumé. Il se fit bien venir des gardiens de ce corps glorieux, et quand il fut assuré d'avoir gagné leur estime, il leur dit en confidence : « Notre roi a « été jusqu'ici, comme vous l'avez su, belliqueux, terrible à ses ennemis, présomptueux « de ses forces, répandant le sang humain et « méritant d'être haï de Dieu; mais aujourd'hui « que personne n'ose lui disputer sa couronne, « il est disposé à vivre en paix et à amender sa « vie. Dans ce dessein, il a choisi sur toutes ses

[1] d'Argentré, p. 166. — Le Baud, p. 110.

[2] Magloire, Mac-Leir.

« terres un lieu qu'il veut enrichir, et où il désire « placer des moines, dépositaires de sa confiance « et comblés de ses bontés, afin de prier cons- « tamment pour lui; et, comme il a grande « confiance à saint Magloire, il vous mande par « moi de lui envoyer le corps que vous gar- « dez. » Les religieux de Jersey résistèrent long-temps aux insinuations du moine Condan; mais il leur représenta sous des couleurs si séduisantes le bonheur dont ils jouiraient en Bretagne, qu'ils se déterminèrent à fuir et à emporter pendant la nuit le corps du saint évêque. Ils arrivèrent heureusement sur les côtes de Donnonée, et le roi Noménoé, ayant appris le succès de leur pieuse fraude [1], fit construire le monastère de Lehon, où l'on employa les pierres d'un vaste monument des Druides, qui reposait au sommet d'une montagne voisine. Le roi le dota ensuite de plusieurs belles terres, en l'honneur de Dieu et de saint Magloire.

Les moines de Redon, enhardis par le bon accueil que ceux de Jersey avaient reçu, ima-

[1] *Hist. eccl. et civ.*, dom Morice, page 42, lig. 37.

ginèrent aussi de faire enlever à Angers le corps de saint Apothême, évêque de Chartres. Noménoé les blâma vivement, et ils durent s'estimer fort heureux de n'être pas sévèrement punis. Mais un autre motif excitait l'humeur du roi; on assurait qu'ils avaient fait confirmer leurs privilèges par Charles-le-Chauve [1].

Noménoé se voyait brillant de gloire et d'honneur, et la Bretagne était opulente et respectée, quand il lui revint de toutes parts que Robert-le-Fort se disposait à le combattre; que ce guerrier s'était créé des intelligences dans les états bretons; qu'il exerçait sans cesse ses troupes, tandis que celles de Noménoé usaient dans l'oisiveté tout leur courage, et que ce prince s'exposait à perdre ses anciennes conquêtes en négligeant d'en faire de nouvelles. Le roi de Bretagne ne céda qu'à regret aux importunités de ses conseillers. Il se mit à la tête de son armée, traversa l'Anjou, et pénétra jusqu'à Vendôme, où il s'arrêta quelque temps. Des renforts l'y rejoignirent. Il entra dans le Pays chartrain, et il se préparait à donner l'assaut

[1] *Act. de Bret.*, tom. 1, col. 250.

à la ville de Chartres [1], quand il fut attaqué d'une violente maladie qui le conduisit en peu de jours au tombeau. Les Bretons opérèrent leur retraite en bon ordre.

Le clergé de France, qui détestait le roi de Bretagne, ne manqua pas de saisir cette occasion pour répandre le bruit que saint Maurille, l'un des patrons de la ville d'Angers, était apparu la nuit à Noménoé, l'avait violemment frappé à la tête de sa verge épiscopale, et l'avait forcé de rendre son ame à Satan [2]. Mais le clergé breton répondit que la ville d'Angers avait été prise, reprise, pillée, saccagée et démantelée par d'autres chefs que par Noménoé, et que saint Mainbœuf, saint Tezin, saint Mars, saint Victor, saint Aubin, et d'autres, qui avaient glorifié cette ville, auraient pu la venger comme saint Maurille et n'en avaient rien fait [3]; « car « des saints aussi vénérables servent d'intercesseurs près de Dieu pour les pécheurs de ce « monde, sans s'occuper de vengeance actuelle,

[1] *Annal. Bertin.*

[2] Vincent de Beauvais, *Miroir hystorial*, liv. 25, ch. 28.

[3] D'Argentré, pag. 166.

« et ils savent que Dieu seul est le juge et le « punisseur. »

La reine de Bretagne, épouse de Noménoé, se nommait Argantaël. Elle lui donna trois fils, Erispoé, qui devint roi, Urféan, comte de Rennes [1], et Pasten-Thane, comte de Vannes et de Bro-Erec'h [2].

Erispoé était brave, généreux et savant homme de guerre. A peine Charles-le-Chauve eut-il appris la mort de Noménoé, qu'il pensa que le temps de se venger des Bretons était arrivé. Il s'avança à la tête de toutes ses troupes. Mais Erispoé l'attendait de pied ferme; il avait fait un appel à ses peuples, et de nombreux détachemens accoururent des diverses parties de la Bretagne. Charles fut repoussé comme il l'avait été jadis, et dut s'estimer heureux d'avoir conservé la vie et la liberté [3]. Le duc Vivien, et Hilmerade, comte du palais, périrent

[1] On écrit aussi Wurvan et Gurvan.

[2] On le nomme également Pasteneten, Pasquiten et Pascuiten.

[3] *Hist. eccl. et civ.*, dom Morice, pag. 43. — *Chronol. Fontanel. et Malleacense.*

dans le combat. On parla bientôt d'accommodement. Les négociations s'ouvrirent. Les deux princes eurent une entrevue, et se montrèrent satisfaits l'un de l'autre. La paix ne tarda pas à être signée. Charles-le-Chauve renonça à toute prétention de suzeraineté sur la Bretagne, reconnut à Erispoé le titre de roi, et lui confirma l'investiture du comté de Nantes, du pays de Retz et des territoires de l'Anjou, du Maine et de la Touraine, que son père avait conquis[1]. L'archevêque de Tours abandonna aussi, pour le moment, ses réclamations sur les évêchés de Bretagne, qui prétendaient ressortir de la métropole de Dol[2].

Actard fut le seul des évêques bannis qui obtint le privilége de reprendre le siége qu'il travaillait depuis si long-temps à recouvrer. Gislard, élevé par Noménoé, refusa d'abord de lui restituer son église; mais, forcé par les habitans de quitter la ville épiscopale, il se réfugia dans celle de Guérande, y prit possession

[1] *Annal. Bertini.*

[2] *Hist. de Bret.*, Le Baud, p. 112. — Baldric, *Chron. ann. de Dol.*

du palais nommé Aula-Quiriaca, qui appartenait aux évêques de Nantes, éleva autel contre autel et siége contre siége. Ni les excommunications des évêques romains, ni celles des évêques des Gaules, ni même les décrets de Léon IV, ne parvinrent à l'ébranler; il conserva toute sa vie son titre et ses droits, démembrés de l'évêché nantais [1]. Erispoé, par respect pour la mémoire de son père, refusa constamment d'employer la force contre le prélat révolté. Actard, que l'infortune semblait avoir corrigé, se rendit près d'Erispoé, dont la bonté, la sagesse, la prudence, avaient conquis l'admiration générale. Il peignit au roi la misère de son église, et le roi lui donna la moitié des droits de péage établis à Nantes au passage de la Loire, pour la rédemption de l'ame de son père, de la reine Marmonteh, sa femme, de son *cousin Salomon* et de son *bon compère* le roi de France [2].

L'abbé Convoyon vint aussi demander au roi des avantages pour son monastère, et le

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, pag. 171. — *Actes de Bret.*, tom. II, col. 23.

[2] D'Argentré, p. 171.— *Act. de Bret.*, tom. I, col. 140.

pria de concéder à ses moines le privilége de n'avoir jamais à leur tête un supérieur étranger, à moins qu'ils ne l'eussent élu à l'unanimité. Erispoé consulta son fils Conan, *son cousin Salomon*, et les évêques de Vannes, de Cornouaille et d'Aleth, Conantguen, Anavelen, et Réthuvalard. Le conseil jugea convenable d'accorder sa demande au vénérable abbé, et le roi lui fit présent de plusieurs fermes et terres d'un grand rapport.

Salomon, cousin d'Erispoé, fils de Riwallo, frère aîné de Noménoé, avait été, jusqu'ici, comblé des bontés de son oncle, et le roi lui donnait sans cesse des marques de la plus tendre amitié. Mais ce parent ingrat se mit à la tête d'un parti de mécontens, et prétendit qu'Erispoé tenait une place qui lui appartenait, puisque son père était l'aîné de Noménoé. On ne pouvait dire, cependant, que le royaume de Bretagne eût été transmis par héritage direct à la famille qui l'occupait, et il était évident que les talens seuls et les services de Noménoé l'avaient porté sur le trône. Mais Salomon n'hésita point à s'adresser à Charles-le-Chauve, et lui demanda justice de l'usurpateur. Charles,

qui ne cherchait que l'occasion de troubler la Bretagne, imagina de donner à Salomon le tiers de ce royaume, comme s'il eût formé, dès ce moment, une province de la France, et cela sans égard pour le traité d'Angers[1]. Erispoé se jugea gravement insulté; il reprocha sa foi faussée au fils de Louis-le-Débonnaire; et, pour se venger, il reçut, peu de temps après, à sa cour, le neveu de Charles, Pepin, qui s'était échappé du monastère de Saint-Médard, où son oncle l'avait renfermé, à cause de la turbulence de son caractère[2]. La guerre recommença, et, après plusieurs affaires sans résultat de part et d'autre, on se remit à traiter. Erispoé rendit à Charles le prince Pepin, et consentit à investir Salomon du comté de Rennes, sauf les droits royaux. Cette réserve ne satisfit nullement Salomon, qui fut toutefois forcé de s'en contenter. Il revit son cousin avec toute la démonstration d'un respect sincère, mais il fomenta contre lui des mécontentemens, et devint le centre secret de toutes les trahisons.

[1] *Act. de Bret.*, tom. I, col. 301.

[2] *Annal. Bertin.*

Au mois de juillet de l'année 853, les pirates du nord, après avoir ravagé les bords de la Seine, vinrent attaquer les côtes de la Bretagne. Ils étaient commandés par Cédric, cousin de Bier, fils de Lotry, roi de Danemark, avec lequel, jadis, Noménoé avait conclu un traité de paix et d'amitié. Quand Cedric apprit qu'Érispoé descendait de ce monarque, il se contenta de lui demander des provisions; et ses guerriers, satisfaits de l'accueil qu'ils avaient reçu, reprirent promptement la mer. Mais une flotte de Norvégiens était entrée dans la Loire, et les hommes qu'elle avait débarqués ravageaient les territoires de Nantes, Angers, Tours et Poitiers. On fit marcher contre eux Ranulfe, duc d'Aquitaine, et Robert-le-Fort, gouverneur des frontières [1]. Cédric apprit sur l'océan que le pays de Nantes appartenait à Érispoé son allié. Il voulut le venger, et vint occuper l'embouchure de la Loire avec une flotte composée de cent cinq vaisseaux. Il environna de troupes les tentes des pirates, qui, après avoir dépeuplé la ville de Nantes, avaient déposé le pro-

[1] D'Argentré, pag. 172.

duit de leurs rapines dans l'île de Bièce. Ses navires entourèrent également cette île, et, cela fait, il envoya vers Érispoé un messager chargé de lui porter ces paroles : « Cédric te fait dire « que ses compagnons sont en présence des « étrangers qui ont dépouillé ton héritage. « Hâte-toi de venir avec ton armée, afin que « Cédric et Érispoé, animés d'un même cou« rage et d'une même volonté, effacent leurs « ennemis de la surface de la terre [1]. »

Érispoé rassembla tous les Bretons qui se trouvèrent armés; et bientôt, réunis à Cédric et à ses troupes, ils combattirent les Norvégiens, détruisirent leurs tentes, et brûlèrent un grand nombre de vaisseaux. Cédric fut blessé dans cette bataille, qui dura jusqu'à la nuit. Le lendemain les pirates proposèrent la paix. Ils s'humilièrent devant Cédric, lui offrirent de l'or, et promirent de se retirer quand ils auraient réparé leurs vaisseaux. Cédric, satisfait, se rembarqua. Il reparut peu de temps après, avec ses compagnons, sur les rives de la Seine, qu'il dévasta par le fer et la flamme; mais il

[1] D'Argentré, page 172.

fut tué par les troupes de Charles-le-Chauve.

Cependant, lorsque les Bretons, sur la foi des promesses norvégiennes, se furent retirés dans leurs foyers, ces pirates réparèrent leurs nefs, et, furieux de leur défaite, se préparèrent à rendre aux malheureux paysans le mal que leur avait fait l'armée. Ils descendirent la Loire, entrèrent dans le fleuve de Vilaine, occupèrent ses rives, et vinrent se loger à deux cents pas du monastère de Redon [1].

Les moines, saisis d'épouvante à la vue des barbares, se jetèrent à genoux, prièrent Dieu à grands cris de les délivrer, de garder son saint lieu de la souillure dont le menaçaient les mécréants, et d'empêcher que l'embrasement qu'ils préparaient ne dévorât son temple. Leurs prières terminées, ils abandonnèrent le monastère et s'enfuirent.

Cependant, un prêtre vénérable, de vie tout-à-fait innocente, nommé Conan, ne voulut point quitter l'église, et se mit à dire : « ô Sau-« veur du monde, montre-nous ta puissance et « nous serons sauvés! »

[1] *Actes de Bret.* — *Chron. Mallea.*, tom. 1, col. 262.

Comme il parlait, les vents commencèrent à souffler en immenses tourbillons; des tonnerres furieux retentirent à travers l'amas des nuages, et les éclairs se succédèrent avec des lueurs si terribles, que les pirates crurent que la mort même était présente. Tandis que la foudre semblait les entourer, un prêtre de leurs faux dieux, monté sur le château de poupe de la nef magistrale, appela trois fois son Héla, son Odin, son Loup Fenris, et fit de sacriléges libations à ces divinités muettes; mais tout d'un coup il s'écria : « ô Dieu de nos ennemis, « qui sans doute combats avec eux, si tu per- « mets que nous échappions à la mort, nous te « promettons de ne pas violer ton sanctuaire et « de déposer de l'or et des présens sur tes au- « tels! »

Les barbares confirmèrent la promesse de leur prêtre par un cri effroyable; ils prirent de l'or et de l'argent, qu'ils placèrent sur l'autel, et ils allumèrent dans l'église, et tout autour du monastère, un nombre infini de flambeaux et de torches. La pluie, les vents et le tonnerre cessèrent peu à peu; et les pirates posèrent des gardes près du saint lieu, avec

ordre de tuer ceux qui seraient assez audacieux pour y entrer et le profaner.

On assure, toutefois, qu'il en pénétra seize dans la sacristie. Ils burent du vin ordonné pour la célébration des messes ; mais, à l'instant même, ils perdirent l'esprit, et, ramenés dans leurs tentes, ils moururent le même jour [1].

Les pirates n'en continuèrent pas moins leurs ravages dans les environs, pillant, détruisant, emmenant captifs les hommes et les femmes, brûlant les moissons et les églises. Erispoé ne tarda pas à revenir avec une armée ; ils les combattit vaillamment, en tua un grand nombre, et contraignit le reste à se rembarquer.

Erispoé avait rendu la paix à ses états. Charles-le-Chauve, ne conservant plus l'espoir de s'emparer de vive force de la Bretagne, voulut au moins contracter une alliance dont les résultats fussent à peu près les mêmes. Il sollicita pour le prince Louis, son fils, la main de la princesse de Bretagne, fille aînée d'Erispoé,

[1] D'Argentré, pag. 172. — Dom Morice, pag. 44.

héritière présomptive de la couronne. Cet hymen était au moment de s'accomplir, lorsque Salomon, qui aspirait à la souveraineté, et qui ne supportait qu'impatiemment la dépendance où l'avaient placé les derniers traités faits avec le roi de France, sentit réveiller son ambition, dont l'objet allait lui échapper. Il forma dès lors le plus odieux complot. Il s'assura de la participation de quelques seigneurs bretons, en leur faisant entrevoir qu'ils étaient menacés de tomber sous le joug d'un prince étranger. Il se fit des partisans parmi les ecclésiastiques mécontens; et, s'efforçant d'étouffer les sentimens naturels que devait lui inspirer le souvenir des bontés de Noménoé, son oncle, et de l'amitié de son cousin, il s'occupa de faire naître une occasion pour se délivrer d'Erispoé par un crime. Elle ne se présenta que trop facilement. Un jour qu'Erispoé se trouvait presque seul au pied d'un autel où il priait, Salomon, secondé par un misérable, nommé Almar, le perça de plusieurs coups d'épée [1]; et, à la suite du tumulte qu'occasiona

[1] *Act. de Bret.*, tom. 1, col. 23-141.

cette mort inattendue, il s'empara sans obstacle de la couronne de Bretagne. Érispoé n'avait régné que six années.

Informé de cet événement, Charles prétendit, au premier moment, venger l'assassinat de son futur allié; mais, comme il apprit que Salomon se préparait à lui opposer une vigoureuse résistance, il prit le parti de lui offrir la paix, et de renouveler les traités qu'il avait signés naguère avec Erispoé [1].

Salomon, troisième du nom, employa le commencement de son règne à conquérir l'attachement de ses sujets, et à faire oublier le crime qui l'avait porté sur le trône. Un de ses premiers soins fut de rappeler, dans plusieurs églises, quelques uns des pasteurs expulsés par Noménoé. Il crut devoir au clergé, qui l'avait soutenu dans son usurpation, cette preuve de condescendance, qui ne tarda pas à susciter de nouveaux troubles en Bretagne.

Les seigneurs de la cour de Charles-le-Chauve, qui, sous le nom de comtes, luttaient avec lui de puissance, refusèrent de lui obéir,

[1] Sigebert-Rheginon, année 866.

en donnant pour prétexte le bien de l'État, et ils résolurent d'offrir sa couronne à Louis-le-Germanique. Robert-le-Fort, Odon, et d'autres chefs de cette conspiration, se retirèrent près de Salomon III, et lui demandèrent des secours qu'il n'hésita pas à leur accorder. Charles, profitant de l'ignorante présomption de son frère, défit son armée, et le contraignit à prendre la fuite. Mais il s'aperçut bientôt qu'il ne pourrait résister aux seigneurs d'Aquitaine unis aux Bretons, et ne trouvant pas un appui suffisant dans la force et le nombre de ses soldats, il eut recours aux armes spirituelles, selon l'usage du siècle. Les lettres synodales, les menaces, les injures des prélats, les excommunications, vinrent encore apprendre à la Bretagne, que son roi n'était qu'un vassal révolté de Charles-le-Chauve, et que Dieu lui ôterait bientôt la souveraineté et la vie [1].

L'effet des menaces épiscopales ne tarda pas à se faire sentir. Plusieurs seigneurs intimidés se hâtèrent de solliciter leur grâce, et d'offrir de nouveau leurs services au roi de France.

[1] *Act. de Bret.*, tom. 1, col. 309.

A peine l'accord fut-il signé, que Louis, fils de Charles, épousa la fille du comte Odon, et que la guerre civile recommença. Après deux défaites, le prince Louis alla trouver son père, qui lui pardonna, lorsqu'il se fut soumis à la correction des évêques. Mais le roi des Bretons avait fourni des troupes au fils rebelle, et Charles-le-Chauve ne respirait que la vengeance. Il s'avança donc jusqu'au monastère d'Antrême, près de Laval, où, malgré sa colère, il se vit obligé d'en venir à un accommodement, quand il se fut bien convaincu de la contenance énergique de Salomon, et de la force réelle de son armée.

Dans l'arrangement qui se fit entre les deux rois, Charles remit à Salomon, à titre de fief, le territoire même d'Antrême [1], situé entre les rivières de Sarthe et de Maine, avec l'abbaye de Saint-Aubin [2].

[1] *Annal. Bertini.* — *Tit. de S. Aubin*, dom Morice, pag. 47.

[2] Ce territoire est fort éloigné des limites réelles de la Bretagne. D'après les coutumes du temps, les premiers souverains, entièrement indépendans pour leurs États en général, étaient souvent entachés de vassalité pour des comtés

L'empire des descendans de Charlemagne était alors dans un tel état de trouble et de confusion, que le grand caractère de ce prince n'eût pas suffi pour y ramener l'ordre et la paix. Dans la complication d'intérêts que formaient les rébellions des seigneurs et des capitaines, les tentatives populaires, les révolutions imprévues, les incursions des pirates, ce que l'on trouve de plus extraordinaire, c'est le maintien d'un trône que Charles-le-Chauve, par son ambition et ses fautes même, travaillait lui-même à détruire, mais qui ne fut totalement ébranlé que sous

et des terres qu'ils possédaient à titre de fief. Les annalistes français ont profité de cette circonstance du traité d'Antrême, pour affirmer que Salomon s'était engagé à faire serment de fidélité et à payer un cens pour le *duché* de Bretagne. L'histoire tout entière dément cette assertion. Nous verrons bientôt sans doute la Bretagne tomber en vassalité, par l'extinction de ses races royales, la faiblesse des seigneurs qui la partagèrent, et l'abaissement des rois de France. Mais tant qu'elle eut des rois elle-même, elle ne fut jamais tenue en fief d'aucune couronne, à moins qu'on ne veuille considérer comme Bretagne quelques portions des comtés de Nantes et de Rennes, dépendantes du Maine et de l'Anjou.

ses successeurs. Les nations du nord refluaient sur la France; on ne savait ni les repousser, ni les maîtriser par un genre d'alliance qui les eût fixées sur le sol, sans déprédations ni ravages, et qui eût prévenu les malheurs d'un siècle entier, après lequel on tomba forcément dans le même résultat. Tantôt on comblait les Normands de dons et de caresses, tantôt on leur déclarait une guerre d'extermination. Quelques troupes bretonnes, qui n'avaient pas posé les armes, se joignirent aux pirates de la Loire, entrèrent dans le Maine, et combattirent les Français en 865 et 866. Robert-le-Fort les atteignit au-dessus de Châteauneuf d'Anjou; mais il se laissa surprendre au milieu de la nuit. Robert se défendit avec courage. Les Normands l'emportèrent, et ce vaillant guerrier périt sur le champ de bataille. Les Francais, ne pouvant suppléer au nombre par le courage, ne songèrent qu'à se retirer [1].

Mais les querelles ecclésiastiques se ranimaient en Bretagne. Salomon avait écrit au pape Nicolas, afin d'en obtenir le Pallium pour

[1] *Rheginon in chron.*

l'archevêque de Dol. Le pape, sans se prononcer, donna l'ordre à l'archevêque de Tours, d'envoyer à Rome un député pour soutenir les droits de sa métropole. L'ardent Actard, qui vivait encore, et qui comptait pour peu de chose toutes les faveurs qu'il avait obtenues d'Erispoé, n'oublia rien pour animer contre les Bretons l'archevêque de Tours, Hérard. Salomon, suivant eux, soutenait les ecclésiastiques dans une révolte contraire à la discipline antique, et favorable au déréglement. Le pape refusa de conférer le Pallium. Salomon ne se découragea point, et fit partir pour Rome une ambassade chargée de présens pour le pape, et qui devait expliquer au saint-père que les évêques dépossédés étaient des simoniaques justement condamnés. Ses ambassadeurs furent accueillis avec grâce, et mieux que ne l'avaient espéré l'évêque de Nantes et l'archevêque de Tours [1]. Le pape écrivit à Salomon une lettre pleine d'estime et de modération; mais il conseillait au roi d'envoyer à Rome quatre évêques et un ambassadeur, pour assister

[1] *Act. de Bret.*, tom. 1, col. 319.

au jugement nouveau qui serait porté sur son clergé...

Salomon, dans l'espoir d'obtenir un peu de tranquillité, rétablit Libéralis à l'évêché de Léon, et Félix à celui de Quimper; mais il se refusa constamment à faire la même grâce à Susanus. Un concile se réunit à Soissons; le primat de Lyon, les archevêques de Reims, de Tours, de Sens, de Rouen, de Mayence, de Bordeaux, s'y trouvèrent avec leurs évêques suffragans. Actard renouvela ses plaintes amères, et le concile écrivit au pape une lettre [1], dans laquelle les évêques représentaient les Bretons comme des barbares, qui n'étaient chrétiens que de nom, qui déposaient les prélats sans aucune forme de jugement, et qui les rétablissaient uniquement parce qu'ils étaient Bretons. Ils appelaient sur la Bretagne la colère du ciel et les foudres de l'Église [2]. Mais déjà le fougueux Hincmar, archevêque de Reims, en disputait le siége à son prédécesseur Ebbon, que défendait Charles-le-Chauve.

[1] 18 août 866.

[2] *Act. de Bret.*, tom. 1, col. 321.

Le concile en écrivit également au pape, et les deux missives furent confiées à l'évêque Actard. Charles, qui craignait qu'elles ne portassent des assertions nuisibles à ses intérêts, trouva moyen de se les faire remettre, en rompit les sceaux, et y ajouta des clauses bien différentes, et qui ménageaient le roi de Bretagne [1].

Nicolas était mort, lorsque l'évêque Actard parvint à Rome. Adrien accorda quelques faveurs personnelles aux membres du concile, et il écrivit à Salomon une lettre dans laquelle il lui disait : [2] « Notre Seigneur Jésus-Christ, par « la grâce de sa miséricorde, a daigné tellement « illuminer le cœur de la sublimité du roy Sa-« lomon de Bretagne, qu'à bon droit peut-on « dire que, par la splendeur de sa sapience, le « pays qu'il habite ne ressemble pas occident, « mais orient; car le soleil de justice y est né et « les ténèbres de l'infidélité ont disparu. » Les choses restèrent donc comme par le passé.

[1] *Annal. Bertini.* — *Hist. eccl. et civ.*, dom Morice, page 49.

[2] *Hist. de Bret.*, d'Argentré, p. 174 et suiv.

Au milieu de ces discussions envenimées, si désolantes pour les peuples, Charles-le-Chauve, que la mort de Robert-le-Fort laissait sans défenseurs sur les rives de la Loire, fit proposer à Salomon de remplacer par une paix définitive la trève qui existait entre eux. Salomon demanda des ôtages qui lui furent accordés; et Pasten-Thane ou Pascuiten, son gendre, dernier fils de Noménoé, se rendit à Compiègne le 25 d'août 867, avec plein pouvoir de ratifier ce qui serait convenu dans l'intérêt et pour le bien des deux nations. Charles-le-Chauve se contenta de demander aux Bretons la promesse de vivre en paix avec les Français, et celle de le secourir contre ses ennemis [1]. Dans ses lettres à Salomon, il lui donna le titre de roi et le nomma son frère. Le traité fut juré de part et d'autre par tous les grands seigneurs français et bretons qui se trouvèrent à la conférence. Engelran, camérier du roi, se rendit en Bretagne avec un train magnifique, et remit à Salomon, de la part de Charles-le-Chauve, une couronne d'or enrichie de pierreries, et tous les insignes de

[1] *Acta S. Launomari.* s. IV. *Benedict.*, pars 2.

royauté que les rois de France avaient coutume de porter. Le traité lui reconnaissait le droit d'avoir un siége archiépiscopal, de faire frapper des monnaies d'or et d'argent, et renonçait à toutes prétentions de suzeraineté et d'hommage, lui concédant, de plus, le comté de Coutances ou Cotentin, et une partie du territoire d'Avranches [1]. Salomon III prit désormais dans ses actes le titre de roi de Bretagne et d'une grande partie de la Gaule.

Les motifs qui engageaient Charles-le-Chauve à montrer une telle condescendance au roi de Bretagne, ne tardèrent pas à se dévoiler. Les Normands s'étaient cantonnés sur la Loire, et l'on pouvait craindre qu'ils n'y formassent des établissemens dont il eût été impossible de les chasser. Charles appela les Bretons à son aide. Ils arrivèrent en force, et Salomon déclara, qu'avec le moindre secours, il s'engageait à délivrer la contrée. On lui envoya Carloman, fils du roi, et quelque cavalerie, qui bientôt se débanda et se livra au pil-

[1] *Annal. Bert.* — *Chron. ann. de Dol,* par l'archevêque Baldric. — Le Baud. — Dom Morice.

lui, et l'armée bretonne se retira. Urféan attendit courageusement les Normands, non seulement trois jours, mais cinq. Au bout de ce temps, Hasting le fit inviter à se rendre seul à un gué, où lui-même se trouverait le lendemain, à neuf heures du matin. Urféan n'hésita point, quoiqu'il ne s'y fût pas engagé. Il s'arma de pied en cap, passa le gué, pour mieux braver les Normands, et y resta jusqu'à midi. Cette intrépidité plut aux barbares, et Hasting lui envoya dire qu'il se ferait scrupule d'exposer un aussi brave guerrier à une mort certaine. Depuis ce jour, la présence d'Urféan aux combats valait seule une armée, et le prestige qui rendait les Normands si redoutables, disparut pour les Bretons.

La piété de Salomon était édifiante. Les religieux paraissaient très attachés à sa personne, et il les comblait de faveurs; aussi passait-il pour le protecteur de la vertu, le bienfaiteur des pauvres et le juste punisseur des méchans. Il possédait une maison royale à Plélan, près de la forêt de Brocéliande, où l'abbé Convoyon et ses moines s'étaient deux fois réfugiés pour éviter la persécution des Normands. A la prière

de la reine Guenmerc'h [1], sa femme, il y fit construire un monastère qu'il dédia à saint Sauveur et à saint Salomon; il y déposa le corps de saint Maxent, l'enrichit de vases et de croix d'or, ornés de pierreries, et le donna aux religieux du vénérable Convoyon. Ce saint abbé y fut inhumé quelque temps après, ainsi que la reine Guenmerc'h [2]. Salomon conçut aussi le projet de faire un voyage à Rome; mais, dans l'impossibilité de l'entreprendre, tandis que les Normands menaçaient ses frontières, il écrivit au pape Adrien pour le prier de lui envoyer des reliques. Il offrait, en même temps, au saint-père des présens d'un grand prix : une statue d'or; une mule, avec la selle, les étriers et le frein, le tout estimé deux cents sous; une couronne d'or, ornée de pierres précieuses, valant bien quatre-vingts sous; trente aubes de fine toile de Bretagne; trente pièces de drap de laine de diverses couleurs; trente peaux de cerf et trente paires de chaussures à l'usage de

[1] Vierge blanche.

[2] *Hist. de Bret.* — D'Argentré. — Le Baud. — Dom Morice.

ses serviteurs. Il s'engageait de plus à payer chaque année au Saint-Siége une offrande de trois cents sous. Le roi disait au pape : « Nous « vous offrons ces bagatelles, afin que vous « veuilliez bien nous confirmer à perpétuité la « dignité que vos prédécesseurs avaient accor- « dée aux nôtres. Ces présents sont bien peu « de chose; mais daignez vous souvenir des « deux deniers offerts par la pauvre veuve dans « le temple du Seigneur [1]. »

Adrien lui répondit en lui envoyant un bras du pape Léon III, comme une relique d'un grand prix. Il y joignit le Pallium, pour l'archevêque de Dol; et, dès ce moment, la question se trouva décidée entre ce métropolitain et l'archevèque de Tours [2]. Salomon alla recevoir les reliques de saint Léon aux frontières de son royaume, et les déposa en grande cérémonie dans sa nouvelle église [3].

[1] *Recueil des hist. de France*, tom. 7, pag. 596.

[2] *Baldric, Chron. ann. de l'église de saint Samson de Dol.* — D'Argentré. — Le Baud, etc.

[3] Je dois prévenir que je me suis entièrement [illegible] dans ce récit, de l'opinion de l'abbé [illegible] Morice, de l'abbé Gallet, et [illegible]

Deux années après, Charles, excité par les plaintes de ses peuples, que le séjour des Nor-

qui a discuté les chartes de Bretagne avec tant de savoir, de logique et de sagacité. Tous affirment que le pape Adrien n'envoya pas le Pallium à l'archevêque de Dol. Cette question est oiseuse aujourd'hui ; mais elle a causé tant de troubles en Bretagne, qu'il est nécessaire que l'histoire en fasse mention, et que l'historien constate la vérité du fait. Les écrivains qui rapportent que le Pallium fut envoyé, sont : Baldric, archevêque de Dol, qui vivait à la fin du onzième siècle, et qui a consigné ses preuves et son avis dans les *Chroniques annaux de l'église de saint Samson de Dol;* Le Baud, historien de Bretagne, beaucoup plus judicieux qu'on ne le pense, généralement très exact, quand il peut l'être, et profondément instruit pour son temps; d'Argentré, plus ardent, plus partial que Le Baud, mais qui se distingue par un esprit de critique bien rare à l'époque où il écrivait. Je ne parle ni de Vincent de Beauvais, dont le recueil n'est qu'un fatras d'histoire ancienne, moderne, sainte et profane, sans ordre ni choix, et où l'on peut à peine puiser de loin en loin des faits qu'on ne doit encore adopter qu'avec circonspection; ni d'Alain Bouchard, dont la crédulité pourrait m'être opposée ; ni d'Albert-le-Grand. Tous, au reste, ont copié Baldric, qui reste seul pour appuyer l'opinion que j'ai adoptée. Mais quels sont donc les écrivains sur la véracité desquels on se fonde pour la repousser? Ce sont des auteurs modernes, dont la charge était de rechercher dans l'histoire de Bretagne tout ce qui pourrait servir à prouver que cette province n'avait jamais eu de rois indépendans, au moins

mands réduisait à la plus horrible misère, songea de nouveau à les expulser, et manda son

depuis Clovis. Or, pour arriver à cette preuve, comme on ne pouvait nier que le titre de roi n'eût été porté par des princes bretons, il devenait nécessaire d'établir qu'ils étaient vassaux de la couronne de France, qui ne leur donnait que le nom de ducs, qu'ils n'usaient pas du droit de battre monnaie, qu'ils prêtaient serment de foi et hommage, qu'ils n'avaient pas de métropole bretonne, et que tous leurs évêques étaient suffragans de Tours. Il est difficile de concevoir l'impudence que mit l'abbé de Vertot dans cette discussion. Dom Lobineau fut menacé d'être considéré comme criminel de lèze-majesté. Dom Morice, éclairé par cet exemple, fit à peu près ce que l'on voulut, et s'en rapporta aux notes de l'abbé Gallet. Celui-ci, que son esprit judicieux rapprochait cependant quelquefois de la vérité, se perdit dans ses comparaisons de noms, et trouva que Doualc'h était le même que Judaël et que Riothime. Fort de ce principe, il nia les faits les plus évidens, et, confondant les hommes sans confondre les temps, il donna sur la Bretagne des notions d'autant plus trompeuses, qu'aucun auteur n'est plus savant que lui, ni plus exact quand il veut l'être. Arrivé à la discussion relative à la métropole et au Pallium, il ne voit rien de mieux que de déclarer que les lettres de Salomon au pape, et les réponses du saint-père ont été falsifiées ; que Salomon n'a jamais demandé le Pallium pour le métropolitain de Dol, et que le saint-père n'a pas eu de réponse à lui faire à ce sujet. Il n'a pas tenu les originaux de ces lettres, et je ne les ai pas vus plus que lui. Mais comment supposer qu'en Bretagne, au neuvième

allié Salomon. Ce prince relevait alors d'une longue maladie; malgré sa faiblesse, il s'appro-

siècle, dans un temps où il existait si peu de personnes sachant lire et écrire, il se soit trouvé d'habiles faussaires qui aient imité l'écriture de la chancellerie apostolique et celle du roi ou de ses secrétaires? Comment l'intercalation s'est-elle faite? A-t-on l'usage de laisser, dans ce genre de missives, une place vide, où il soit possible d'insérer plusieurs phrases? Suppose-t-on que Salomon, qui fut depuis canonisé, se soit prêté à cette fraude inutile, qui pouvait passer pour un sacrilége? N'est-il pas plus naturel de croire qu'à l'époque où les rois de France sont devenus maîtres de la Bretagne, à celle où il leur a convenu de rechercher dans les titres anciens des documens qui rangeassent cette province parmi leurs plus antiques propriétés, afin de réprimer l'ardeur indépendante des États et des Parlemens, afin de créer et de régir de plein droit des impôts que la Bretagne entière repoussait, et contre lesquels elle invoquait ses anciennes libertés, n'est-il pas plus simple de penser que les agens de cette perquisition ont supprimé les phrases qui ne convenaient pas à l'esprit de leur travail? Il y a des exemples nombreux de ces infidélités, et il est plus facile de passer des phrases sous silence, que d'en ajouter aux textes. Je ne discuterai pas la latinité des lettres, elle est la même, avec ou sans adjonction. Je ne combattrai pas ce que l'on a écrit du style de la chancellerie romaine; j'ai dans l'idée qu'au neuvième siècle, ce style ne ressemblait nullement à celui du quinzième ou du dix-huitième, et les différences ne font que me confirmer dans mon opi-

cha des frontières, et reconnut la position des ennemis dans la ville d'Angers et aux environs.

nion. J'ajouterai même que l'envoi du Pallium ne déterminait pas toujours la reconnaissance d'un métropolitain. C'était un ornement dont le pape disposait, une faveur personnelle qu'il faisait quelquefois à des évêques. Je trouve que le Pallium a été conféré à des évêques de Léon ; il a été remis de nos jours, par Pie VII, au vénérable évêque d'Autun, M. de Fontanges, que ses vertus eussent fait canoniser, s'il eût vécu deux siècles avant le nôtre, et, bien que M. de Fontanges fût lui-même archevêque, son diocèse n'était qu'un évêché suffragant de Besançon. Mais avant Festinian, qui sacra Noménoé, dix archevêques avaient occupé le siége métropolitain de Dol. Meen remplaça Festinian, sous Salomon ; puis lui succédèrent Johan, Guycohen, Guy-ô-marc'h, Iounguen, Juthoven, Iounguen II, Roland, Lanfranc, Iounguen III, Judhaël, Johovée, saint Gédouin, Even, Roland II, Valgrin, Baldric, Geoffroy-le-Roux, Ollivier, Hugues, qui reçut le Pallium du pape Adrien IV, Johan II, Roland III, Henri-Jean de Vaunœsé, Jean de Les-Enet, et enfin Jean de La Mouche, qui cessa de prendre le titre d'archevêque sous le pape Innocent III, en l'année 1199, et qui commença la série des évêques de Dol. On trouve donc vingt-six archevêques de Dol, depuis le règne de Salomon jusqu'à la fin du douzième siècle. L'envoi ou le refus du Pallium à Festinian ne change rien à l'état de la question ; il reste évident que les papes, et le clergé breton, pendant plusieurs siècles, ont reconnu le siége de Dol comme métropolitain.

Il plaça d'abord son fils, le prince Guegon, sur les bords de la Mayenne, avec des troupes en nombre suffisant pour s'opposer aux sorties des Normands. L'armée du roi Charles n'avait donné que des assauts inutiles; et une dangereuse contagion s'était développée dans son camp. Les Bretons alors s'avisèrent d'un expédient qui eut tout le succès que l'on pouvait désirer [1]. Ils creusèrent des tranchées profondes, en commençant au-dessus de la ville, et procurèrent bientôt un nouveau lit à la rivière, qui laissa les navires des Normands à sec. Les pirates étaient perdus, si Charles-le-Chauve, cédant à la plus infame cupidité, n'eût consenti à partager avec eux les dépouilles de ses sujets. Il en reçut une grosse somme d'argent [2], et, pour pallier sa honte, il leur fit promettre de quitter la ville d'Angers sous un délai déterminé, de ne plus piller ses provinces, de combattre les autres Normands qui viendraient l'attaquer, et même de se faire chrétiens. Quand

[1] *Actes de Bret.*, tom. 1, col. 300.

[2] *Hist. de Bret.*, par Le Baud, p. 120. — *Chron. de Rheginon*.

le roi de France se fut retiré, chargé de plus d'argent que de gloire, les pirates recommencèrent leurs ravages, et commirent autant de maux et d'horreurs qu'auparavant. Les Bretons étaient rentrés dans leurs limites assez mécontens; mais Charles-le-Chauve, pour apaiser Salomon, renouvela le traité de 867, et ratifia la reconnaissance du droit de métropole, de celui de battre monnaie, du titre de roi, et de tous les points qui avaient formé la matière des anciens traités [1]. Il paraît qu'à cette époque les rois se croyaient d'autant moins engagés par leur parole, qu'ils la donnaient plus souvent.

Salomon paraissait comblé de gloire. On vantait son habileté, sa franchise, son grand sens, sa bravoure et sa piété. On le croyait heureux; mais son cœur était dévoré de remords. Il n'avait pas oublié l'assassinat d'Erispoé, et ce souvenir faisait le tourment de sa vie. Il voulut enfin consacrer ses derniers jours à la pénitence, et mettre ordre, dans les austérités d'un monastère, aux affaires de sa conscience.

[1] *Hist. eccl. et civ. de Bret.*, par dom Morice, p. 53.

Il songea donc à se démettre de la couronne, et, pour prévenir les divisions qui pouvaient éclater en Bretagne après sa mort, il prit la résolution de céder le trône à son fils.

Mais au moment même où il se disposait à se retirer du monde, le bruit courut qu'il méditait de rétablir au siége de Vannes, Susanus, le seul des évêques déposés qui n'eût pas été rappelé. Conantguen, qui gouvernait ce diocèse, menacé d'une si cruelle disgrâce, ne manqua pas de répandre [1] que le roi voulait reconnaître la suprématie de l'archevêque de Tours, et que, si jamais les évêques bretons étaient soumis à un étranger, la nation perdrait immanquablement sa liberté. Il alla plus loin. Il représenta à Pasten-thane et à Urféan, tous deux cousins germains du roi, que Salomon n'était qu'un usurpateur; et qu'ils se montraient indignes de l'estime des gens de bien, tant que leur frère Erispoé n'était pas vengé. Conantguen, enfin, fit tant par ses intrigues, qu'il ourdit un complot contre la vie de Salomon et de son fils, et que la plupart des seigneurs et

[1] *Act. de Bret.*, tom. 1, col. 298, 300, 328.

des prélats entrèrent dans la conjuration. Il paraît qu'en général ils ignoraient que Salomon eût été l'assassin d'Erispoé. On avait jeté sur cette horrible affaire un voile officieux; mais Conantguen leur fit connaître les détails de cette action atroce. De ce moment, leur admiration pour Salomon se changea en haine aveugle, et ils oublièrent tous les services qu'il avait rendus à la patrie.

Le roi de Bretagne, dans une sécurité profonde, convoqua les seigneurs et les évêques, afin de leur faire part de ses intentions [1]. Deux évêques seulement et deux comtes obéirent à son injonction; les autres, sous la conduite d'Urféan et de Pasten-thane, prirent les armes et s'apprêtèrent à lui faire savoir leurs volontés. Salomon s'aperçut alors que la race de Nomé-noé venait de marquer le jour de la vengeance. Il se hâta d'appeler à son conseil, pour le compléter, quelques uns des officiers de sa maison et des gens d'église. Il leur exposa que, « rien « n'étoit moins désirable que les grandeurs de

[1] *Histoire de Bret.* Le Baud, p. 121. — *Vie de saint Salomon.* — d'Argentré. — Lobineau. — Dom Morice.

« ce monde. Il ne les eût pas demandées à Dieu, « s'il n'avoit cru la justice du ciel et le bonheur « des Bretons intéressés à ce qu'il recouvrât « l'héritage qui, de droit, revenoit à sa lignée. « Il les avoit réunis, comme des sujets fidèles, « pour leur confier le seul objet qui le touchât « encore, le désir de remettre le sceptre à son « fils, dont le couronnement seroit le dernier « acte de son autorité. Il auroit alors rempli « tous ses devoirs sur la terre, et ne songeroit « plus qu'à son salut. » Cette allocution produisit peu d'effet sur l'assemblée. Après quelques protestations forcées de respect, de fidélité, de dévouement, elle se sépara sans avoir rien promis.

Salomon voyant sa perte assurée, voulut se soustraire au coup qui le menaçait, et se retira dans un ermitage qu'il avait fait construire aux environs de Poher. Ses ennemis l'y poursuivirent; mais, comme ils approchaient de sa retraite vers le minuit, un orage, qui éclata tout à coup, les éblouit, les effraya, et ils ne purent jamais trouver les portes de l'édifice. La Légende assure que ce fut une lumière céleste qui sauva Salomon, en frappant d'aveuglement

ses adversaires. Le malheureux roi se réfugia au monastère de Plélan. Les comtes révoltés l'y assiégèrent; il s'en échappa avec autant de secret qu'il fut possible, se rendit en Cornouaille, et se cacha dans une église à une lieue de Landélorn [1]. Mais l'asile qu'il croyait trouver au pied des autels fut bientôt découvert et violé. Les prières, les larmes des religieux, n'eurent aucun pouvoir sur les conjurés. Ils envoyèrent seulement au roi un évêque, pour le déterminer à se remettre en leurs mains et lui promettre la vie, s'il consentait à sortir de l'église. Salomon, qui trop souvent avait rompu des paroles solennelles, espéra que l'on respecterait le sanctuaire qu'il avait souillé lui-même. Il refusa de se confier à l'évêque; mais il le pria de lui accorder le sacrement de communion. Le prélat, touché de la position du pénitent, le confessa, lui donna l'absolution, le réconcilia avec son Dieu, et retourna vers les comtes, qu'il supplia vainement à genoux d'épargner le monarque repentant. Les comtes ne lui répondirent qu'en pénétrant dans l'église avec leurs soldats. Le roi, dans ce moment, était

[1] Land-Ternok ou Landerneau.

agenouillé sur les marches de l'autel, et priait avec ferveur. A l'aspect de ses meurtriers, il se leva, se plaça sur un siége élevé, et, du ton de voix qu'il prenait avec ses inférieurs, il leur déclara qu'il était là pour les écouter. Les comtes ne lui rendirent point le salut accoutumé; mais, s'avançant vers lui, ils lui reprochèrent, dans les termes les plus véhémens, le meurtre de son cousin Erispoé. « Ah! s'écria Salomon, « voyez donc dans mon cœur! sa mort est bien « vengée par les tourments que j'endure. » — « Pas encore, répondit un conjuré; tu fus as- « sassin, traître et parjure! Ton heure est ve- « nue, et le sang ne peut se racheter que par le « sang! » Quelques soldats français [1] s'emparèrent alors du fils de Salomon, qu'ils égorgèrent sous ses yeux [2]; ils se jetèrent ensuite sur le roi, le précipitèrent de son siége, l'outragèrent de paroles et de coups, le lièrent et le traî-

[1] *Hist. de Bret.*, dom Morice, p. 54, lig. 24.—Aymoin. — D'Argentré. — Le Baud.

[2] Ce fils n'était pas Guegon, mort peu d'années auparavant, mais le fils que Salomon avait eu d'une seconde femme. Ce prince ne comptait alors que huit années. Quelques auteurs disent qu'il ne fut pas assassiné, mais qu'il mourut en prison.

nèrent hors de l'église. Un homme lui arracha les yeux, les foula aux pieds; et, après une nuit, un siècle tout entier de souffrances, il acheva le destin du prince en lui tranchant la tête. Le perfide qui porta sur lui ses mains infâmes se nommait Foucault [1], et ce misérable était son filleul, son fils en Jésus-Christ! On assure que, depuis, la race en fut maudite.

Quelques moines recueillirent les restes de Salomon et de son fils, et les ensevelirent au lieu même où ces princes avaient péri. L'église de Notre-Dame-du-Martyr, *an Itroun-Mary-ar-Merzer,* dans la commune de Ploudiri, à peu de distance de la ville de Landerneau, s'éleva sur la tombe du roi de Bretagne. Son corps fut déposé sous le maître-autel. Il s'y fit des miracles, et Salomon fut canonisé en 910 par le pape Anastase III [2].

[1] Aymoin. — D'Argentré, page 181. — Vincent de Beauvais.

[2] Les légendaires n'hésitent point à dire que ce fut Salomon III que le pape Anastase canonisa. Quelques auteurs modernes, comme dom Morice, dans son *Histoire ecclésiastique de Bretagne*, s'en étonnent, à cause des crimes bien avéré, qu'il commit. Mais quoique Salomon I[er] ait rendu

Merlin avait prédit cette catastrophe. Il avait dit : « Et en après viendra Salomon, qui, par « félonie, aveugle sera, et illec sera un mont « de terre que nommera l'on Merzer-Salaun [1]. »

La nouvelle de la mort de Salomon fut apportée à Charles-le-Chauve tandis qu'il était à Compiègne ; il n'en témoigna aucune émotion, et parut avoir même oublié qu'il existât des Bretons au monde.

Urféan et Pasten-thane se partagèrent la Bretagne. Le premier, déjà comte de Rennes, joignit à ses possessions le comté de Nantes, une partie de l'Anjou, le Cotentin, les territoires d'Avranches et de Coutances. Le second conserva le comté de Vannes, la Cornouaille, et le pays de Léon. Aucun d'eux ne prit le titre de roi, mais le désir de le porter rompit bientôt

des services réels à la primitive Église, rien ne constate qu'il fût chrétien. Sa mort, au pied d'un autel, ne prouve rien à cet égard. Il était poursuivi, près d'être assassiné ; il n'avait pas le choix d'un asile, un autel chrétien se présenta, il s'y réfugia et ne fut pas épargné. Quoi qu'il en soit, la fête de Salomon, roi et martyr, se célèbre dans les églises de Vannes et de Nantes le 25 juin, et dans celle de Dol le 8 février.

[1] Le Baud, p. 122.

les liens qui unissaient les deux frères. Urféan était le prince le plus brave et le plus redouté de toute la Bretagne. Pasten-thane était gendre de Salomon; et les partisans de cet infortuné monarque se rattachèrent au comte de Vannes qui, sans trop compter sur leur assistance pour l'exécution de ses projets, les réunit cependant, mais fit un traité avec des Normands et pénétra dans le territoire de Rennes, à la tête de trente mille soldats [1]. Le généreux Urféan ne s'effraya point de cette masse qui menaçait de l'accabler. Ses troupes ne montrèrent pas le même courage, et l'abandonnèrent si bien, qu'il ne lui resta pas mille hommes à opposer à ses adversaires. « Les lâches nous ont quittés, « dit-il au petit nombre de ses compagnons fi- « dèles; nous ne sommes plus que des braves! « c'est d'un heureux augure. Vous me tueriez, « si j'osais vous proposer d'éviter le combat. « Quel est celui de vous qui voudrait vivre avec « ignominie? Est-ce donc la multitude qui dé- « cide de la victoire? Dieu est avec nous, et nous « avons nos épées! marchons! » Et tous, à l'ins-

[1] *Chron. de Rhegin.*

tant même, se précipitèrent, tête baissée, sur l'ennemi, écrasant l'infanterie, enfonçant les escadrons, jetant le désordre dans tous les rangs. Pasten-thane voulut en vain rallier ses troupes, il suivit lui-même leur mouvement rétrograde, et se retira vers Redon, où l'attendaient les vaisseaux des Normands.

Le peuple et la plupart des grands favorisaient Pasten-thane. La comtesse de Vannes, sa femme, fille de Salomon, vint à mourir; et cet événement, qui semblait devoir lui ravir une partie de sa prépondérance, accrut au contraire son parti, de tous les seigneurs qui assistèrent aux magnifiques funérailles de cette princesse [1]. Il n'osait cependant attaquer Urféan. Mais, après trois ans d'hostilités déguisées, ayant appris que le comte de Rennes était dangereusement malade, il rassembla de nouvelles troupes, et porta le ravage et la désolation sur les terres de son frère. «Que devons-nous faire, disaient à leur « prince les guerriers d'Urféan ?—Si je pouvais « marcher, vous n'auriez qu'à me suivre, ré« pondait le vaillant comte; mais prenez seule-

[1] *Actes de Bret.*, tom. 1, col. 329.

« ment mon drapeau, sa vue suffira pour les « mettre en fuite. — Votre présence le pour« rait sans doute; mais vos braves vous de« mandent, et votre absence les réduit au dé« sespoir. — Au désespoir, s'écria Urféan! pen« sent-ils que je veux les abandonner? j'y vais, « j'y vais, je mourrai mieux sur un champ de « bataille que dans un lit! » Le comte de Rennes voulut se lever, mais ses forces le trahirent; il se fit toutefois placer sur une litière et porter à la tête de son armée. Les soldats, enthousiasmés par le noble courage que déployait Urféan, se précipitèrent sur les troupes de Pasten-thane, qu'ils taillèrent en pièces. Tout ce qui ne fut pas dévoré par le glaive prit la fuite, et des chants de victoire se firent entendre; mais ils se changèrent promptement en cris de douleur. Épuisé par un effort plus qu'humain, Urféan, couché sur des bannières ennemies, rendait le dernier soupir. Quelques mois après, un assassin plongea un poignard dans le sein de Pasten-thane [1].

[1] Les auteurs les plus recommandables laissent par fois échapper des inexactitudes dont les conséquences tendent

Le destin funeste de ces deux frères décida la question de la royauté en Bretagne.

malheureusement à dénaturer les faits et à rendre l'histoire inintelligible. Dom Lobineau et dom Morice, dans l'*Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne,* disent que la reine Argantaël donna trois fils à Noménoé. Érispoé, qui lui succéda, Wurvan ou Urféan, comte de Rennes, et Pasquiten ou Pasten-thane, comte de Vannes ou de Bro-Erec; tom. 1er, pag. 43. Dans le même volume, page 45, ils disent que Gurvan ou Wurvan, comte de Rennes, épousa une fille d'Érispoé. Ce prince aurait donc épousé sa nièce. A la page 54, Gurvan et Pasquiten, l'un gendre d'Érispoé, l'autre gendre de Salomon, de frères qu'ils étaient, ne sont plus que cousins; et à la page 55 on trouve un Alain, frère de Pasquiten, bien que Noménoé n'ait eu que trois fils. J'ai rétabli la généalogie de ces princes, à force de recherches; et j'en préviens le lecteur une fois pour toutes, afin que les différences qui pourraient le frapper, s'il lui arrivait de recourir aux sources, ne me soient pas attribuées à inadvertance.

APPENDICE.

A.

LA DEVISE DE CONAN.

Les anciens chroniqueurs rapportent que Conan Mériadech ou Cyning Murdoch, le roi Murdoch, débarquant sur les côtes de l'Armorique péninsulaire, aperçut des hermines qui se réfugièrent sous son bouclier; que ce conquérant, frappé de ce présage qu'il jugea favorable, fit peindre un de ces petits animaux sur ce bouclier même, et qu'il prit pour devise les mots : *Malo mori quam fœdari.*

Les ducs de Bretagne, long-temps après cette époque, ont adopté pour armes les queues d'hermine sans nombre, et pour devise les mots : *Malo mori quam fœdari.*

Les Romains avaient donné aux peuples de la Péninsule bretonne le nom de *Leti*; l'hermine portait celui de *Letice*; donc il était clair que les peu-

ples *Leti* s'étaient placés sous la protection du conquérant.

A cela, je ne vois qu'une difficulté : c'est que du temps de Conan Mériadech, on ne prenait pas de devise et que l'on n'avait pas d'armoiries. Leur usage ne date que des premières croisades.

Le Père Toussaint de Saint-Luc publie une médaille qui représente, d'un côté, la tête de Conan couronnée de lauriers, avec l'inscription: Conanus Britonum Rex. Le revers se compose d'une hermine *passante* sur un rocher, frappé des rayons du soleil à travers un nuage, et pour exergue les mots: *Malo mori quam fœdari.* En vain assure-t-il que cette médaille, qui se trouvait dans le cabinet du baron de Vieuchastel, a l'œil, *le métail,* la bordure et le toucher de toutes les anciennes; il fallait avoir bien peu de connaissance dans la science des médailles pour s'y tromper, et le doute à cet égard décèlerait de nos jours l'ignorance la plus complète. Cette pièce qui a existé, puisque le P. T. de Saint-Luc l'a vue et qu'il en donne le dessin, est une de ces supercheries si communes dans le quinzième siècle, et sa forme seule décèle sa fausseté.

Les hermines n'en sont pas moins placées dans les armes de Bretagne, et cette province prend encore la devise que l'on attribue à Conan.

B.

LE DINER DE SAINT MARTIN.

L'extrait suivant donnera une idée de l'empire que les évêques chrétiens s'attribuaient à cette époque sur les souverains.

L'empereur Maxime avait appelé saint Martin à son conseil, ainsi que la plupart des évêques des contrées qui s'étaient soumises à son autorité ; mais le vénérable archevêque de Tours refusa d'abord de se rendre à son invitation. Il n'abordait le prince que pour lui faire des demandes, soit en faveur du peuple, soit pour son église. Maxime l'ayant pressé de prendre un repas à sa table, Martin répondit qu'il ne s'asseoirait point près d'un révolté, d'un usurpateur, qui, contre son serment, avait privé ses légitimes empereurs, l'un de la vie, l'autre de ses états. Maxime s'excusa et parvint à lui prouver qu'il n'avait pas pris l'empire de son plein gré ; que c'était une nécessité que lui avaient imposée ses chevaliers ; qu'il lui fallait aujourd'hui défendre par les armes sa vie et l'existence des peuples qui s'étaient donnés à lui, et que la volonté de Dieu semblait approuver sa conduite, puisqu'elle lui avait accordé la victoire. Martin consentit donc à se rendre au repas où il était invité. Il se plaça près

de l'empereur qui, se faisant apporter à boire, offrit sa coupe à l'évêque et voulut la reprendre de sa main; mais saint Martin, après avoir bu, tendit la coupe à son vicaire, comme le plus digne après lui. L'empereur n'en fut nullement offensé; et saint Martin alors lui parla des choses présentes et futures, et de la gloire des bienheureux, avec une éloquence qui charma tous les assistans.

L'impératrice, épouse de Maxime et fille d'Octavius, roi de la Grande-Bretagne, s'était assise à terre près de saint Martin, *auquel femme n'avait jamais touché,* et dans l'attendrissement qu'elle éprouvait, elle arrosait de ses larmes les pieds du prêcheur évangélique, et les essuyait de ses cheveux. Elle en obtint la permission de lui préparer elle-même un repas et de le servir. Elle dressa donc une table, versa de l'eau sur les mains du saint homme, apporta les viandes qu'elle avait fait cuire, et lui présenta les boissons qu'il désirait. Le dîner fini, la reine recueillit les restes de l'apôtre et s'en nourrit avec une extrême humilité [1].

« C'estoit une bonne Royne, dit Le Baud dans « son histoire de Bretagne, et *si l'on doibt foy confé-* « *rer aux Roynes,* celle-cy estoit de grande affection « et piété. »

[1] Vincent de Beauvais, *Miroir hystorial,* liv. 18, ch. 16.

C.

RELIGION DES DRUIDES.

Le Druidisme est la religion des Celtes. On a prétendu qu'elle tirait son nom du mot *derv*, *drus*, en grec Δρῦς, chêne [1], parce que l'on supposait apparemment que ses sectateurs adoraient le chêne; et l'on a nommé ses prêtres des Druides. Il est très probable qu'ils ne connaissaient pas cette dénomination.

Les Romains, dont l'habitude était de donner leurs dieux aux peuples conquis et d'adopter les leurs, se trouvèrent dans un étrange embarras avec les Druides. Aucune forme matérielle ne représentait chez eux des êtres immatériels, et rien dans leurs cérémonies sacrées ne pouvait être pris pour Mercure ou Jupiter, ou Vénus, ou Vesta. Cependant on parvint à découvrir qu'ils donnaient des attributs à leurs divinités; et, pour le vulgaire Romain, les Druides furent censés adorer [2] Taranis, Esus, Nehalennia, Teutatès, Belenus, etc.

Esus fut donc le Jupiter gaulois; Taranis, le Mars gaulois; Belenus, l'Apollon gaulois; Teutatès, le

[1] *Relig. des Gaul.*, par le P. Martin.

[2] Strabon, l. 4.

Mercure gaulois, et ainsi de suite. Mais les philosophes virent dans le Druidisme une religion de philosophes [1], et ils assimilèrent les Druides aux Mages de Perse, aux Sages de Chaldée, aux Gymnosophistes des Indes. Il se pourrait qu'ils ne connussent pas plus la doctrine des Mages, des Chaldéens et des Brachmanes, que celle des Druides.

Il est fort difficile aujourd'hui de se former une idée nette du Druidisme. Toutefois, en recueillant les notions inaperçues dans la masse des dissertations auxquelles cette religion a donné lieu, on arrive à quelques faits assez intéressans.

Les Druides étaient divisés en trois classes [2], 1° les Druides, ou les prêtres proprement dits; 2° les Bardes, chargés de mettre en vers l'histoire du temps et de conserver dans leur mémoire celle des siècles écoulés, ainsi que les hymnes que l'on chantait dans les cérémonies saintes; 3° les Ovates ou aspirans.

L'esprit de classification ternaire prévalait dans les écoles druidiques. Les compositions des Bardes reçurent cette forme et se nommaient des Triades. Lorsque l'on proscrivit les Bardes bretons et gallois, ils écrivirent, pour la première et la dernière fois, une partie de leurs ouvrages.

[1] Clément d'Alexandrie. — Pline. lib. 30.

[2] *Mythology and rites of the British Druids*, by Ed. Davies.

Ces singuliers traités sont composés en vers, écrits d'un style prophétique, souvent inintelligible; ils sont mêlés de descriptions, de récits d'événemens magiques, d'augures par le vol des oiseaux, et de séries de prophéties.

Thaliessin, Aneurin et Mirdhyn ou Merlin, sont les seuls dépositaires de la tradition druidique. Tous les trois étaient des Bardes. Fidèle au nombre sacré, je me garderai d'en citer un quatrième.

Il ressort de leurs informes compositions et du rapport de tous les écrivains de l'antiquité, que les Druides professaient l'unité de Dieu. A part ce premier principe, leur système superstitieux se composait d'élémens hétérogènes, de symboles personnifiés, auxquels on rendait des honneurs divins, mais qui n'étaient que des variétés de noms et d'attributs, des types du soleil, de la lune, de certains astres.

A ces figures se mêlait l'abus des honneurs commémoratifs, rendus à de prétendus ancêtres de la race humaine; corruption graduelle de la religion patriarcale, qui a tant produit de mortels déifiés.

De ce que les Druides n'adoraient qu'un seul Dieu, quelques auteurs bienveillans ont conclu qu'ils connaissaient le vrai Dieu. J'oserais presque affirmer le contraire. Je suis certain que Fô n'est pas un dieu, et cependant il est unique, suivant les disciples du grand Lama.

Le dieu des Druides se nommait l'Inconnu, *Dia-*

ná [1]. C'était un pur esprit, dégagé de toute matière. On entretenait, en son honneur, un feu perpétuel dans l'île de Sène et dans celle de Mona.

Il avait été représenté sur la terre par un être créé, qui portait le nom de Hu ou de Hy [2], surnommé Ar-Bras ou le Grand. Hy-ar-Bras était le symbole du dieu inconnu. Les Druides lui donnaient aussi le nom de Cadwallader et le considéraient comme le premier des Druides.

Hy-ar-Bras avait placé sa demeure près d'un lac immense, dont les eaux élevées menaçaient incessamment la terre de submersion; toutefois, de fortes digues la défendaient de l'inondation. Mais un castor, qui depuis long-temps travaillait à percer les digues du lac, y parvint un jour, et les eaux couvrirent la face de la terre.

Toute la race humaine périt, excepté Douyman et Douymec'h [3], sa femme, qui se sauvèrent dans un vaisseau sans voiles, que la prévoyance de Hy-ar-Bras avait préparé dès long-temps. Ce vaisseau portait un échantillon mâle et femelle de chaque espèce d'animaux.

Mais la terre était enfoncée sous les eaux, et il

[1] L'inconnu, en breton, *Dianaff*. Ce mot fait au superlatif, suivant le dialecte du Léonais, *Dianá*; suivant le dialecte de Vannes, *Dianan*.

[2] *Mythology and rites of the British Druids*. Ed. Davies.

[3] *Man* et *Mec'h* ou *Merc'h*, homme et fille.

fallait l'en retirer. Hy-ar-Bras possédait deux bœufs superbes ; il leur commanda de s'atteler à la terre et de l'arracher à l'abîme. Les bœufs intelligens obéirent à leur maître et ramenèrent la terre à la surface du lac.

Dans les efforts qu'ils firent pour combattre ceux du castor qui s'efforçait de la retenir, l'un des bœufs de Hy-ar-Bras se donna tant de peine, que ses yeux sortirent de leur orbite et qu'il mourut aussitôt que l'opération fut terminée. Désolé de la perte de son compagnon, l'autre bœuf refusa toute nourriture et expira peu de temps après.

Le lac qui produisit ce déluge druidique se nommait Llyn-Llyon en langage bardic du pays de Galles, et en breton armoricain, Lenn-Leanes, le Lac des Lacs, ou le Lac des Prêtresses [1].

Lorsque Hy-ar-Bras eut préservé la matière animée d'une destruction complète, il devint le fondateur des cérémonies sacrées et des institutions civiles des hommes. Il rassembla la race primitive, la forma en communautés ou familles, et conduisit celles-ci dans les régions qu'elles devaient habiter.

Il fit des lois qui se sont traditionnellement conservées, pour la règle et le gouvernement de la so-

[1] Religieuse, *Léanès;* pluriel, *Léanesed.* Monastère de religieux, *Léan-Ty* ou *Léanes-Ty;* le mot *Ty* signifie maison. On remarquera qu'en anglais la diphtongue *ea* se prononce *i.*

ciété. Il se distingua éminemment par son équité, par son sens irréfragable, par son amour pour la paix. Il instruisit les hommes dans l'art de l'agriculture, avant leur séparation et leur émigration. Toutes ces particularités sont constatées dans les Triades qui concernent le Grand-Hy [1].

Hy-ar-Bras, le chef suprême et tout-puissant, est monté sur un char composé des rayons du soleil. L'arc-en-ciel lui sert de ceinture; ses bœufs sont conduits dans l'Éther par cinq Génies; ils ont des harnais d'or et de flammes, et sont attachés avec une chaîne d'or.

Hy-ar-Bras est le dieu de la guerre, le vainqueur des géans, le protecteur dans les ténèbres, le défenseur du sanctuaire, le soutien du laboureur. Il prête aux héros une partie de sa force; il inspire la patience dans les afflictions et la constance dans les travaux.

Hy-ar-Bras est poète et musicien; on l'invoque sous le nom de Père et sous celui de Roi des Bardes, élevé à la présidence dans le cercle de pierres qui représente le monde. C'est le régulateur des eaux; il est suivi d'une vache qui procure des bénédictions, et considéré lui-même comme un Druide.

Hy-ar-Bras n'a pas été seul au monde. Une femme, une enchanteresse nommée Ked ou Cerid-

[1] *Celtic Researches. Triad.*, Ed. Davies.

guen, embellissait les journées qu'il passait dans son domaine patrimonial de Penlenn ou Penlynn, l'extrémité du lac.

Ceridguen mit au jour trois enfans : Mor-Vran, son fils aîné [1]; Creiz-Viou [2], sa fille, la plus belle du monde, et un second fils du nom d'Avagdu [3], le plus hideux des êtres. Ceridguen, en mère prévoyante, jugea qu'il était nécessaire que son fils Avagdu fût doué de science ou de talens accomplis, pour ne pas sembler indigne du rang que lui donnait sa naissance.

Elle se détermina donc à lui préparer, selon les rites mystérieux du livre de Pherylt, l'eau du vase Azeuladour [4], l'eau de l'inspiration et des sciences, afin qu'il parût digne de son rang, par son savoir et son habileté à prédire l'avenir.

Elle se rendit à cet effet dans la terre du Repos, où se trouvait la cité du Juste, et s'adressant au petit Gouyon, le fils du hérault de Lanvair, le gardien du temple, elle le chargea de surveiller la préparation du vase mystique. Un aveugle, nommé Morda, reçut l'injonction d'entretenir le feu sous le vase, et de faire bouillir sans interruption la liqueur qu'il contenait, jusqu'à l'expiration d'un an et un jour.

[1] Le corbeau de mer, le chef des navigateurs.

[2] Le milieu de l'œuf, le symbole de la vie.

[3] Ou Avank-du, le castor noir, l'ignorant.

[4] Azeuladour, le sacrifice.

Durant l'opération, Ceridguen étudiait ses livres astronomiques, observait le cours des planètes et parcourait les bois pour recueillir des plantes qui possédaient de rares vertus, et dont elle seule connaissait la propriété.

L'année allait expirer; Ceridguen s'occupait d'herboriser et de prononcer des paroles magiques, lorsqu'il arriva qu'une trop vive ébullition fit sortir du vase mystique trois gouttes de l'eau miraculeuse, qui tombèrent sur le doigt de Gouyon le petit. La chaleur de cette eau l'obligea de porter son doigt à la bouche.

A peine les trois gouttes précieuses eurent-elles touché ses lèvres, que l'avenir se découvrit à ses yeux, et il vit clairement que sa principale affaire était de se garder de la colère et des stratagèmes de Ceridguen, dont la science était extrême. Rempli de frayeur, il prit la fuite.

A l'exception des trois gouttes précieuses que le petit Gouyon avait recueillies par hasard, toute l'eau du vase était empoisonnée; il se renversa de lui-même et se brisa.

Ceridguen entrait à cet instant. Sa colère fut sans bornes, quand elle vit que tout son travail d'une année était perdu. Elle s'en prit d'abord à Morda; mais elle reconnut bientôt que Gouyon le petit était celui qui l'avait volée, et elle se hâta de le poursuivre.

Gouyon, doué par l'effet des trois gouttes mer-

veilleuses d'une extrême perspicacité, l'aperçut, et pour fuir avec plus de vitesse, il se changea en lièvre ; mais Ceridguen devint une levrette à l'instant même et le chassa vigoureusement jusqu'au bord d'une rivière.

Le petit Gouyon sauta dans le courant et prit la forme d'un poisson ; mais son implacable ennemie, qui était devenue une loutre, le suivit de si près, qu'il se vit forcé de se métamorphoser en oiseau et de s'échapper à travers les airs.

Cet élément ne lui fournit pas un refuge assuré, car Ceridguen, sous la forme d'un épervier, plana bientôt au-dessus de sa tête, et, se précipitant sur lui comme un plomb, elle était au moment de le prendre dans ses serres.

Tout frissonnant de la crainte de la mort, Gouyon aperçut un monceau de pur froment sur une aire ; il se laissa tomber au milieu et prit la figure d'un simple grain de blé ; mais Ceridguen devint une poule noire à crête vive et brillante ; elle descendit sur le tas de froment, le remua en grattant, et découvrit enfin le pauvre petit Gouyon qu'elle avala.

A peine Ceridguen eut-elle accompli sa vengeance, qu'elle s'en trouva punie ; elle devint enceinte à l'instant même. Sa grossesse dura neuf mois, et Hy-ar-Bras condamna par avance à la mort le rejeton de cette singulière aventure ; mais quand Ceridguen fut délivrée, elle trouva l'enfant

si aimable, qu'elle ne put se résoudre à le faire périr.

Hy-ar-Bras, toujours sage, lui conseilla de le placer dans un berceau recouvert d'une peau, et de le lancer à la mer. Ceridguen écouta cet avis, prit son fils, lui donna un premier et dernier baiser, le plaça dans un berceau, et l'abandonna aux vagues le 29 d'avril.

Il serait impossible de déterminer ou d'expliquer raisonnablement les allégories renfermées dans ce conte. J'ose à peine en donner la suite, tant ce commencement peut paraître dénué de sens; on y verra cependant l'origine attribuée par les Bardes au talent poétique qu'ils se transmettaient à l'ombre du sanctuaire.

En ce temps-là, le réservoir de Gouydno, placé près du rivage, non loin de son château, lui donnait chaque année, le soir du 1er de mai, une quantité immense de poissons, évaluée au prix de cent livres [1].

Gouydno n'avait qu'un fils nommé Elfin. C'était le plus malheureux de tous les hommes; rien ne pouvait lui réussir; ce qui causait une grande affliction à son père qui le croyait né à une heure fatale.

Les conseillers de Gouydno l'engagèrent à laisser

[1] Cette somme paraîtra énorme si l'on remonte à l'époque où ce conte a été écrit.

son fils faire, pour une fois, l'épuisage du réservoir. C'était, suivant eux, une expérience convenable, et peut-être le sort lui réservait-il quelque faveur.

Le soir du premier mai venu, Elfin vida le réservoir et n'y trouva rien; mais comme il s'en revenait fort tristement, il aperçut un berceau couvert d'une peau, arrêté sur l'empellement de l'écluse.

« Le malheur vous suit partout, lui dit un des éclusiers. Vous avez détruit la vertu du réservoir dans lequel on prenait toujours, le soir du 1er de mai, une quantité immense de poisson, évaluée au prix de cent livres.

—Peut-être, reprit Elfin, ce berceau contient-il une valeur de plus de cent livres. » La peau qui le couvrait fut enlevée, et l'éclusier, apercevant la tête d'un enfant, dit à Elfin : « Regarde, Thaliessin! (quel front radieux!)

— Front Radieux sera son nom, » répliqua le prince, qui prit l'enfant dans ses bras, et sans songer à son propre malheur, le plaça soigneusement sur son cheval.

Immédiatement après et au grand étonnement du prince, l'enfant composa un poëme de consolation et d'éloges pour Elfin, et prophétisa de sa renommée future. Elfin oublia, en l'écoutant, le malheur qui l'avait poursuivi jusqu'à la pêche du réservoir.

Le nouveau-né fut apporté au château par le prince qui le présenta à son père. Celui-ci demanda si c'était un être matériel ou un esprit. L'enfant répondit par une chanson mystique, où il déclarait avoir vécu dans tous les âges, et où il s'identifiait avec le soleil.

Gouydno, étonné de son savoir, lui demanda une autre chanson, et l'enfant répondit :

« L'eau a la propriété de donner le bonheur. Il « est convenable de songer à son Dieu; il est con- « venable de prier Dieu, parce qu'on ne saurait « nombrer les bienfaits qui en découlent.

« Je suis né trois fois. Je sais comment il faut « étudier pour arriver au savoir. Il est triste que « les hommes ne veuillent pas se donner la peine de « chercher toutes les sciences dont la source est dans « mon sein; car je sais tout ce qui a été et tout ce « qui doit être. »

Cette sorte d'allégorie se rapportait au soleil, dont le nom, Thaliessin (front radieux), devenait celui de son grand-prêtre. La première initiation, les études, l'instruction, duraient un an. Le barde alors s'abreuvait de l'eau d'inspiration, recevait les leçons sacrées. Il était soumis ensuite aux épreuves; on examinait avec soin ses mœurs, sa constance, son activité, son savoir. Il entrait alors dans le sein de la déesse, dans la cellule mystique, où il était assujetti à un nouveau cours de discipline. Il en sortait enfin et semblait naître de nouveau;

mais, cette fois, orné de toutes les connaissances qui devaient le faire briller et le rendre un objet de vénération pour les peuples [1].

Le Druide, qui avait passé par toutes les épreuves, pouvait chanter, avec le prophète Mirdhyn ou Merlin [2] :

« Je suis celui qui anime le feu en l'honneur du « dieu Dianâ, dans l'assemblée des initiés réunis « pour s'occuper des mystères. Je suis un barde, « héritier du savoir de Thaliessin, quand il récitait « avec enthousiasme son hymne inspirée, dans une « nuit sans nuage, au milieu des pierres.

« Je puis m'adresser aux bardes de la terre. C'est « à moi d'animer le héros, de persuader l'inavisé, « d'éveiller le silencieux contemplateur. Je suis « l'intrépide éclaireur des rois.

« On ne m'appellera point un orateur superfi- « ciel, quêtant des salutations près des bardes des « palais. L'Océan a une incommensurable profon- « deur !

« Le barde, complétement instruit, a obtenu la « récompense d'honneur dans les célébrations noc- « turnes, où l'on rend Dianâ propice par une of- « frande de froment, la suavité de l'abeille, l'en- « cens, la myrrhe et l'aloès d'au delà des mers, les « chalumeaux d'or et d'argent de couleur brillante,

[1] *Mythology and rites. Celtic researches;* by E. Davies.
[2] *Prophéties de Merlin.*

« les gemmes rubicondes, le cresson purifiant lavé « dans la fontaine, et la verveine odorante venue « du disque de la lune. »

En mémoire du lac Léann-Léanès, les lacs, les fontaines, les sources, devinrent des lieux sacrés et inviolables. On connaît encore le lac de l'Adoration, le lac de la Consécration, le lac du bosquet d'Ior, surnom de Dianâ. Les Bretons offraient, au dieu inconnu, près de la fontaine, sur la pierre sanctifiée, des vêtemens de laine blanche, de la toile, des objets de nourriture, chacun selon ses moyens. La fête des fontaines ou des lacs durait ordinairement trois jours. On prétend que l'on y sacrifiait quelquefois des animaux.

Les lieux où l'on adorait Hy-ar-Bras étaient appelés l'Arche et le Cercle du monde. Ces temples singuliers, composés de pierres immenses, souvent disposées en cercles et quelquefois recouvertes de pierres plates, se nommaient des Cromlec'hs. On en connaît deux en Angleterre, le Stone-henge et le monument d'Abury. Ils sont nombreux en Bretagne, et presque toujours accompagnés d'un autre genre de pierres consacrées, qui portent le nom de menhirs ; ces pierres sont séparées les unes des autres, parfois entièrement isolées, et s'élèvent vers le ciel comme de modestes obélisques.

Il existe des cromlec'hs dans l'île de Beniguet et dans la presqu'île de Kermorvan. Toutes les enceintes druidiques n'étaient cependant pas circu-

laires. Celle que l'on remarque près de Lanveoc'h ou Lanvaux, bourg situé à l'une des pointes de la rade de Brest, est quadrangulaire et orientée de l'est à l'ouest. Les monumens de Toulinguet sont des parallélogrammes à angles droits. Les menhirs de Kerloaz, de Kergadiou, de Kergabo, de Kereneur, de Roscanvel, de Kerguelven, de Keroc'h, de Porher, sont remarquables par leur élévation ; l'un d'eux a cinquante-huit pieds de hauteur. Il est probable que chacune de ces aiguilles granitiques recouvre les cendres d'un chef renommé par son courage, ou d'un sage adoré pour ses vertus. Les Druides enseignaient au peuple les belles actions du premier, lui rappelaient la pureté, la justice, la loyauté du second, du haut d'une tribune formée d'une table de pierre, posée sur des supports aussi grossiers qu'elle-même. Ces tribunes informes se nommaient des dolmens. Elles ont bravé les siècles dans les plaines qui environnent Locmariaker, à Keroc'h, à Karnac, dans la péninsule de Kermorvan, à Kerleverit, à Kerdaniel, etc.

Un des plus étonnans dolmens qui existent, est situé près de Locmariaker [1]. Il se compose de deux rangées de quatorze pierres chacune, sur une longueur de soixante-trois pieds ; ce qui forme une sorte de galerie recouverte de pierres plates. Une des extrémités de cette galerie est ouverte, l'autre

[1] *Locmariakaër* ; le lieu de la belle Marie.

est fermée par des pierres qui figurent une cellule carrée. Cinq des pierres de la paroi intérieure sont gravées et présentent des espèces d'hiéroglyphes, ou des ornemens et des caractères inconnus, que l'on a comparés à des scarabées, à des serpens et à des feuilles de fougère. Un autre dolmen qui existe également aux environs de Locmariaker, et dont la table granitique a dix-huit pieds de longueur sur douze pieds de large [1], compte parmi ses supports une pierre triangulaire, recouverte de moulures en relief dont aucune inscription ne donnerait une suffisante idée; on remarque en outre, sur la face intérieure de la grande table, des caractères gravés en creux et d'un pied de longueur, mais dont la forme ne se rapporte à aucun système d'écriture connue [2].

Plusieurs monumens druidiques subsistent encore dans l'île de Sène. Je ne citerai que le Peul-Van, appelé par ses habitans ar-Gador [3]. Il est formé de deux roches élevées, grossièrement taillées et rapprochées l'une de l'autre, de façon à imiter une sorte de siége ou de trône.

Mais de tous les monumens que j'ai cités, et d'un grand nombre d'autres encore debout dans la Bre-

[1] On nomme ce Dolmen, dans le pays, la table de César.

[2] Voyez les dessins de M. de Fréminville. *Antiquités de Bretagne*, 2[e] partie, planch. 3 et 4.

[3] La chaise.

tagne, le plus extraordinaire est celui de Karnac. C'est en vain qu'on lui chercherait un terme de comparaison; aucun objet connu ne peut donner l'idée de cette armée de rochers symétriquement alignés, de ces fantômes gigantesques, dont les formes bizarres semblent attester la colère terrible de l'Être puissant, dont un seul regard les pétrifia. La plaine est couverte de bruyères noirâtres, une triste forêt de pins se dessine à l'horizon, aucun être vivant ne paraît s'y mouvoir; c'est la mort, c'est son silence affreux qui règnent autour du voyageur que le hasard jette au milieu de ces débris mélancoliques des siècles écoulés. Que d'admirables récits n'en ferait-on pas, si l'ont eût découvert ce monument étrange dans les sables de la Lybie, sur les rives du Nil ou sur celles de l'Euphrate? Quel Arabe eût osé faire paître ses chameaux à l'ombre de ces génies de granit, éternellement fixés au sol par un regard de Mahomet? « C'est une des cohortes d'Eblis ou de Giamschid, « enchantée par l'anneau de Salomon », se fût écrié l'habitant de Moussoul ou de Bagdad. « Jetons un « caillou contre ces maudits, et hâtons-nous de nous « éloigner. »

Le monument de Karnac se compose de onze lignes de rochers, dont plusieurs ont vingt pieds de hauteur. Sa longueur est de près de trois mille pieds, et sa largeur d'environ trois cents. Il se dirige du nord-ouest au sud-est. L'une de ses extré-

mités est terminée par un demi-cercle de pierres, dont le rayon est de cent cinquante pieds, espèce de cromlec'h dont l'enceinte est occupée par la ferme du Menec. On rencontre dans les environs plusieurs dolmens. Une tombelle considérable ou colline factice, formée de pierres amoncelées, supporte une chapelle dédiée à saint Michel, et une baraque de gardes-signaux. A peu de distance de cette tombelle, au milieu d'un joli bosquet, se trouve une de ces fontaines sacrées, qui sont encore de nos jours l'objet du culte superstitieux des paysans bretons [1].

Quelques auteurs ont supposé une origine phénicienne à ce vaste monument; d'autres y ont aperçu un thème astronomique, et se sont fondés sur ce que, dans les anciens temples du soleil, l'*adytum* ou le *sanctum sanctorum*, représentant l'œuf du monde, et où l'on entretenait le feu sacré, était ovale comme les cromlec'hs. Les plus sages n'ont vu que des tombeaux dans le nombre immense des menhirs [2] qui composent le monument de Karnac, et ce sentiment, que j'adopte entièrement, ne change rien à son importance. Il ne saurait paraître étrange que les Druides et les bardes se rassemblassent annuellement, et pour une cérémonie commémorative, dans le lieu même où reposaient les restes de leurs

[1] *Antiquités de la Bret.*, par M. de Fréminville, 1re partie.
[2] Pierres élevées.

ancêtres, les dépouilles des hommes chers à la patrie. Un dolmen était auprès, afin que les bardes, en récitant des vers à la louange des preux, se fissent plus facilement entendre de la foule qui les entourait; et la fontaine qui leur offrait l'eau lustrale, ajoutait encore à la solennité par le mystère et l'ombre de ses bois sacrés. Je dois faire observer, pour donner plus de vraisemblance à cette conjecture, qu'une petite ferme, qui se prolonge sur l'un des côtés du monument, un peu au-dessous du dolmen, porte le nom de Kervarv ou la ville de la Mort[1].

[1] M. le chevalier de Fréminville, capitaine de frégate de la marine royale, membre de la Société royale des Antiquaires de France, s'est livré aux plus curieuses recherches sur les Cromlec'hs, les Dolmens et les Menhirs de Bretagne. L'opinion qu'il a émise sur le monument de Karnac est celle que je viens d'exposer moi-même, et j'ai puisé plusieurs détails dans les mémoires qu'il a publiés sous le titre d'*Antiquités de la Bretagne*. Je me fais un devoir d'en recommander la lecture aux personnes qui se livrent à l'étude des monumens historiques de France, parmi lesquels ceux que nous ont laissés les Druides, tiennent une place assez remarquable. Il est malheureux que la cupidité des voisins tende incessamment à les détruire. Plusieurs villes de la Bretagne, un grand nombre de fermes et de châteaux sont construits avec des pierres enlevées aux monumens druidiques. On comptait quatre mille pierres à Karnac, il y a tout au plus cinquante ans; il n'en reste pas aujourd'hui deux mille. Le

L'île de Sène, la presqu'île Druis [1], l'île de Mona, étaient les points centraux de la superstition druidique. Ces lieux sacrés étaient dédiés à Hy-ar-Bras. Mona se nommait l'île de la Louange.

Hy-ar-Bras présidait lui-même au choix du prêtre qui desservait son temple. Ce prêtre était préposé à la garde de l'arche d'or, dans laquelle on déposait le guy nouvellement cueilli. Il portait le nom d'Aed ou Aeddon, l'un des titres du dieu lui-même. Il participait à l'essence divine, et seul il avait le privilége de se couronner de lierre.

Dans quelques cérémonies, les Druides donnaient une sorte de représentation des travaux des bœufs de Hy-ar-Bras, et de leur combat contre le castor du lac. Les bœufs que l'on employait dans ces solennités étaient distingués par la disposition de leurs cornes, ou par quelque marque particulière qui les faisait réserver pour cet usage. La garde des bœufs sacrés était une charge importante parmi les Druides.

beau Cromlec'h à figures hiéroglyphiques de Locmariaker, le seul qui existe en ce genre, encore complet en 1820, a été détruit à moitié depuis cette époque, et peut-être en a-t-on enlevé les morceaux les plus importans. Ne serait-il pas possible que le ministre de l'intérieur appelât l'attention des préfets sur ces monumens, et les invitât à prendre des mesures pour leur conservation ?

[1] Aujourd'hui de Ruiz.

Ceridguen était spécialement invoquée dans l'île de Sène. A certaine époque de l'année elle était censée présente dans son sanctuaire ; alors les Druides se rendaient dans le bois sacré. Un char mystérieux, traîné par des bœufs, en sortait, suivi des prêtres. Un voile épais recouvrait le char, et aucun être vivant ne pouvait voir ce qu'il contenait. Tant qu'il était hors du bois sacré, le peuple se livrait à des fêtes et à des jeux. Le char rentrait enfin dans le bosquet interdit aux profanes, et la renommée publiait qu'on l'avait plongé dans les eaux d'un lac secret.

Le guy, le sélage [1] et la verveine étaient des plantes sacrées que l'on ne cueillait qu'avec de grandes précautions. Le sélage ne pouvait être touché par le fer ni coupé. Le Druide chargé de le recueillir, devait avoir les pieds nus, s'être lavé dans de l'eau pure et porter un vêtement sans tache [2]. Il offrait préalablement un sacrifice de pain et de vin, se couvrait la main droite d'un voile, et, la faisant passer à gauche par derrière, il s'emparait de la plante comme par une espèce de surprise ou de vol.

La verveine ne se cueillait que dans la canicule, après un sacrifice de fèves et de miel, et lorsqu'elle avait été frappée des rayons de la lune. Le Druide

[1] On croit que c'est la Pulsatille.

[2] Plin., lib. 4, cap. III. *Hist. nat.*

creusait la terre tout autour de la plante avec un petit instrument , et toujours de sa main gauche, il la faisait sauter hors du sol. On la séchait à l'ombre, et l'on employait séparément les feuilles, la tige et les racines. C'est avec de l'eau de verveine que l'on arrosait les lieux sacrés.

La récolte du guy donnait lieu à de grandes solennités. Lorsqu'on avait découvert l'arbre qui le portait, on le purifiait, on l'encensait, on l'arrosait avec soin ; tous les Druides étaient convoqués; ils se rendaient en procession dans la forêt où se trouvait la plante mystérieuse ; le grand chef la détachait du chêne avec une faucille d'or, et la déposait sur un voile de fin lin, qui n'avait jamais servi ; on la plaçait ensuite dans une arche d'or, traînée par des taureaux blancs.

Les Druides se transmettaient un grand nombre de recettes médicales, comme jadis les prêtres d'Esculape, et beaucoup de pratiques superstitieuses. Ils observaient le chant des oiseaux et ils en tiraient des présages. Consultés sur diverses maladies, ils allaient prier près des fontaines, au pied de quelques arbres consacrés, ou dans les carrefours ; ils ordonnaient de faire passer les bestiaux entre les deux troncs d'un arbre fourchu. Ils entretenaient des chevaux blancs[1] dans une forêt où, seuls, ils

[1] *Relig. des Gaulois*, par le Père Martin.

avaient le droit de pénétrer ; ces chevaux étaient destinés à suivre le char sacré, et l'on tirait des pronostics de leurs hennissemens.

Leur vêtement se composait d'une tunique de laine blanche et d'un manteau de même étoffe ; ils portaient des bracelets d'or ; le grand Druide se couronnait de chêne, de lierre ou de verveine, et rattachait sa tunique par une ceinture couverte de lames d'or.

Le bois dans lequel les Druides pratiquaient les cérémonies qui semblaient si redoutables aux peuples trompés, était si touffu, que les rayons du soleil n'y pouvaient pénétrer. Ils amenaient quelquefois leurs disciples sur les limites de cette forêt, dans quelque bosquet moins couvert. La lumière de la lune tombant sur les feuillages et sur les rochers, y dessinait des figures fantastiques. Le silence de la nature, la voix tonnante du prêtre, la grandeur de la scène, tout contribuait à surprendre l'imagination des auditeurs.

Dans ce bois où régnait une obscurité si profonde, où l'homme n'avait pas osé porter la cognée depuis l'origine du monde, aucun vent ne souffla jamais que celui de la tempête. L'éclair le traversait, mais la foudre se gardait d'y tomber. Il tremblait et paraissait s'émouvoir ; les ifs abattus se redressaient d'eux-mêmes ; des voix mugissantes sortaient de ses vastes cavernes, et souvent la forêt tout entière semblait en feu sans se consumer. A midi et à mi-

nuit, un prêtre de Hy-ar-Bras était forcé d'y pénétrer, afin de célébrer ses terribles mystères ; mais il n'y entrait qu'en frissonnant et redoutant jusqu'à la présence du dieu qu'il allait interroger.

Les Druidesses étaient subordonnées au grand chef des Druides. Leur institut se divisait en trois classes. Les Druidesses de la première classe, telles que les prêtresses de l'île de Sène, gardaient toujours leur virginité ; elles étaient douées de sainteté et de prévoyance de l'avenir. Les prêtresses de la seconde classe étaient spécialement affectées à la garde des temples et à l'ornement des cérémonies ; elles pouvaient se marier, mais elles ne sortaient du temple qu'à une époque fixe de l'année, pour aller voir leurs époux. Les femmes des Druides composaient la troisième classe [1].

Les peuples redoutaient les prêtresses de Sène ou les Gallicènes [2]. On les supposait douées d'un grand esprit, d'une beauté merveilleuse et des plus rares qualités. Elles avaient le pouvoir d'élever des tempêtes et de les apaiser par des chants si doux, mais en même temps si extraordinaires, qu'on ne pouvait les oublier quand on les avait une fois entendus. Elles se plaisaient à guérir les maladies qui résistaient au savoir des plus habiles médecins ; et comme elles se rendaient invisibles à volonté, on

[1] *Religion des Gaulois*, par le Père Martin.

[2] Pomponius Mela, lib. 3, cap. 8.

les trouvait quelquefois assises au foyer de l'homme souffrant, qu'elles protégeaient, et chez lequel elles venaient apporter le bonheur et la santé. Elles n'ignoraient rien de ce qui peut arriver ; mais aussi discrètes que savantes, elles gardaient sur l'avenir un silence qu'elles ne rompaient que pour les navigateurs et pour ceux qui avaient le courage de traverser la mer, afin de venir les consulter dans leur île.

C'est dans l'île de Sène que se préparait l'eau de l'inspiration, dans le vase mystique d'Azeuladour. Il était placé sur un socle quadrangulaire, et plusieurs plantes entraient dans la composition du breuvage qu'il contenait. On y mettait une certaine quantité de moût de bierre ; ce qui peut faire supposer que l'eau de l'inspiration était une boisson fermentée.

Les enfans du soir, qui vivaient dans le sein des lacs, venaient souvent leur chanter des poëmes qui parlaient d'un avenir de bonheur, dans un temple éthéré, où les attendaient des félicités parfaites.

Les Druidesses n'étaient pas les prêtresses de Hy-ar-Bras, mais celles de Kêd ou Ceridguen [1]. Elles célébraient ses fêtes par des danses qui formaient des enlacemens et des circonvolutions.

Tous les ans, les prêtresses de l'île de Sène de-

[1] *Mythology and rites*, Ed. Davies.

vaient découvrir le toit de leur temple et le recouvrir en un seul jour, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Celle qui laissait tomber son fardeau ou qui tombait elle-même, était à l'instant mise à mort par ses compagnes, et ses membres palpitans étaient traînés autour du temple par ces cruelles bacchantes.

Elles présidaient cependant, comme les Muses de la Grèce, à la poésie, à la musique, à tous les arts libéraux. Lorsque l'une d'elles venait à mourir, cet événement était le présage d'un grand malheur pour l'État.

S'il arrivait qu'une longue sécheresse menaçât les récoltes [1], les Druidesses se saisissaient d'une jeune fille vierge, la dépouillaient de tous ses vêtemens, et, suivies de toutes les autres filles de la contrée, elles se rendaient dans la campagne, afin de rechercher la plante appelée belisa [2]. Quand cette plante était trouvée, la jeune vierge l'arrachait avec le petit doigt de la main droite, et l'attachait par une ligature traînante au petit doigt du pied droit. Ses compagnes alors, des rameaux à la main, conduisaient la jeune fille qui traînait derrière elle la belisa, jusqu'à la rivière la plus proche, l'y faisaient entrer, l'aspergeaient de leurs rameaux mouillés, et la ramenaient ensuite au temple, en

[1] *Religion des Gaulois*, par le P. Martin.

[2] La jusquiame.

l'obligeant à marcher à reculons. La pluie tombait aussitôt par torrens.

L'empereur Aurélien consulta les Druidesses de l'île de Sène, afin de savoir si le sceptre resterait dans sa famille ; car les prêtresses de Sène l'emportaient dans l'estime des peuples sur celles de toutes les autres contrées.

Mais lorsque les décrets des empereurs chrétiens et des rois eurent détruit les congrégations de Druidesses, lorsque ces prêtresses furent rentrées dans leurs familles, la confiance des peuples les suivit dans leurs nouveaux asiles. L'habitude de la vie solitaire engagea plusieurs d'entre elles à se créer des retraites où peu de personnes furent admises, mais d'où leurs bienfaits se répandirent sur la foule ignorante. Elles prodiguèrent les conseils, les remèdes, les présens, les consolations. Leur pouvoir surnaturel ne les avait point quittées ; il s'accrut encore dans l'opinion à mesure que leur nombre diminua ; et les prêtresses de Hy-ar-Bras devinrent des créatures puissantes, revêtues de formes enchanteresses, maîtrisant la nature qui obéissait à leurs voix, presque toujours invisibles, mais se laissant quelquefois surprendre dans le bosquet de la fontaine ou sur le bord d'un lac ombragé. Qui ne connaît leurs robes d'or et d'azur, leurs voiles transparens, leurs danses naïves sur la verte prairie, les charmes des sylphides légères qui les entouraient? Toutes les sources limpides et

fraîches eurent leur fée bienfaisante[1], tous les lacs leur nymphe protectrice ; on ne saurait faire un pas en Bretagne sans rencontrer un lieu qu'elles ont embelli de leur présence.

Près de Landélorn[2] existait jadis un lac dont on n'apercevait les eaux que du sommet d'un rocher fort élevé ; mais ce roc avait une porte qui se trouvait ouverte à certain jour de l'année, sans que l'on sût comment cela se faisait. C'était, je crois, le 1er de mai. Toutes les personnes qui avaient la curiosité d'y passer, et assez de résolution pour pénétrer dans le couloir obscur qui se présentait, suivaient une galerie qui se terminait à une petite île placée au centre du lac. Là, les visiteurs étaient ravis à la vue d'un jardin délicieux, orné des fleurs et des fruits les plus rares ; lieu charmant, habité par une famille de fées que présidait une enchanteresse connue sous le nom de la chanteuse des mers[3]. La beauté de ces fées n'était égalée que par leur douceur, leur politesse et l'affabilité qu'elles déployaient en faveur de ceux qui leur plaisaient. Elles cueillaient des fruits et des fleurs pour chacun de leurs hôtes, leur faisaient entendre la plus exquise musique, leur prédisaient les événemens de l'avenir, et les invitaient à rester près d'elles

[1] *Fatum*, prédiction, oracle; *Fatidica*, prophétesse, sibylle.

[2] Landerneau.

[3] Ar Ganerez-Mor ou Mor-Gane.

aussi long-temps qu'ils trouveraient ce séjour agréable. Mais l'île était sacrée, et aucun de ses produits ne devait être emporté au dehors.

Toute cette scène était invisible aux habitans des bords du lac ; on apercevait seulement au milieu une masse peu distincte. On observait qu'aucun oiseau ne volait au-dessus des eaux, et que, parfois, une douce mélodie était apportée par la brise agréable de la montagne opposée.

Dans une de ces visites annuelles, un sacrilége que les belles fées avaient comblé de bontés, s'empara, quand il voulut quitter le jardin, d'une fleur admirable, dont le parfum avait la propriété d'empêcher de vieillir. Il oubliait que cette vertu n'avait d'effet que dans l'île même, et ce larcin ne lui produisit aucun avantage ; car la fleur s'évanouit aussitôt qu'il eut touché la terre profane, et lui-même perdit l'usage de ses sens.

La chanteuse des mers et ses sœurs ne parurent faire aucune attention à l'injure qu'elles avaient reçue ; elles continuèrent à traiter leurs hôtes avec leur courtoisie accoutumée ; et, quand ils furent partis, la porte se referma comme à l'ordinaire. Elle ne se rouvrit pas l'année suivante. On apercevait toujours, au milieu du lac, une île brumeuse dont les oiseaux n'osaient approcher ; les vents apportaient encore des sons mélodieux, mais les fées ne se montrèrent plus à personne. Quelque temps après, un aventureux chevalier essaya de

traverser le lac et d'arriver jusqu'à l'île. Une forme terrible s'éleva du sein des eaux, et lui commanda de se désister de son entreprise, s'il ne voulait causer la destruction de toute la contrée [1].

Depuis cette malheureuse tentative, des bois se sont élevés, les rochers ont changé de forme, le lac même a disparu, bien que les anciens du pays sachent encore le lieu où l'on pourrait le retrouver. La chanteuse des mers et ses sœurs sortent quelquefois de leur retraite délicieuse. On les entend, la nuit, sur les grèves, marier aux vents leurs doux concerts. Elles apparaissent surtout dans la tempête, afin de sauver du naufrage quelque mortel privilégié qu'elles conduisent encore dans leur île, où le retiennent à jamais des jouissances multipliées et une félicité sans bornes.

J'ai déjà dit que les Druides n'adoraient pas les mêmes dieux que les Grecs et les Romains, et je ne crois pas avoir besoin de prouver que les sacrifices humains qu'on leur a reprochés doivent être rangés parmi ces calomnies, parmi ces contes absurdes, que les légions romaines se plaisaient à raconter, quand elles revenaient des pays lointains dans leurs foyers.

[1] Il existe une tradition presque semblable à celle-ci dans le Brecnockshire. — V. *Myth. and Rites*, by Ed. Davies.

L'opinion de Diodore de Sicile [1], de César [2], de Pline [3], de Tacite lui-même [4], ont peu de poids dans cette discussion. Ils ont trop souvent confondu la religion des Scandinaves avec celle des Druides ; ils ont voulu voir dans les deux Bretagnes des sectateurs d'Odin, Thor et Frigga, sans songer que les Bretons ne considéraient les peuples du Danemark, les Saxons et les Germains, que comme des idolâtres. Il ne serait même pas impossible de prouver que cette contrée des Carnutes, dont les Druides étaient si célèbres parmi les Romains, et que les érudits ont placée aux limites du pays chartrain, n'était autre que celle de Carnac ou Carnat. Quel est donc le monument druidique qui existe aux environs de Chartres? Quelques sculptures du moyen âge, quelques grossières et douteuses figures d'Esus, de Thor, de Taranis, comme on en a découvert à Paris même, comme on en voit encore en Bourgogne, à Cussy-la-Colonne. C'est tout au plus le druidisme dégénéré, le druidisme mélangé de la religion d'Odin et de celle de Jupiter. Cent monumens existent aux environs de Carnac, à Locmariaker, dans la presqu'île de Ruis, plus grossiers sans

[1] v., 354.

[2] vi. 15.

[3] xxx, 1.

[4] Ann. xvi, 30.

doute, car ce ne sont que des pierres brutes, mais portant avec eux un caractère qui annonce la plus haute antiquité, et qui se rattache surtout au druidisme primitif, quand il n'avait ni statues, ni temples fermés. Les plus célèbres colléges des Druides s'éloignaient peu de la plaine de Carnac; ils étaient situés à Quibéron, à Ruis, aux îles Nésiades, à l'île de Sène, à l'île Calonèse. Il m'est démontré que Carnac était le véritable sanctuaire du druidisme breton.

Les Druides armoricains n'ouvraient leurs écoles qu'aux fils des familles les plus illustres. Un long cours de discipline préparatoire était exigé de ceux qui se destinaient au sacerdoce. Le secret le plus inviolable leur était enjoint, et les préceptes, énoncés en vers, étaient confiés à la mémoire seule des initiés, qui ne devaient jamais les écrire [1]. Le grand but de leur institution était la conservation de la paix générale, la réformation des mauvaises mœurs, et l'encouragement à donner à la vertu. Obéir à Dieu, concourir au bonheur général, s'armer de fermeté dans les événemens de la vie[2], tels étaient les préceptes qu'ils enseignaient. Ils y joignaient le dogme de l'immortalité de l'ame et celui de la métempsycose. Jetés sur la terre dans un cercle de ha-

[1] César. — Diodore de Sicile. — Diog. Laert., *in proem.*

[2] Diog. Laert, *in proem.*

sards, les hommes devaient choisir entre le bien et le mal; s'ils faisaient choix du bien, ils étaient transportés à leur mort dans un cercle de félicités; s'ils se déterminaient pour le mal, ils rentraient dans le cercle des hasards et se trouvaient rejetés dans le corps d'un quadrupède, d'un oiseau, d'un reptile, d'où ils revenaient encore à la race humaine pour choisir entre le vice et la vertu [1]. La haine, la vengeance, se taisaient en présence des Druides. Les querelles étaient soumises à leur décision. Dans les délibérations publiques, on reconnaissait leur autorité. Ils ordonnaient, et les armées ennemies déposaient la lance et le bouclier. Ils interdisaient la communion de leurs mystères à ceux qui refusaient d'acquiescer à leurs jugemens; et, de ce moment, l'accusé, privé de la protection des lois, banni des cérémonies saintes, en horreur à sa propre famille, était forcé de fuir une patrie qui le répudiait.

Voilà tout ce que l'on sait des Druides, dont les richesses et les priviléges étaient extraordinaires, et que le peuple environnait d'une profonde vénération. Ils vivaient dans la solitude et communiquaient rarement avec les autres hommes, si ce n'est à l'époque des calamités, où ils se faisaient un devoir d'accueillir le pauvre comme le riche, de visiter les toits de chaume, et de laisser partout des

[1] Davies, *Mythol. and rites — Celtic. research.*

marques de commisération, et des consolations appropriées à l'étendue du malheur dont ils voulaient adoucir l'amertume.

Les bardes, musiciens et poètes, suivaient les armées, s'attachaient aux guerriers illustres, et chantaient l'histoire de la patrie et celle des chefs qui avaient péri dans les combats. Ils excitaient l'enthousiasme par leurs récits poétiques, départissant la louange, disposant pour ainsi dire de l'admiration du peuple, dont ils exaltaient les sentimens, et lui faisant partager leur ardente inspiration. A la voix du barde, on marchait à l'ennemi, et la victoire était souvent le fruit de ses généreux efforts. Quel chef, quel guerrier n'eût opéré des prodiges, pour obtenir l'honneur d'être nommé dans ses chants, et de passer avec eux à la postérité?

On retrouve dans les ouvrages des derniers bardes qui ont existé, des traces remarquables du christianisme naissant. Aneurin, qui composa des espèces d'élégies sur la mort de Bugdug, le roi des poètes, massacré par les Saxons de Hengist, parle des bienfaits du baptême et de la sainteté des disciples du Christ. Merlin, ou Mirdhyn, devenu chrétien après une longue persécution, et converti par saint Colomban, rapporte toutes ses actions, même les plus blâmables, à la religion qui l'a conquis. Les prêcheurs évangéliques, voyant les habitans des campagnes toujours attachés au culte des fontaines, y placèrent de petites images de la

vierge Marie, et détournèrent ainsi les idées superstitieuses qui les ramenaient à la religion proscrite. Des églises même furent construites auprès des sources, et la bénédiction d'un saint personnage leur conserva les propriétés surnaturelles que leur attribuait l'ignorance. On trouve encore en Bretagne un grand nombre de fontaines d'eau vive, dont le bassin, taillé dans le roc, présente un siége pour le voyageur fatigué, ou pour la mère inquiète et pieuse qui vient en invoquer le génie en faveur de son enfant malade. Un vase de bois est déposé sur la margelle, et quelque figure grossière est sculptée dans la face du rocher. Souvent elle est entourée de fleurs ; ou bien, une modeste offrande à Notre-Dame-de-la-Fontaine est posée aux pieds de l'informe statue. Des arbres touffus, où le bucheron n'oserait porter la hache, entourent le monument agreste et y entretiennent une fraîcheur délicieuse.

Afin de renverser à jamais l'empire des Druidesses sur l'esprit des peuples, on se servit de la tendance générale des hommes ignorans à la crédulité. Il eût mieux valu les éclairer ; mais les lumières de ceux même qui combattaient ce genre de superstition n'étaient pas telles qu'ils en aperçussent toute l'inanité. On s'étudia donc, non pas à nier les miracles de leur toute-puissance, mais à les présenter sous des couleurs odieuses et dégoûtantes. La jeune fée, toujours belle, toujours bien-

faisante et gracieuse, habitant de brillans jardins, des palais d'or et d'azur, devint une sorcière, présidente souveraine de la nuit, tenant sa cour plénière dans les ténèbres, donnant à ses sujettes de honteux festins. Bientôt ces créatures malfaisantes traversèrent les airs sur des oiseaux nocturnes, enlevèrent les enfans dans les berceaux, les marquèrent de stygmates qui semblaient les vouer aux maladies ou à la mort. Plus tard, on les nomma Striæ, Genichniales, et l'on supposa qu'elles mangeaient des hommes ; d'autres ne vivaient que de la chair des morts qu'elles déterraient. On appela enfin le diable à leur aide ; et telle est la faiblesse humaine, que de malheureuses femmes s'imaginèrent qu'elles avaient des relations avec Satan, et inventèrent ces hideuses orgies que l'on connaît sous le nom de sabbat. Des tribunaux barbares, aussi peu sensés qu'elles-mêmes, les condamnèrent au bûcher.

Il n'y a pas loin, comme on le voit, des Druidesses aux sorcières, et du jardin d'Armide à la caverne enfumée d'Empuse au pied d'airain ; mais, je l'avoue à ma honte, je préfère les fictions bretonnes, la mie au chevalier Gruélan et la chanteuse des mers, aux plus noirs épisodes du sabbat de Baïgorry ou des montagnes du Hartz.

D.

PUISSANCE DES FEMMES CHEZ LES GAULOIS.

Les femmes des Gaulois ne se mêlaient point des affaires publiques, à l'exception des Druidesses, et spécialement des prêtresses de l'île de Sène, dont toutes les paroles étaient considérées comme des oracles. Quand elles apparaissaient dans les assemblées du peuple ou des guerriers, on gardait un silence respectueux, et l'avis qu'elles émettaient était adopté sur-le-champ.

Religion des Gaulois, par le P. Martin, de la congrégation de St.-Maur.

Un tribunal, composé de douze Druidesses, présidait à l'administration de la justice.

En quelques lieux, on avait déféré à des femmes toute l'autorité civile et politique.

Religion des Gaulois. — Tacit., *Hist.*, liv. 4, ch. 61.

E.

LA VILLE D'IS ET GRALLON.

L'engloutissement de la ville d'Is, par les eaux de la mer, n'est point un événement impossible; et je n'ai pu me dispenser de le rapporter dans le corps de mon histoire de Bretagne, parce que tous les anciens écrivains en ont parlé avec plus ou moins de détails, avec plus ou moins de foi dans la réalité du fait. Il a été soigneusement discuté par Gallet, dans ses Mémoires sur l'origine des Bretons armoricains. Cet écrivain reconnaît l'existence de la ville d'Is, sans adopter également la cause de sa destruction; il se refuse surtout à croire à la clé d'or suspendue au cou de Grallon. Je suis porté à penser que ce n'est qu'une allégorie à la manière de celles que composaient les Druides pour l'instruction de la jeunesse. Davies, dans ses Recherches sur la mythologie druidique, donne une histoire presque semblable à celle de la ville d'Is; en voici un extrait :

Il existe dans le Brecknockshire, un lac nommé Llyn-Savaddan. Ce lac était jadis une grande cité; mais tous ses habitans passaient pour les plus méchantes gens du monde. Le roi de la contrée voulut s'informer de la vérité des faits qui donnaient

lieu à cette rumeur, et il y envoya l'un de ses fidèles serviteurs, qui, dans le cas où la chose serait vraie, devait, à moins qu'ils ne s'amendassent, les menacer de la destruction de leur ville, afin de servir d'exemple à ses autres sujets. Le ministre de paix arriva seul, le soir, dans cette ville, et il en trouva les habitans occupés de fêtes scandaleuses, et livrés aux plus honteux excès. Il se présenta vainement à toutes les portes; personne ne fit attention à l'étranger, et ne lui accorda l'hospitalité. Il aperçut cependant, à force de parcourir la ville, une habitation ouverte, et il y entra. Toute la famille avait quitté ce lieu pour se rendre sur la scène du tumulte et des fausses joies; il n'était resté qu'un enfant qui pleurait dans son berceau. Le favori du roi, plongé dans les plus noires rêveries, s'assit près du berceau, caressa l'innocent, et s'affligea, en songeant qu'il était condamné à périr avec les criminels habitans de la ville. L'étranger passa la nuit dans cette situation; et, tandis qu'il amusait l'enfant, il laissa, par mégarde, tomber son gant dans le berceau. Les heures s'écoulèrent, et il partit avant le jour.

Il avait à peine quitté la ville, qu'il entendit un bruit extraordinaire derrière lui, comme de terribles coups de tonnerre, mêlés de cris funestes et de lamentations. Il s'arrêta pour écouter; il lui avait semblé démêler un mugissement de vagues; actuellement tout était retombé dans le silence de

la mort. Il essayait en vain de voir ce qui se passait; mais il se trouvait toujours dans les ténèbres, et ne se sentait aucun désir de retourner vers la ville. Il poursuivit son chemin jusqu'au lever du soleil. La matinée était froide; il voulut prendre ses gants, et, n'en trouvant qu'un, il se rappela qu'il avait laissé l'autre dans le berceau de l'enfant. Ces gants étaient un présent de son souverain; il se détermina donc à revenir sur ses pas, pour les chercher; mais, quand il fut près du lieu où la ville était située, il observa qu'aucun des bâtimens qui s'étaient offerts à sa vue le jour précédent, ne lui apparaissait. Inquiet, il fit encore quelques pas dans la crainte de s'être égaré. Toute la plaine était couverte d'un lac. Tandis qu'il contemplait, avec un sentiment d'horreur et d'admiration, cette nouvelle et terrible scène, il remarqua quelque chose, comme une tache, qui s'élevait au milieu de l'eau calme et colorée par les feux du soleil levant. Le vent, qui fraîchissait, poussa cet objet vers le rivage; et quand il fut assez près, le messager du roi reconnut que c'était le berceau même où il avait laissé son gant. La joie qu'il ressentit en retrouvant ce gage de la faveur royale, fut vivement augmentée lorsqu'il s'aperçut que le petit objet de sa compassion avait atteint la terre sain et sauf. Il apporta l'enfant au roi, et lui dit que c'était tout ce qu'il avait pu sauver de ce lieu misérable.

Mythology and Rites of the British Druids. E. Davies.

Le roi Grallon était en honneur dans le comté de Cornouaille, et surtout dans la ville de Quimper. La statue équestre de ce roi, en pierre granitique dite de Kersanton, susceptible d'un beau poli, et sonore comme du cuivre, avait été placée au-dessus du portail de la cathédrale de Quimper, en 1424, à l'époque où l'on restaura ce curieux monument d'architecture gothique. On y lisait l'inscription qui suit, défigurée dans tous les copistes :

Comme au pape donna l'empereur Constantin
Sa terre, aussi livra ceste à saint Corentin,
Grallon, roy chrestien des Bretons armoriques.
Qui, l'an quatre cent cinq, selon les vrais chroniques,
Rendit son ame à Dieu, cent et neuf ans ainçois
Que Clovis, premier roy des chrestiens françois.
Cy estoit son palais et triomphant demeure.
Ains, voyant qu'en ce mond' n'est si bon qui ne meure,
Pour éternel mémoir', sa statue à cheval
Fut cy dessus assise, au haut de ce portal,
Sculpée en pierre, et bize et neufve et dure,
Pour durer à jamais, si le portal tant dure.
A Landt-Tevenec gist dudit Grallon le corps.
Dieu, par sa saincte grâce, en soict miséricors!

Il y a bien quelque erreur dans cette inscription. Grallon ne mourut qu'en 435; mais l'évêque de Quimper, qui habitait son palais, et qui le fit restaurer, n'était pas tenu de savoir exactement la date de sa mort. Ce prélat se nommait le révérend père en Dieu Bertrand de Rosmadec. Il est proba-

ble que ce fut lui qui institua la singulière cérémonie qui se pratiquait tous les ans en l'honneur de la statue de Grallon, le 26 juillet, jour de Sainte-Anne. Ce jour-là, les chanoines, en grand costume, se rendaient en procession à la cathédrale, et montaient sur la plate-forme, où la statue équestre de Grallon était placée : un des chanoines passait une serviette au cou du monarque de pierre, lui versait à boire dans un verre à patte, avalait pour le prince le vieux Bordeaux, et jetait le verre par dessus la balustrade. Si le verre était reçu sans brisure par l'un des nombreux spectateurs de cette cérémonie, celui-ci recevait une somme de cinquante écus, retenue sur le produit des canonicats. Mais on prétend que, pour compléter la mystification, on cassait le verre avant de le jeter. Cette cérémonie s'est pratiquée, pour la dernière fois, le 26 juillet 1790.

Le révérend père Albert Legrand (Legrand est un nom de famille, et pas un surnom), publie, dans son Recueil des vies des saints de Bretagne, vie de saint Guenolé (Wingaloc), l'épitaphe du roi Grallon, telle qu'on la lisait autrefois dans une petite chapelle de l'abbaye de Landevenec. Cette chapelle était pratiquée au mur de l'aile droite de l'église, et voûtée à l'antique ; elle était petite, basse et étroite. Le sépulcre se trouvait à main droite, en guise de charnier, de granite marbré, fort petit et court, avec une croix tout du long, gravée dans la pierre

même. Sur la paroi en dehors, on lisait cette épitaphe, en termes latins :

HOC IN SARCOPHAGO JACET INCLYTA MAGNA PROPAGO,

GRADLONUS MAGNUS, BRITONUM REX, MITIS UT AGNUS,

NOSTER FUNDATOR, VITÆ CŒLESTIS AMATOR,

ILLI PROPITIA SIT SEMPER VIRGO MARIA.

OBIIT ANNO DOMINI CCCC. V.

F.

DE QUELQUES ERREURS DE NOMS.

S'il fallait qu'un historien justifiât par des dissertations tous les faits qu'il rapporte, son livre ne serait plus un récit, mais un recueil de discussions, un mémoire à consulter pour écrire l'histoire. On remarque toutefois des points d'une telle importance, que lorsqu'il s'écarte de l'opinion adoptée par des écrivains d'un grand savoir, il doit à ses lecteurs, il se doit à lui-même, d'indiquer les motifs qui lui ont paru suffisans pour substituer son avis à celui des auteurs qui l'ont précédé.

Le roi Audren ou Aldroen eut plusieurs fils, dont les trois aînés se nommèrent Erec'h, Eusèbe et Budic. Jornandès, Fréculfe et Sigebert, ont parlé d'Erec'h sous le nom de Riothime ou Riothame, et lui ont donné le titre de roi, d'où l'on a conclu qu'il fallait qu'Audren fût mort, et que son fils lui eût succédé. Alain Bouchard, Le Baud et d'Argentré, ne le placent point au rang des rois; mais l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, et les dissertations de l'abbé Gallet l'ont intercallé comme souverain, ainsi que son frère Eusèbe, entre le règne d'Audren et celui de Budic. Rien cependant ne m'a convaincu dans les preuves que

ces auteurs ont publiées pour la défense de leur opinion, que d'Argentré, Bouchard et Le Baud, se fussent trompés. 1° Il suffisait d'être à la tête des armées pour être appelé roi par les auteurs gaulois-latins; 2° Sidoine-Apollinaire ne donne point à Riothame le nom de roi, il lui écrit simplement : *Sidonius à son ami Riochame* [1]; 3° il n'est point étrange qu'un évêque ait demandé au fils d'Audren, quoiqu'il ne fût pas roi, la punition de quelques Bretons, puisqu'il était comte de Cornouaille, et qu'il commandait les armées de son père; 4° il y a lieu de douter que Riothime, Riothame, ou Riochame, ait été le même personnage qu'Erec'h, car plusieurs des auteurs qui ont parlé de Riothime, le font contemporain du roi Hoël; 5° j'ignore en quelle langue le mot Riothime peut signifier roi; ce n'est certainement pas en langue celtique ou bretonne. Les Anglo-Saxons donnaient le titre de *thanes* à leurs nobles guerriers de la plus haute classe. Le mélange des langues, qui s'opéra à cette époque, a-t-il produit l'expression de Regiothane, et par contraction de Riothane, le thane du roi, titre conservé en Angleterre? Cela me paraît probable, et vient appuyer mon opinion, car les thanes du roi n'étaient que leurs fils ou leurs frères; et, dans ce cas, le surnom de Riothane, donné à Erec'h, n'eût signifié que le fils du roi. On remarquera encore que Sidoine-Apollinaire, qui

[1] Sid. Appoll., lib. 3, epist. 9.

l'appelait Riochame, se rapprochait, dans son orthographe, de la prononciation anglo-saxonne du *th.* 6° Est-il croyable qu'une armée bretonne, défaite près de ses frontières, ait été chercher un asile en Bourgogne? C'est-là que Dom Morice et Gallet envoient périr Erec'h, dit Riothame, en ajoutant qu'on n'entendit plus parler de lui; puis, tout d'un coup, ils placent Eusèbe sur la scène, et ils en font un nouveau roi de Bretagne. « Rien, dit « Gallet, ne peut préciser l'époque où régnait « Eusèbe; tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il « fut successeur de Riothame et prédécesseur de « Budic[1]. » Les Bollandistes (Vie de saint Melaine, 6 janvier) en parlent comme d'un roi de Vannes. Cette autorité ne me paraît pas suffisante pour en faire un roi de Bretagne. Eusèbe était, comme son frère, duc de Bretagne, c'est-à-dire, général des troupes bretonnes. Il portait le titre d'un comté qui lui appartenait, suivant l'usage, et il fit de grands avantages à l'abbaye de Saint-Melaine; il n'en faut pas plus pour que les moines en aient parlé comme d'un roi. 7° Budic fut absent de l'Armorique durant vingt années, disent les partisans de Riothame et d'Eusèbe; pendant cet intervalle, il y avait des rois dans ce pays; donc ces rois étaient Riothame et Eusèbe[2]. Ce raisonnement est

[1] *Hist. eccl. et civ. de Bret.* — *Mémoires sur l'origine des Bretons armoricains*, Gallet, p. 681, note xxvj.

[2] *Mémoires de Gallet*, pag. 681, note xxv.

étrange; sans m'arrêter à démontrer son absurdité, je renverrai à tous les anciens chroniqueurs, qui déclarent que Riothame, ou plutôt Erec'h, et Eusèbe, fils d'Audren, commandèrent successivement les armées sous le règne de leur père; qu'ils moururent avant lui, et que Budic, qui avait suivi Constantin en Angleterre, en revint pour monter sur le trône de Bretagne. C'est l'opinion que j'ai adoptée : si l'on me reprochait qu'elle est, sans doute, plus commode pour la marche de l'histoire, je répondrais d'abord qu'elle est plus naturelle et mieux constatée; et, ensuite, que de longues recherches sur Riothame et Eusèbe, n'ayant produit que des doutes dans mon esprit, j'ai dû m'en référer à ce qui me semblait clair et positif.

Je n'ose renouveler cette discussion, pour prouver qu'Audren n'était pas le même que Daniel Drem-Ruz, et tous les cartulaires du monde ne me feraient pas convenir qu'il le fût. Gallet prétend qu'Audren, ou Aldroen, ou Androgène, est Daniel Drem-Ruz, parce que le catalogue des comtes de Cornouaille lui apprend que Drem-Ruz avait *quelque commandement dans la Cornouaille, ce qui, dans le sens de l'auteur, signifie la province où régna Budic;* d'ailleurs, *Drem-Ruz et Audren, et encore Deroch, c'est tout-à-fait la même chose.* Le mot Drem-Ruz signifie *face rouge*, et c'est évidemment un surnom; mais je ne vois nullement quel rapport il peut avoir avec le mot Androgène, que mes lec-

teurs sauront bien traduire sans que je m'en mêle, et certainement Deroch est encore un mot tout différent. Ce Drem-Ruz, ou Drem-Rud, ne fut qu'un chef germain, que le hasard jeta en Bretagne, deux siècles après l'époque dont nous parlons; qui rendit quelques services au pays, à la tête d'une armée, et qui prit le titre de roi dans la Cornouaille sous la suzeraineté de Charlemagne. Les chroniques en font un roi d'Allemagne, dont la vie est toute aventureuse; et si les moines, qui en ont conservé la mémoire dans leurs archives, l'ont confondu avec Audren, c'est qu'il fut également suivi d'un comte Budic, et qu'à cette époque d'ignorance, on rapportait souvent à un seul individu les actions de tous ceux qui avaient porté le même nom. C'est ainsi que l'on a confondu deux Salomon, tous les deux assassinés, et dont l'un a été canonisé par le pape Anastase III, sans que l'on sache aujourd'hui quel est celui que la cour de Rome a distingué.

Suivant l'abbé Gallet, et dom Morice, continuateur de dom Lobineau, Budic, roi de Bretagne, serait encore le même que Deroch, ou Debroch, attendu que Budic eut pour fils Hoël, c'est-à-dire, Rioval ou Riathan, et que l'histoire, donnant à Riatham ou Hoël un père qui se nommait Debroch, il faut bien que Debroch soit Budic[1]. Ce raison-

[1] *Mémoires de Gallet, sur l'origine des Bretons armoricains*, page 695, note VI.

nement incroyable, cette confusion de noms, n'a pour but que de rejeter de l'histoire de Bretagne, la création du royaume de Donnonée. Quand on part d'un faux principe, on est conduit, malgré soi, aux plus étranges conséquences. J'ignore complétement quels motifs ont engagé des historiens aussi recommandables que dom Lobineau, dom Morice et l'abbé Gallet, à se taire sur la fondation du royaume de Donnonée. Ils rapportent les exploits de Riwallo-Murmaczon qui le créa, et ils sont forcés de parler successivement des héritiers de ce prince, qui eut pour fils Deroch à qui succéda Riathan, puis Iona, puis Judhaël, puis Judicaël. Mais afin de conserver l'unité du royaume de Bretagne, ils supposent que Deroch ou Debroch est le même que Budic, que Hoël est le même que Riathan, ou Rioval, ou Reith, car le mot Rioval est composé de Reith et de Houël; que Iona est également Hoël II, ou Riguald, ou Rioval, ou Jean Reith, car Reith signifie roi, et Guald ressemble tout-à-fait à Hoël. Judicaël, d'après ce système, n'est que le nom d'Alain ou Doualc'h, qu'ils appellent Duvalch, ou Vidimacle, ou Daniel Unna, ou Hoël III; en suivant le même système, Salomon II, ou Gozelun, se trouve frère de Judicaël.

Je craindrais de fatiguer mes lecteurs en leur prouvant que jamais le mot *reith* n'a signifié roi en celto-breton. Il est possible qu'un ancien idiome germanique ait apporté dans la Grande-Bretagne le

mot *hail* sous l'acception de *roi*, d'où il aurait passé dans l'Armorique et serait devenu hoël; mais alors que serait le mot reith-hoel ou Riowal? il signifierait roi-roi, ce qui n'est qu'une absurdité. Pour faire de Judhaël ou Juthaël, Hoël III, on a supposé que *jut* ou *jou*, signifiait *jeune* en breton [1]; d'où Judhaël voudrait dire *le jeune roi*, expression très applicable à ce souverain; mais l'étymologiste se fabriquait sans doute une langue bretonne pour la circonstance. Le mot jeune est, en breton, *yaouancq*; un jeune homme, *eur dèn yaouancq*. Et rien là ne se rapporte à Judhaël ou Vidimacle.

J'ai cru devoir suivre une marche différente. J'ai donné la série des rois de la Bretagne proprement dite, la série des rois du pays de Donnonée et l'histoire des comtes de Vannes, de Nantes, de Cornouaille et de Léon, sous les rois fainéans, dont la honteuse apathie a fini par livrer la Bretagne aux conquérans français. J'ai été guidé dans mon travail par les chroniqueurs bretons, et même par dom Lobineau, dom Morice, et l'érudit abbé Gallet, dont j'ai regretté que la profonde science se fût égarée dans une recherche de mots et de dates, qui ne l'a conduit qu'à rendre plus obscure une histoire qui l'est déjà beaucoup en elle-même. La méthode que j'ai employée m'a paru exacte; ma chronologie est ré-

[1] *Histoire ecclés. et civ. de Bret. — Mémoires de Gallet*, colonne 771.

gulière, les faits sont classés avec autant d'ordre qu'il m'a été possible d'en mettre dans mon travail, et je ne l'ai pas surchargé de personnages inconnus, dont les noms eussent effarouché mes lecteurs sans leur apporter plus d'instruction. J'ose espérer qu'ils ne me sauront pas mauvais gré de cette explication, que j'aurais désirée pouvoir abréger encore.

G.

CONAO, CONOBERT ET CONAMOR.

On aura sans doute remarqué le singulier rapport de conformité qui se trouve entre les noms des comtes de Vannes, de Nantes et de Léon, Conao, Conobert, Conamor. Ces princes descendaient ou prétendaient descendre de Conan, et tous les trois étaient fils de Hoël Ier ou le Grand. Leurs noms se composaient du mot *Conan,* ou roi, et d'une désinence qui marquait leur rang, autant par ordre de naissance que par ordre de puissance. Conao était le premier, la terminaison *ô* ou *oc'h* portant avec elle l'idée de la supériorité. Conobert, le juge-roi, prenait la seconde place; il était chargé de l'administration de la justice. Le mot ber, ou berz, signifie encore en breton jugement, prohibition; et de là est venu le titre de ber, barn, ou baron. La juridiction de Conamor, ou le roi de la mer, s'étendait aux côtes de l'Occident et aux navires qui les fréquentaient. Les trois comtes, fils de Hoël Ier, tiraient donc leurs noms ou surnoms des fonctions qui leur étaient dévolues par le droit de leur naissance, ou que le roi de Bretagne leur père leur avait réparties, sauf sa suzeraineté. On pourrait les comparer au général des armées de terre, au grand juge et à l'amiral.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

